

Catherine Miller

**Questions de contact, questions d'identité. Pour une
sociolinguistique du monde arabophone**

*Les dynamiques linguistiques urbaines de la Vallée du Nil, Soudan et
Egypte*

Synthèse et orientation des recherches

Dossier présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches

Université de Provence

2004 - 2005

Remerciements

Tout itinéraire de vie, toute carrière sont le fruit de multiples rencontres qui influent ou orientent nos choix de vie et de travail. C'est pourquoi je tiens à remercier plus particulièrement trois personnalités scientifiques qui, quand j'étais encore doctorante, m'ont aidée et soutenue et ont ainsi contribué à mon orientation professionnelle.

D. Cohen, par l'étendue de ses connaissances, son enthousiasme communicatif et la confiance qu'il savait accorder à ses étudiants, m'a encouragée à m'aventurer dans des terrains peu balisés, malgré toutes mes lacunes théoriques de débutante iconoclaste et insouciante, préférant l'attrait du terrain aux séminaires d'universités ! G. Manessy a manifesté, au fil d'une longue correspondance, son intérêt pour mes recherches et ses travaux m'ont beaucoup inspirée. J. P. Caprile m'a soutenue tout au long de mon travail de thèse et m'a patiemment initiée à l'enquête linguistique en milieu africain. Sans eux, je n'aurais certainement jamais poursuivi de recherches dans ce domaine.

Il serait ici trop long de nommer tous les collègues français et étrangers dont la collaboration et les échanges m'ont été bénéfiques (cf. les membres de l'ERA 585 à Paris, du LLAOR à Sophia-Antipolis, de l'IDERIC à Nice, du CEDEJ au Caire, de l'IREMAM à Aix en Provence, les collègues d'URBAMA à Tours, de l'Université de Khartoum, de l'Université de Juba, de l'Université du Caire et de l'Université Américaine du Caire, etc.). Merci plus particulièrement à Mustafa Ahmed Ali, Mustafa Babiker, Louis-Jean Calvet, Dominique Caubet, Fanny Colonna, Isabelle Dalmau, Agnès Deboulet, Eric Denis, Sylvie Denoix, Abdel Rahman Faragallah, Tamadur Ibrahim, François Ireton, Rupert Hasterok, Alan Kaye, Pierre Larcher, Jérôme Lentin, Antoine Lonnet, Ragab Mutwalli, Jonathan Owens, Henry Wany Rodyang, Arlette Roth, Reem Saad, Hashim Mohamed Salih, Salah Shazali, Diane Singerman, Martine Vanhove, Daniel Véronique, Kees Versteegh, Marie Kidden Yakobo, Kassem Wahba, Paul Wald, Manfred Woidich.

Une grande partie de mes recherches et de mes publications s'est faite en étroite collaboration avec deux collègues et amis pour lesquels je tiens à exprimer ma plus grande gratitude.

J'ai fait plusieurs terrains et écrit plusieurs publications avec Al Amin Abu Manga, de l'Université de Khartoum. Sa rigueur professionnelle et son dynamisme ont permis de surmonter de nombreux obstacles tant à Khartoum que dans l'est du Soudan. Il m'a introduite dans l'univers ô combien complexe des communautés ouest africaines au Soudan. Notre collaboration nécessitait une grande tolérance et confiance respectives.

Madiha Doss, de l'Université du Caire, m'a fait bénéficier de toutes ses connaissances sur l'Egypte, connaissances non seulement livresques et universitaires mais aussi humaines. Lors des

séances de séminaires que nous avons animées au Caire, j'ai pu rencontrer de nombreux universitaires égyptiens. Notre collaboration s'est concrétisée par la co-direction d'un ouvrage collectif qui mêle de façon heureuse, il me semble, dialectologie historique et sociolinguistique.

En optant pour une 'recherche de terrain', je n'aurais rien pu faire sans les innombrables personnes qui, au Soudan comme en Egypte, m'ont accueillie, aidée avec patience et tolérance, soutenue et dont beaucoup sont devenues des amis. C'est souvent au cours de ces longs moments passés ensemble, de façon informelle, que j'ai commencé à apprendre et à comprendre. Leur courage, leur humour, leur fierté et leur dignité ont été pour moi une immense leçon de vie qui déborde largement le cadre intellectuel. Ils sont une part indissociable de mon histoire personnelle et je ne peux envisager de " recherche " qui ne soit basée, au départ, sur des rencontres humaines. Beaucoup ont été pris dans les tourmentes économiques et politiques de ces vingt dernières années mais tous luttent pour vivre dans la dignité. Une pensée particulière pour Lado Wany à Juba, Adil Abdallah et les familles de Takamul, la famille de Um Gaber à Talbeyya, la famille de Adla à Hillat Kuku, Inas à Gedaref, Meheret Tilahun et tous ses amis éthiopiens et érythréens, Rachid Babiker qui a dédié sa vie à la défense politique de son peuple.

Merci enfin à Jean Pierre, Olivier et Florence qui ont participé à l'aventure.

“ L’esprit du chercheur doit toujours faire activement, en lui même, une place à L’Autre étranger. Et cette action créatrice d’ouverture à l’Autre, qui sinon reste étranger et distant, est la dimension la plus importante de la mission du chercheur. ” E. W. Said, “ L’humanisme dernier rempart contre la barbarie ”, *Le Monde Diplomatique*, Septembre 2003, p. 20-21.

Introduction

A un moment où les “ *Area Studies* ” ont mauvaise presse et où, malgré les discours officiels, les approches pluridisciplinaires ont bien du mal à s’imposer face aux spécialisations des disciplines, je voudrais ici, à l’occasion de cet exercice rétrospectif, souligner, encore une fois, combien il me semble impossible de prétendre faire des recherches en Sciences dites “ Humaines ”, en isolant les domaines les uns des autres ou en privilégiant de façon “ absolue ” des modèles théoriques. Loin de moi de vouloir opposer terrains et théories, qui forment les faces complémentaires d’une même recherche ou de vouloir ignorer tous les acquis des disciplines respectives qui ont nourrit ma réflexion personnelle. Mais puisqu’il s’agit ici d’une Habilitation à Diriger des Recherches, et non pas d’un énième rapport d’activité, il me semble primordial d’insister sur une certaine éthique de recherche qui me tient à cœur, tout en en soulignant les innombrables difficultés.

Tout au long de ma carrière (bientôt vingt ans), et au fil de terrains successifs, j’ai essayé de façon d’abord relativement intuitive, puis de façon plus consciente et réfléchie, de suivre une certaine éthique dont les maîtres mots pourraient être : refus de l’enfermement disciplinaire et de l’obédience théorique, écoute du terrain et de “ l’Autre ”. Ceci ne s’est pas fait sans quelques “ bricolages ”, tâtonnements et longs détours vers la sociologie et l’anthropologie générant parfois des publications dispersées et un peu marginales mais aussi une certaine originalité que je pense pouvoir revendiquer.

La synthèse de mes principaux travaux met en évidence une continuité de mes recherches qui dans l’aire dite “ arabe ”, sont parties du plus “ périphérique ” (Juba et le Sud Soudan) et, descendant le long du Nil (Khartoum), sont allées vers le plus “ central ” (Le Caire), avec une dominante (mais pas une exclusivité) de travaux concernant les contacts linguistiques et les modalités d’urbanisation des groupes migrants ou récemment urbanisés. Mes domaines de travail successifs ou concomitants ont été :

- l'expansion de l'arabe au Sud Soudan, la description du Juba Arabic, le passage langue véhiculaire à langue vernaculaire, la pertinence des concepts de pidgins/créoles dans le domaine arabe tant sur le plan historique que sur le plan contemporain
- les politiques linguistiques au Soudan (incluant les politiques étatiques et celles prônées par les mouvements politiques et les mouvements d'opposition) et leur impact sur les processus d'intégration nationale et les mouvements de revendications identitaires
- l'histoire linguistique de l'Egypte et par extension l'étude de la relation langue/identité nationale dans le monde arabe
- les phénomènes de migration urbaine, de contact et de changement linguistique, d'accommodation dialectale tant en contexte plurilingue (les migrants non arabes à Khartoum) qu'en contexte plus "monolingue" (Les migrants de Haute Egypte au Caire) en m'interrogeant sur la question des "modèles urbains" et sur les modalités de contact linguistique
- les constructions d'identité collective et le rôle des facteurs linguistiques dans ces processus d'ethnogenèse collective (les Nouba-s, les ouest Africains au Soudan, les Sa'ïdi-s en Egypte),

Trois grands thèmes traversent tous mes travaux et tous mes terrains : a) l'étude des phénomènes de contact linguistique, (et donc du changement, de l'acquisition, de la koinéisation, de l'appropriation), b) l'étude des processus d'interaction entre contexte social, contexte politique et contexte d'énonciation dans lesquels se produisent ces phénomènes de contact et c) le rôle du langage dans les recompositions identitaires collectives.

Mes débuts dans la "périphérie" m'ont certainement aidée à développer des domaines de recherches peu abordés par la majorité des arabisants français au début des années 1980. Mes "bricolages" théoriques et méthodologiques m'ont permis de faire une certaine synthèse entre les travaux anglo-saxons et les travaux francophones, du fait qu'une partie de mes recherches s'est déroulée dans des terrains peu fréquentés par les sciences sociales francophones. L'ouverture vers l'anthropologie et la sociologie m'a fait réfléchir dès les années 1980 sur les questions de fluidité des frontières ethniques. Etant peu présente en France, et plutôt marginale dans les réseaux de sociolinguistique française je n'ai pas connu ce "French taste for theories" évoqué par Andrée Tabouret-Keller et Françoise Gadet (2003) et ce n'est que récemment que je me suis familiarisée avec les recherches françaises en sociolinguistique, redécouvrant parfois des richesses que j'avais oubliées. Je n'ai pas cherché à écrire de longs développements théoriques et réflexifs sur le rôle et la place de la sociolinguistique, même si j'ai beaucoup lu dans ce domaine et je ne peux pas vraiment me réclamer d'une 'filiation' théorique spécifique puisque j'ai "pioché" dans divers modèles théoriques les outils qui me permettaient d'appréhender et de décrire des situations fluides, variantes, instables, au fur et à mesure de mes terrains et de mes recherches. J'ai cependant été influencée par plusieurs courants de pensée et plusieurs grandes figures de la linguistique dont je donnerai brièvement ici quelques noms.

Mes travaux sur le système verbal du Juba-Arabic et du dialecte de Khartoum, sur la comparaison entre le Juba-Arabic et les parlers arabes dits périphériques, ainsi que sur les dialectes féminins en Haute Egypte s'inscrivent dans une approche de dialectologie arabe comparée et historique telle que développée en France par David Cohen (et les membres de son équipe), en particulier dans leurs travaux concernant l'évolution des dialectes arabes et le fonctionnement du système verbal dans les langues sémitiques. Héritiers d'une tradition grammaticale historique et comparative (dont en particulier Antoine Meillet et Marcel Cohen), ces travaux insistent sur le dynamisme des systèmes linguistiques et replacent la description synchronique dans une optique diachronique. Ils insistent aussi sur les phénomènes de contact, koinèisation, interférence, etc..

C'est dans les nombreux travaux portant sur les études créoles et les langues de contact que j'ai puisé la plupart des outils conceptuels pour appréhender la réalité sud soudanaise (cf. les notions de pidginisation/créolisation, décréolisation, continuum, mésolectes, mais aussi ceux de réduction, complexification, saliance, transparence, marquage, etc.) en particulier dans les écrits de P. Mühlhäusler, S. Mufwene, R. Chaudençon, R. Valdman, J. Owens et B. Heine mais aussi dans ceux de D. Véronique (et ses collègues) pour la comparaison entre processus d'acquisition d'une langue étrangère et processus de pidginisation/créolisation, et surtout ceux de G. Manessy sur le français d'Afrique, les processus de véhicularisation et vernacularisation des langues africaines, et les questions de sémantaxe dans les procédés de vernacularisation. Par la suite les synthèses de Thomason & Kaufmann sur les langues de contact et tous les travaux sur la question de la typologie des créoles (incluant ceux de R. Chaudençon, Winford, Lefebvre) m'ont amené à me ré-interresser à la question de la validité des termes Pidgins/créoles pour le terrain arabe et sud soudanais en particulier.

Comme tous les sociolinguistes, j'ai évidemment été imprégnée par les maîtres de la sociolinguistique nord américaine (Hymes, Fishman, Gumperz, Labov) mais aussi par les nombreux travaux et synthèses de J.L. Calvet sur les questions de politiques linguistiques, d'écologie linguistique et de sociolinguistique urbaine, même si je ne partage pas toujours ses points de vue et ses analyses en particulier pour le domaine arabe. C'est dans la sociolinguistique anglo-saxonne (Trudgill, Milroy) que j'ai trouvé les sources les plus inspirantes pour l'étude des processus d'accommodation dialectale en milieu urbain, en particulier en ce qui concerne les questions de réseaux et chez D. Cohen, C. Holes et H. Blanc les références les plus riches pour la sociolinguistique urbaine des villes arabes et la question des variantes communautaires. Mais je suis également très redevable à des travaux de dialectologie plus classique comme ceux de M. Woidich qui couvre l'ensemble des parlers égyptiens, ruraux ou urbains. Je suis convaincue qu'il est impossible de prétendre faire de la sociolinguistique arabe sans une bonne connaissance préalable de la situation dialectale et que c'est très souvent dans des ouvrages de dialectologie historique ou contemporaine que l'on trouve les éléments les plus intéressants pour une perspective sociolinguistique.

A cette liste déjà longue il faudrait ajouter tous les travaux d'historiens, géographes, sociologues et anthropologues qui m'ont amenée à réfléchir sur l'émergence des nationalismes

linguistiques, l'ethnicité, le communautarisme, les frontières identitaires, la cidadinité etc. La liste en serait trop longue et quelques auteurs seront cités en temps utile.

Par goût personnel et grâce à la disponibilité que procure le statut de chercheur au CNRS j'ai pu accomplir de longs séjours sur les " terrains " de mes recherches, longs séjours pendant lesquels j'ai pu recueillir des corpus importants et variés, prendre le temps de connaître l'histoire politique et sociale des sociétés concernées, tisser des liens personnels et écouter les différentes voix de ces sociétés. Cette approche et l'attention portée au corpus oral (et non pas uniquement à l'enquête par questionnaire) m'ont certainement particulièrement sensibilisée à la prise en compte des thèmes ou des phénomènes qui sont considérés comme des domaines clefs de la sociolinguistique contemporaine : prise en compte de la variation et de la fluidité, rôle de l'interaction, importance des représentations et des attitudes linguistiques qui peuvent influencer les pratiques, etc. Ce contact prolongé avec le terrain, ces rencontres nombreuses et la collaboration étroite avec des chercheurs " locaux ", qui ne sont pas de " simples informateurs " mais des partenaires à part entière et aussi des acteurs dans leur pays, m'ont également particulièrement sensibilisée à ce que j'appellerais " l'écoute de l'Autre ", c'est à dire la prise en compte de la coexistence souvent difficile entre une " pensée scientifique " qui se veut " universelle " mais qui s'élabore essentiellement en Occident et des modes de pensée ou de réflexion " autochtones ", ce que d'aucun appellerait " the indigeneous knowledge ", qui se veulent enracinés dans une histoire locale. Cette confrontation entre différents modes de pensée, cette écoute de l'Autre me semblent particulièrement importantes en sociolinguistique, pour échapper à la tentation toujours facile de considérer comme universels et donc reproductibles en tout lieu et tout temps des modèles élaborés à partir de nos sociétés. J'y reviendrai au sujet de la sociolinguistique urbaine. Mais cette écoute de l'Autre qui passe également par le respect de ce qui peut ou ne peut pas se dire dans une société donnée, peut imposer certains tabous ou auto-censures très contraignants qu'il ne faut pas négliger comme j'ai pu l'expérimenter dans mes recherches à Khartoum.

Notre époque n'est plus celle de la figure du " savant au savoir encyclopédique ". Un chercheur 'isolé', même avec la meilleure volonté, ne peut à lui seul appréhender l'ensemble des connaissances disponibles sur un pays, une société, une aire culturelle. La participation à des programmes de recherche collectifs me semble être une des réponses à la nécessaire pluridisciplinarité. C'est donc volontairement que depuis 1993 je me suis rattachée à des équipes dites " aires culturelles " spécialisées sur le monde arabe et musulman, où la linguistique n'est qu'une discipline parmi d'autres et que j'ai participé ou dirigé des programmes collectifs pluridisciplinaires. C'est ainsi que j'ai participé à trois programmes sur les villes et les mobilités dans le monde arabes, initiés par des géographes :

Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde arabe (Urbama, Cedej Cermoc) ;
les compétences des citoyens ordinaires (Urbama et IRMC)

les Manifestations de l'Urbain (Iremam)

et que j'ai dirigé un programme d'anthropologie économique sur l'Est du Soudan au Cedej (Transformations et recompositions socio-culturelles dans l'Est du Soudan – Kassala-Gedaref) et codirigé le programme sur l'histoire des langues en Egypte (Cedej).

Il a été beaucoup reproché aux Area Studies de se cantonner dans des travaux essentiellement descriptifs, de ne pas participer aux avancements de leur discipline respective et voir même d'ignorer les acquis de leur discipline. Bref les chercheurs spécialisés dans une aire culturelle donnée, seraient au mieux de bons chercheurs de terrain qui ne feraient que confirmer les théories élaborées au Centre. Ce débat, toujours très fort en sciences politiques et sociologie, a également eu ses échos en sociolinguistique et linguistique arabisante, où de nombreux travaux cherchent une légitimité "internationale" en reproduisant les modèles de la linguistique générative, ou les modèles laboviens en sociolinguistique. La recherche pluridisciplinaire sur une aire culturelle donnée permet au contraire au linguiste d'échanger avec l'historien, le sociologue, l'anthropologue et de s'émanciper un peu de la "tyrannie de sa discipline". Malheureusement on constate, tant en France, que dans le monde arabe, que le dialogue inter-disciplinaire a du mal à s'imposer. Comme le soulignent Castelloti et de Robillard (2001), la sociolinguistique, dont la ville est le lieu de prédilection, peine à s'insérer dans des programmes pluridisciplinaires d'études urbaines. Ainsi un récent *Etat des Savoirs* sur les études urbaines en France (T. Paquot 2000) ne comporte aucun bilan des études sociolinguistiques françaises sur la ville, alors que celles-ci sont très actives surtout en ce qui concerne la problématique des "quartiers" périphériques et des jeunes issus de l'immigration. J'ai pu constater le même phénomène dans les études urbaines sur le monde arabe, où les faits linguistiques sont très rarement évoqués dans les ouvrages de synthèse.

Le domaine de la linguistique et sociolinguistique arabe m'apparaît très riche, au moins potentiellement, pour la linguistique et la sociolinguistique dite "générale". L'une des raisons de cette richesse, comme je tenterai de l'exposer dans cette synthèse, est le fait que le domaine de la langue arabe couvre des régions géographiques immenses et très variées et des situations sociolinguistiques extrêmement diversifiées qui permettent des études comparatives et contrastives très instructives tant à l'intérieur du domaine arabe qu'avec d'autres aires géographiques et culturelles.¹ Le champ est donc immense et finalement assez peu exploré. Beaucoup de dialectologues et de sociolinguistes travaillant sur le monde arabe se sentent relativement isolés et on constate une grande dispersion des publications et l'absence relative de vision synthétique. C'est pourquoi il m'apparaît extrêmement important de développer des recherches "en réseaux" qui permettent de rassembler les travaux des différents chercheurs dans un domaine précis. C'est ce que j'ai commencé d'entreprendre depuis l'automne 2002 avec l'élaboration d'un réseau de sociolinguistique urbaine sur le monde arabe.

La synthèse de mes travaux sera ici présentée autour de 3 axes principaux. Elle sera suivie d'une partie "perspective" portant essentiellement sur la mise en place d'un programme de sociolinguistique urbaine sur les villes arabes. Les trois axes sont :

1) Description et catégorisation des langues de contact : le cas du Juba-Arabic.

Je partirai des questionnements concernant les problèmes de typologie posés par les langues de contact en m'interrogeant sur la pertinence ou non d'utiliser les concepts de pidgins/créoles dans le domaine arabophone. Je reviendrai sur les différents facteurs qui peuvent ou non permettre de distinguer différents types de langue de contact, en présentant le cas du Juba-Arabic par rapport au reste du domaine arabophone. Je présenterai les critères linguistiques, et extra linguistiques (conditions d'émergence, fonction identitaire) qui semblent caractériser le Juba Arabic. La description structurelle du Juba Arabic pose le problème des outils permettant de décrire des usages fluides et instables, de la hiérarchisation-catégorisation de ces usages et de ces variantes. L'analyse des processus de grammaticalisation, du système verbal interroge l'hypothèse d'une direction des processus d'évolution linguistique et questionne les notions de linéarité et unidirectionnalité.

2) Langues et identités collectives

Je présenterai une réflexion sur le rapport entre langues et identités collectives à partir de recherches faites dans ce domaine en Egypte et au Soudan. Il s'agit d'une dimension plus anthropologique et sociologique de mon travail qui s'interroge notamment sur l'impact des politiques linguistiques et des idéologies sur les choix et usages linguistiques des groupes, sur le rôle de la langue dans certains processus d'ethnogenèse, sur les modalités d'identification en fonction des types de société et sur l'historicité du rapport langue /identité nationale, en particulier dans les sociétés non-européennes. Je montrerai qu'en Egypte comme au Soudan, la langue ne joue pas toujours un rôle déterminant dans les modalités d'affiliation à des groupes que ceux-ci soient perçus plutôt comme des ethnies ou des groupes régionaux.

3) Migration et sociolinguistique urbaine

A partir de deux recherches de terrain, les migrants non arabes à Takamul (Khartoum) et les migrants de Haute Egypte à Gizah (Le Caire), je m'interrogerai sur les modalités linguistiques et culturelles de l'urbanisation pour des groupes migrants en insistant sur la complexité et l'ambivalence des processus et des représentations. Je soulignerai l'importance des phénomènes d'interactions entre culture dominante et groupes immigrés. Je présenterai également une réflexion sur l'histoire linguistique de l'urbanisation dans les pays arabes en m'intéressant plus particulièrement aux différents types d'impact que la migration a pu avoir sur l'évolution des parlers urbains.

¹ Comme le souligne P. Larcher (2003) on est passé d'une conception monolithique d'une langue arabe à une pluralité d'arabe et un arabe pluriel.

1^{ère} PARTIE

Catégorisation et description des langues de contact : le cas du Juba Arabic.

1. Adéquation des termes pidgins et créoles au domaine arabophone : critères linguistiques et extra linguistiques

1A. Pidgins/créoles et langues de contact

Depuis les années 1960 (où commencent à se développer les études sur les pidgins-créoles de façon significative avec les travaux de Hall 1966, Le Page 1959 et tous les travaux regroupés autour de D. Hymnes en 1971 et A. Valdman en 1978)² jusqu'à nos jours, la question de l'origine des pidgins-créoles et de leur éventuelle spécificité structurelle et sociale qui justifieraient la présence d'une sous-discipline distincte est régulièrement posée et concerne principalement la nature des éléments linguistiques et des processus linguistiques qui entrent en jeu dans la formation et le développement des langues créoles.

La définition des pidgins-créoles a évolué, mais les raisons des désaccords demeurent à peu près les mêmes et peuvent être attribuées à deux causes principales :

- a) la diversité des contextes géographiques et socio-historiques couverts par les études créoles
- b) la variété des approches théoriques qui apparaissent souvent relativement "exclusives" et inconciliables.

Comme dans de nombreux autres cas, la crispation du débat renvoie à des enjeux largement extra-linguistiques. La langue, comme d'autres éléments culturels, sont ici utilisés pour conforter ou

² Je ne ferai pas ici une rétrospective historique sur les études créoles qui inclurait les précurseurs bien connus comme Schuchardt dont les travaux de 1882, à 1920 en allemand ont été traduits et republiés en anglais en 1980 et 1981. Plusieurs synthèses sur l'historique des études pidgins et créoles sont disponibles en français dont par exemple Tabouret-Keller 1979 (reprint 1997)

contrer des revendications identitaires et défendre des conceptions différentes des rapports sociaux, des hiérarchies culturelles et raciales et questionner l'histoire des sociétés. De plus la question de la spécificité ou non des langues créoles renvoie à la conception même des langues ou des cultures perçues (ou non) comme des entités plus ou moins étanches et autonomes³.

L'ensemble de ces questions a donné lieu à une énorme littérature et plusieurs synthèses récentes sur l'état du débat dans les études créoles et les langues de contact ont été publiées (par ex. Lefebvre 2000, Migge 2003, Winford 1997). On constate d'une manière générale un certain glissement dans l'argumentation : les critères structuraux (typologiques) étant de moins en moins considérés comme des facteurs déterminants pour justifier une éventuelle spécificité des pidgins-créoles.⁴ Le débat se concentre surtout sur les critères extra-linguistiques et en particulier sur les contextes historiques de contact et les modalités d'acquisition. Le développement de la linguistique de contact (cf. pour une première synthèse voir Thomason & Kaufmann 1988) et des travaux sur l'acquisition d'une langue seconde a sans nul doute largement contribué à cette évolution dans la définition des pidgins-créoles.

Dans ces débats théoriques, les références précises et documentées sur le domaine arabophone sont rares, même si des références aux créoles/pidgins à base lexicale arabe apparaissent dès Reinecke (1937 : 551-557) et sont ensuite reprises rapidement par d'autres auteurs comme Bickerton (1981 : 307), Holm (1988, 64 et chapitre 12), Romaine (1988 : 66, 304-305), Thomason & Kaufman (1988 : 195 et 352), etc. Ainsi le cas du Juba Arabic a été mentionné dès 1977 par DeCamp (comme exemple " vivant " d'un passage d'un pidgin - langue seconde- à un créole - langue maternelle-) ou par Calvet en 1981 (comme exemple de langue véhiculaire)⁵ et sera ensuite repris par différents auteurs. Les références aux pidgins-créoles à base arabe ont parfois été parfaitement erronées comme ce fut longtemps le cas pour l'arabe du Nigéria (Shuwa Arabic) classifié à tort comme un pidgin-créole dans un certain nombre d'index (Hancock 1971, Smith 1995). Comme le souligne J. Owens (2001), les pidgins et créoles à base lexicale arabe apparaissent comme les *Orphans of the Orphans*, marginaux à la fois dans le domaine central des Etudes Pidgins-Créoles, dans les études de linguistique arabe et même dans le domaine en pleine expansion des " langues de contact ". Cette relative marginalisation peut s'expliquer en partie par la difficulté d'accès aux terrains (l'Ouganda et le sud Soudan étant des pays qui ont subi ou subissent encore des terribles guerres civiles) et, de ce fait, par le nombre relativement faible de travaux sur cette zone. Or toute participation théorique nécessite au préalable

³ On pense bien sûr à toute la réflexion qui s'est développée autour des concepts de métissage (Anselme 1990, 2001, Gruzinsky 1999, etc.) mais également à tout le débat interne à la linguistique autour de l'idéologie puriste de la linguistique telle qu'elle a pu émerger au 19^{ème} siècle.

⁴ Le débat typologique n'est cependant jamais clos comme le montrent des travaux comme ceux de Mc Whorter (1998)

⁵ Les deux auteurs se basant alors sur les travaux de U. Mahmud (1979, 1983).

une quantité importante de matériaux. Sous bien des aspects (en particulier syntaxique), l'analyse des pidgins-créoles à base lexicale arabe reste très restreinte et les descriptions les plus détaillées sont des thèses non publiées (Miller 1984, Wellens 2003). Mais cette marginalisation est également due à un certain "ethno-centrisme" des études pidgins/créoles qui s'intéressent principalement aux P/Cs à bases européennes (français, anglais, etc.). Pourtant certaines données des Pidgins-Créoles à base arabe posent des questions très intéressantes pour les études créoles et plus largement la linguistique générale (Avram 2004).

De plus, le domaine arabophone, dans son ensemble, constitue un domaine particulièrement riche pour la problématique des langues de contact puisqu'il présente historiquement et géographiquement un domaine d'expansion immense et très varié qui a donné lieu à une très grande diversité de contextes socio-historiques et donc de types de contact. J'ai souligné (Miller 1995 :77) combien le cadre théorique de la linguistique de contact, tel qu'il se dégage notamment dans un ouvrage comme celui de Thomason et Kaufmann (1988 dorénavant T&K)⁶, gagnerait à être appliqué de façon systématique dans le domaine arabe pour ré-étudier un certain nombre de questions comme la formation des dialectes arabes ou l'influence potentielle, (ancienne et actuelle) que les langues locales ont pu avoir sur la formation des dialectes arabes. Les données disponibles pour le monde arabophone, avec en particulier les nombreuses études récentes sur les parlers arabes "périphériques"⁷, permettent d'affiner certaines hypothèses de la linguistique de contact et en particulier la distinction entre phénomènes d'emprunts et phénomènes d'interférence et le rôle joué dans la sélection de tel ou tel trait par les phénomènes de convergence, de transparence, de marquage. La comparaison avec l'ensemble des phénomènes de contact dans le monde arabophone devrait permettre de mieux situer les phénomènes relevant d'une éventuelle pidginisation/créolisation.

Mon expérience personnelle au Soudan m'a permis d'appréhender des processus d'expansion et d'acquisition de l'arabe dans des contextes très différents (sud Soudan, nord Soudan) et m'a donc particulièrement sensibilisée à la question de l'impact linguistique des différents types de contact. Il m'apparaît de plus en plus que la situation historique et linguistique du bassin sud soudanais représente un cas relativement particulier d'expansion de l'arabe. Dans ce sens, je pense partager les positions d'un linguiste comme Jonathan Owens (2001) qui ayant travaillé sur de nombreux parlers arabes (Jordanie, Libye et Nigeria) et sur le Ki-Nubi, soutient l'idée de la spécificité du Ki-Nubi et du Juba Arabic vis à vis des autres formes contemporaines d'arabe. Il me semble donc important de rendre compte de cette spécificité, par delà les débats terminologiques, et de souligner l'apport que le

⁶ Voir également la ré-édition et remise à jour de Thomason 2001. Etant bien entendu que T&K ne sont pas des précurseurs mais reprennent et développent toute une tradition héritée de Schuchardt (1980), Weinrich (1953), mais aussi Jacobson, Meillet, etc. (voir Miller 1995)

⁷ Voir en particulier les deux derniers *Proceedings* de l'Association Internationale de Dialectologie Arabe (Aida 4 de Marrakech et Aida 5 de Cádiz) qui contiennent de nombreuses communications sur les parlers arabes dits "périphériques"

Ki-Nubi et le Juba Arabic peuvent fournir à la linguistique de contact en général et aux études sur les pidgins/créoles en particulier.

Les notions de pidginisation/créolisation ont été utilisées dans le domaine arabe pour décrire deux contextes socio-historiques très différents :

- a) celui des premiers siècles de l'expansion de la conquête arabe et de l'émergence des “ nouveaux ” dialectes arabes dans les centres urbains créés ou conquis par les armées arabes (K. Versteegh 1984)
- b) celui plus contemporain des camps militaires et esclavagistes du bassin sud soudanais au 19^{ème} siècle qui a donné naissance aux variétés contemporaines connues sous le nom de Ki-Nubi en Ouganda et au Kenya, Juba Arabic au sud Soudan, turku au Tchad, et qui ont été identifiées comme des pidgins-créoles par des auteurs comme B. Heine (1982), A. Kaye (1993,1994), U. Mahmud (1979), J. Owens (1991, 1997), M. Tosco (1995), Tosco et Owens (1993), Wellens (2003) et moi même.⁸

L'utilisation des termes pidgins et créoles pour le domaine arabophone a donné lieu à un feu nourri de critiques de la part des arabisants en ce qui concerne la période historique (cf. les nombreux comptes rendus critiques suscités par l'ouvrage de Versteegh en 1984), critiques auxquelles K. Versteegh a répondu récemment (Versteegh 1997 & 2003). Les critiques concernent également la période contemporaine, et proviennent de certains linguistes qui considèrent que les termes pidgins-créoles, ne renvoyant pas à des classes typologiques précises, n'ont pas lieu d'être employés en dehors de contextes socio-historiques très spécifiques, et plus particulièrement, dans le cas des créoles, en dehors des sociétés de plantation (Chaudençon 1992, Mufwene 1997). Un exemple de ce type de critique se trouve chez L.J. Calvet (1999) qui considère que l'emploi des termes pidgins-créoles n'est pas approprié et qui estime que les exemples de restructuration linguistique présentés en Juba Arabic ou en Ki-Nubi ne diffèrent pas radicalement des structures présentes dans les dialectes arabes.

J'ai personnellement beaucoup varié dans l'usage des dénominations que j'ai employées pour caractériser le Juba Arabic, utilisant successivement les termes de “ lingua-franca ”, “ variété véhiculaire en voie de vernacularisation ”, “ expanded pidgin ”, “ Arabic P/C ”, et “ Arabic-based contact language ”. Cette approximation des dénominations traduit, d'une part, mon évolution personnelle (mes travaux sur le Juba Arabic ayant commencé en 1981 et se poursuivent de façon discontinue jusqu'à aujourd'hui), l'adaptation à des terminologies plus francophones ou anglophones en fonction de la langue utilisée dans mes publications et les influences diverses que j'ai subies, suite aux évolutions de la discipline. Cette approximation terminologique, qui doit apparaître relativement désinvolte, traduit aussi mes hésitations devant des propositions de catégorisation relativement fixes

(jargon, pidgin stable, pidgin en expansion, créole, créole radical, etc.) qui, dans les années 1980, donnaient lieu à une abondante littérature concernant les caractéristiques linguistiques et extra-linguistiques de chaque catégorie ou sous catégorie. Les travaux de P. Mülhäusler, G. Manessy, Valdman et S. Mufwene, qui s'inscrivent dans une approche fonctionnaliste héritée de Martinet m'ont beaucoup inspirée à l'époque et m'ont aidée à ordonner les multiples variantes, mais j'ai toujours eu l'impression de réduire et simplifier les faits en les découpant en catégories. Je pense qu'il y a là une contradiction majeure que doivent ressentir de nombreux sociolinguistes. Les catégorisations sont nécessaires et structurantes mais ne rendent pas toujours compte des fluidités et des variantes qui sont précisément l'un des enjeux de la sociolinguistique. Les approches plus souples et moins catégorielles comme celles de Winford (1997) me conviennent mieux car elles soulignent à la fois la multiplicité des critères qui entrent en jeu pour définir les pidgins/créoles vis à vis des autres types de langues de contact mais aussi l'absence de délimitations claires entre pidgins, créoles, koinès, et autres langues de contact.

J'ai abordé la question des différents contextes socio-historiques qui ont induit différents types de contact dans le domaine arabophone, et plus particulièrement de la pertinence d'une approche en terme de pidginisation/créolisation, dans de nombreux articles mais plus particulièrement dans deux articles publiés au Caire qui avaient une visée synthétique et pédagogique :

1. "Contact des langues : à propos des dialectes arabes" in *Paroles* 7, Madiha Doss (ed.) Le Caire, Revue du Centre d'études françaises, p. 71-94 (1995).
2. "The relevance of Arabic-based Pidgins-Creoles for Arabic Linguistics". In G. Mansur & M. Doss (ed.), *Al-Lugha*, Cairo: Arab Development Center, p. 7-46. (2002).

1.B Pidginisation et créolisation dans le domaine arabophone

1.B.1 Le contexte historique

La publication en 1984 de l'ouvrage de K. Versteegh *Pidginization and Creolization. The Case of Arabic* suscita une intense polémique dans le monde arabisant. Cet ouvrage a eu le mérite, à mon avis, de remettre au premier plan les phénomènes de contact dans l'évolution des parlers arabes et de souligner l'apport que les études contemporaines sur les processus d'arabisation en cours pouvaient apporter dans la compréhension des phénomènes historiques d'arabisation. Les phénomènes de contact ont été également pris en compte par les tenants d'une explication en terme de koinésation (Ferguson 1959, Cohen 1962, etc.) mais il faut bien remarquer que beaucoup d'auteurs ont tendance à privilégier l'hypothèse d'une évolution interne (*drift*) ou d'un contact interdialectal. De ce fait, la majorité des

⁸ La bibliographie de chaque auteur est ici très sélective, on trouvera des références plus complètes dans mes articles.

études dialectales postule implicitement le lien structurel entre “l’arabe classique” et les “dialectes modernes” et les descriptions dialectales ont eu trop souvent tendance à utiliser les catégories descriptives établies pour l’arabe classique et à privilégier la description morphologique sur la description syntaxique. Concernant l’apport des études contemporaines⁹, la théorie de Versteegh, concernant une pidginisation-créolisation initiale ayant donné naissance aux dialectes arabes modernes puis à un phénomène de décréolisation en direction de “l’arabe classique”, s’appuie en partie sur l’analogie que pourrait représenter l’exemple contemporain du sud Soudan, tel qu’il a été présenté par U. Mahmud (1979). Malgré l’intérêt de l’hypothèse de Versteegh, l’utilisation qu’il fait des termes pidginisation-créolisation pour le contexte historique semble peu appropriée, comme je l’ai souligné en m’appuyant à la fois sur les questionnements récents que les études créoles ont porté sur leur propre champ et sur ma connaissance du contexte contemporain sud soudanais (Miller 2002). Trois faiblesses principales apparaissent dans l’argumentation de Versteegh :

- la première, qui a été soulevée par plusieurs arabisants (C. Holes, D. Cohen etc. voir l’article réponse de Versteegh 2003), est une généralisation hâtive du contexte de la conquête, alors que dans de nombreux cas ce contexte a été très varié et, de ce fait, ne correspond pas aux critères sociaux-historiques considérés comme déterminants dans les phénomènes de pidginisation-créolisation, en particulier la diversité linguistique des populations/langues mises en contact, les bouleversements sociaux, la rapidité du changement linguistique

- la deuxième est le recours à des arguments linguistiques qui, en eux mêmes, ne sont absolument pas la preuve d’un processus antérieur de pidginisation- créolisation (cf. les tournures périphrastiques). Il faut, à la décharge de Versteegh, souligner que celui-ci appliquait au contexte arabe la théorie alors dominante dans les études créoles des années 1980, celle d’une approche universaliste et typologique, telle que défendue par Bickerton (1981).

- la troisième est la comparaison avec le contexte contemporain et plus particulièrement avec l’exemple du Juba Arabic au sud Soudan, qui serait l’exemple vivant d’un pidgin passant par des phases de créolisation puis de décréolisation et pourrait donc servir de modèle explicatif concernant l’évolution des dialectes arabes. Or le contexte historique d’émergence du Juba Arabic, ainsi que le contexte contemporain du développement et du maintien du Juba Arabic apparaissent relativement différents du contexte historique d’émergence des dialectes arabes “modernes”. Ils peuvent donc être difficilement utilisés comme modèles explicatifs pour la période historique.

En l’absence de données fiables sur les états de langue dans les premiers temps de la conquête, et en attendant des études historiques plus approfondies sur le contexte de la conquête arabe, il apparaît que l’hypothèse d’une pidginisation-créolisation historique n’apporte pas d’outil conceptuel opérant pour mieux comprendre les processus linguistiques à l’œuvre. A l’inverse, et comme le

⁹ Je soulignerai cependant que la reconnaissance de l’importance des parlers “périphériques” pour comprendre l’évolution de l’arabe est partagée par d’autres chercheurs arabisants, comme D. Cohen qui a toujours incité ses étudiants à aller travailler dans les “marges”.

reconnaît actuellement Versteegh (2003), une explication en terme de changement linguistique sur un temps assez long (*language shift*) et de processus d'acquisition (plus ou moins parfaite ou imparfaite) d'une langue seconde peut s'avérer opérante pour expliquer les conditions d'émergence d'un certain nombre de dialectes et pour expliquer certains développements linguistiques. C'est ici, il me semble, que l'influence des anciennes langues locales devrait être ré-analysée, non pas en terme d'emprunt comme cela a été fait le plus souvent, mais en terme d'interférence.

1.B.2 Le contexte “ contemporain ” : Juba Arabic et Ki-Nubi

Pourquoi les auteurs ayant travaillé sur le Juba Arabic (JA), le Ki-Nubi (KN) et le turku, trois parlers à lexique arabe apparus dans la zone sud soudanaise au milieu du 19^{ème} siècle, ont-ils tous utilisé, à un moment ou à un autre, les concepts de pidgin-créoles ? Est-ce un effet de mode, d'influence réciproque, ou bien cela correspond-t-il à une réalité spécifique ? Répondre à cette question, c'est à la fois s'accorder sur une définition des pidgins-créoles et comparer les parlers du bassin sud soudanais à d'autres formes d'arabe véhiculaire ou d'arabe périphérique pour en évaluer l'éventuelle spécificité.

A partir des années 1980, et pour répondre à la théorie du “ bioprogramme ” de Bickerton (1981), les études créoles ont connu un formidable développement ¹⁰ de plusieurs courants de recherches incluant les recherches socio-historiques portant sur les contextes d'émergence, les recherches diachroniques portant sur le développement de chaque créole, les recherches comparatives comparant les créoles avec les langues “ sources ”, les recherches contrastives avec d'autres types de langue de contact. Un des résultats le plus important de toutes ces recherches a été de souligner, outre la diversité des contextes, l'importance du phénomène de convergence entre les facteurs non-linguistiques et la présence d'un certain nombre de traits linguistiques dans l'identification des langues pidgins-créoles. Ceci est parfaitement résumé par Winford : “ the identification of pidgins and creoles is based on a variety of often conflicting criteria including function, historical origins and development, formal characteristics, or a combination of these”. Winford (1997 :1)

C'est en effet la mise en convergence de tous ces facteurs qui permet de distinguer une éventuelle catégorie pidgins-créoles parmi les autres types de langues de contact. Au niveau linguistique, les pidgins-créoles ont souvent été présentés comme des produits linguistiques “ radicalement ” différents des langues dont ils sont issus et donc non classifiables du point de vue généalogique, ce qui les différencie des autres types de langues mixtes où l'on peut facilement associer telle structure linguistique à telle langue source. Cette radicalité, cette rupture est loin d'être évidente et il semble plus prudent de postuler que c'est *le degré plus que la nature* de restructuration des pidgins/créoles qui les distingue des autres types de langue de contact. Si on admet que les langues

créoles ne présentent pas une typologie spécifique, et que de nombreux traits, qui ont pu être présentés comme “typiques” des langues créoles, se retrouvent dans de nombreuses autres langues, cela n’invalide pas le postulat que les langues pidgin-créoles présentent des processus de restructuration très importants par rapport aux langues qui leur ont fourni la base principale de leur lexique.

Le cas du Ki-Nubi, du Juba Arabic et dans une moindre mesure du turku apparaissent ici très intéressants pour plusieurs raisons. Leurs conditions d’émergence et de développement sont relativement bien connues, et peuvent être historiquement datées : la création des camps esclavagistes au sud Soudan au milieu du 19^{ème} siècle et les bouleversements sociaux et démographiques qui s’ensuivirent, l’exode des soldats ‘nubi’ en Ouganda-Kenya en 1886 provoquant la séparation du Ki-Nubi et du Juba Arabic. Le développement et le maintien du Ki-Nubi en Ouganda-Kenya et du Juba Arabic au sud Soudan s’expliquent à la fois par des contextes d’acquisition et de faible contact avec des locuteurs arabophones mais aussi par des facteurs socio-identitaires : l’émergence de nouvelles identités collectives soit “ethniques” comme les Nubi soit plus régionales comme les sud Soudanais. C’est le rôle symbolique et identitaire dont est actuellement investi le Juba Arabic qui en fait, en grande partie, une variété très particulière par rapport à d’autres variétés véhiculaires d’arabe parlées actuellement dans plusieurs pays africains comme le nord Soudan, le Tchad, ou l’Érythrée.

Linguistiquement le Juba Arabic et le Ki-Nubi présentent un degré de restructuration structurelle non attestée dans les autres formes de parler arabe, y compris les plus périphériques. Ceci ne signifie pas qu’une partie de ces processus de restructuration n’ait pas été à l’œuvre à des degrés variables dans d’autres parlers “arabes”, à des époques ou dans des lieux divers, mais ces processus n’ont pas donné naissance à des variétés relativement “stabilisées” comme c’est le cas du Ki-Nubi et du Juba Arabic. L’ensemble de ces facteurs, qui soulignent la spécificité socio-historique du contexte soudanais et la spécificité linguistique du Juba Arabic (JA) et du Ki-Nubi (KN), justifient-ils le recours à la terminologie pidgin-créole qui implicitement renvoie à une conception typologique (même si elle est maintenant récusée) ? Ou est-il préférable d’adopter une terminologie plus ‘vague’ de type *Arabic-based contact language* (langue de contact à base arabe) qui n’implique aucune évaluation typologique ni aucune évaluation fonctionnaliste (langue première, langue seconde) ? Je dois dire que je n’ai pas de position tranchée sur cette question, et c’est pourquoi j’ai décidé de garder dans cette synthèse les terminologies utilisées dans mes articles, parlant tantôt de pidgins/créoles, tantôt de véhiculaires/vernaculaires. G. Manessy (1981 : 80) qui s’est particulièrement penché sur la distinction créolisation/vernacularisation considère que c’est la formation d’une communauté “close” qui distingue les deux processus :

“C’est à la multiplication des fonctions qu’on impute habituellement le déclenchement du processus de complexification et d’élaboration désigné globalement par le terme de créolisation. Nous

¹⁰ Voir Migge 2003 : 9-25 pour une bibliographie synthétique de ces différents courants de recherches

pensons que ceci est une condition nécessaire plutôt que suffisante à la constitution d'un créole et que cette extension, lorsqu'elle n'est pas liée à la formation d'une communauté close (c'est à dire dans la mesure où la fonction intégrative n'est pas prédominante), conduit à un type de variété que nous appellerons, en détournant par commodité le vocable de son acception stylistique habituelle "vernaculaire", le processus linguistique dont elle résulte étant dit "vernacularisation".

Je ne suis pas sûre de savoir ce que signifie exactement une "communauté close" ni de pouvoir affirmer que la fonction intégrative du Juba Arabic est prédominante, mais je pense que le maintien du Juba Arabic, en tant que variété spécifique, ne peut s'expliquer que par le sentiment d'appartenance à une communauté plus ou moins extensible : celle des habitants de Juba en premier lieu, des habitants de la province d'Equatoria en deuxième lieu et du sud Soudan plus généralement (voir p. 49). C'est pourquoi il me paraît délicat de vouloir trancher s'il s'agit ou non d'un créole ou d'une variété vernaculaire. D'autre part, la créolisation étant de moins en moins associée à un processus de nativisation, on constate que le terme vernacularisation est maintenant largement repris dans le domaine des études créoles, effaçant les éventuelles frontières entre les deux termes (Hudson et Eigsti 2003). Donc, plus que les joutes terminologiques, ce sont les descriptions des processus et des phénomènes linguistiques et extra linguistiques qui me semblent importantes.

Le contexte historique a été bien étudié par plusieurs auteurs (U. Mahmud 1983, J. Owens 1997, Prokosh 1986, Wellens 2003) et je l'ai moi même présenté dans plusieurs publications (Miller 1984, 2001). J'ai choisi, ici, de développer trois thèmes que j'ai plus particulièrement approfondis :

- les processus de restructuration,
- les facteurs de variation et la question de l'orientation du changement,
- le rôle des facteurs identitaires et politiques dans le maintien et le développement du Juba Arabic.

2. Restructuration linguistique en Juba Arabic

Je l'ai dit, la spécificité du Juba Arabic (et du Ki-Nubi sur lequel je n'ai pas personnellement travaillé) provient de la convergence de multiples facteurs, dont les facteurs linguistiques, c'est à dire les processus linguistiques qui ont mené à une restructuration très importante du Juba Arabic et Ki-Nubi comparée aux dialectes arabes. Evaluer le degré de spécificité structurelle d'une langue (ou d'une variété de langue) par rapport à une autre est une activité extrêmement complexe et même périlleuse. Dans le cas des pidgins-créoles et des langues de contact, cette évaluation se double d'un débat pour savoir si la structure *x* relève plutôt de la langue *A* ou de la langue *B*, ou des tendances évolutives des langues *A* ou *B*, ou encore d'universaux d'acquisition. Si j'ai souligné, dès le début de mes travaux sur le Juba Arabic, l'ampleur des processus de restructuration, je n'ai jamais privilégié un

seul type d'explication causale (le fameux débat entre les substratistes, superstratistes et universalistes) et j'ai soutenu un principe de convergence. J'ai discuté cette question dans de nombreux articles portant sur l'étude a) des processus de restructuration morpho-phonologique et syntaxique en JA, b) des processus d'évolution linguistiques et de grammaticalisation et c) de la constitution du lexique

2.A. Restructuration morpho-phonologique et syntaxique du J.A. : comparaison avec les dialectes arabes et des langues africaines locales (le bari)

3. "Restructuration morpho syntaxique en Juba Arabic et Ki-Nubi : à propos du débat universaux/superstrat/substrat dans les études créoles"; *MAS-GELLAS Nouvelle Série 5*, Paris; p. 137-174. (1993b) et

4. "Créolisation et acquisition: quelques phénomènes observés à propos de l'arabe au Soudan". *Créolisation et acquisition des langues*, D. Véronique (ed.), Université de Provence, Aix en Provence, pp. 225-246. (1994)

Mes travaux sur la restructuration linguistique poursuivaient mes recherches de thèse, en approfondissant certains thèmes suite à un long séjour à Juba en 1984 et à un travail avec des informateurs sud soudanais à Khartoum en 1986 et 1987. Ces enquêtes m'ont permis de mieux décrire les structures linguistiques du JA urbain alors que mes enquêtes de thèses avaient porté essentiellement sur un usage plus rural. L'étude du JA s'est alors située dans deux débats importants des études pidgins/créoles de l'époque :

- le premier concernait la description/définition des processus linguistiques qui accompagnaient l'évolution fonctionnelle des pidgins/créoles ou des langues véhiculaire/vernaculaire, i.e. le passage d'un état de langue caractérisé par un fort degré de simplification/réduction à un état de langue caractérisé par une complexification formelle. Cette mise en parallèle entre forme/fonction a été soulignée dès les premières études créoles mais je me suis, à l'époque, inspirée plus particulièrement des écrits de G. Manessy et de Mülhäusler qui ont beaucoup théorisé ces questions de réduction versus complexification dans une approche fonctionnaliste.

- le deuxième débat, toujours récurrent dans les milieux créolisants, concernait la nature des processus linguistiques qui entrent en jeu dans les processus de pidginisation-créolisation et l'influence respective attribuée aux universaux linguistiques ou aux éléments hérités des langues en contact (superstrat ou substrat). On peut citer parmi les grands ténors de chaque école, Bickerton (1981, 1984) pour les "universalistes", Hall (1966) et Chaudençon (1986, 1992) pour les "superstratistes" et Holm (1988) et C. Lefebvre (1986, 1998) pour les "substratistes". Malgré une littérature abondante, la critique de termes comme langue source, superstrat, substrat, l'apparition de nouvelles définitions comme celui de langue lexifiante (la langue qui fournit la majorité du lexique) etc., il ne me semble pas que les positions des uns ou des autres aient évolué de façon notable dans ce

domaine (cf. la synthèse récente de Migge 2003). A l'instar d'autres chercheurs comme A. Kihm (1987), Mufwene (1986, 1990, 1991) et plus récemment Keesing (1988), Siegel (2000) ou Winford (1997) j'ai opté et j'opte toujours pour un principe de convergence : de nombreux traits du J.A peuvent être comparés à des structures équivalentes dans les dialectes arabes, les langues africaines locales ou peuvent être imputables à des processus universels d'acquisition. C'est très certainement cette convergence même qui a opéré dans la sélection des traits. Les tendances évolutives de la langue source/lexifiante (ici l'arabe) et les phénomènes d'interférences des langues substrats (ici les langues africaines) s'inscrivent, en cas de pidginisation-créolisation (et plus largement de contact ?) dans un processus régulateur "universel" d'univocité paradigmatique, tel qu'il a été décrit par Mühlhäusler (1986) avec, en particulier, l'utilisation de marqueurs autonomes invariants, de structures analytiques au détriment des marques grammaticales infixées et des structures synthétiques.

Si l'on admet que les structures des langues en contact ont pu influencer la formation des pidgins-créoles, se pose alors la question des conditions et des règles de sélection de ces structures, c'est à dire quelle partie de la grammaire des P/C est plus susceptible d'emprunt et d'interférence. Certains auteurs postulent un phénomène de "common core", i.e. les P/C sélectionnent en priorité les structures communes aux langues en contact (Thomason & Kaufmann 1988 :154). D'autres auteurs estiment que la sélection se fait plutôt en fonction des niveaux linguistiques (Mühlhäusler 1986). Ainsi l'influence des langues substrats se ferait plutôt dans les domaines de la sémantique lexicale, de la prosodie, de la phonologie segmentale et de la pragmatique.

2.A.1 réduction morpho-phonologique

Dans la lignée de J. Owens (1990), j'ai comparé la réalisation d'un certain nombre de traits linguistiques du JA et KN avec celle des dialectes nord soudanais (présumés langue source, en tout cas celle qui fournit la majorité du lexique), du bari (présumé une des langues substrats puisque c'est la langue dominante de la région de Juba) mais aussi avec celle d'autres variétés d'arabe plus ou moins périphériques qu'il s'agisse de dialectes périphériques en contact avec d'autres langues (maltais, dialectes d'Afghanistan, etc.) ou de variétés d'arabe plus véhiculaire (arabe parlé à Abbéché, Tchad). Les structures sélectionnées par J. Owens étaient celles que Bickerton considère comme représentatives ou distinctives des langues créoles. Ma démarche était relativement différente puisque je suis partie des structures morpho-phonologiques dialectales arabes qui ont disparu en JA et KN et que j'ai étudié comment et par quoi ces structures étaient remplacées et si on notait plutôt des phénomènes d'innovation typologique ou plutôt des phénomènes d'interférence.

La restructuration phonologique très importante du JA et KN par rapport aux dialectes arabes se traduit notamment par l'absence de quantité vocalique (la corrélation de longueur n'est plus pertinente), la perte de la gémination, la chute des consonnes en position finale, l'ouverture syllabique et la préférence pour des structures syllabiques de type CvCV ou CvCvCV ainsi qu'une harmonie

vocalique très développée. Cette restructuration phonologique s'accompagne de la quasi absence de toute structure fléchie ou agglutinante au profit de structures analytiques ou isolantes. L'ensemble de ces phénomènes rend inapplicables les principaux procédés morpho-phonologiques de l'arabe, fondés principalement sur l'alternance vocalique, l'insertion de voyelles brèves ou longues, la gémiation, l'infixation d'éléments vocaliques ou consonantiques. C'est à dire que toute la structure grammaticale de l'arabe n'est ici plus productive.

La plupart des dialectes arabes, présentent à des degrés variables une certaine réduction des procédés morpho-phonologiques de l'arabe classique qui se traduit en particulier par le figement de certains schèmes nominaux, la réduction des classes verbales, le figement de certaines formes verbales dérivées, la perte des désinences casuelles, du duel et de la conjugaison inaccomplie modale à suffixe vocalique *-a*. L'innovation introduite par les dialectes se traduit le plus souvent par le recours à des marques préfixées ou suffixées (plutôt qu'infixées) ou par l'emploi de tournures plus analytiques (les dialectes ayant développé de nombreux auxiliaires ou particules verbales). Le recours à la syntaxe et aux constructions périphrastiques témoigne donc de processus déjà en œuvre dans les dialectes modernes.

Mais aucun dialecte, même les plus périphériques comme le maltais, le dialecte de Kormatiki ou les dialectes d'Afghanistan ou de Turquie, n'a touché à l'un des fondements des langues sémitiques résumé ainsi par D. Cohen (1988 :20) “ la forme verbale qui se présente comme dimorphématique, constituée par une base thématique et une marque de personne représentant le sujet ” et aux deux conjugaisons verbales préfixales et suffixales. De même, tous les dialectes ont conservé le rôle morphologique joué par l'opposition de longueur vocalique ou les consonnes gémées (y compris dans les dialectes où cette opposition est très affaiblie), l'utilisation de marques de personne, de genre, de nombre, préfixées ou suffixées.

L'analyse du JA et du KN montre que ce sont dans ces domaines que ces deux parlers apparaissent comme particulièrement innovateurs, même s'ils conservent des traces résiduelles. Un des points forts de mon travail sur le Juba Arabic a été de mettre en valeur que les procédés innovants ne sont pas seulement syntaxiques mais aussi **morphologiques**. Certains de ces procédés apparaissent particulièrement originaux, y compris dans le champs des pidgins-créoles. C'est notamment le cas du rôle morphologique de l'accent.

2.A.2 Héritage versus innovations morpho-phonologiques

Le JA a conservé un certain nombre de formes résiduelles héritées de l'arabe et non productives comme les formes nominales, les adjectivaux et quelques pluriels internes. Quelques procédés morpho-phonologiques hérités de l'arabe sont également productifs comme en particulier les marques de pluriel *-in* et *-at* en JA. Mais ces procédés productifs sont rares et le JA

urbain/vernaculaire a développé des procédés morpho-phonologiques productifs et innovateurs. C'est la cas de la suffixation de la voyelle *-u* pour marquer la catégorie verbale.

En JA et KN, de nombreux mots fonctionnent comme nom ou verbe sans modification formelle ainsi que le montre l'exemple suivant, où *ja* fonctionne à la fois comme verbe auxiliaire et comme forme verbo-nominale :

ya biti ana taban ma asuma kabar taki ta ja ana ja arufa ja taki min Juma (radio Juba)

oh fille+ma moi bien sûr Nég écouter nouvelle tienne de venue moi venir savoir venue tienne de Juma

“ Oh ma fille, bien sûr je n'ai pas entendu la nouvelle de ton arrivée, j'ai su ton arrivée par Juma ”

Il a cependant été constaté (Owens 1985b, Watson 1984, Wellens 2003) que plus de 50% des verbes se finissent avec une voyelle *-u* alors que la majorité des noms et des adjectifs se terminent avec une voyelle *-a*, ou *-i*. Pour le Ki Nubi, deux hypothèses ont été avancées pour expliquer la présence du *-u* dans les formes verbales. Owens (1985b) l'interprète comme une marque verbale, tandis que Versteegh (1984) et Wellens (2003) l'interprètent plutôt comme une marque de transitivité. Le JA urbain semble avoir développé une opposition productive, *-u* marque verbale vs. $\emptyset/a$ marque nominale (*setima /sétimu* “insulte/insulter”, *úfra/úfrau* “trou/creuser”) qui se généralise à des formes verbales qui n'ont pas de *-u* en KN (KN *agilib* / JA *agilibu* “frir”). Cette suffixation permet de créer des formes verbales à partir de noms comme dans le cas de *degíg* “farine” qui donne *dégígu* “transformer en farine, moudre”. L'inventaire des formes verbales relevées en JA indique que la majorité de ces formes verbales sont effectivement transitives mais la suffixation de *-u* n'est pas systématique. On relève des formes comme *mála* “remplir”, *gáta* “couper”. A l'alternance vocalique de l'arabe dialectal (type *ḍarab/ḍarib* “frapper/un coup”) se substitue une suffixation vocalique. Le suffixe *-u* n'est pas une marque de personne (3eme pers. pl.) mais une marque de catégorie verbale, le suffixe *-a* n'est pas une marque de féminin ou de nom d'unité mais une marque de catégorie nominale. Cette dérivation n'a pas été signalée dans d'autres dialectes arabes et elle n'a pas d'équivalent en bari. On relève par contre un processus relativement similaire dans de nombreux pidgins et créoles ou de nombreux verbes sont créés par dérivation à partir d'une forme nominale cf. ainsi dans les créoles français *tip/tipe* ‘pourboire/ donner un pourboire’ cités par Valdman (1978 :132). Dans le Pidgin de Nouvelle Guinée le marqueur de transitivité *-im* permet de former des verbes transitifs à partir de noms ou de verbe intransitifs (Mühlhäusler 1980 : 353-360)

Un autre procédé morpho-phonologique producteur et innovant concerne le rôle de l'accent, qui a été jusqu'à présent peu étudié. C'est un travail par questionnaire enregistré à Khartoum en 1997/1998 qui m'a permis d'approfondir un peu le rôle de l'accent en JA et de constater une

similitude assez forte avec le Ki-Nubi. Le domaine accentuel apparaît en JA et KN à la fois comme “conservateur” et innovateur. L’accent en JA et KN se caractérise par une hauteur tonale très marquée et est lexicalement déterminé : il tombe sur la première syllabe à ton haut et certains auteurs comme Heine (1982 :26-27) ou Yokwe (1985 :324) considèrent qu’il s’agit d’un système tonal. Mais on note également, pour les étymons d’origine arabe, une concordance frappante entre le placement de l’accent en KN et JA, d’une part, et en dialectal soudanais, d’autre part. La place de l’accent est souvent l’indice d’une syllabe lourde étymologique (CVV ou CVVC) qui s’est abrégée : cf. *sabá* (< *sabā*•) “matin” versus *sába* (< *sab*•*a*) “sept”, et reproduit ainsi les règles d’accentuation de la langue source/lexifiante (dialectal soudanais). Wellens (2003 : 42) remarque qu’en Nubi, l’accentuation des emprunts reproduit les règles de la langue d’origine (système swahili pour les termes d’origine swahili, luganda pour les emprunts au luganda, etc.)

Mais l’accent joue également un rôle morphologique innovateur. Le déplacement accentuel permet de marquer une distinction entre un verbe et un nom verbal (gérondif) d’une part, et une distinction entre une forme verbale transitive et une forme verbale intransitive/passive d’autre part. Cette distinction est particulièrement bien marquée pour les verbes trisyllabiques : *ásrubu* “boire” / *asrúbú* “fait de boire” / *asrubú* “être bu” :

íta be wéledu lakín jéna bi mútu/ kem jéna weledú/ nas be ákulu pi welédu (Tribunal de Yei)

toi PV accoucher mais enfant PV mourir/ combien enfant être nés / gens PV manger dans naissance

“Tu accouchais mais l’enfant mourait. Combien d’enfants sont nés? Les gens (les) mangeaient à la naissance ?”.

Le rôle morphologique de l’accent nécessiterait cependant des études plus approfondies. Il semble que le marquage de la forme intransitive/passive soit plus productive que celui du nom verbal. Ainsi, on relève que pour les dissyllabiques de type CvCv *gáta* “couper”, le déplacement accentuel permet de marquer une forme passive *gatá* “être coupé” mais pas toujours de marquer un nom verbal, qui peut être réalisé *gáta* (comme le verbe) ou *gata* (forme désaccentuée). La réalisation *gata* ne se trouvant que chez certains locuteurs, mais pas tous. De même certains locuteurs distinguent clairement *de* “déterminant” et *dé* “pronom démonstratif” *sultán de yaú dé kaáb* / *sultan Det Topicalisateur* celui-ci méchant/ “ce chef c’est un méchant” alors que chez d’autres locuteurs cette distinction n’est absolument pas pertinente. Il faut souligner ici, l’originalité de ce procédé morpho-phonologique pour plusieurs raisons (Avram 2004). Premièrement, le marquage d’une forme passive à l’aide d’un déplacement accentuel ou tonal n’a été relevé dans aucune autre langue et apparaît donc comme un procédé particulièrement innovateur. Il ne peut pas être attribué à un fait de transfert. Deuxièmement, le marquage du passif est relativement rare dans les langues pidgins et créoles. Troisièmement les tons et l’accent jouent rarement un rôle distinctif dans les pidgins-créoles. Dans le cas du KN et du JA, le déplacement accentuel est sans doute l’héritage d’une structure dialectale de type •*arabíu-h* “ils l’ont

frappé ” par opposition à •*arabu* “ ils ont frappé ” mais qui a été généralisée et ré-analysée. Il faut souligner que le rôle distinctif de l’accent est encore plus marqué en Ki Nubi (Wellens 2003).

Le JA a donc systématisé une morphologisation de l’opposition verbo-nominale marquée soit par un suffixe vocalique (u/a/Ø) soit par la place de l’accent dans le cas des trisyllabiques. Cette morphologisation n’apparaît de façon régulière que dans la variété urbaine vernaculaire (beaucoup moins dans la variété véhiculaire rurale) et correspond donc à un processus de développement linguistique. Mühlhäusler (1986 :154) indique que ‘the marking of grammatical word classes is one of the first functions of emerging morphological conventions’. D’autres types de marquage comme celui des adjectifs nécessitent d’être explorés de façon plus systématique. L’investigation des procédés morphologiques indique qu’à l’exception des marques suffixées du pluriel (*-in* et *-at*), aucun des procédés d’affixation, préfixation et suffixation de l’arabe ou du bari ne s’est maintenu de façon productive. De même des catégories bien marquées dans les deux langues (féminin, singulatif) ont totalement disparu en JA et KN. La morphologie apparaît donc particulièrement imperméable aux emprunts ou transferts dans ce type de contact, ce qui a été souligné par de nombreuses études (voir la synthèse de Thomason et Kaufmann 1988). Mais le KN et JA ont développé des procédés morphologiques innovateurs et ne peuvent donc pas être considérés comme des langues sans morphologie (Pour un clin d’œil sur les débats autour des positions de Mc Worthier).

2.A.3 Héritage versus innovations morpho-syntaxiques

J’ai également procédé (voir Miller 1993b pour plus de détails) à la comparaison d’un certain nombre de procédés syntaxiques utilisés en KN et JA, tels que la composition, la reduplication, les constructions analytiques pour permettre la création lexicale (type *jobur-wáta* /pénis-sol/ “ champignons ” ou *laám ta jisim* /viande de corp/ “ chair ” ou *jól ta dugu laám* /personne de frapper-viande “ chasseur ”) ou l’expression de valeurs sémantiques comme l’intensif, le continu, la répétitivité (*bagará de ge mútu mutu* /vache Det ASP mourir mourir/, “ les vaches meurent l’une après l’autre ”), le causatif-factitif (*ámulu nizám* /faire_système/ “ arranger ”) ou l’expression de modalités nominales ou verbales comme le collectif (*nas mózi* /gens bananes/ “ des bananes ”) ou le comparatif (*ána jére sedíd fítu ita* /moi courir fort passer toi/ “ je cours plus vite que toi ”). L’inventaire de ces procédés et leur comparaison avec des structures plus ou moins similaires dans les dialectes arabes et le bari montrent qu’il est souvent difficile d’expliquer l’existence d’une structure donnée en se référant à un seul type d’explication (i.e. universalisme ou superstrat ou substrat) et que les phénomènes de convergence sont relativement nombreux.

L’analyse syntaxique du Juba Arabic reste un domaine à explorer et nécessiterait la coopération de linguistes africanistes, afin de mieux étudier l’influence potentielle des langues vernaculaires locales (i.e. considérées comme langue substrat) sur la structuration du Juba Arabic. Je

suis de plus en plus convaincue de la justesse de l'analyse de G. Manessy (1995 : 209-255) concernant la “résurgence” de catégories sémantactiques. Un des points importants de cette théorie, est que l'influence des langues substrats africaines dans les langues de contact (créole ou français d'Afrique par ex.) se manifeste dans une phase ultérieure de développement (i.e. vernacularisation/créolisation) et ne se traduit pas par une transposition directe des structures syntaxiques de la langue substrat mais par une influence sous jacente de catégories sémantico-syntaxiques (cf. son interprétation de la sérialisation et de l'utilisation de verbes pour marquer un mouvement là où les langues européennes utilisent des prépositions). En Juba Arabic, l'influence potentielle des langues substrats et en particulier du bari, langue dominante de la région de Juba et sur laquelle nous disposons de descriptions relativement détaillées, apparaît effectivement plus importante dans le niveau vernaculaire du JA que dans un niveau plus véhiculaire. L'étude plus systématique de deux procédés morpho-syntaxiques du Juba Arabic, la reduplication et l'emploi du verbe “dire” pour introduire des complétives, m'a confirmé dans ce jugement. Ces deux cas soulignent la nécessité de prendre en compte le niveau de Juba Arabic utilisé par les locuteurs et illustrent l'ambivalence des données en ce qui concerne l'influence potentielle des langues substrats et superstrats.

2.A.4 La reduplication en JA : procédé morphologique ou expressif ?

5. “Reduplication in Arabic-based language contact”. In S. Kouwenberg (ed). *Twice as meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and other contact languages*. The Westminster Creolistics series 8: Battlebridge Publications, 289-299. (2003c)

La reduplication est l'un des procédés morpho-syntaxiques qui se retrouvent dans de très nombreux pidgins-créoles, quelles que soient leurs langues sources/lexifiantes. La comparaison entre les différents pidgins-créoles semble indiquer que la reduplication productive/morphologisée est plus fréquente dans les langues dites créoles que dans les pidgins (Bakker 1994 & 2003)¹¹. En Juba Arabic, la reduplication est souvent présentée par les locuteurs/informateurs comme un trait spécifique du JA par rapport au dialectal soudanais, un des traits qui marqueraient le caractère “africain” du JA. Pour étudier la productivité de la reduplication, j'ai comparé les données disponibles en turku (un pidgin arabe apparu au Tchad à la fin du 19^{ème}- début du 20^{ème} et qui a aujourd'hui disparu), en Ki-Nubi et en Juba Arabic, en me basant sur un corpus recueilli auprès de plusieurs locuteurs représentant des profils sociolinguistiques variés. L'analyse indique que la reduplication n'a pas été relevée de façon significative en turku, alors qu'elle est fréquente en KN et JA. En Juba Arabic, la reduplication peut toucher parfois les noms, plus souvent les adverbes et adjectifs mais surtout les verbes. Elle est de type

¹¹ En s'accordant toutefois sur le fait que la distinction entre pidgins et créoles n'est pas toujours pertinente et que certaines langues dites pidgins sont structurellement très proches de langues dites créoles. C'est le cas par exemple des “expanded pidgins”.

iconique et flexionnel et rarement de type dérivationnel. La reduplication apporte une valeur augmentative/intensive avec les noms, les adjectifs et les adverbes et une valeur itérative/habituelle ou distributive avec les verbes. Ces fonctions/valeurs de la reduplication se retrouvent dans de très nombreuses autres langues (incluant les créoles). La morphologisation et la productivité de la reduplication en Juba Arabic sont incertaines et j'ai pointé les facteurs montrant plutôt le rôle discursif de la reduplication (possibilité de dupliquer une même forme trois ou quatre fois ou de dupliquer des segments entiers de phrases comme dans les exemples 1 ou 2) et ceux indiquant une certaine morphologisation (non reduplication des particules verbales, unité accentuelle dans le cas de reduplication des formes dissyllabiques, glissement sémantique comme dans les exemples 3, 4 et 5)

1. *Majúb yaú sukún-sukún-sukún, úwo bikátul nás sedíd*
Majub TOP chaud-chaud-chaud lui Asp+tuer gens fort
"Majub était très sévère, il tuait beaucoup de gens"
2. *nás bi-géne nús kéde nús kéde fi táref kóro táref kóro*
gens ASP+ demeurer moitié ainsi moitié ainsi dans côté rivière côté rivière
"Les gens vivaient moitié ici et moitié là, de chaque côté de la rivière"
3. *úmon bi-dúgu-dugu nás ta bét kúlu*
eux ASP+tuer-tuer gens de maison tous
"ils les ont tous tabassés"
4. *bágara de ge mútu-mutu*
vache DET ASP+mourir-mourir
"les vaches mouraient les unes après les autres"
5. *béle* "village" > *béle-bele* "rural, populaire, violent"
baráu "seul" > *baráu-barau* "différent".

Dans l'état disponible des données, j'ai conclu à un statut mixte de la reduplication en JA, fonctionnant plutôt comme registre expressif-discursif en zone rurale (variété plutôt véhiculaire, pidgin) et ayant un statut plus grammaticalisé et plus fréquent chez les locuteurs urbains (variété plutôt vernaculaire, créolisée). La morphologisation de la reduplication apparaît plus particulièrement au niveau des formes verbales pour marquer un procès habituel, répété, itératif. Mais ces valeurs peuvent également être exprimées par des particules verbales (*ge* et *bi*).

La comparaison avec les dialectes arabes et le bari indique que la reduplication existe également dans les deux types de langue mais avec des statuts différents. Dans les dialectes arabes, elle est soit lexicalisée (la formation de très nombreux quadrilitères formés à partir d'une base

dissyllabique redupliquée comme *laff* > *laflif* avec ou non modification sémantique)¹², soit elle a une valeur essentiellement discursive dans la narration. En bari, la reduplication est un phénomène extrêmement fréquent et occupe des fonctions multiples. La reduplication partielle ou totale des bases verbales est productive et marque une action continue ou habituelle (Spagnolo 1933:105 & Yokwe 1987:92-94) :

Nan k•n “je fais”, > *nan k•k•n* “je suis en train de le faire”,
Jada a ‘bu- ‘buk-u piong i katuran “Jada verse régulièrement de l’eau à la fleur”

Il peut donc y avoir eu une influence indirecte des langues en contact mais il n’y a pas eu de transfert direct ou total. L’utilisation de la reduplication en JA est beaucoup plus fréquente que dans les dialectes arabes car elle permet d’exprimer un certain nombre de notions sémantiques (itérativité, intensité, durativité, etc.) qui, dans les dialectes arabes, sont exprimées par des procédés de flexion ou de dérivation non opérants en JA. A l’inverse, elle est moins systématique et moins grammaticalisée qu’en bari.

2.A.5 Conclusion

Pour conclure cette partie concernant les processus de restructurations phonologiques et morpho-syntaxiques en Juba Arabi, je voudrais brièvement revenir sur cette question de catégorisation et éventuelle spécificité ou non du Juba Arabi vis à vis des autres parlers arabes. A partir de quel degré de différence, de quel niveau de divergence, peut on postuler qu’un système linguistique s’autonomise réellement. Comme dans le cas de la distinction entre langue et dialecte, il me semble que ce sont principalement des facteurs extra linguistiques plus que purement linguistiques qui en décideront, et en particulier la volonté des locuteurs de s’identifier ou au contraire de se distinguer à un système linguistique de référence (ici l’arabe). Il ne me paraît pas pertinent, statistiques à l’appui, de vouloir prouver que le JA ou le KN sont typologiquement plus proches de l’arabe ou du bari ou des langues pidgins-créoles. Il me paraît dangereux d’isoler tel ou tel trait et d’en tirer des conclusions plus générales. Le fait que le JA et le KN partagent des traits communs avec les dialectes ouest soudanais ou les dialectes périphériques ne signifie pas que le JA et le KN puissent être désignés comme des “dialectes arabes” à partir du moment où ils ne possèdent pas les principaux procédés morphologiques partagés par l’ensemble des dialectes arabes. De même, le fait que plusieurs structures syntaxiques semblent être relativement similaires à celles du bari, ne permet de conclure que la syntaxe du JA est typologiquement proche du bari. Plus que des problèmes de taxinomie ‘parler arabe,

¹² En arabe nigérian (Owens 1993), les quadrilitères formés sur des bases dissyllabiques ont très souvent une valeur distributive cf. *shara* “acheter” > *sharshar* “acheter beaucoup”. De même dans le parler de Damas, on note de très nombreuses formes construites sur le redoublement d’un étymon bilitères et ayant une valeur distributive (Bohas 1993) *dass* “tâter” > *dasdas* “tâter plusieurs fois”.

parler créole, parler x ou y », ce sont les potentialités d'évolution et d'adaptation de systèmes comme celui du JA qui me semblent intéressantes.

Dans le domaine arabe, la comparaison avec les parlers arabes périphériques et les procédés d'acquisition de l'arabe en L2, montre bien qu'il y a une certaine graduation progressive dans le maintien ou la perte de tel ou tel trait de l'arabe et met en valeur "les points de faiblesse du système arabe", points de faiblesse poussés à leur extrême dans le cas de contact abrupt comme cela a été le cas en KN et JA. De même, en JA, la variété "mésolialectale" (i.e. qui tend à se rapprocher des normes dialectales soudanaises) indique quels sont les domaines les plus aptes à se remorphologiser (cf. l'emploi d'une forme verbale fléchie, de schèmes nominaux). A ce niveau, l'étude du JA, surtout si comparée à d'autres variétés d'arabe, apporte sans doute autant à la linguistique arabe qu'aux études sur les langues de contact car elle illustre parfaitement les points de faiblesse, les possibilités de rupture propres au système arabe.

Mais un apport très important de la linguistique de contact concerne l'analyse de la variation et de l'orientation du changement. Les études dialectales "traditionnelles" ont tendance à postuler une évolution plus ou moins linéaire et interne, qui permettrait d'identifier en synchronie des variations diachroniques. De même l'approche fonctionnaliste, postule une évolution plus ou moins linéaire partant des variétés à fonction réduite (type pidgin ou jargon) caractérisées par leur réduction formelle pour aboutir à des variétés en expansion fonctionnelle (type créole) caractérisées par une complexification structurelle. Si ces représentations linéaires restent parfaitement valides pour décrire des grandes forces d'évolution, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent être fortement déstabilisées par des phénomènes d'interférence, de rupture, d'inversion.

2.B. Evolution structurelle : problèmes d'interprétation

J'ai évoqué à plusieurs reprises, de façon indirecte, que le terme Juba Arabic incluait plusieurs niveaux de langue et recouvrait des domaines d'usages fort différents. Disons, pour simplifier que le Juba Arabic était à l'époque de mes recherches de terrain (années 1981-1984) parlé principalement comme langue seconde inter-ethnique en zone rurale et comme langue première en milieu urbain. En zone rurale, le JA fonctionnait donc principalement comme une langue véhiculaire alors qu'en zone urbaine le JA pouvait être considéré comme une langue vernaculaire pour une grande partie de la population (Miller 1987a). Les nombreux enregistrements que j'ai pu effectuer tant en zones rurales qu'en milieu urbain révélaient une grande disparité d'usage linguistique, une très grande fluidité. Par delà les multiples variations idiolectales ou contextuelles, il apparaissait relativement clairement que les différences d'usages entre les locuteurs plus ruraux et les locuteurs plus urbains correspondaient de façon assez remarquable aux schémas d'évolution proposés par Muhlhausler ou Valdman pour illustrer le passage des pidgins élémentaires aux *expanded pidgins* et créoles ou par G. Manessy pour

illustrer la vernacularisation des grandes langues véhiculaires africaines. Ces schémas reprenaient le modèle fonctionnaliste initié par Martinet.¹³

C'est dans cette perspective d'une évolution fonctionnelle et structurelle que j'ai étudié l'évolution du système verbal puis certains procédés de "grammaticalisation" comme celui du verbe "dire". L'analyse de la "grammaticalisation" du verbe "dire" m'a amenée à renverser totalement la perspective que j'avais développée pour le système verbal. Dans le premier cas (le système verbal), je postulais que le Juba Arabic véhiculaire des zones rurales représentait, en synchronie, l'état antérieur du Juba Arabic 'à ses débuts', sur lequel s'était construit le Juba Arabic urbain vernacularisé. Ce faisant, j'adoptais une méthode très fréquente en dialectologie qui postule que les variations synchroniques reflètent différents états de développement diachronique. L'analyse de la "grammaticalisation" du verbe "dire" m'a amenée au contraire à considérer que les usages véhiculaires actuels du JA en zones rurales doivent être analysés comme des "approximations" du JA vernaculaire et non pas comme les formes d'origine. Cette évolution de perspective entre deux publications datant de 1986 et 2001 est liée au développement du champ et à l'influence de certaines lectures.

2.B.1 : Evolution du système verbal

6. "Un exemple d'évolution linguistique : le cas de la particule *ge* en Juba Arabic. *Cahiers du Mas-Gellas* 3; Paris, Geuthner, p. 155-166. (1986a).

Cet article faisait suite à un article plus ancien sur le système verbal en JA (Miller 1983b). J'ai basé mon analyse sur une comparaison entre un corpus enregistré en zones rurales en 1981 et un corpus enregistré à Juba en 1984 auprès de locuteurs dont on pouvait considérer que le JA était la langue vernaculaire (i.e. langue première). Le postulat implicite selon lequel le corpus rural du JA véhiculaire de 1981 représentait un état de langue qui pouvait être considéré comme la base sur laquelle s'était développé le JA vernaculaire était étayé par le contexte sociolinguistique ambiant : le développement très rapide du JA comme langue première (maternelle ou pas) des jeunes et des enfants en ville alors qu'en zone rurale le JA restait une langue de communication inter-ethnique. Le développement du JA comme langue vernaculaire apparaissait donc comme un processus en cours accompagnant un phénomène de nativisation du JA.

L'analyse des corpus ruraux et urbains montrait le développement très important de la particule verbale *ge*. En zone rurale, la particule *bi* avait les valeurs d'inaccompli général ayant les valeurs de prospectif, itératif, générique, virtuel (recouvrant les valeurs d'irréalis et de non-ponctuel utilisées par de nombreux linguistes) et la particule *ge* était caractérisée par un usage peu fréquent et sémantiquement marqué de la concomitance (correspondant au non ponctuel):

¹³ Sur cette question d'expansion fonctionnelle et de complexification voir en particulier; Manessy 1981, 1995 ; Martinet 1961, 1975 ; Mühlhäusler 1980, 1986 et Valdman 1976, 1978, 1980 .

eléla éta bi-dáfa mét to

nuir toi bi-payer mort de lui

“ cette nuit tu payeras pour sa mort ”

zamán séka zedé ma fi nás bi-gene baráú baráú

avant chemin comme cela Neg. Ex. gens rester seul seul

“ Avant il n’y avait pas de chemin, les gens vivaient isolés ”

ána já rája fi bét wóled lisa ge ním

moi venir revenir dans maison garçon encore ge+ dormir

“ Je suis revenu à la maison, le garçon dormait toujours ”

En zone urbaine, l’usage de *ge* était plus fréquent, moins marqué et empiétait les domaines de *bi*. *ge* était l’expression du non modal de l’inaccompli (correspondant ainsi au non ponctuel) tandis que *bi* devenait une particule modale (ou irrealis).

nás bari ge dosómán ma hárba

gens bari ge-battre avec lance

“ les Bari-s se battent à la lance ”

ána ge gúm bádri kul yóm

moi ge-lever tôt tout jour

“ je me lève tôt tous les jours ”

úwo bikátulu áku to kalám grús

lui bi-tuer frère de lui parole argent

“ il tuerait son frère pour de l’argent ”

Ce développement qui s’inscrivait tout à fait dans les modèles de développement du système verbal développés par D. Cohen pour les langues sémitiques et les dialectes arabes¹⁴ m’intriguait un peu du fait que le JA, à l’inverse des dialectes arabes et des langues sémitiques, n’utilise pas de forme morphologiquement marquée pour exprimer l’accompli. En comparant avec le fonctionnement du système verbal de Khartoum¹⁵ et la distribution des formes inaccomplies préfixales, *bi*, *ga’ad*, je conclusais que l’emploi de la forme avec *bi-* à Juba correspondait plutôt aux emplois de la forme inaccomplie préfixale *yaktab* du dialectal (expression du modal) et que la forme avec *ge* à Juba correspondait plutôt aux emplois de la forme inaccomplie à préfixe *bi-* à Khartoum (inaccompli

¹⁴ voir D. Cohen 1989 et aussi le Numéro de la Revue Mas Gellas de 1986 consacré à l’expression de la concomitance dans différents dialectes arabes.

¹⁵ Pour une analyse du système verbal du dialecte de Khartoum voir Ali et Miller 1986

indicatif). L'évolution du système verbal du JA témoignait donc d'une évolution interne et n'évoluait pas vers un rapprochement avec le KA.

L'analyse du système verbal en JA reste problématique. Plusieurs analyses ont été proposées. Celle de Nhyal (1975) propose une classification temporelle avec *kan* marque du passé, *gi* marque du présent et *bi* marque du futur. U. Mahmud (1979) et Tosco (1995) proposent une classification aspectuelle inspiré du modèle de Bickerton qui tend à postuler un système plus ou moins universel pour tous les créoles¹⁶. La forme verbale nue est non marquée et indique un passé pour les verbes non statifs et un présent pour les verbes statifs. *kan* marque l'antérieur pour les verbes non statifs et le passé pour les verbes statifs, *bi* marque l'iréalis (qui englobe le futur, conditionnel et subjonctif) mais a également des valeurs de non ponctuel, *gi* marque le non ponctuel (qui englobe les valeurs de duratif, progressif, itératif, habituel)

Tous les auteurs (Mahmud, Miller, Tosco) soulignent que les particules *bi* et *gi* se retrouvent dans des emplois concurrents et peuvent être utilisées pour exprimer l'habituel et le progressif. Mais leur analyse diachronique diverge. Pour Mahmud et Tosco, *ge* est la particule verbale la plus ancienne et *bi* se diffuserait progressivement en empiétant les domaines de *gi*. Leur analyse est donc totalement l'inverse de ce que j'avais proposé. Les travaux récents et très détaillés de Wellens (1994 & 2003) sur le système verbal du Ki-Nubi montrent des similitudes assez grandes avec ce que j'avais décrit et Wellens soutient mon hypothèse diachronique. Le champ reste donc ouvert pour de nouvelles investigations.

Suite à mes travaux sur la "grammaticalisation" du verbe "dire" (voir infra), je suis cependant beaucoup plus critique sur cette possibilité d'analyser l'évolution du Juba Arabic en comparant les usages synchroniques en zones rurales et zones urbaines et en postulant que les variantes rurales et urbaines révèlent une évolution diachronique. Je pense actuellement, et comme Mufwene (1997) l'a bien montré dans le cas du Kituba, que les variétés rurales véhiculaires ne sont pas à l'origine des variantes urbaines mais sont plutôt, au contraire des approximations de la variété urbaine, qui jouerait ici le rôle de langue cible. Mais la question reste extrêmement complexe.

2.B.2 Le développement du verbe dire : grammaticalisation ou interférence ?

7. "Grammaticalisation du verbe dire et subordination en Juba Arabic". In *Leçons d'Afrique Filiation, Rupture et Reconstitution des langues : un Hommage à G. Manessy, R. Nicolaï* (ed.). Leuven : Peeters (Collection Afrique et langage), p. 455-482. (2001).

La genèse de cet article me semble particulièrement représentative de la façon dont un travail de recherche peut rester en latence plusieurs années, avant de finalement trouver un certain accomplissement. C'est en retournant à Juba en 1984, après ma thèse, et en travaillant avec des

¹⁶ Voir par exemple Bickerton 1981. Ce modèle est également repris par Heine 1982 et Owens 1985 pour le Ki Nubi.

locuteurs plus jeunes et plus urbains que j'ai relevé l'emploi quasi systématique du verbe "dire" comme particule subordonnante pour introduire des complétives, emploi que je n'avais pas vraiment perçu pendant mes enquêtes de thèse. Le phénomène m'a paru intéressant car, si il est bien décrit pour les langues africaines, asiatiques et créoles, il ne l'a pas été pour l'arabe¹⁷. J'ai d'abord présenté une première analyse très "factuelle" au Congrès de la NACAL aux USA en 1991, où j'ai rencontré Berd Heine qui m'a envoyé des travaux en cours sur cette question, en particulier ceux de Saxena Anjou (1988, 1991), qui montraient une progression linéaire et unidirectionnelle du processus de grammaticalisation du verbe "dire" dans de nombreuses langues du monde. Ma première approche a donc été particulièrement influencée par plusieurs types de travaux : ceux sur les processus généraux de grammaticalisation tels que décrits dans les ouvrages de Traugott et Heine (1991) et Hopper et Traugott (1993) et ceux sur la grammaticalisation dans les langues pidgins-créoles, en particulier les travaux de Mühlhäusler (1986) et Plag (1992). Tous ces travaux insistaient sur le développement lent et progressif de la grammaticalisation du verbe "dire" qui suivrait une hiérarchie cognitive. Le verbe "dire" fonctionnant comme conjonction d'abord avec des verbes d'énonciation, puis avec des verbes de cognition puis des verbes de sensation pour introduire ensuite des subordonnées finales ou causales. Pour Mühlhäusler et Romaine, la mise en place de procédés de subordination et l'utilisation de nouvelles conjonctions n'apparaissent qu'à un stage avancé des pidgins-créoles et marquent le passage d'un "pidgin stable" à un "expanded pidgin". Cette hiérarchie implicationnelle permettrait d'appréhender en synchronie l'évolution diachronique comme le propose Plag (1992) pour le Sranam (cf ; "diachronic change is reflected in a continuum of synchronic variation"). Etudiant en détail l'usage du verbe "dire" auprès de six locuteurs ruraux et urbains, je m'apercevais que mes données sur le Juba Arabic posaient un certain nombre de problèmes par rapport à ces modèles de développement linéaire graduel. Mais occupée par d'autres objets, et partie au Caire, j'ai laissé cette question de côté pendant plusieurs années. C'est en rédigeant un article en hommage à G. Manessy que je me suis replongée sur cette question en 1998. J'ai de nouveau présenté une analyse un peu plus élaborée en 1999 lors du Congrès des Etudes Créoles à Aix en Provence, où j'ai évoqué les problèmes posés par une approche en terme de grammaticalisation linéaire et la potentialité d'une influence des langues "substrats" en particulier le bari. J'ai alors eu l'occasion de découvrir les travaux de Keesing et de A. Bruyn qui m'ont conforté dans mon analyse. Je viens, très récemment de prendre connaissance des travaux de S. Kriegel (2003a&b) qui me semblent soulever les mêmes interrogations.

L'emploi du verbe "dire" comme particule grammaticale apparaît dans le niveau vernaculaire urbain du JA pour introduire des complétives directes ou indirectes. L'usage du verbe "dire" chez les locuteurs jeunes urbains reproduit en parti les schémas de grammaticalisation : "dire" peut être

¹⁷ Ainsi Versteegh (1984) signalait l'absence de cet emploi du verbe "dire" dans les pidgins-créoles à base arabe.

employé comme un prédicat, ou être inséré entre des verbes d'énonciation, de cognition ou de perception et des subordonnées complétives (voir Miller 2001 pour une analyse détaillée):

Inta gal inta ma dayer kwondo (radio Juba)

Toi dire toi Nég vouloir feuilles de manioc

“ Tu dis (que) tu ne veux pas de feuilles de manioc ”

uwa feker gale imkin asset de awuju akulu uwa

lui penser dire peut-être lion Dét vouloir manger lui

“ il pense que peut être le lion veut le manger ”

ana asuma gal sultan kelem gal keli ma karabu moy

moi entendre dire sultan parler dire laisser Nég abîmer eau

“ J'ai entendu que le chef a dit que l'on ne devait pas polluer l'eau ”

Mais *gale* “ dire ” n'est jamais utilisé pour introduire des subordonnées finales ou causales. Celles ci sont soit juxtaposées soit introduites par des conjonctions comme *asan/asan keli* issues de l'arabe dialectal *ā•ān*. On remarque également que ce n'est que dans le cas des complétives (et non pas pour les relatives ou les temporelles/hypothétiques où le Juba Arabic utilise les conjonctions dialectales *-el* (< *elli*) “ qui ” ou *kan, lo* “ si ”) que le Juba Arabic présente une construction spécifique, là où l'arabe dialectal a fréquemment recours à la juxtaposition. En zones rurales ou chez les néo urbains, c'est à dire dans un niveau plus véhiculaire (ou pidgin), l'emploi du verbe “ dire ” pour introduire des complétives est très irrégulier et plutôt “ aberrant ” si l'on accepte le principe de “ hiérarchie cognitive ” tel qu'il a été dégagé par des auteurs comme Heine et al.. De façon assez paradoxale, *gale* n'apparaît pas après des verbes de déclaration mais plutôt après des verbes de cognition ou de perception, ce qui ne correspond pas au schéma de hiérarchie sémantique :

Umon bi arefu gale dosoman de nina yau jebu

Eux ASP savoir dire troubles Dét nous TOP apporter

“ Ils reconnaissent : ces troubles c'est nous qui les avons apportés ”

La comparaison des usages de *gale* entre le Juba Arabic “ vernaculaire ” de milieu urbain et le Juba Arabic “ véhiculaire ” invalide l'hypothèse d'un continuum partant des variétés les plus véhiculaires aux variétés les plus vernaculaires, continuum sur lequel on pourrait ordonner les différentes variantes de façon unidirectionnelle. Elle invalide également l'hypothèse que les usages véhiculaires pourraient refléter une étape diachronique antérieure à partir de laquelle se seraient développées les variantes plus récentes. Elle semble indiquer au contraire que les variétés véhiculaires actuelles sont plutôt des approximations du modèle urbain.

L'analyse du fonctionnement de *gale* soulève de nombreuses questions concernant la genèse de ce trait linguistique. Peut-on parler de grammaticalisation ou ne s'agit-il que de transfert ? Peut-on dater l'apparition de cet usage ? Bruyn (1996, 2003) a proposé de distinguer plusieurs types de grammaticalisation, en particulier les cas de grammaticalisation instantanée (en cas de changements très rapides) ou ceux de grammaticalisation apparente (en cas de transfert à partir d'un substrat). Dans le cas du Juba Arabic je ne suis pas certaine qu'il soit possible de distinguer entre grammaticalisation instantanée et apparente mais je pense qu'il faut maintenir le terme de grammaticalisation qui traduit l'idée d'une dynamique, d'un procédé productif et non pas un simple transfert d'une structure.

L'analyse comparative avec les données disponibles en Ki Nubi et en turku indique que l'emploi de *gali* pour introduire des complétives est absent en turku mais se retrouve en Ki-Nubi dans des fonctions très similaires à celle du Juba Arabic. Sachant que les deux parlers ont très probablement eu une origine et un développement communs entre 1854 et 1888 (date du départ des troupes nubis vers le Kenya et l'Ouganda) avant de connaître un développement séparé, deux hypothèses sont alors possibles pour expliquer cette similitude d'emploi : une origine commune ou un développement parallèle. Dans le premier cas on postulera que l'utilisation du verbe "dire" comme conjonction de subordination a émergé avant la séparation du KN et du JA, c'est à dire dans un laps de temps très court (trente ans). Si l'on reprend les théories sur le développement structurel des pidgins-créoles (Mühlhäusler et Manessy notamment), qui considèrent que les processus de subordination n'apparaissent qu'à un certain stade de développement (i.e. les expanded pidgins) et que les transferts sémantiques n'opèrent que dans les variétés vernaculaires, cela signifierait qu'en trente ans à peine le pidgin apparu dans cette région s'est transformé en une variété "expanded pidgin" ou vernaculaire. Un tel laps de temps semble incompatible avec un processus de grammaticalisation "traditionnel", relevant d'un processus linéaire de développement. Il s'agirait donc plutôt soit d'une grammaticalisation instantanée, soit d'une grammaticalisation apparente, i.e. du transfert d'une structure similaire présente en bari, avec le verbe *adi*. La grammaticalisation de *adi* semble toutefois moins développée en bari puisque *adi* n'apparaît qu'après des verbes déclaratifs et non pas après des verbes de cognition ou de sensation comme *gale* en JA. L'usage du JA apparaît donc comme un développement à partir d'une structure transférée. La structure avec *gali* semble également confirmer une des hypothèses fortes de G. Manessy (1995 : 229) qui postule que c'est au niveau vernaculaire (ou créole) que résurgissent des catégories sémantiques demeurées latentes tant que la langue n'assumait qu'une fonction véhiculaire.

Faute de données linguistiques fiables sur cette époque historique, on ne peut cependant pas exclure qu'il y ait eu développement parallèle en Juba Arabic et Ki-Nubi et que l'utilisation de *gale* comme particule complétive soit un phénomène plus tardif. Un indice de développement parallèle est suggéré par l'emploi de *kede* en Ki-Nubi et *keli* en JA qui sont tous deux utilisés comme des particules injonctives et introduisent des subordonnées après des verbes factitifs.

Un point qui reste mystérieux et nécessiterait des enquêtes ultérieures est le fait que les vieux locuteurs urbains de Juba n'utilisaient pas en 1984 le verbe "dire" comme particule grammaticale, cela semblait être un trait plus particulièrement propre aux plus jeunes. Si ce trait avait été fixé dès 1888, on ne comprend pas très bien pourquoi il n'était pas plus développé chez les "anciens urbains" qui eux parlaient un Juba Arabic plus figé et restreint. Il m'a paru en 1981-1984, que seuls les locuteurs urbains de moins de cinquante ans parlaient un Juba Arabic vernaculaire (ou créolisé), c'est à dire une variété se démarquant très nettement de l'usage dialectal et ayant développé des structures inexistantes dans les variétés plus véhiculaires.

Il m'a donc semblé que la vernacularisation/créolisation du Juba Arabic telle que j'ai pu l'enregistrer dans les années 1980 représentait une dynamique récente, en partie impulsée par les "returnees", ces exilés soudanais revenus d'Ouganda et du Kenya à partir de 1972 et dont beaucoup avaient été en contact avec les locuteurs nubi. A la même époque (1979), les locuteurs nubi arrivaient eux même en grand nombre en Equatoria, suite à la chute d'Idi Amin Dada. Les années 1980 représentaient une période d'intense développement d'une "nouvelle culture urbaine sud soudanaise" très fortement influencée par les modèles urbains d'Afrique de l'Est, nouvelle culture urbaine dont le Juba-Arabic représentait l'un des symboles linguistiques. On ne peut donc pas exclure des influences mutuelles plus tardives entre le Juba Arabic et le Ki-Nubi.

A la lumière de ces travaux sur le système verbal et la "grammaticalisation" du verbe "dire", on s'aperçoit combien il est difficile de saisir des dynamiques historiques ou diachroniques dans des contextes de contact et de changement linguistique mais aussi de déplacements brusques de population. Les hypothèses reposant sur des développement linéaires, chronologiques doivent être maniées avec la plus grande des précautions. Dans le cas du Juba Arabic, tous les facteurs et processus potentiels d'évolution et de changement doivent être considérés avec le même intérêt, qu'il s'agisse de structures héritées, acquises ou développées. L'exemple du Juba Arabic ne me semble pas devoir être considéré comme exceptionnel et je pense que l'un des grands mérites des travaux sur les langues de contact est de mettre en lumière des processus à l'œuvre dans les autres langues mais très souvent occultés. La tentation du recours systématique à des explications de type généalogique reste encore très forte, alors que les phénomènes de contact sont de fait extrêmement importants (voir les travaux de R. Nicolai sur cette question en Songhai).

2.B.3 Développement lexical

Les langues qui servent à une communication inter-ethnique réduite (qu'on les nomme pidgins, jargons ou véhiculaires) sont caractérisées par la relative "pauvreté" de leur lexique, compensée souvent par l'utilisation de nombreuses périphrases. En cas d'expansion fonctionnelle, c'est à dire quand ce "pidgin" est de plus en plus employé dans tous les usages de la vie quotidienne,

on assiste à un enrichissement du lexique par des moyens divers : emprunts aux langues en contact, néologismes, dérivations, etc. Quand plusieurs états de langue coexistent, comme c'est le cas au sud Soudan, se pose bien évidemment le problème de la délimitation des usages et des variétés (voir infra). Sur quels critères décider que tel usage est, ou n'est pas, du Juba Arabic, comment distinguer des usages plus "idiolectaux" d'usages plus communs, des usages relevant plutôt du code switching, comment évaluer le degré de lexicalisation d'une périphrase, etc. Ce type de question n'est évidemment pas spécifique aux langues de contact, le même problème se pose par exemple en arabe pour l'élaboration de dictionnaires dits dialectaux, où les auteurs doivent décider si les emprunts, de plus en plus nombreux et fréquents à l'arabe standard doivent ou non être considérés comme relevant d'un usage dialectal.

Le problème de la délimitation lexicale m'est apparu suite à la lecture d'un manuscrit non publié que j'ai pu consulter à Juba : un dictionnaire de Juba Arabic élaboré par Ian Smith et recueilli par R. Watson, linguiste au *Summer Institute of Linguistics*. Les entrées lexicales proposées par ce dictionnaire soulevaient un certain nombre de problèmes : beaucoup de termes relevaient d'un usage plus dialectal de l'arabe, usage qu'un certain nombre de citoyens sudistes pouvaient comprendre ou même utiliser, mais qui ne représentaient pas l'usage "courant". A l'inverse beaucoup de périphrases ou d'expressions idiomatiques plus ou moins lexicalisées n'étaient pas présentées dans ce dictionnaire à entrées alphabétiques. J'avais d'autre part, lors de mes enregistrements à Juba, été frappée par la grande diversité du lexique en fonction des types de contexte et d'interaction, et de l'itinéraire linguistique personnel des locuteurs. Ainsi les jeunes adolescents urbains utilisaient de nombreux termes d'origine anglaise, swahili ou inconnue provenant du lexique de la mécanique (de type engin, moteur, accélérateur, etc.) alors que par exemple les juges des tribunaux coutumiers utilisaient de nombreuses expressions idiomatiques transférées du bari. Par ailleurs, en utilisant les questionnaires développés par le LACITO pour les langues à tradition orale, je m'apercevais que mes "informateurs" me fournissaient parfois des termes qu'eux mêmes n'utilisaient presque jamais dans la vie courante, les remplaçant par exemple par des périphrases ou des emprunts à d'autres langues.

Pour essayer de mieux rendre la "réalité lexicale" du Juba Arabic, j'ai commencé à élaborer des fiches lexicales thématiques à partir de mes corpus (lexique des termes culinaires utilisés par les femmes, lexique de la justice, lexique des mécaniciens, argot des jeunes, etc.). Beaucoup de ces notes sont restées dans des cartons mais certaines ont donné lieu à des publications dont notamment :

8. "De la cuisine familiale au commerce des spiritueux, Remarques sur un parler de femmes à Juba" *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau, Vol II* A. Kaye (ed.) Wiesbaden, Harrasowitch, p. 1059-1084. (1991b)

9. "Un parler argotique à Juba", in Caubet et al. *Sociolinguistique urbaine, Parlers Jeunes Ici et là-bas*. Paris, Harmattan. (2004).

Il s'agit, dans les deux cas, de micro-analyses reposant sur l'étude d'un corpus d'une ou deux heures recueilli auprès d'un ou deux locuteurs sur des thèmes précis et, dans le cas du lexique culinaire, complété par une enquête par questionnaire. La comparaison entre ces différents lexiques, recueillis en situation montre différents types d'influence et d'évolution lexicales.

Le corpus culinaire (Miller 1991), recueilli en 1984 auprès d'une femme (Lucie) qui vivait dans un quartier central et commerçant de Juba et faisait le commerce de la bière, est plutôt représentatif d'un usage plus formel du Juba Arabic, lexicalement plus influencé par l'arabe dialectal et utilisant peu le codeswitching si fréquent en contexte informel. Les termes relevant d'étymons arabes sont majoritaires (85% du lexique) et les termes relevant des langues vernaculaires locales sont relativement rares, surtout si on pense qu'il s'agit du domaine culinaire, domaine où les emprunts/transferts aux langues locales ou étrangères sont un phénomène fréquent dans de nombreuses langues du monde. Le vocabulaire de la locutrice se caractérise par l'absence de termes spécifiques pour désigner les différents types de légumes ou de poissons. Ainsi les différents haricots sont décrits par des périphrases de type *lúbia gulu• gulu•* "les haricots ronds" par opposition à *lúbia el gé tála fi hós* "les haricots qui poussent sur la palissade" (de type haricot vert ou petit pois). De même beaucoup d'ustensiles sont désignés par des périphrases comme *hája el kafif éta bisáfa beo* "une chose légère avec laquelle tu filtres, i.e. une passoire" même s'il s'avère que la locutrice connaît le mot d'origine dialectale *masfa* (*masfa•*). Beaucoup de légumes sont désignés sous le terme générique de *kudár* "légumes" ou *korófo* "feuilles". Mais dans l'ensemble, le degré de polysémie du vocabulaire n'était pas très élevé et la locutrice possédait un lexique relativement spécialisé pour désigner les différents types de pâte et de lie utilisés pour la fabrication des alcools locaux, source première de revenu féminin à Juba. L'article présente un lexique de 180 termes culinaires et un extrait de corpus. S'il s'agit d'un niveau relativement formel de Juba Arabic (la femme s'adressait à moi dans une situation d'interview) on note cependant la présence des procédés morpho-phonologiques innovants pour marquer les catégories nominales et verbales (cf. supra 2.a.2) comme l'opposition verbo-nominale reposant sur l'alternance vocalique finale de type *rakab* "préparation" vs. *rakabu* "préparer", *gisir* "peau" vs. *gisiru* "peler", etc. La comparaison entre le lexique et la morpho-syntaxe du corpus témoigne que si l'expansion lexicale semble privilégier les termes d'origine arabe, cette acquisition lexicale ne s'accompagne pas d'une acquisition des règles morpho-phonologiques de l'arabe dialectal soudanais, et donc ne s'accompagne pas d'un processus de décréolisation.

Le corpus recueilli en 1984 auprès de deux jeunes adolescents de Juba (Miller 2004) met en scène ce qu'il serait convenu d'appeler maintenant un "parler jeune", et qu'à l'époque j'avais défini comme un argot de quartier. Il s'agissait d'une variété argotique parlée par un groupe de jeunes d'un quartier relativement central de Juba, groupe de jeunes entre 15 et 18 ans, d'origines ethniques diverses et qui partageaient des lieux de vie communs. Par delà l'aspect "témoignage quasi-historique", ce corpus me semble présenter avant tout un intérêt sociolinguistique, puisqu'il s'agit de l'utilisation d'une variété argotique dans un environnement linguistique en plein renouvellement. On constate à Juba,

comme dans de nombreuses autres villes africaines ¹⁸, que des parlers argotiques peuvent se développer à partir de variétés véhiculaires dans des situations où la langue la plus utilisée n'est pas encore le vernaculaire de l'ensemble de la population urbaine. L'émergence de ce type de variété apparaît bien comme un indicateur d'une appropriation linguistique et donc d'une vernacularisation de la langue véhiculaire. Dans le contexte plurilingue de Juba, ce type de variété paraît jouer un rôle essentiellement ludique et identitaire, marquant l'appartenance à un groupe et/ou à un quartier. A l'inverse de ce qui a été décrit pour de nombreux parlers jeunes dans les villes occidentales, l'aspect "transgression linguistique" paraît beaucoup plus improbable, du fait de l'absence d'une norme linguistique bien identifiée.

Sur le plan linguistique, on constate que les procédés et techniques linguistiques mis en œuvre dans ce "parler argotique" sont similaires à ceux que l'on retrouve dans de très nombreux argots ou parlers jeunes en Afrique sub-saharienne (Kiesling et Mous, 2001). Il semble donc que, quelles que soient les langues dont elles sont issues, ces variétés se caractérisent par des procédés linguistiques quasi-identiques. Je citerai ici la suffixation, la troncation, la reduplication, la métaphore et la métonymie, le recours à l'emprunt et la création lexicale. On note l'absence de procédé d'inversion des syllabes de type verlan ou javanais fort répandus dans d'autres formes de langue "secrète" à base arabe (Youssi 1993). L'ensemble des procédés énumérés rend le parler inintelligible pour toutes personnes extérieures au groupe comme l'illustre ce petit extrait :

ā bība•agwo zātu ma haga/ ana biroh fikadin kule•on tane•on /ana birowa le kole•on tane•on/ bes futfut li masanwa sukere•on/ keli fikadin •in li ume•on take•on/ keli fikadin •ene•on bta ge•e•on

"ah le tabasser ce n'est rien/ moi je vais chercher une autre nana/ moi je vais (chercher) une autre nana/ Bon on va voir le petit mec/ pour qu'il nous donne le fric de ta mère/ qu'il nous donne le fric de l'herbe (l'herbe du toit)"

Les mots soulignés ne sont pas d'origine arabe: *ba•ag* "tabasser" (origine?) , *kulej* "fille, nana" (de l'anglais "College"), *masa•wa* "mec" (swahili?), *•i•* "fric"(origine?) ou sont des métaphores comme *fikadin* de *fikk ad diin* "mot à mot libérer sa dette -> chercher quelqu'un, draguer". On notera la suffixation du suffixe *-e•on* qui donne une coloration "reggae" au parler.

A l'inverse du corpus culinaire, le renouvellement lexical fait peu recours à l'arabe dialectal et beaucoup de termes semblent provenir d'étymons africains (swahili, lingala, langues sud soudanaises) ou anglais. Les emprunts et les créations lexicales représentent environ 30% du lexique. Beaucoup de termes sont polysémiques. Mais il est intéressant de souligner que la morpho-syntaxe de cette variété est proche de celle relevée dans le corpus de Lucie et de ce que je désigne comme du Juba Arabic "vernacularisé". Lexicalement, cette variété argotique est plus éloignée du Juba-Arabic "standard" que ce dernier de l'arabe dialectal. Au niveau syntaxique on observera une dynamique inverse : la

¹⁸ Voir les nombreuses contributions sur ce thème dans l'ouvrage dirigé par R. Chaudençon, 1992, *Des Langues*

variété argotique est syntaxiquement très proche du JA alors que celui –ci présente une restructuration considérable par rapport à l'arabe dialectal.

On voit donc bien ici, que l'évaluation de la différence structurelle est complexe selon que l'on privilégie plutôt le lexique, ou plutôt la morpho-syntaxe. L'étude de corpus monographiques “ en situation ” met en valeur un fait essentiel : le Juba Arabic enrichit son lexique par des processus variés et développe des variétés spécifiques, (des “ sociolectes ” ?) représentatives de tel ou tel contexte, telle ou telle catégorie sociale et qui ne peuvent être saisies que dans un contexte naturel, en interaction. Mais ces différents types d'expansion lexicale n'induisent pas une modification fondamentale des structures morpho-syntaxiques et ne s'accompagnent pas d'un processus linéaire de décréolisation comme cela avait trop vite été postulé par quelques auteurs.

3. Variation, Variétés : Problèmes de hiérarchisation et de catégorisation

Les descriptions structurales, comme celles que je viens d'évoquer, décrivent des systèmes, des processus et ont donc tendance à renvoyer à des variétés conçues comme plus ou moins homogènes. J'ai plusieurs fois évoqué le fait que le terme Juba Arabic recouvrait des usages relativement différents, que j'ai caractérisés, de par leur fonctionnalité et leur grammaire, comme véhiculaires ou vernaculaires. Parler de variétés véhiculaires ou vernaculaires, c'est bien évidemment construire des catégories plus ou moins théoriques et abstraites. Une des difficultés majeures d'un contexte comme celui du sud Soudan est l'extrême variabilité et fluidité des usages, la difficulté de repérer des normes et de dégager des “ systèmes ” réguliers ou des “ variétés ” plus ou moins stables. J'ai dès le début de mes recherches été confrontée à ces difficultés et j'ai très vite réalisé que, formée à la dialectologie arabe, j'étais mal outillée pour appréhender cette réalité multiple, complexe et mouvante. La description méticuleuse des questionnaires de dialectologie arabe se heurtait de prime abord à cette fluidité. Deux questions m'ont alors occupée : en l'absence de toute norme de référence comment délimiter ou décider ce qui est ou n'est pas du Juba-Arabic ? Etait-il possible de mettre de l'ordre dans cette apparente confusion ?

De façon relativement empirique et autodidacte, je me suis alors inspirée de différents types de travaux et de modèles : ceux sur les processus d'acquisition des langues secondes en milieu non

guidé¹⁹, ceux, déjà mentionné sur l'évolution fonctionnelle des pidgins et des langues véhiculaires (Mühlhäusler et Manessy) et ceux concernant la problématique du continuum et de la décréolisation, qui m'ont permis de distinguer entre des usages plus basilectaux (plus proches de variétés de type pidgins/créoles) et des usages plus "mésolactaux", c'est à dire des usages plus influencés par la norme dialectale soudanaise.

L'une des contributions de mon travail a été de montrer

- a) la diversité des usages regroupés sous le terme Juba Arabic
- b) la coexistence de plusieurs "pôles normatifs"
- c) la façon dont les locuteurs actualisaient les différents registres/usages en fonction des contextes d'énonciation et d'interaction.

Le fait d'enregistrer des conversations en situations "naturelles", et de recueillir un corpus vaste et varié m'a très certainement aidée à mieux percevoir la diversité des pratiques et la subtilité des "savoirs-faire communicationnels" et à ne pas me laisser enfermer dans des schémas de changement trop unidirectionnels. Il reste cependant très difficile de concilier la description des phénomènes de variation en contexte d'interaction (qui relève de la micro analyse) et la description d'un "système" linguistique plus abstrait. C'est dans les corpus de type "volontariste", quand les locuteurs parlent ou veulent parler consciemment en Juba Arabic (type corpus de radio, de pièce de théâtre, quand il y a mise en scène du Juba Arabic) que l'on voit émerger des règles plus régulières (comme l'utilisation de *gale* décrit en 2.B.2) alors que les corpus en situation montrent surtout l'ampleur des phénomènes de variation.

3.A. Continuum et Décréolisation : Critique d'une perception trop unidirectionnelle du changement linguistique

La situation sociolinguistique de Juba se caractérise en premier lieu par son plurilinguisme, avec la présence de nombreuses langues vernaculaires africaines, de plusieurs types d'arabe, de l'anglais et deux autres langues véhiculaires africaines : le lingala et le swahili. Ce contexte plurilingue connaît par ailleurs une transformation très rapide. Ainsi, les enquêtes effectuées par U. Mahmud (1983) sur les usages linguistiques des jeunes lycéens de Juba indiquaient le passage très rapide (sur deux-trois générations) d'un usage quasi exclusif des langues africaines locales chez les grands parents à l'usage quasi exclusif de l'arabe chez les enfants, les adultes se caractérisant eux par un usage bilingue. Le travail de U. Mahmud reposait sur un postulat de base : le bilinguisme ou le multilinguisme en zone urbaine est une situation instable et transitoire. Le développement d'une langue s'accompagne nécessairement de la régression d'une autre langue. U. Mahmud postulait donc implicitement une évolution unidirectionnelle du changement linguistique, qui dans le cas de Juba, tendait vers l'usage exclusif de l'arabe dans tous les domaines. Au niveau structurel, U. Mahmud, (1978) qui reconnaissait

¹⁹ cf. voir en particulier les travaux du G.R.A.L. d'Aix en Provence dont Giacomi et Veronique 1986

et décrivait la nature “ polylectale ” du Juba Arabic, postulait cependant une inévitable décréolisation du Juba Arabic au contact accru de l’arabe dialectal soudanais. Son analyse et ses conclusions ont été reprises par K. Versteegh (1984) pour appuyer son hypothèse d’une initiale pidginisation/créolisation puis décréolisation des dialectes arabes et par Calvet (1981) dans son ouvrage sur les langues véhiculaires.

Mes propres travaux décrivent une situation beaucoup plus nuancée et complexe. Si les langues africaines locales sont en effet relativement minorées en milieu urbain et à Juba notamment, elles se maintiennent en contexte informel où les phénomènes de code-switching sont nombreux. Quand au changement linguistique, il est loin d’être dirigé de façon unidirectionnelle et exclusive vers l’arabe dialectal. L’usage du Juba Arabic ne répond pas à de seuls impératifs de communication (transcender les différences ethniques) mais symbolise également l’expression d’une culture urbaine perçue comme typiquement “ sudiste ”, par opposition à la culture arabo-islamique du nord Soudan. Si l’influence dialectale se fait sentir dans certains contextes (cf. voir les tribunaux) et auprès d’un certain type de locuteurs, on note également la volonté de mettre en avant et de développer le Juba Arabic comme variété spécifique. Cette volonté d’instituer le Juba Arabic en norme locale était particulièrement forte dans les milieux chrétiens ou revenus d’exil (Ouganda, Kenya) et scolarisés en anglais.

J’ai discuté de ces questions dans plusieurs articles dont :

10. "De la campagne à la ville, évolution fonctionnelle de l'arabe véhiculaire en Equatoria (sud-Soudan)". *Bulletin du Centre d'Etude des plurilinguismes et des situations culturelles N°9*; IDERIC, Univ. de Nice, p. 27-64. (1987a),

11. "Analyse des usages de l'arabe dans une communauté non-arabophone: le cas du tribunal coutumier de Juba". *S'approprier une langue étrangère*, H. Blanc, M. le Douaron et D. Véronique ed. (Actes du VI coll. Int. sur l'acquisition du langage, Aix en Provence 29-31 Juin 1986). Paris, Didier Erudition, p. 296-306. (1987b)

12. "Pour une étude du plurilinguisme en contexte urbain : l'exemple de Juba, sud Soudan". *Matériaux Arabes et sud-Arabiques 1*; Paris, Univ. Paris III, p. 95-122. (1987c)

13. "*kelem kalam bitak*: langues et tribunaux urbains en Equatoria". *Matériaux Arabes et Sudarabiques 2*; Paris, Univ. Paris III, p. 23-58. (1989a).

Une grande partie de mon corpus a été recueillie dans les tribunaux coutumiers. C’est à partir de ces tribunaux que j’ai étudié des cas concrets d’interaction où se mélangeaient plusieurs langues ou plusieurs niveaux de langues. Les tribunaux coutumiers avaient été choisis au départ en partie par “ intuition ” et également pour des raisons pratiques, les autres lieux de rencontres publiques (cf. marché, bar à bière, etc.) se révélant impossibles à enregistrer car soumis à trop de nuisances auditives. L’audience des tribunaux imposait un calme relatif et donc de meilleures conditions d’enregistrement. Mais les tribunaux coutumiers se sont très vite révélés comme des lieux d’une qualité exceptionnelle pour observer les interactions entre les différents locuteurs (juges coutumiers,

plaignants, accusés, témoins, greffiers, policiers et aussi auditoire). Cadres officiels, ce sont le lieu par excellence où s'exposent des enjeux de pouvoirs et où les locuteurs sont amenés à déployer tout leur talent de persuasion et d'orateur pour atteindre leur objectif (gagner leur procès). Il n'y a pas d'avocat professionnel et chaque personne se défend elle-même. Les tribunaux représentent donc une formidable scène de théâtre où se succèdent tous les archétypes sociaux : le policier, la femme ivrogne, le marchand volé, le mari trompé, la co-épouse négligée, le jeune voyou, etc.

Sur le plan du plurilinguisme, l'analyse des usages dans les tribunaux urbains a relevé un usage très faible de l'anglais, pourtant langue officielle du sud Soudan, et un usage relativement faible des langues africaines locales (très présentes dans les tribunaux coutumiers des villages). Les langues africaines locales n'étaient utilisées que par des locuteurs très âgés ou d'origine rurale mais jamais par les urbains et étaient réservées à des cas spécifiques (cf. les cas de vol de vaches étaient traités en bari par exemple au tribunal de Kator de Juba).²⁰ L'usage des langues africaines caractérisait donc des locuteurs qui, dans la majorité des cas, n'avaient pas les compétences pour s'exprimer en Juba Arabic. Comme il s'agissait d'un cadre officiel, les exemples de code-switching étaient peu fréquents (à l'inverse des discussions quotidiennes en milieu informel). Les quelques passages relevés en bari montraient un pourcentage relativement important d'emprunts lexicaux à l'arabe (*mali* au lieu de *kisuk yemesi* pour "la dot", *ma(h)kama* au lieu de *ri jamet lo putet* pour "tribunal", etc.). Cet emploi relativement restreint des langues africaines locales ne se justifiait pas toujours par des problèmes d'inter-compréhension, certains tribunaux étant fréquentés majoritairement par une ethnie, comme les Bari au tribunal de Kator. Les juges, les gens se parlaient très fréquemment en bari en aparté, mais dès que l'audience reprenait ils parlaient en Juba Arabic, même si parfois leur faible compétence entravait plus qu'elle n'aidait la communication. Cette "minorisation" des langues africaines locales traduisait bien l'intériorisation des jugements de valeurs et des hiérarchies linguistiques malgré des discours politiques publiques s'opposant violemment aux politiques d'arabisation pratiquées par le gouvernement nord soudanais.

Les jeunes urbains et les éduqués, les hommes en général, dans leur tentative de s'imposer dans cette hiérarchie linguistique avaient tendance à privilégier, à des degrés divers, la variété plus mésolectale, mais sans jamais parler totalement en dialectal (voir le cas de Thomas et Rembe dans Miller 1987b ou de William dans Miller 1989a). De nombreux locuteurs glissaient entre un niveau plus ou moins mésolectal et la variété plus basilectale. Les juges, enfin, qui n'avaient pas besoin de s'imposer dans la hiérarchie, glissaient d'un niveau à un autre, selon les locuteurs, mais avaient tendance à privilégier le niveau basilectal, *al arabi ta nina ta janub hina* "notre arabe d'ici, du sud" comme le disait l'un d'eux. Ils utilisaient un lexique propre aux tribunaux sud Soudanais et très calqué sur les langues locales, comme *tufu buzak*, . m. à m. cracher salive, i.e. "prêter serment", *ja bi terik al bab*, m. à m. venir par le chemin de la porte, "faire une demande officielle de mariage",

gafulu bab, m. à m. fermer la porte, “ se fiancer ” ; *garama ta kasur bit*, m. à m. amende pour cassage de fille, “ amende pour union illicite avec une fille ”, etc.

Reprenant donc l'idée d'un continuum entre les variétés plus basilectales et mésolectales, j'ai essayé de catégoriser les usages des différents locuteurs, en fonction du degré d'occurrence d'un certain nombre de traits qui m'apparaissaient comme des marqueurs du pôle mésolectal.

Parmi les marqueurs plus “ mésolectaux ”, j'ai relevé la réalisation des phonèmes /•/, /x/ et /•/, des consonnes géminées et des voyelles longues, l'affixation des pronoms personnels et des pronoms possessifs, l'utilisation des marques verbales affixes de l'arabe dialectal, et souvent l'emploi de formes plus classiques comme le suffixe *-tu* pour marquer la 1^{ère} pers. accomplie et des conjonctions comme *li'annu* “ parce que ”, etc. L'influence dialectale connaît cependant certaines limites puisque pratiquement aucun locuteur ne réalise les consonnes emphatiques et les pharyngales, ne marque les accords de genre ou n'utilise des formes verbales dérivées. Le niveau mésolectal apparaît ainsi relativement proche des variétés d'arabe parlées par les population non arabes de l'ouest du Soudan ou du Tchad, ainsi que par les migrants non arabes de Khartoum (Miller et Abu Manga 1992). La plupart des locuteurs mêlent donc à un degré variable des marqueurs plus mésolectaux et plus basilectaux comme dans ce passage où les structures relevant d'une influence dialectale sont soulignées et où on constate en particulier l'alternance de formes verbales conjuguées et invariables (pour une analyse détaillée voir C. Miller 1989 : p. 39.) :

Ana legitū uwo gāed bi iyālu/ ana guttu kiden kiden/uwo gāle merisa mā fi/ uwo dugu ana bi ida tō/ бага dosoman/ ana gūm jad-uwo falāta/ madam ana jad-uwo falāta ana gene fi ras tō/.../ ana kaman ma•ēt al bēt ana daxalta jua/ bes ū gūm ja bi sekin/ ; / tawāli ana jebtū le maktab

“ Je l'ai trouvée, elle restait avec ses enfants/ J'ai dit Kidenn Kiden/ elle a dit il n'y a pas de merisa (bière)/ elle a frappé moi avec main d'elle / la bagarre a commencé / J'ai jeté elle par terre/ puisque j'ai jeté elle par terre je me suis assis sur elle (m. à m. sur sa tête)/.../ je suis aussi allée à la maison je suis entrée à l'intérieur/ elle est venue avec un couteau/ .../ aussitôt je l'ai apporté (le couteau) au bureau ”

(Bahiya, 32 ans, maléki (détribalisée), séance du tribunal de la Garawiyya, Juba)

Par contraste, un usage plus basilectal caractérisé par l'emploi exclusif de formes verbales invariables, et la non affixation des pronoms compléments etc. se retrouve dans cet extrait d'une autre femme enregistrée au même tribunal :

Ana ra jibu 'kenūn le keni tae / ana gal keli ana jibu 'kenūn de/ 'kenūn de ana gi rakabu maō asan jena pi dahar de gataō rēz/ ana der apurugu bes kombo de/.../ asan ayamāt de kulu nina bodosoman ma santina/ yaū de uwa gi teki nefsa tō ma jua tae/ .../ min kemsu u sabaīn mara de bi-alagu ana bidosman ma ana/.../ tawāli uwo silu tīn al kan ana lizu jua de/

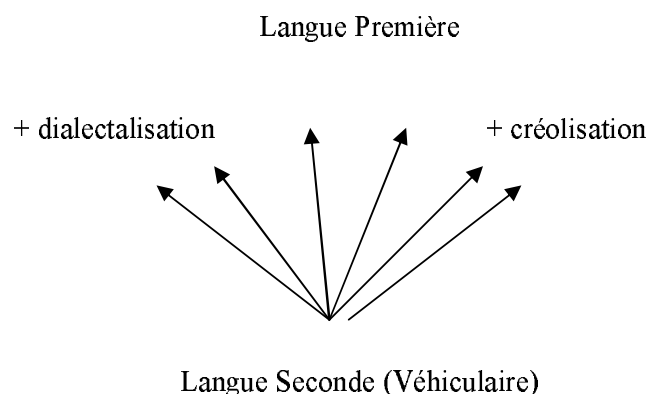
²⁰ Ainsi au tribunal coutumier de Kator, présidé par des bari pour une population majoritairement bari, seuls 23% des locuteurs utilisaient le bari contre 70% l'arabe et 7% des discours mixtes.

“ je suis allée chercher le fourneau chez ma co-épouse/ j’ai dit laisse moi prendre le fourneau/ ce fourneau je vais cuisiner avec parce que l’enfant sur mon dos s’est fait couper la lulette/ je vais mouliner cette sauce/ parce que tous ces jours nous nous disputons avec Santina/ et voilà qu’elle s’appuie sur ma maison../ depuis 1975 cette femme me provoque, se bagarre avec moi../ aussitôt elle a pris la terre avec lequel je crépissais ma maison ”

(Bawa, 29 ans, Bari, séance du tribunal de la Garawiyya, Juba)

La plupart des locuteurs enregistrés aux tribunaux gardaient un registre homogène pendant leur déclaration, ce qui permettait de les situer sur le continuum comme parlant un niveau de langue plus ou moins basilectal ou mésolectal dans ce contexte formel. Seuls les juges changeaient fréquemment de registre en fonction des locuteurs et selon leur humeur. Cette représentation en terme de continuum n’est pas une pure abstraction de linguiste et les locuteurs, les juges en particulier, étaient sensibles au niveau de langue utilisé, rabrouant parfois des jeunes qui parlaient trop en mésolectal (voir l’exemple de Thomas rabroué par le Juge Stephen, cité dans Miller 1987b). Mais l’utilisation des termes comme “ basilectal ” et “ mésolectal ” et la représentation d’un continuum peut entraîner une certaine confusion laissant penser que le basilectal représente la variété “ basse ” et le mésolectal “ la variété haute ” vers laquelle tendraient tous les locuteurs en toutes circonstances, dessinant ainsi une évolution linguistique en cours. Or le rapport et le statut de ces deux variétés varient selon le contexte et dans un contexte informel, comme par exemple dans un bar à bière locale, parler dans un niveau mésolectal serait un signe d’affectation un peu ridicule. De plus, le terme “ basilectal ” recouvre des usages et des variétés fort différents (+/-approximatives, versus +/- élaborées). Certains locuteurs ont un usage très rudimentaire et asystématique du Juba Arabic, mais cela ne les empêche pas d’essayer d’imiter un niveau plus “ mésolectal ”. D’autres locuteurs, comme certains juges, ont au contraire un usage beaucoup plus établi du Juba Arabic, qui est leur principale langue d’expression, et ne cherchent pas à se rapprocher systématiquement des normes plus dialectales.

C’est pourquoi, dans un premier temps (Miller 1987), j’ai voulu souligner que le passage langue véhiculaire – langue vernaculaire ne se réduisait pas à un développement unilatéral vers le mésolectal mais se traduisait par un éventail linguistique élargi, incluant deux tendances et deux directions : une tendance se caractérisant par la systématisation de procédés innovateurs propres au JA (donc de type plutôt créolisation) et une tendance se caractérisant par l’incorporation de traits dialectaux. J’ai utilisé l’image d’un éventail pour reproduire cette évolution.



Aujourd'hui je pense que ce schéma, qui avait le mérite à l'époque d'insister sur la pluralité des modèles normatifs, a l'inconvénient de reproduire une approche en terme " d'évolution linguistique " qui me paraît ambiguë car il semble indiquer *une évolution générale en cour*, où l'arabe véhiculaire évoluerait, selon les locuteurs et les contextes, soit vers la variété plus créolisée (en formation), soit vers une variété plus dialectalisée. Or comme je l'ai indiqué (2.B.2) nous n'avons aucune certitude concernant la période de formation du Juba Arabic " vernaculaire ou créolisé ", et il n'est pas sûr que celui-ci était en " formation " dans les années 1980, période de mes enquêtes, même si ces années représentaient une formidable période d'urbanisation et d'ébullition linguistique. Il semble plus prudent de postuler que les locuteurs parlant le Juba Arabic comme langue seconde étaient d'avantage en position d'apprentissage par rapport à la " norme mésolectale " ou la norme " plus créolisée ".

Il y a donc lieu de bien distinguer les différentes dynamiques linguistiques. Le terme " basilectal " recouvre des usages très variés (plus véhiculaires, plus vernaculaires) et des systèmes linguistiques variés (plus approximatif, plus élaboré). La relation qu'entretient un locuteur parlant un Juba Arabic véhiculaire approximatif avec la variété plus créolisée ou plus mésolectale du Juba Arabic est donc une relation " d'apprentissage " et l'on peut raisonnablement postuler qu'il essaie d'atteindre l'une ou les deux normes, et que sa production linguistique reflétera son degré de compétence dans l'une ou l'autre norme. A l'inverse, les locuteurs qui parlent le Juba Arabic comme langue première n'ont pas forcément une relation " d'apprentissage " par rapport à la variété mésolectale/dialectale qu'ils peuvent avoir acquise tout en gardant le Juba Arabic créolisé. Ils peuvent choisir de " jouer " (et l'aspect ludique me paraît ici extrêmement important) sur les différents registres et de glisser d'un niveau (variété ?) à un autre en fonction des contextes et des locuteurs, de la même façon que beaucoup de locuteurs arabophones " jouent " sur le continuum dialectal-littéraire.

Peut-on employer le même terme de continuum dans les cas d'apprentissage et dans ceux témoignant d'un pluralisme linguistique? Je n'en suis pas très sûre, même si la " production " linguistique de chaque individu peut être, à un moment donné, plus ou moins située entre deux pôles (+ véhiculaire versus + mésolectal ou créolisé, ou plus créolisé versus plus mésolectal).

3.B. Continuité ou discontinuité structurale ?

La notion de continuum questionne la pertinence de notions comme celles d'unicité systémique et de rupture structurale. Comment définir le rapport ou la relation entre les différents usages ? Doit-on parler de variétés, de niveaux, de systèmes ? Comment concilier la contradiction apparente entre d'une part le concept de continuum qui a le mérite de mettre en valeur une certaine continuité qui s'instaure entre les différents pôles et le concept de " rupture structurale " qui caractériserait non seulement le Juba Arabic par rapport à l'arabe dialectal mais également, pour quelqu'un comme G. Manessy, le rapport entre la variété véhiculaire et la variété vernaculaire.²¹ En effet, Manessy (1995 : 17) insiste tout au long de ces écrits sur " cet événement décisif : la rupture qui s'établit en profondeur entre l'état de langue antérieur à la vernacularisation et celui qui le suit ". On est donc face à une dialectique de la continuité et de la discontinuité, bien connue des linguistes et néanmoins problématique, comme le relève par ailleurs tout le débat en linguistique arabe sur la relation entre les deux pôles normatifs que représentent l'arabe classique et les " dialectes arabes contemporains " ou tous les débats sur le code-switching et " l'interlangue " et la possibilité de pouvoir déterminer ou non une " langue matrice ".

S'il est donc relativement " facile " de décrire des systèmes linguistiques plus ou moins abstraits caractérisant les différents pôles, et mettant bien en valeur les différences de fonctionnement (comme dans le cas du système verbal par exemple) il est beaucoup plus difficile de déterminer de façon précise, dans l'usage courant, à quel moment un locuteur passera d'une variété plus Juba Arabic " créolisée " à une variété plus mésolectale, par exemple. Doit-on parler de variété, de niveau ou de registre, sachant que les deux derniers termes (niveau et registre) impliquent plus l'idée d'une unicité systématique que le terme variété. Ici les critères des linguistes ne coïncideront pas forcément avec l'évaluation et les catégories des locuteurs, ces catégories variant par ailleurs selon le degré de politisation ou l'appartenance sociale des locuteurs. Ainsi à Juba, certains locuteurs avaient une sensibilité plus aiguë que d'autres concernant la définition d'un " vrai " Juba Arabic par rapport à un Juba Arabic " dénaturé ". A l'inverse, d'autres locuteurs considéraient toutes formes d'arabe parlées par des sudistes comme du Juba Arabic, même si la plupart des traits étaient de type dialectal.

La question des " frontières " et donc du contact entre des systèmes posés comme " différents ", se pose également en ce qui concerne la relation entre les langues africaines locales et le Juba Arabic. Dans le cas du rapport entre le JA créolisé et le bari, on constate une porosité relative entre les deux langues. Au niveau lexical bien sûr, puisque de très nombreux termes arabes ont été empruntés en bari et beaucoup d'expressions idiomatiques bari ont été transférées en JA. Mais cette porosité transparaît également au niveau syntaxique et il apparaît, qu'en surface, l'ordre des

²¹ Mais ce postulat en terme " d'automatisation radicale " des systèmes créoles est maintenant de plus en plus remis en cause (cf. de Robillard 2002)

constituants est à peu près identique en Juba Arabic et en Bari. Ce phénomène contribue très certainement au fait que les locuteurs perçoivent le Juba Arabic comme une langue autochtone, qui leur est proche. Cette question de l'émergence d'une zone commune entre le Juba Arabic et le bari nécessiterait d'être explorée de façon beaucoup plus systématique et approfondie, mais rappelle, dans une certaine mesure, les phénomènes observés à propos du berbère et de l'arabe marocain (Maas, 2000).

Je n'ai pas défini de position tranchée face à ce dilemme de la continuité versus discontinuité linguistique et ceci pour plusieurs raisons. Premièrement, j'estime qu'il faudrait réunir d'avantage de matériaux pour approfondir l'analyse syntaxique et sémantique et ne pas se limiter à l'étude de quelques marqueurs morpho-phonologiques, ce qui implique de faire des descriptions détaillées. D'autre part, je pense que, là encore, ces questions de catégorisation et de définition seront fonction du point de vue adopté. Le linguiste peut poser ses critères et décider qu'à partir de l'utilisation de tel ou tel trait ou du degré d'occurrence de tel ou tel marqueur la façon de parler du locuteur relèvera plutôt de la variété x ou du système y. Mais il n'est pas sûr que ces catégorisations professionnelles soient opérantes dans la société concernée. Là encore on retrouve une problématique partagée par d'autres domaines de la linguistique arabisante, en particulier par les auteurs qui ont travaillé sur la pluriglossie et sur l'arabe dit "médian".

En relisant, aujourd'hui, une partie de mes articles sur cette question de la variation en Juba Arabic, je me rends compte que j'ai souvent senti d'une façon relativement intuitive l'importance des négociations et des "savoir-faire" communicationnels (pour reprendre le titre d'un ouvrage dirigé par Véronique et Vion, 1995) mais que j'ai du aussi bricoler des méthodes de description et d'analyse à une époque où la linguistique de contact et l'étude de la variation était en plein essor. Dans le cas du Juba Arabic, l'approche fonctionnaliste tout comme le concept de continuum offraient des cadres théoriques solides et séduisants qui permettaient d'organiser les variantes selon certaines logiques :

- l'approche fonctionnaliste permettait d'identifier les usages linguistiques des locuteurs comme plus véhiculaire/pidgin ou plus vernaculaire/créole en reprenant le modèle de "simplification" versus "complexification",
- le concept de continuum permettait de situer les locuteurs en fonction du degré d'usage de tel ou tel marqueur dialectal.

Mais face à la complexité et à la nouveauté du terrain sud soudanais, je n'ai pas toujours pu bien distinguer entre processus plus historiques et processus plus contemporains, entre processus d'évolution linguistique et processus d'apprentissage.

Mes travaux sur la situation sociolinguistique et les usages linguistiques à Juba dans les années 1980s ont donc mis en valeur la coexistence de variétés diverses et la complexité des rapports entretenus entre les différentes variétés. Ils ont montré que l'influence de l'arabe dialectal semblait se heurter à certaines limites à la fois phonologiques (absence de consonnes emphatiques et pharyngales notamment) et morphologiques (faiblesse de l'accord de genre, très faible productivité des formes

dérivées, etc.) y compris chez des locuteurs ayant reçu une éducation en arabe. Ils ont enfin souligné la présence de différents pôles normatifs liés à l'émergence d'une culture urbaine sudiste et l'importance des facteurs identitaires, dans un contexte politique marqué par de très graves conflits entre le nord et le sud Soudan. Dans le cas de la problématique de la décréolisation, une analyse qui ne prendrait en compte que les facteurs de contact/absence de contact avec la langue dite "cible" pour expliquer les tendances ou non à la décréolisation perdrait de vue un facteur primordial, celui du rôle identitaire assigné à ces variétés "créolisées" (mais cela peut s'appliquer aussi à des variétés dialectales, des langues minoritaires, etc.) par une communauté de locuteurs.

4. Le Juba Arabic comme expression d'une identité sudiste dans un contexte national conflictuel

J'ai, tout au long de mes travaux sur le Juba Arabic, pris en compte le contexte politique du sud Soudan et j'ai insisté sur le rôle symbolique fondamental que le Juba Arabic jouait au sud Soudan. Face à la politique d'arabisation "par le haut" (i.e. les multiples tentatives des différents gouvernements nord soudanais pour imposer l'arabe littéraire comme langue officielle unique) et aux difficultés pratiques posées par le multilinguisme local (plus de cinquante langues sud soudanaises), le Juba Arabic est très vite devenu le symbole d'une identité sud soudanaise et a été, à ce titre, instrumentalisé par les églises sud soudanaises, les missions évangéliques étrangères et les différents partis politiques.

Je ne reviendrai pas ici sur les politiques linguistiques de l'état soudanais, depuis l'indépendance et sur tous les débats qui ont surgis et surgissent encore autour de la conception d'une identité nationale et la polarisation sur les notions d'arabité et d'africanité. Sur ces questions je renvoi à plusieurs de mes articles dont :

14. "Langues et intégration nationale au Soudan". *Des langues et des Etats, Politique Africaine* N° 23; Kerthala, Paris, p. 24-41. (1986c).

15. "Le changement linguistique à Juba et à Khartoum". In *Sudan History, Identity, Ideology*, H. Bleuchot, C. Delmet et D. Hopwood (eds.), Oxford, Ithaca Press, p 153- 180. (1991a).

Le débat politique, culturel et linguistique autour des questions d'identité nationale perdure depuis au moins les années 1940 et l'émergence des mouvements nationalistes soudanais. Mais il s'est décuplé à partir des années 1980 et la reprise de la guerre civile entre le nord et le sud Soudan et l'émergence d'une nouvelle force politique, le SPLA, porteur d'un discours très militant sur les questions de diversité et de coexistences pluri-ethniques et pluri-culturelles. Le contexte historique (le poids de l'esclavage, la politique britannique de *Divide and Rule*) et le contexte politique contemporain (la guerre civile) ont freiné les processus d'assimilation sociale, culturelle et linguistique

du sud Soudan. On sait que, depuis l'indépendance (1956), de nombreux sud Soudanais se sont violemment opposés aux politiques d'arabisation menées par les différents gouvernements soudanais, politiques guidées par une certaine conception nationaliste selon laquelle l'uniformisation linguistique aiderait à renforcer l'unité nationale. Cette opposition politique qui s'est traduite par deux guerres civiles dont la deuxième perdure toujours, ne signifie pas que, dans les faits, l'influence culturelle, sociale et linguistique du nord Soudan ne se soit pas diffusée dans les communautés sud soudanaises, principalement urbaines. L'exemple des tribunaux coutumiers de Juba, évoqués plus tôt, montre bien le recours à l'arabe quand une langue vernaculaire aurait pu être utilisée. Comme dans toutes les situations de type colonial, la société dominante arrive à imposer ou à diffuser un certain nombre de ses modèles et modes de vie. J'avais ainsi noté à Juba la diffusion entre 1981 et 1984 de certaines pratiques culturelles nord soudanaises, en particulier chez les femmes vivant dans les quartiers centraux de Juba (port du voile, cérémonie du henné, etc.). Mais cette diffusion se faisait dans une relation extrêmement conflictuelle et dans un contexte de renforcement des affiliations ethniques, y compris de nouvelles formes de regroupement ethniques au nord comme au sud Soudan.

C'est dans ce contexte de division politique et sociale de la société soudanaise, que l'usage du Juba Arabic s'est progressivement affirmé comme l'expression d'une "supra identité" à base régionale (province d'Equatoria à l'origine mais s'étendant progressivement à l'ensemble du sud Soudan), et ceci tant au sud Soudan que pour une partie de la population sud soudanaise déplacée au nord.

La fonction symbolique du Juba Arabic était déjà fortement perceptible dès les années 1980, dans les programmes de la Radio du Conseil des Eglises Soudanaises et dans les prêches des églises qui optaient, comme je l'ai dit, pour une variété très créolisée du Juba Arabic (et très proche du ki-Nubi) pour communiquer avec l'ensemble de la population de Juba. Bien que la "culture musicale urbaine" du Juba des années 1980 ait été relativement réduite (très peu de groupes de musique sud soudanais existaient à Juba, et ceux-ci reprenaient essentiellement les standards zaïrois ou ougandais de l'époque), on pouvait déjà noter les prémises d'une création artistique en Juba Arabic. Je ne suis pas retournée depuis à Juba, à cause de la guerre, mais j'ai pu constater que le déplacement de milliers de réfugiés sudistes au nord Soudan, et à Khartoum en particulier, a contribué à déplacer le Juba Arabic vers le nord, à en faire une des langues de Khartoum, et à renforcer sa fonction symbolique et intégrative. La diffusion du Juba Arabic hors de ses frontières géographiques traditionnelles dépasse par ailleurs largement le Soudan. J'ai constaté le même phénomène au Caire, où des groupes de musiciens sud soudanais s'étaient constitués et essayaient de survivre dans un environnement économique particulièrement difficile :

16. "Juba Arabic as a way of expressing a Southern Identity in Khartoum". In *Aspects of the Dialectology of Arabic Today*. A. Youssi et alii Eds.. Rabat : AMAPATRIL., p. 114-122. (2002),

Lors d'une enquête en Mars 2000, j'ai eu l'occasion de rencontrer les membres d'un groupe de théâtre sudiste installé à Khartoum, *Kwoto*. Ce groupe, qui réunissait des étudiants sudistes de diverses origines ethniques déplacés à Khartoum, a d'abord privilégié l'emploi des principales langues sud soudanaises (dinka, nuer, shillouk, etc.) dans ses pièces. Mais confronté au problème de l'intercompréhension, il a également opté pour l'usage du Juba Arabic perçu comme une "langue du sud". On constate que ces étudiants, dont certains ont été scolarisés en arabe et qui souvent peuvent parler en arabe dialectal, ont délibérément choisi d'écrire des pièces de théâtre et des chansons dans un Juba Arabic "très créolisé" (cf. formes verbales invariables, etc.), pour bien montrer leur refus d'une assimilation aux normes culturelles nord soudanaises et leur désir d'affiliation à une identité sudiste, qui dépasserait les clivages et les conflits ethniques actuels.

Un des points intéressants était le fait que ces étudiants écrivaient leurs scénarios en caractères arabes, et non pas en caractères latins, le script en latin étant employé par les églises sud soudanaises depuis les années 1930. La comparaison entre la version écrite (le script) et la version orale des pièces montrait que les caractères arabes étymologiques étaient respectés dans le script mais prononcés à la sud soudanaise dans la version orale. Ainsi le /x/ de l'arabe était écrit /خ/ mais prononcé /k/ dans la version orale. La version orale ne montrait aucun signe d'influence dialectale, ce qui témoigne d'une maîtrise assez remarquable des deux codes et de la facilité avec laquelle certains locuteurs savent distinguer registre écrit et registre oral. [En aparté mais toujours dans le sujet, ces extraits de pièces montrent également combien les linguistes doivent être prudents lorsqu'ils essaient de reconstruire des usages oraux à partir de textes écrits. J'imaginai, en lisant ces textes, l'analyse que pourrait en faire dans cent ans un linguiste qui aurait perdu les bandes sons !!!]

Le deuxième point intéressant était l'impact de ce groupe de théâtre, qui avait donné naissance à d'autres troupes dans différents quartiers de Khartoum et également à des groupes musicaux qui connaissaient un franc succès à Khartoum, y compris parmi les jeunes *khartoumi* originaires du nord Soudan et attirés par la musique urbaine africaine et le reggae. Les raisons de ce succès étaient multiples. Il correspondait à un besoin certain d'affirmation et de reconnaissance culturelle dans un contexte de migration, de déplacement et de minorisation. De plus, la troupe de *Kwoto* avait reçu le soutien de la Fondation Ford, ce qui dans le contexte soudanais de la fin des années 1990 représentait une aide inestimable, à la fois matériellement et symboliquement, et a permis à *Kwoto* de travailler et de se produire dans divers lieux consacrés, y compris des Centres Culturels étrangers. Enfin ce succès se déroulait dans un contexte plus général, national tant qu'international, valorisant la rencontre entre les cultures locales (dans les discours officiels soudanais) et la rencontre entre "le local" et le "global" (world music, théâtre, etc.). L'expression artistique en Juba Arabic recevait, de fait, une reconnaissance culturelle et également politique, qui n'aurait peut être pas été possible quelques années auparavant. Le rôle du Juba Arabic, comme langue du sud Soudan, a d'ailleurs été reconnu par le gouvernement soudanais actuel, qui a estimé que s'il voulait s'attirer les populations sudistes, il valait mieux s'adresser à eux en Juba Arabic. C'est ainsi que pendant environ une décennie (de 1991 à

2003), le Juba Arabic a été utilisé comme l'une des langues de propagande des émissions de la Radio du Salut National d'Omdurman (Miller 2003).

Une certaine "institutionnalisation" informelle du Juba Arabic s'est donc opérée en deux décennies, tant au sud qu'au nord Soudan. Là encore, le terme Juba Arabic peut recouvrir des usages fort variés comme en témoigne un corpus radiophonique recueilli par un étudiant soudanais (Hago 2001). D'autre part, l'institutionnalisation d'une langue ne garantit en rien sa vitalité quotidienne. Il n'y a eu, à ma connaissance, aucune nouvelle enquête faite à Juba depuis les années 1986 et nous n'avons donc aucune information récente sur la situation linguistique sud soudanaise. En exil ou à Khartoum, les sud soudanais parlent très souvent différents niveaux d'arabe et il est difficile d'évaluer la réalité des pratiques en Juba Arabic. Mais le Juba Arabic "créolisé" jouit maintenant d'une certaine légitimité et fait partie du répertoire symbolique potentiel des locuteurs.

L'exemple du sud Soudan et de la diffusion du Juba Arabic est particulièrement pertinent pour étudier le rapport entre langues et identités. Dans le champ des études arabes (linguistiques, anthropologiques et historiques), l'exemple du Juba Arabic questionne la notion "d'arabisation linguistique" et montre qu'un certain type d'arabe peut se diffuser et être appropriée par les locuteurs sans s'accompagner d'une identification à une culture arabo-musulmane. Dans le champ plus général de l'étude des changements linguistiques, l'exemple du Juba Arabic montre qu'un certain type de changement linguistique, ici la perte plus ou moins importante des langues vernaculaires locales et l'acquisition d'une nouvelle langue à base lexicale arabe, ne signifie pas nécessairement et automatiquement l'effacement des affiliations ethniques ou régionales. Ce point est fondamental, car si les études africanistes (anthropologiques et linguistiques) ont depuis assez longtemps souligné qu'il n'y avait pas corrélation systématique entre langues et identités, les études arabisantes ont tendance à reproduire une conception assez étroite et convenue du rapport langue/identité et de faire de la langue un des vecteurs centraux de l'expression identitaire. L'exemple du Juba Arabic témoigne enfin que l'étude d'une situation linguistique doit prendre en compte tous les niveaux et les aspects de cette situation, y compris le décalage entre pratiques et discours, entre usages quotidiens et enjeux symboliques. C'est l'ensemble de ces pratiques et de ces discours qui contribue à la formation éventuelle d'une société, d'un groupe, d'une culture, perçus non comme des entités étanches mais comme des entités mouvantes, en interaction avec l'environnement, et en perpétuelle reconstruction.

5. Conclusion

Cette première partie, dédiée à la question des langues de contact et du Juba Arabic en particulier, aura abordé de nombreuses questions et essayé de traiter le Juba Arabic comme un "fait social total" pour reprendre la célèbre expression de Marcel Mauss ! Mais l'analyse linguistique du Juba Arabic est loin d'être achevée et la porte est ouverte à de futures recherches. L'un des grands

acquis de la linguistique de contact de ces dernières décennies a été de montrer l'importance et la diffusion des phénomènes de contact linguistique, trop longtemps traités comme des phénomènes plus ou moins marginaux. De même que la réflexion sur les phénomènes de métissage et de croisements culturels a aidé à sortir d'une conception essentialiste des cultures et des sociétés, la linguistique de contact a permis de relativiser la perception des langues comme " système autonome ", croissant et se développant selon un rythme " biologique " linéaire.

L'apport du Juba Arabic pour la linguistique générale et la sociolinguistique est multiple. Né du contact entre les langues africaines et l'arabe, le Juba Arabic présente des faits peu attestés dans d'autres types de contact (comme le rôle morphologique de l'accent à hauteur tonale) et permet de relativiser ou de conforter des théories établies à partir d'exemples plus classiques, tirés de langues à base lexicale européenne (anglais, français principalement). Dans un contexte social et politique caractérisé par des mouvements de populations très importants depuis au moins un siècle, il montre combien le linguiste doit tenir compte des facteurs externes. Ainsi il n'est pas exclu de postuler que le Juba Arabic et le Ki Nubi, qui ont connu un développement séparé de 1889 à 1956, ont par la suite (déplacement des sud Soudanais vers l'Ouganda Kenya de 1956 à 1972, arrivée des réfugiés nubi au sud Soudan en 1979) connu un rapprochement et que le ki nubi ait influencé le développement du Juba Arabic créolisé. Enfin le maintien et le développement du Juba Arabic permet de s'interroger sur l'impact du contexte politique national et international et plus encore sur les modalités de formation " d'une communauté " au sens de groupe uni par le sens d'une appartenance commune, que celle-ci soit définie comme un groupe ethnique, une communauté urbaine, une nation, etc. Cette articulation entre le linguistique et la formation des identités collectives a été au centre de la plupart de mes autres travaux, en particulier ceux portant sur l'impact de la migration et de l'urbanisation sur les usages linguistiques et les modalités d'affiliation des populations migrantes.

2^{ème} PARTIE

Langues et Identités Collectives

1. Introduction

C'est au fil de mes terrains que je me suis intéressée de façon plus approfondie au rôle des facteurs linguistiques dans la construction des identités collectives, ethniques ou nationales et que je me suis interrogée sur l'historicité du rapport langue/identité nationale tel que nous le vivons actuellement. La littérature sur le rapport langue/ethnicité est extrêmement abondante depuis les années 1970, en particulier autour des questions de minorités et d'intégration des populations migrantes (cf. tous les travaux de la sociolinguistique nord américaine autour notamment de Fishman). J'ai abordé ce champ à la fin des années 1980, à partir d'enquêtes entreprises à Khartoum sur des populations migrantes, et ce, dans un contexte d'extrême mobilisation politique et de débat intense sur les bienfaits/méfais de l'arabisation. A l'époque, les théoriciens de l'ethno-vitalité, comme Giles et Bourhis (Giles 1977, Giles & Johnson 1987, et voir également Harwood et al. 1994) dominaient le champ de l'étude de la relation entre changement linguistique et sentiment d'appartenance ethnique, proposant des modèles pour étudier le degré de vitalité "ethnique" des groupes à partir de l'étude de facteurs "objectifs" (dont les usages linguistiques) puis prenant en compte par la suite les facteurs subjectifs (dont les représentations linguistiques). Cette théorie a eu un écho très fort dans les milieux sociolinguistes nord américains travaillant sur les communautés migrantes dans les années 1970-1980 et il n'était pas facile de s'en dégager. Il semble qu'il ait fallu attendre les années 1990, pour que plusieurs "ténors" de la sociolinguistique américaine s'en distancient et reconnaissent que "identity continuity and ethnocultural continuity are two quite different things" (Fishman 1994) et que "language may be more central for some groups than for others" (D. Gorker 1994). Les critiques les plus étayées venant de chercheurs travaillant dans des sociétés plurilingues, refusant une conception des langues comme des entités homogènes et soulignant la pluralité, la fluidité de pratiques.²² On trouvait également de nombreux travaux qui soulignaient le statut et le rôle contradictoire de la langue "ethnique" chez de nombreuses communautés immigrées ou "minoritaires" : ces langues étaient de moins en moins parlées mais devenaient de plus en plus des symboles identitaires (Tabouret-Keller 2003).

²² Parmi les ouvrages qui ont très tôt montré la complexité des rapports entre langues et groupes sociaux, on signalera les travaux de Gumperz 1971 sur l'Inde. En France, c'est surtout dans les milieux africanistes qu'a émergé une réflexion sur l'aspect composite et pluriel des pratiques linguistiques, sur l'hétérogénéité de la langue (Canut 2001)

La théorie de l'ethnovitalité a tendance à projeter une approche culturaliste et essentialiste de l'ethnicité (qui serait "calculable" à partir de facteurs objectifs dont les usages linguistiques), qui s'appliquait difficilement au contexte soudanais. A Khartoum, je notais la non adéquation entre les usages linguistiques et les revendications identitaires, en particulier pour les groupes originaires de l'ouest du Soudan: les affirmations ethniques s'intensifiaient alors même que de nombreux groupes étaient de plus en plus engagés dans un processus d'arabisation linguistique.

Ce sont chez les anthropologues ayant travaillé sur le Soudan comme F. Barth (1969), G. Haaland (1969) et S. Harir (1983), que j'ai trouvé, dès les années 1980, des outils conceptuels définissant l'ethnicité et les "frontières ethniques" de façon nettement moins essentialiste, soulignant la dynamique situationnelle et interactive des processus d'ethnisation. Actuellement, et suite à de nombreuses lectures sur ce thème, il me semble que les analyses les plus intéressantes de l'ethnicité se font au croisement de la sociologie politique et de l'anthropologie comme le montrent de très nombreux travaux, concernant principalement l'Afrique et l'Asie, qui s'interrogent sur la relation entre ethnicité et nationalisme, sur les processus d'ethnogenèse, etc. (par ex. Digard 1988).²³

Mes travaux sur la relation langue/identité ont porté sur deux types de problématiques. L'une qui concerne plus particulièrement le changement linguistique en milieu urbain sera abordée dans la 3^{ème} partie de cette synthèse, l'autre s'est plutôt intéressée à l'impact des politiques linguistiques, aux processus de constructions nationalistes et à l'historicité des nationalismes linguistiques. Cette dernière dimension s'est inscrite dans un domaine de recherche très actif dans les années 1990, ce qui nécessitait de lire une production dense et abondante. Il est ainsi impossible d'aborder la relation langue/identité dans le monde arabo-musulman sans prendre en compte la dimension historique de la construction nationaliste et sans se référer à des travaux fondamentaux comme ceux de B. Anderson (1991), ou E. Hobsbawn (1991) sur l'émergence des nationalismes ou ceux de D. Baggioni (1997) ou A.M. Thiesse (1999) sur l'histoire des nationalismes linguistiques. Des ouvrages collectifs, comme celui paru sous la direction de S. Chaker (1998) ou celui de Y. Suleiman (1996) m'ont permis d'élargir l'horizon comparatif et d'évaluer dans quelle mesure les dynamiques relevées au Soudan s'inscrivaient ou pas dans des dynamiques plus "générales".

Dans les pages qui suivent j'aborderai le rapport langue/identité collective à partir de trois thèmes : celui de l'impact des politiques linguistiques et des processus d'arabisation au Soudan, celui des recompositions identitaires au Soudan et celui de l'histoire linguistique de l'Egypte. Je décrirai ici des dynamiques générales en m'intéressant plus particulièrement aux facteurs historiques et sociologiques mis en jeu dans ces rapports langue/identité collective. Une première synthèse sur l'impact des politiques linguistiques a été publiée dans :

²³ Pour se limiter au monde musulman et à une revue aixoise, voir par exemple les numéros suivants de la REMM : N° 44 S. Chaker ed. (1987); N° 48/49 P. Baduel ed. (1989); N° 54 P. Baduel ed. (1990); N° 59/60 O. Roy ed. (1991); N. 68/69 P. Baduel ed. 1994.

17. "Linguistic policies and Language Issues in the Middle East". In Usuki A. & H. Kato (eds). *Islam in the Middle Eastern Studies: Muslims and Minorities* JCAS Symposium Series 7, Osaka, Japan, 149-174. (2003b)

2. Arabisation linguistique et identités collectives au Soudan

2.A La langue comme enjeu politique au Soudan

18. "Langues et Identité". In M. Laverne (ed.), *Le Soudan contemporain*; Paris, Kerthala, p. 87-112. (En collaboration avec H. M. Salih). (1989b)

2.A.1 De l'assimilation à la contestation

En 1986, j'ai, comme de nombreux sudistes, abandonné le Sud Soudan pour me réfugier à Khartoum ! La période correspondait à un bref intermède " démocratique " (1985-1989) caractérisé par l'apparition (ou réapparition) de nombreux partis politiques et la présence de débats politiques et publics très animés (articles de journaux, émissions de télévision, meetings politiques, etc.) autour des questions d'identité nationale, de pluralité culturelle, d'égalité, de coexistence, etc. Le statut de la langue arabe et la question de l'arabisation culturelle occupaient une place prépondérante dans ces débats. Je me suis donc intéressée à la façon dont les partis politiques mais également la " société civile " s'exprimaient et se positionnaient sur les questions de politiques linguistiques. Le fait marquant étant la dichotomie importante entre, d'une part, les processus d'arabisation linguistique très rapides dans les régions dites " périphériques " du nord Soudan (en particulier l'ouest) et les discours politiques, émanant des formations régionales, rejetant non seulement la domination économique et politique du " Centre " mais aussi sa domination culturelle. On observait ainsi un glissement assez net dans l'analyse que l'arabisation linguistique pourrait avoir sur l'unification nationale.

Dès l'émergence du mouvement nationaliste soudanais dans les années 1940, l'arabisation linguistique avait été considérée par les nationalistes nord soudanais comme l'une des modalités permettant de renforcer une unité nationale plus que problématique (Miller 1986a, 1989b, 2003b). Si la politique d'arabisation avait dès le début provoqué de nombreux conflits dans le sud du pays, il n'en avait pas été de même dans les régions ouest, est ou extrême nord où les populations non arabes musulmanes étaient déjà en contact plus ou moins intense avec l'arabe, par le biais de l'enseignement coranique et des populations arabes locales. L'intensification de la scolarisation et de la migration vers les centres urbains s'est donc traduite par une extension rapide de l'arabe dans ces régions, extension qui se traduisait par un bilinguisme accru ou par l'acquisition de l'arabe comme langue maternelle par les enfants des centres urbains. Cette arabisation linguistique s'accompagnait d'une diffusion des

modèles culturels urbains du centre nord Soudan, modèles véhiculés par les médias et l'école, mais surtout par les communautés marchandes et les fonctionnaires du nord Soudan installés dans ces régions "périphériques" (cf. le processus de *Sudanization* décrit par P. Doornbos, 1988). Dans les années 1970, les discours politiques et scientifiques qui observaient la diffusion de cette arabisation linguistique et culturelle postulaient que celle-ci témoignait d'une intégration sociale et culturelle de plus en plus importante des régions périphériques du nord Soudan.

Mais un tournant s'est opéré au milieu des années 1980, suite aux exactions commises par le régime de Néméri dans sa phase terminale islamiste, qui avaient tenté d'imposer aux populations non arabes du nord une vision extrêmement rigide de l'Islam. L'intégration culturelle des régions périphériques du nord s'est alors révélée beaucoup plus problématique pour des raisons d'inégalités politiques, économiques et sociales. Influencés par les développements liés à la guerre du Sud, les mouvements à base ethnique et régionale du nord se radicalisaient rapidement et développaient un discours à forte revendication identitaire et culturelle, vitupérant l'oppression du centre nord et réclamant la reconnaissance de la diversité culturelle et ethnique du Soudan.

Cependant, à l'inverse de ce qui a pu être observé dans de nombreux autres pays (voir par exemple en Asie Centrale depuis la chute de l'URSS, Roy 1991), les mouvements régionalistes soudanais accordaient une place très variable aux revendications linguistiques. Les mouvements sud soudanais ont toujours défendu des revendications linguistiques relativement claires (refus de l'arabe comme seule langue officielle, reconnaissance de l'anglais et des langues locales, etc.) même si elles n'étaient pas toujours appliquées dans les faits. Les mouvements régionalistes nord soudanais ont, au départ (années 1960), apporté peu d'attention aux questions linguistiques et se concentraient principalement sur des revendications économiques et politiques. Puis, participant au débat culturel des années 1980 initié par le SPLA/SPLP (Sudanese People Liberation Army/Party), ces formations revendiquaient de façon assez conventionnelle la défense des langues et cultures locales, mais sans programme précis et sans investissement militant (Miller 1989).

2.A.2 Langue arabe et arabité

Un des principaux enjeux du débat politique concernait la relation entre la langue arabe et l'arabité (et par extension l'islamisation). Le leitmotiv de nombreuses interventions publiques, discussions et publications était "parler arabe, ce n'est pas être arabe". Cette formule apparaît (mais je ne suis pas sûre que les acteurs en étaient conscients) comme le miroir inversé de la phraséologie et de l'idéologie nationaliste arabe telles qu'elles se sont exprimées dès la fin du 19^{ème} siècle chez des penseurs comme Michel Aflaq ou Sati Al-Husri. De nombreux interlocuteurs soudanais reconnaissaient que l'arabe (sous toutes ses formes) était devenu la langue première, si ce n'est maternelle, de très nombreuses personnes appartenant à des groupes non arabes du Nord Soudan, du fait entre autre de l'urbanisation galopante et des mouvements de population. Mais ils considéraient

également que la pratique de l'arabe comme langue première n'induisait en aucun cas une assimilation culturelle et une acceptation/intégration au mode de vie considéré comme dominant, c'est à dire la culture des groupes arabophones riverains du Nil. Sur le plan politique, on trouvait cette position clairement exprimée par un intellectuel comme Mansur Khalid, rallié au SPLA et qui considérait que " Arabic should be the National language of the Sudan but without Sudan being an Arab country " (Khalid 1990). Les partis " régionalistes " insistaient sur le fait qu'ils ne rejetaient pas l'Islam en tant que religion, ni l'arabe en tant que langue mais qu'ils refusaient l'arabisme en tant qu'idéologie utilisée pour assurer la suprématie politique de certains groupes se proclamant d'origine arabe (Hurreiz 1989).

Ce débat autour du rapport langue arabe/arabité, émergeant au milieu des années 1980, s'est considérablement étendu dans les années 1990, malgré ou à cause du coup d'état islamique de 1989 qui a attisé les passions, les mobilisations et les oppositions. Le pouvoir islamique a d'abord opté pour une politique d'arabisation très dure (1989-1992) qui semblait conforter l'amalgame entre islam/langue arabe et arabité. Puis il a glissé vers un discours valorisant le caractère " pluriculturel " et africain du Soudan, en écho ou sous la pression des revendications régionalistes et fédéralistes. Ceci s'est traduit par de nombreuses conférences et événements culturels, et par quelques actes plus ou moins symboliques : utilisation de quelques langues vernaculaires à Radio Omdurman et, en 1997, publication d'un décret constitutionnel reconnaissant l'arabe comme langue officielle et les " autres langues " comme langues nationales et promulguant la création d'une Assemblée Nationale pour la Planification Linguistique (Miller 2003). Toutes symboliques qu'ont été ces mesures et ces déclarations, elles ont permis que se maintienne et se développe un débat public sur la " nature " de l'identité soudanaise et sur la place des langues/cultures non arabes au Soudan.

L'intensité du débat culturel a également été liée aux transformations radicales qui ont affecté Khartoum depuis le milieu des années 1980, avec l'installation semi permanente de plus d'un million de personnes réfugiées du Sud et de l'Ouest (voir 3^{ème} partie), entraînant l'intervention humanitaire de nombreuses ONG et églises. La diversité culturelle ne concernait plus seulement les régions périphériques, éloignées de Khartoum mais formait une immense ceinture aux abords de la capitale. De nombreux intellectuels sudistes étaient réfugiés à Khartoum et participaient à l'intensité des débats.

2.A.3 Faiblesse des revendications linguistiques

Vers la fin des années 1990, les associations proposant des cours de langues " maternelles " aux populations non arabes se multipliaient à Khartoum, le plus souvent soutenues par les Eglises soudanaises ou par des ONG étrangères. Elles ne concernaient plus uniquement les groupes " chrétiens " du sud mais également des groupes musulmans du nord Soudan. Certaines associations à bases régionales ou ethniques en provenance de l'ouest ou de l'est du Soudan commençaient à se lancer, de façon plus ou moins " secrète " dans la transcription des langues vernaculaires locales en

caractères latins. Ainsi des membres des communautés four, beja, nouba etc. avaient pris contact avec le *Summer Institute of Linguistics*, installé officiellement à Omdurman, en face d'un bureau de la Sécurité, pour écrire et produire des petits ouvrages en langues vernaculaires, alors que le SIL était supposé ne travailler que sur les langues sud soudanaises en vertu des accords passé avec le Ministère de l'Education Sud Soudanais en 1975. De même quelques intellectuels nubiens, souvent proches des milieux archéologiques et universitaires, ont commencé à remettre en pratique l'ancien alphabet nubien utilisé pendant la période médiévale.

Ces initiatives restent extrêmement minoritaires et ne risquent pas, dans un avenir proche, de bouleverser les tendances de fond du changement linguistique. L'arabe sous toutes ses formes continuent à se diffuser comme langue première voire maternelle, en particulier dans les centres urbains. Mais ces initiatives témoignent d'un nouveau type d'engagement linguistique et culturel, inconnu jusqu'au début des années 1980, et conférant un rôle symbolique important à la langue. Comme le souligne Gasquet Cyrus (2001), une langue peut jouer un rôle symbolique important même si son utilisation relève plutôt de l'imaginaire que de pratiques réelles. Et l'on connaît par ailleurs, plusieurs exemples où des langues considérées comme en voie d'extinction, ont été revitalisées sous l'aiguillon d'un nationalisme linguistique.

Mais de manière générale, on peut dire que jusqu'à présent au nord Soudan, l'émergence de mouvements prônant des "nationalismes ou régionalismes linguistiques" et animés par une élite œuvrant pour l'instrumentalisation des langues vernaculaires locales, reste faible et marginale, à l'inverse ce qui a été décrit pour les nationalismes européens du 19^{ème} siècle et plus récemment pour les mouvements berbères, kurdes, arméniens, tamouls, cinghalais, ouzbekhs, tadjiks, etc.²⁴. Alors que dans de très nombreux pays, l'émergence de nouvelles ethnicités/nationalités s'est cristallisée autour de revendications linguistiques, il semble que, pour le moment, on assiste au Soudan à un processus relativement différent. Dans le cas du Soudan, on se retrouve dans la situation relativement paradoxale où les questions linguistiques et la politique d'arabisation/islamisation du Sud Soudan ont occupé et occupent toujours une place très forte dans le débat politique mais où les langues ethniques ont été jusqu'ici peu mobilisées dans les processus de renforcement/recomposition ethnique.

2.B Changement linguistique et ethnogenèse : le cas des Fertits, Noubas et Fellatas

19. C. Miller (ed.) *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan*. Le Caire, Cedej (550p., 2005, sous presse)

20. (avec A.A. Abu Manga) "Ethnic label, ethnic identity and language uses: the case of the Fellata, Nuba and Fertit of the Sudan", communication présentée au Symposium *Language and Ethnic identity in the Middle East and North Africa*. University of Edinburg, 3-6 Juillet 1995

²⁴ Voir Chaker (1998), Baggioni (1997), Roy (1991), Thiesse (1999).

Les nouveaux groupements “ ethniques ” qui semblent émerger, se construisent sur des bases plutôt géographiques (région) ou pan-ethniques (regroupement de plusieurs petits groupes ethniques) en instrumentalisant les références à une histoire/origine commune et non pas en se référant à un patrimoine linguistique, puisque ces recompositions rassemblent des groupes linguistiquement divers. Ces mobilisations et recompositions ethniques se manifestent à la fois en “ diaspora ”, i.e. dans les communautés immigrées en milieu urbain, et principalement à Khartoum, mais également dans les régions d’origines, les groupes installés en ville entretenant d’étroites relations avec leur région d’origine malgré les difficultés de transport et de communication. L’immigration et l’urbanisation ont certainement joué ici un rôle de catalyseur, facilitant entre autre la mobilisation “ d’intellectuels ” mais les dynamiques de recomposition et de regroupement s’alimentent également des conflits locaux. En villes, comme dans les régions, ces nouvelles formes d’ethnicité se définissent principalement par opposition aux groupes considérés comme “ arabes ” et valorisent une origine ou des pratiques culturelles décrites comme “ africaines ”.

A la suite de Sherif Harir (1983), qui a été un des premiers anthropologues à décrire ces phénomènes de recomposition ethnique, j’ai appelé ces regroupement des *supra-grouping*. Ces *supra-grouping*, que dans d’autres contextes culturels certains chercheurs ont appelé des macro-ethnies (Roy 1991) sont des assemblages de groupes d’origines diverses désignés par un ethnonyme commun. L’émergence de ces *supra-grouping* ne signifie pas l’effacement de modes d’affiliation pré-existants à des groupes plus restreints de type famille élargie, clan, petite ethnie, etc. Comme cela a été décrit pour d’autres contextes, il s’agit de modes d’affiliation emboîtés et situationnels, c’est à dire s’adaptant au contexte d’interaction (Chrétien & Prunier 1989). L’exemple des trois supra-groupes présentés ci-dessous témoignent de la complexité des dynamiques en court au Soudan. Si les changements linguistiques participent des processus de recomposition et d’identification, ils ne peuvent pas être considérés comme des critères fiables et objectifs permettant de mesurer le degré de cohésion ethnique d’un groupe donné.

2.B.1 Contexte politique

C’est à partir d’une enquête sociolinguistique dans une banlieue de Khartoum (Miller et Abu Manga 1992, voir 3^{ème} Partie) que j’ai été amenée à m’interroger sur la nature de ce type de regroupement ethnique. Lors de notre enquête à Khartoum, nous constatons que beaucoup de gens originaires de groupes ethniques relativement minoritaires ou relativement peu connus, s’auto-désignaient en se référant d’abord à un ethnonyme générique d’origine “ étrangère ” comme celui de “ Nouba ”, et éventuellement précisaient ensuite une affiliation plus restreinte de type “ Nouba Ghulfan ” ou “ Nouba Nyimang, ” etc. L’usage fréquent de ces ethnonymes génériques pour s’auto-désigner allait de pair avec la mise en place de coordinations de partis ou d’associations à base

ethnique et régionale reprenant ces ethnonymes génériques et se posant comme représentants des membres des groupes concernés tant au niveau du quartier ou de la ville (sous la forme de *rābṭa*, “ligues” à bases villageoises ou régionales) qu’à un niveau plus national pouvant déboucher sur la création d’Association (*Jamā’iyya*), d’Union (*Ittihād*) ou de Front (*Jibha*) impliqués dans les luttes politico-militaires tels que le Front Nuba, le Front Beja, le Front Ingessana, les milices Fertit, les Associations Fallata, etc..

Ce type de regroupement ethnique bénéficiait également d’une reconnaissance institutionnelle par la mise en place à partir de 1994 par le gouvernement soudanais d’une “politique tribale”, véritable remise à jour de la *Native Administration* coloniale britannique qui impliquait une représentation politique sur la base de confédération tribale. C’est ainsi que dans les régions de l’est ou de l’ouest mais également à Khartoum dans les camps de déplacés instaurés par le gouvernement à partir de 1992, des chefs “tribaux” étaient nommés ou élus pour servir d’intermédiaire entre les différentes instances gouvernementales, les diverses organisations humanitaires et la population. Parmi leurs fonctions (enregistrement des familles, distribution des cartes alimentaires, etc.) figuraient celle de juge dans des tribunaux “coutumiers”, plus ou moins institutionnalisés, appliquant le droit “coutumier” dans un contexte général de lois islamiques. Toutes ces initiatives institutionnelles ou “spontanées” favorisaient l’apparition d’un nouveau type de “chef tribal” ou d’homme politique, représentant en fait une galaxie de petits groupes comme ce fut le cas pour le nouveau Sultan d’un regroupement fertit dans le camps de Jebel Awlia à Khartoum, pour un candidat nouba aux élections municipales de Khartoum en 1988, mais également pour les représentants des groupes fallatas dans l’est du Soudan lors d’élections parlementaires en 1996. La vie politique à l’échelon municipal ou régional se polarisant peu à peu autour de ces grands regroupements ethniques même si des dissensions idéologiques internes pouvaient parfois amener la rivalité entre candidats d’un même groupe ethnique.

2.B.2 Ethnonyme et ethnogenèse

Partant du principe que nommer c’est catégoriser, nous avons étudié l’origine et l’histoire de ces ethnonymes ainsi que les processus d’émergence de ces nouveaux supra-groupes en nous concentrant plus particulièrement sur trois entités : les Noubas, les Fertits et les Fallatas. Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés dans deux Conférences (*Language and Ethnic identity in the Middle East and North Africa*, Université d’Edinburg, Juillet 1995 et *4th International Conference on Sudanese Studies*, Le Caire, AUC, Juin 1997) mais n’ont pas encore abouti à une publication. Basée au départ sur une documentation historique et anthropologique, notre recherche s’est enrichie d’une enquête de terrain portant sur les groupes fallatas dans l’est du Soudan et d’une réflexion plus théorique et comparative portant sur les phénomènes d’ethnisation et de nationalisme/régionalisme.

L'histoire de la genèse et de la formation de ces trois "supra-groupes" révèle des dynamiques relativement similaires, même si les fondements de l'inscription identitaire sont différents pour chaque type de supra-groupe concerné. On trouve au départ un ethnonyme générique, d'origine "étrangère" (hétéronyme) appliqué à un conglomerat de petits groupes linguistiquement et culturellement fort divers et aux frontières ethniques extrêmement labiles. Ces ethnonymes génériques sont ensuite passés dans l'usage administratif à l'époque ottomane et coloniale mais ont également été réappropriés par les groupes concernés à partir du 20^{ème} siècle, les aidant à former des "groupes de pression" prenant alors une dimension politique. Dans la plupart des cas, la formation de ces supra groupes s'accompagne d'un processus de territorialisation de ces groupes qui revendiquent des territoires (*dâr*) sur la base d'une "légitimité" historique. Ces macro-ethnies englobant des groupes linguistiquement très divers, ne fondent pas leur identification commune sur des critères linguistiques. L'identification est basée principalement sur la revendication d'une "origine commune" et/ou le partage d'un territoire commun.

Les Noubas

Ainsi les groupes noubas se considèrent comme les groupes "autochtones" des Monts Noubas par opposition aux groupes arabes, peuls, etc. arrivés plus tardivement dans la région. Les Noubas appartiennent à des groupes linguistiques extrêmement divers (nilo-sahariens comme les Hill Nubians, les Daju ; kordofanians et kadugli-kronko cf. Stevenson 1984), et peuvent être musulmans, chrétiens ou animistes, cultivateurs ou éleveurs. L'ethnonyme Nouba est un terme très ancien, relevé depuis la période antique (Egypte pharaonique, période gréco-latine). Il désignait les peuples vivant au sud de l'Egypte qui fournissaient des esclaves. Ce terme a été ensuite repris par les Arabes pour désigner tous les peuples noirs vivant au sud du *Dâr al Islam*, devenant l'équivalent d'esclaves noirs. Ce terme est ensuite passé dans les écrits des voyageurs européens, puis au 19^{ème} siècle l'usage du terme nouba s'est peu à peu restreint aux populations négroïdes des Monts Noubas au Kordofan. Les groupes noubas qui étaient dispersés dans les montagnes n'avaient jamais formé d'unité politique (à l'exception de la région du royaume musulman de Tagali). Les entités pré-existantes s'identifiaient à partir du partage d'un territoire commun et la plupart n'avaient pas d'endonyme spécifique, se désignant simplement comme "Les Hommes" et prenant le nom de la colline ou du village qu'ils habitaient. Il n'existait pratiquement pas d'ethnonyme référant à des entités linguistiques bien identifiées. Des groupes parlant la même langue s'identifiant comme différents tandis que des groupes parlant des langues différentes pouvaient se regrouper sous le même label. L'absence d'ethnonyme collectif a été avancé comme l'un des facteurs expliquant l'appropriation du terme nouba par les Noubas eux mêmes au fur et à mesure de leur contact avec les populations arabisées. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle les Noubas ne se sont jamais définis ou perçus comme formant une entité spécifique (Stevenson 1984). Ce n'est que progressivement, suite au développement de l'éducation, aux déplacements accrus, et à l'impact de la politique coloniale de fixation et territorialisation des groupes ethniques, que les membres des groupes noubas se sont peu à peu regroupés en s'identifiant par

opposition aux autres groupes régionaux (Dinka et Arabes Baggara principalement). Ce mouvement d'unification s'est matérialisé avec la formation en 1964 d'un mouvement politique, le Front Noubas, qui a connu des vicissitudes diverses mais qui est toujours reconnu comme l'une des forces politiques du pays. Certains de ses représentants ont été élus membres de l'Assemblée Nationale dans les circonscriptions des Monts Noubas mais également dans les circonscriptions regroupant les quartiers périphériques de Khartoum. La guerre civile qui a sévi dans les Monts Noubas à partir des années 1984 et qui a opposé des " milices arabes " aux populations noubas a renforcé le sentiment d'appartenance à une entité commune quelles que soient les différences culturelles, linguistiques ou religieuses et le degré d'arabisation linguistique et/ou culturelle. Cette unification des groupes noubas s'est également traduite par la valorisation de l'ethnonyme noubas qui n'est absolument plus considéré comme un terme péjoratif. Il existe actuellement à Khartoum des dizaines de groupes culturels noubas et ce label s'exporte même dans les milieux de la world music (où il se confond généralement avec celui de nubien qui bénéficie d'une remarquable image de marque).

Les Fertits

On retrouve des processus relativement similaires dans le cas des groupes dits fertits du nord Bahr al Ghazal qui ont connu une grande mobilité tout au long du 19^{ème} siècle, victimes eux aussi des pratiques esclavagistes de leurs puissants voisins (Braükamper 1992). Le Dar Fertit a été une zone de transition entre les Royaumes musulmans du nord et les Royaumes païens du sud, comme celui des Zande, et donc une zone de réservoir d'esclaves soumise à des invasions et razzias continuelles. L'histoire des groupes dits fertit se caractérise donc par des déplacements, retraits, dispersions, fragmentations et recompositions. Aujourd'hui les groupes fertits qui regroupent essentiellement des membres des groupes linguistiques de la branche Adamawa orientale (Niger-Congo) et Soudanais central (Nilo-Saharan) se définissent plus particulièrement par opposition à leurs voisins immédiats, c'est à dire comme non-dinka (groupe nilotique) et non-arabe. Le terme fertit semble être d'origine four (les Fours étant l'une des grandes ethnies du Darfour qui ont établi l'un des grands royaumes musulmans du Soudan pré-moderne) et désignait les groupes païens du sud Darfour et du nord Bahr al Ghazal. Ce terme passa dans l'usage arabe au 19^{ème} siècle et l'on retrouve la mention d'un Dâr Fertit dans de très nombreuses cartes. Le terme Fertit a connu des évolutions diverses désignant tantôt uniquement les groupes arabisés/islamisés du nord Bahr al Ghazal et du sud Darfour (Braukamper 1992), tantôt l'ensemble des petits groupes du Bahr al Ghazal n'appartenant pas aux confédérations dinka, zandé ou arabe, en particulier les groupes Balanda et Ndogo-Sere. Les terribles conflits qui ont opposé les groupes fertits aux Dinkas pendant la guerre civile sud soudanaise dans les années 1980 et la formation de milices fertits alliées au gouvernement de Khartoum pour combattre le SPLA ont accéléré d'une part les processus de cohésion de ces petits groupes (par opposition aux Dinkas) mais également le rejet, par certains, de cet ethnonyme désormais trop chargé politiquement. Les populations fertits occupent une zone tampon entre les deux principales forces du conflit : les Dinkas d'un côté et les milices arabes baggara de l'autre. Se réclamant et étant perçus comme des " africains "

et non pas comme des arabes, ils ont pourtant fourni d'important contingent pro-gouvernementaux, ce qui ne facilite par leur positionnement sur l'échiquier ethno-politique du Soudan. A l'inverse de ce qui s'est passé pour les Noubas, le label fertit n'a pas fait l'objet d'une réappropriation par les membres des groupes concernés et ne jouit pas d'une connotation valorisée. Dans notre enquête à Khartoum, les membres de ces groupes ne se désignaient jamais comme fertit mais toujours par un nom correspondant à un groupe ethnique plus restreint (Golo, Balanda, Banda, Bongo, etc.), y compris chez des membres de groupes totalement arabisés et considérés comme en voie d'extinction par les chercheurs (cf. les Bongo ou les Ndogo). Il existe cependant des institutions " fertits " comme les sultans et les tribunaux coutumiers fertits des camps de déplacés de Khartoum. Il est pour le moment difficile d'évaluer si les dynamiques de cohésion vers un regroupement fertit qui permettrait à ces petits groupes de peser dans l'échiquier politique l'emporteront ou pas sur les dynamiques de division.

Les Fallatas

L'ensemble Fallata, représente un cas particulier et complexe que nous avons eu l'occasion d'étudier plus en profondeur suite à des missions de terrain dans l'est du Soudan (Miller et Abu Manga sous presse). Le terme Fallata, d'origine kanouri et qui désignait uniquement les personnes d'origines peules (dont on connaît par ailleurs l'extraordinaire complexité) est passé dans la tradition arabe soudanaise pour désigner l'ensemble des groupes musulmans originaires d'Afrique de l'ouest. Il a ainsi remplacé l'ancien terme de *Takrûri/Takarna* qui désignait les pèlerins ouest africains associés au royaume de Takrûr. Le terme Fallata regroupe principalement quatre ensembles : les Peuls, les Haoussas, les Kanouris et les Songhaïs. La présence de groupes originaires d'Afrique de l'Ouest remonte parfois à plusieurs siècles (16^{ème}-17^{ème}) dans le cas de certains groupes peuls pastoraux de l'ouest du Soudan ou de certains lignages religieux, mais s'est considérablement accentuée à la fin du 19^{ème}- début du 20^{ème} siècle pour des raisons politiques, religieuses et économiques. Les africains de l'ouest forment d'importantes communautés dans des poches géographiques comme le sud de la province du Nil Bleu ou les régions de Gedaraf-Kassala à l'est du Soudan. Associés à la main d'œuvre des grands schèmes de développement agricoles, et bien que reconnus pour leur pratique pieuse de l'Islam, les Fallatas souffrent d'une image négative et sont souvent perçus comme des " étrangers " non seulement par les groupes arabes dominants (les groupes riverains du Nil) mais également par des groupes arabes arrivés relativement récemment au Soudan comme les Rashaïdas. L'auto-référence au terme générique de Fallata est un phénomène très récent, plus accentué dans certaines régions que dans d'autres (principalement dans les régions de grands schèmes agraires) et répond principalement à un objectif politique. C'est un moyen d'assurer une représentation politique au niveau local et national et donc d'obtenir ou de conserver des droits territoriaux dans des régions où la compétition pour la terre est aiguë. On constate cependant que le regroupement sous un ethnonyme générique n'empêche pas des rivalités internes principalement entre Haoussas et Peuls, ces derniers se considérant parfois comme d'essence plus aristocratique et ne voulant pas être associés aux représentations stéréotypées et

stigmatisées accolées aux Haoussas. Le regroupement sur un ethnonyme commun se fait plus particulièrement en référence à un héritage historique supposé prestigieux (les grands royaumes d'Afrique de l'ouest comme le Califat de Sokoto) et par référence à une pratique religieuse intense qui distinguerait les groupes ouest africains par opposition aux groupes arabes pastoraux perçus comme peu religieux. Parmi les grandes références religieuses on invoquera le rôle joué par les savants ouest africains dans la diffusion de l'islam au Soudan, la tradition ouest africaine du pèlerinage, l'*hijra*, i.e. la migration politico-religieuse du Royaume de Sokoto au Nil Bleu conduite par Attahiru, le petit fils d'Osman Dan Fodio puis par Muhammad Bello Maiurno entre 1903 et 1907 et narrée comme une véritable épopée. Alors que les groupes arabes se définissent en référence à une légitimité généalogique, les ouest africains qui ne peuvent pas se prévaloir d'une antériorité sur un territoire (à l'inverse des Noubas) essaient de se construire une légitimité religieuse.

Je ne rentrerai pas plus en détail sur l'histoire de la formation de ces supra groupes et sur leur capacité actuelle de mobilisation et d'identification (pour plus de détails voir Miller non publié 1997, Miller & Abu Manga 2005). Les dynamiques sont encore tellement instables et fluides qu'il est difficile de prédire les développements ultérieurs et l'on observe à l'intérieur de ces groupes le balancement entre des tendances centripètes et centrifuges, œuvrant tantôt dans le sens d'un regroupement de micro-groupes, tantôt dans le sens d'une fragmentation. Je reviendrai seulement sur le rôle potentiel que pourraient jouer les facteurs linguistiques dans ces processus d'ethnisation.

2.B.3 Dynamiques linguistiques

On constate, pour les trois supra-groupes étudiés, une complexité très grande du rapport langue/ethnicité puisque les formations ethniques préexistantes se caractérisaient par leur fluidité, leur non adéquation entre langue et groupe ethnique, et par une pratique plurilingue plus ou moins importante. Ainsi et pour ne donner que quelques exemples, on notait un très grand plurilinguisme chez les groupes fertits du Bahr al Ghazal avec des entités comme les Balanda formées à partir de deux groupes linguistiques Bor et Viri (Miller & Abu Manga 1992). De même on trouvait des groupes peuls qui étaient de langue maternelle peul, haoussa, songhaï, arabe ou même beja (langue couchitique) en fonction de l'histoire particulière de ces groupes (Miller & Abu Manga 2005). Les membres de ces groupes sont donc habitués au plurilinguisme et à la fluidité linguistique (ce qui n'est pas rare dans le contexte africain comme l'ont montré entre autres les travaux de Cécile Canut, Caroline Julliard, Robert Nicolaï ou Cécile Van Den Avenne par exemple). Tous ces groupes, ont été soumis à des processus d'arabisation plus ou moins forts depuis la deuxième moitié du vingtième siècle. Dans chaque groupe et supra-groupe on trouve des locuteurs totalement arabisés et des bilingues ou plurilingues. Interrogés sur l'importance de la langue comme élément de leur identité ethnique, les ouest africains de l'est du Soudan ont presque tous insisté sur le fait qu'être ou ne pas être peul, kanouri, haoussa ou songhaï n'était pas lié au fait de parler (ou ne pas parler) telle ou telle

langue ethnique même si tous reconnaissent que parler peul ou haoussa par exemple contribuait quand même à renforcer l'affiliation ethnique. De même un Fallata n'est pas caractérisé par des usages linguistiques spécifiques. Dans une région plurilingue comme l'est du Soudan on constate des "métissages" linguistiques et culturels multiples non seulement entre groupes fallatas et arabes mais également avec les groupes de langue couchitique comme les Beja et de langue ethio-sémitique comme les Beni Amer. Ce métissage étant particulièrement sensible dans le domaine musical et les fêtes de mariage. Le décalage entre le "métissage des pratiques" et les représentations ethnocistes qui insistent sur les "frontières" est un phénomène qui se retrouve dans de nombreuses sociétés pluriculturelles.

Dans quelle mesure, le processus d'arabisation et de changement linguistique ont favorisé ou non l'émergence de ces supra-groupes ? La réponse est loin d'être évidente. L'arabisation, comme la mobilité, les échanges économiques, l'urbanisation, etc., ont certainement aidé à surmonter les différences et à mettre en avant les facteurs de convergence, basés principalement comme nous l'avons vu sur la référence à une histoire plus ou moins commune (cf. le fait d'avoir appartenu à des groupes victimes de l'esclavage, ou la référence à une origine ouest africaine, etc.) et le partage d'un territoire. Mais si l'utilisation d'une lingua-franca commune, l'arabe, a sans doute contribué à renforcer l'intercommunication entre groupes géographiquement proches mais linguistiquement divers comme dans le cas des Noubas, on constate que toutes ces entités se constituent par opposition à d'autres groupes, en particulier les groupes "arabes". La diffusion de la langue arabe a peut être accompagné paradoxalement une opposition croissante à "l'Autre arabe" et une valorisation de l'africanité. Mais cet Autre n'est pas défini tant par sa langue maternelle et ses usages linguistiques, que par ses "origines" et ses privilèges politiques et territoriaux.

Les usages linguistiques (plus ou moins grande utilisation de l'arabe) ne semblent pas déterminer le degré de cohésion ou de division de chaque supra-groupe. Ainsi si l'entité nouba semble avoir plus de consistance que l'entité fertit, ce n'est pas parce que les Noubas sont plus arabisés (ou au contraire moins arabisés) que les Fertits mais parce que, chez ces derniers, la stabilisation territoriale et sociale est beaucoup plus récente et les processus de regroupement sur des bases administratives ou politiques beaucoup moins développés. Comme dans tous les phénomènes d'émergence de conscience "ethnique ou nationale" on constate le rôle prépondérant joué par une petite élite éduquée et urbanisée. Cette élite est quasiment inexistante chez les Fertits alors qu'elle est plus développée chez les Noubas et qu'on la voit émerger chez les Fallatas. Ces élites participent à la production d'un discours valorisant ces formations supra-ethniques sur la base de leur ancienneté historique, de leur rôle économique et religieux, et appellent évidemment à une réécriture de l'histoire soudanaise. Les éléments linguistiques sont, pour le moment, peu mobilisés même si on constate que, de ci de là, des membres d'un groupe donné commencent à se lancer dans des collectes de type "folklorique", là encore le plus souvent à l'initiative d'églises ou d'associations religieuses. Mais on ne voit pas se

concrétiser, à l'exception peut être des Nubiens, de mouvements linguistiques qui joueraient un rôle dans la cristallisation identitaire de ces entités.

2.B.4 Vers un afro-centrisme ?

Beaucoup de questions nécessiteraient des recherches ultérieures : Dans quelle mesure ces *supra-grouping* sont-ils des groupements d'intérêts politiques plus ou moins momentanés ou, au contraire, des groupes ethniques ou "nationaux" en devenir ? On peut aussi se demander si le faible rôle du linguistique dans ces mobilisations supra-ethnique est du uniquement à la diversité linguistique des groupes qui les composent ou au fait que dans la société soudanaise actuelle ce n'est pas la langue mais "l'origine" qui fonde les identités collectives. Cette "origine" pouvant à son tour déterminer les revendications territoriales, comme c'est le cas dans les régions où l'accès à la terre est conditionnée par l'appartenance tribale. L'appartenance "ethnique" a constitué et constitue toujours l'un des principaux modes d'affiliation et de catégorisation reconnue et perpétuée par les différents régimes politiques qui se sont succédés au Soudan depuis le 16^{ème} siècle. L'appartenance ethnique conditionne comme je l'ai dit les modes d'accès à la terre et aux représentations politiques. Actuellement il semble que partout au nord Soudan se constituent des grands recoupements politico-ethnico-régionaux comme les entités Beja, Ingessana, Arabes Baggara, Arabes Riverains, Noubas, Darfourian non arabes, etc. Les conflits politiques actuels ont favorisé le durcissement et le renforcement des *boundaries* ("frontières") dans le sens de F. Barth (*the we-group versus the they group*) et les nouvelles politiques administratives (ré-implantation d'un nouveau type de *Native Administration*) ont suscité un intense débat sur les regroupements ethnico-administratifs actuels et sur les droits "ancestraux" à la terre. Beaucoup de ces "nouvelles" entités revendiquent un ancrage territorial plus ou moins ancien comme c'est le cas pour les Beja, les Noubas, les Arabes riverains et les groupes dit Darfourians (Four, Masalit, Zaghawa, etc.). Cet ancrage territorial est souvent plus complexe pour les groupes pastoraux arabes, les Fallatas et dans une certaine mesure les Fertits

C'est pourquoi généalogie et historicité sont également mobilisées par certains groupes. Alors qu'une historiographie dominante avait popularisé la représentation d'une société soudanaise arabisée et islamisée (pour le meilleur bien sûr) grâce à l'arrivée des populations arabes et surtout des lettrés musulmans (le fameux mythe du *Wise Stranger* que l'on retrouve dans toute la zone sahélienne), un nouveau discours, diffusé par le SPLA mais également par les formations régionales, insiste sur l'antériorité des populations non-arabes, sur la légitimité de leurs droits et de leur pratiques, sur les souffrances qu'ils ont du endurer. C'est cette relecture de l'histoire, qui participe de ce que Hobswawn (1983) a appelé "l'invention des traditions", qui semble jouer un rôle très important dans la structuration de ces supra-groupes comme dans l'ensemble du monde africain (Chrétien et Triaud 1999). Elle s'accompagne également d'une revalorisation de tout ce qui est "africain" (que ce soit

racialement ou culturellement) qui n'est pas sans faire penser aux mouvements noirs-américains et aux succès des courants pan-négristes et afrocentristes (Amselme 2001, Fauvelle-Aymar et al. 2000).

2.C. Langue versus origine ?

Le cas du Soudan pose plus largement la question des facteurs qui déterminent dans une société donnée l'identification des individus et des groupes, en fonction des modèles de société, de leur gestion de la "coexistence" et de leur philosophie politique. Si les tensions ethniques se sont renforcées au Soudan, malgré la diffusion de l'arabisation, c'est en partie parce que le fait de parler arabe ne suffisait/suffit pas pour être considéré comme un arabe, (malgré tous les discours nationalistes arabes qui ont prétendu le contraire pendant plusieurs décennies) et pour être accepté par la société dominante. Les questions linguistiques, le statut et la place de la langue arabe dans la société et les structures étatiques soudanaises ont été une des composantes importantes du débat politique soudanais. Mais il apparaît que, paradoxalement, la langue ne joue qu'un rôle secondaire dans les processus de recomposition identitaire au Soudan.

Cette dichotomie entre un certain type de discours politique et la réalité des processus sociaux en cours interpelle nos grilles d'analyse et d'interprétation. Depuis la période coloniale britannique et les tentatives d'inventaires ethno-linguistiques entrepris par les anthropologues et les linguistes occidentaux, les catégorisations ethniques au Soudan ont été largement calquées sur les découpages linguistiques en particulier pour les groupes non arabes: les Fours parlant le Four, les Bejas le *tubedawi* etc. On retrouve ce type de découpages et de catégorisations dans un site comme l'Ethnologue (SIL), souvent consulté et cité pour estimer le nombre de locuteur de telle langue ou les membres de telle ethnie. Il est cependant apparu très tôt que ces découpages ethno-linguistiques ne rendaient pas compte des complexités et fluidités locales comme dans le cas des petits groupes du Bahr al-Gazal ou des groupes noubas. Cependant cette représentation "linguistique" de l'ethnicité a continué de fonctionner à la fois dans les catégorisations scientifiques extérieures et dans certains discours politiques nationalistes soudanais des années 1960-1970 qui reproduisaient les discours nationalistes arabes de l'époque et qui pensaient que l'arabisation linguistique et culturelle favoriserait l'unification du pays.

Mais d'autres conceptions de l'identité ethnique sont très opérantes dans la société soudanaise, des conceptions qui privilégient la filiation, le lignage, la généalogie. L'importance de la filiation et des lignages (en tant que modèle symbolique d'affiliation et non pas en tant que fait objectif bien entendu) a toujours été reconnue pour les groupes se disant d'origine arabe (MacMichael 1922). La *Native Administration* britannique, tout comme le pouvoir ottoman, ont participé à l'institutionnalisation de ces modes d'ethnicité dont les entités étaient désignées par le terme arabe de *qabila* "tribu". La reconnaissance de ces tribus se traduisait par des droits territoriaux et politiques spécifiques. Si dans les années qui ont suivi l'indépendance soudanaise, certaines formations

politiques “ modernes ” ont essayé d’affaiblir la représentation politique des *qabila*, elles ont du battre en retraite et le rôle politico-administratif des *qabila* est resté important. Comme je l’ai signalé et en particulier dans les régions périphériques de l’est et de l’ouest du Soudan, l’affiliation ethnique va déterminer les types d’accès à la terre. Face à des enjeux aussi considérables, à une époque où la compétition pour l’accès aux ressources naturelles est de plus en plus âpre et vitale et se règle à coups de kalachnikovs et de mortiers, il est évident que l’appartenance ethnique fondée sur la croyance en une origine ou une histoire communes joue un rôle fondamental et que les critères linguistiques sont pour le moment relégués au second plan.

Arrivée à ce point de ma réflexion, il me semble boucler une boucle et revenir sur les pas de tous ceux qui ont travaillé sur l’émergence des nationalismes modernes. Il me semble de plus en plus que “ langue ” d’une part et “ origine ” (que celle ci se construise sur une filiation ou une histoire ou une culture plus ou moins partagées et mythifiées) de l’autre sont les composantes complémentaires et inversées des identités collectives. Et il m’apparaît que dans les sociétés dites “ arabes ” c’est précisément les origines et non pas la langue qui déterminent l’affiliation et la catégorisation. Shryock (1995& 1997) a décrit l’émergence d’un nationalisme populaire “ généalogique ” en Jordanie qui, à l’inverse des nationalismes européens du 19^{ème} siècle, ne repose pas sur la langue mais sur le registre de l’attachement aux généalogies. Dans quelle mesure cette représentation “ généalogique ” de la société est partagée ou s’est diffusée dans l’ensemble du Soudan, par un processus d’interaction, reste pour le moment une question ouverte. L’autre question concerne l’interaction avec des modèles plus “ globaux ” comme les courants afrocentristes et pan négristes qui ont inspiré et inspirent de nombreux mouvement minoritaires noirs de part le monde. Au Soudan, l’africanité est devenu un mode d’identification et de catégorisation extrêmement effectif comme on peut le percevoir actuellement au Darfur.

Ce long détour réflexif autour des processus d’ethnisation, d’ethnogenèse et des questions d’identification collective s’est en partie construite lors d’un programme collectif du Cedej que j’ai dirigé et qui portait sur les transformations socio-économiques de l’est du Soudan (Miller 2005 sous presse). Malgré les énormes difficultés que j’ai du affronter lors du pilotage de ce programme (incluant les problèmes d’édition toujours pas résolus à ce jour), cette expérience a renforcé ma conviction que les approches pluridisciplinaires sont plus nécessaires que jamais pour appréhender les dynamiques sociales de nos sociétés plurielles. C’est une telle démarche pluridisciplinaire que nous avons développée de façon beaucoup plus modeste mais paradoxalement plus fructueuse avec Madiha Doss au Caire (voir Infra II), et que nous développons actuellement avec des collègues de l’Iremam autour d’un programme intitulé *Coexistence* (voir perspectives).

3. Entre pluralisme et nationalisme linguistique : l'histoire de l'Egypte

3.A Une approche historique et collective

21 . C. Miller & M. Doss (eds.) *Les langues en Egypte*, Egypte Monde Arabe 27-28, Le Caire, Cedej, 449 p., (1997)

“L’expérience soudanaise”, par sa diversité et sa complexité, m’a permis de relativiser l’importance des phénomènes de nationalismes linguistiques dans les constructions d’identités collectives et surtout de les appréhender comme des processus historiquement déterminés et non pas comme des invariants culturels. Un autre terrain, beaucoup plus proche de la “centralité arabe” et riche d’une très ancienne documentation, m’a permis d’approfondir cette réflexion sur le rapport langue et identité collective: l’Egypte et sa passionnante histoire linguistique.

L’émergence du nationalisme arabe et de sa composante linguistique ont fait l’objet de nombreux travaux qui ont souligné combien le nationalisme arabe s’est inspiré des modèles nationalistes européens du 19^{ème} siècle (Suleiman 1994 & 2003). Il semble cependant que l’on a appliqué le terme d’état-nation à des entités post coloniales qui sont des états importés plus que des nations (Badel 1994). Ainsi en ce qui concerne la dimension linguistique de ce nationalisme arabe, on constate qu’à l’inverse de très nombreux mouvements nationalistes de par le monde, ce ne sont pas les variétés “vernaculaires” arabes locales qui ont été standardisées pour devenir les langues nationales mais une langue pan-nationale, l’arabe classique plus ou moins modernisé (Haeri 2003).

Si l’historicité du nationalisme linguistique arabe est relativement bien connue, on constate cependant une tendance dans les sociétés arabes comme chez les chercheurs qui les étudient à projeter vers le passé une lecture “nationaliste” du rapport langue/identité. Peu d’études sérieuses ont été entreprises dans le monde arabe pour décrire et analyser le rapport entre langues et identité avant la période pré-moderne (en excluant ici, pour l’Egypte, l’antiquité et particulièrement la période démotique qui a fait l’objet de recherches très intéressantes sur ce thème). De même l’histoire de l’arabisation, i.e. les modalités réelles de la diffusion de l’arabe et son implication sur les affiliations collectives, restent très peu connues. En essayant de comprendre comment et pourquoi la société égyptienne s’était arabisée en quelques siècles alors que huit siècles d’occupation gréco-romaine ne s’étaient pas traduits par la disparition des parlers égyptiens anciens, je découvrais avec stupeur qu’il n’y avait aucune analyse, aucune synthèse sur l’histoire des langues en Egypte et très peu de références sur l’histoire de l’arabisation.

La réflexion sur l’histoire et le statut des langues en Egypte s’est engagée autour d’un projet collectif (1995-1997) que j’ai co-dirigé avec Madiha Doss, professeur à l’Université du Caire. Ce projet a réuni, lors d’une table ronde, des chercheurs égyptiens ou européens résidant au Caire et il s’est concrétisé par un ouvrage publié au Caire (Doss et Miller 1997). Il s’agissait d’un projet très

modeste sur le plan financier mais dont l'apport scientifique me semble très intéressant bien que malheureusement peu valorisé par le support de publication (la revue *Egypte Monde Arabe* qui a édité la publication étant fort peu diffusée). Ce projet a eu le mérite d'instaurer un dialogue entre historiens et linguistes et de poser les premiers jalons d'une approche pluridisciplinaire de l'histoire des langues en Egypte. La démarche est relativement originale, elle n'avait jamais été entreprise en Egypte, et reste peu fréquente dans le reste du monde arabe. Deux ouvrages collectifs récents (Aguadé et al. 1998 pour le Maroc et Dakhli 2004 pour la Tunisie), s'inscrivent dans une optique similaire. Ils montrent combien l'approche pluridisciplinaire est essentielle pour à la fois parvenir à une vision plus synthétique et globale des faits de langue dans une aire donnée mais aussi pour appréhender la subtilité et la complexité de ces faits de langues.

Les problématiques et les thèmes retenus pour ce projet étaient :

- a) retracer l'histoire des langues en Egypte en s'interrogeant sur les points de ruptures et de continuité, en analysant les modalités de passage d'une langue à une autre et en décrivant les pratiques orales et écrites de différentes époques
- b) mettre en valeur la complexité linguistique passée et contemporaine en soulignant comment les langues avaient circulé, s'étaient entrecroisées, chevauchées à travers les époques afin de rompre avec des représentations souvent trop figées
- c) s'interroger sur la façon dont l'état et les communautés égyptiennes avaient géré leur rapport aux langues à travers les différentes périodes de leur histoire et analyser quel avait été le rôle du facteur linguistique dans la formation identitaire communautaire
- d) étudier le rapport oralité /écriture, la question des registres et de leur délimitation, le rapport à la norme.

Les objectifs étaient évidemment très ambitieux et le résultat de cette rencontre ne pouvait en aucun cas viser à l'exhaustivité. Nous souhaitions combler un peu le fossé qui sépare les spécialistes de l'Egypte antique et ceux de l'Egypte arabe, ces deux disciplines se côtoyant sans vraiment dialoguer. Ce fut un échec partiel, et suite à la défection d'un collègue travaillant sur la période gréco-romaine, j'ai été amenée à écrire une synthèse sur l'histoire linguistique de l'Egypte ancienne dont je ne suis absolument pas une spécialiste. Mais l'ouvrage offre cependant pour la première fois un panorama chronologique passionnant qui permet de mieux comprendre comment s'est opéré le passage de l'égyptien ancien aux parlers coptes puis à l'arabe et de mieux saisir l'importance du plurilinguisme dans l'histoire de cette société qui a vu se succéder les occupations étrangères. L'ensemble des articles témoigne que l'Egypte a été un lieu d'échange et de circulation où il est nécessaire de distinguer usages officiels et usages informels, écrit et oral, types de sources afin de restituer la complexité des situations. La mise en valeur des phénomènes de plurilinguisme, d'échange, de contact et d'hybridité a été rendue possible grâce au renouvellement du regard historique sur des périodes jugées auparavant plutôt décadentes, la période gréco-romaine et la période

ottomane. Dans les deux cas, on voit se dessiner des sociétés composites et complexes, avec des élites plurilingues difficilement assignables à telle ou telle communauté et des “frontières” entre communautés particulièrement labiles. Grâce à la richesse exceptionnelle de la documentation écrite que l’on retrouve à toutes les époques et sur tous les supports (pierres, papyrus, ostraca, etc.), ce regard sur l’histoire des langues interroge également le rapport entre oralité et écriture, normes et déviances et l’impact du contact linguistique (emprunt et interférence).

Je ne détaillerai pas d’avantage ici le contenu de cet ouvrage et j’insisterai surtout sur son apport de “synthèse”. La plupart des auteurs, le plus souvent historiens, mais aussi linguistes, ont su présenter l’état des lieux des connaissances sur les principales périodes (Egypte antique et gréco-romaine, période copte, nubie médiévale, conquête arabe, période mamluk et ottomane, colonisation britannique, période contemporaine), incluant les périodes de réformes et celles de transition et d’intenses entreprises de traduction, les types de coexistence entre différentes communautés, ainsi que la prise en compte des différents niveaux/registres de langues.

En ce qui concerne l’arabe, plusieurs contributions soulignent la relative lenteur du phénomène d’arabisation dans les premiers siècles qui ont suivi la conquête arabe. La langue arabe ne s’est vraiment diffusée comme langue maternelle de la société égyptienne qu’avec l’installation de nombreuses tribus arabes à partir du 10^{ème} siècle. Quant à l’écrit, l’arabe coexistera avec le grec et le copte pendant près de trois siècles et la traduction en arabe de la littérature religieuse copte semble avoir répondu à la nécessité pour l’église copte de se dissocier des Croisés. On constate par ailleurs que, dès les premiers siècles de la conquête arabe, l’écrit en arabe était traversé de dialectalismes et d’emprunts aux langues étrangères (grec puis persan et turc, mais aussi langues européennes dès la période des croisades). D’autre part, il apparaît que tout l’écrit “public” administratif ou semi-privé relève de ce qui a été appelé le “moyen arabe” quelle que soit par ailleurs la confession religieuse des écrivains. L’opinion a longtemps prévalu que le moyen arabe était une variété plutôt utilisée par les minorités chrétiennes et juives moins sensibles de suivre les normes de l’arabe classique. Mais cette hypothèse de distinction communautaire entre une variété d’arabe musulman et d’arabe non-musulman ne résiste pas à l’étude des documents écrits, qu’ils s’agissent de papyrus ou d’actes notariés. Cependant les multiples efforts de réécriture et de remaniements indiquent que l’arabe classique est toujours resté la norme de référence.

Dans le contexte historique égyptien, l’adéquation langue/identité “ethnique ou nationale” ne fonctionne que très partiellement, et uniquement dans certains contextes. C’est parfois le type d’écriture, plus que la langue écrite ou parlée, qui servira à marquer une différence, en particulier dans le cas des communautés religieuses (cf. l’utilisation de l’alphabet grec par les coptes et les nubiens chrétiens pour se démarquer de l’Egypte pharaonique païenne, l’utilisation de l’alphabet arménien pour écrire le turc ou l’arabe par les membres de la communauté arménienne ou l’utilisation des caractères hébreux dans le cas du judéo-arabe, etc.). Il est toutefois évident qu’il nous est extrêmement difficile d’appréhender la diversité orale à partir de sources écrites. Il est fort possible, qu’il y ait eu

des variétés orales plus spécifiquement “communautaires”, dont nous n’avons actuellement plus aucune trace. La distinction entre langues “religieuses” ou langues “nationales” est parfois difficile à établir comme dans le cas du copte et du nubien médiéval. Dans les deux cas, l’alphabet grec permet l’instrumentalisation d’une langue autochtone à une époque de diffusion du christianisme. L’instrumentalisation du copte peut être interprétée soit comme l’expression d’un nationalisme linguistique (égyptien par opposition à grec) soit comme l’expression d’un renouveau religieux (chrétien par opposition à païen) ou soit encore comme la synthèse des deux. Dans les périodes de bi ou plurilinguisme, la langue seule ne permet pas d’identifier l’individu (égyptiens et grecs métropolitains parlent les deux langues et portent des anthroponymes identiques, les fonctionnaires ottomans parlent arabe, turc et persan en fonction des contextes et de leur emploi). En ce qui concerne la période gréco-romaine la question s’est posée de savoir si la différence entre grecs et égyptiens était plutôt d’ordre statutaire ou ethnique.

Pour revenir au thème du pluralisme et du nationalisme linguistique, on voit alterner des périodes “d’empire” où des élites en partie allogènes et plurilingues ne cherchent pas à imposer une langue exclusive (Empire perse, Empire byzantin, Empire ottoman) et des périodes plus nationalistes où des “poussées” nationalistes se traduisant par des tentatives d’épuration linguistique (période copte en révolte contre l’occupation gréco-romaine, fin 19^{ème}-début 20^{ème} avec le mouvement de la *nahda* arabe contre l’empire ottoman). Mais les discours normatifs ne parviennent pas à modeler les pratiques. Ainsi, alors que l’Egypte nassérienne et post-nassérienne a développé un discours nationaliste arabe convaincu, on voit les élites mais également des pans importants des classes moyennes opter pour une éducation en langues européennes pour leurs enfants. Aujourd’hui comme hier, le plurilinguisme est une forme de distinction en Egypte. D’un autre côté il faut se méfier d’idéaler les périodes de plurilinguismes et d’y voir des périodes de coexistences harmonieuses entre les différentes communautés. Le respect de la langue d’autrui peut s’accompagner d’autres formes de discrimination ou d’oppression sociale. Le plurilinguisme est loin d’être partagé par l’ensemble de la population et semble être un phénomène essentiellement urbain et élitiste.

3.B. Des exemples concrets

22. Les langues de l’Egypte antique: du mythe des origines au cosmopolitisme tardif " *Egypte Monde Arabe* 27-28, Le Caire, Cedej, p. 35-56. (1997 b).

23. "Old Nubian and Languages Uses in Nubia" *Egypte Monde Arabe* 27-28, Le Caire, Cedej, p. 67-76 (en collaboration avec Mokhtar Khalil) (1997c).

24. "Nubien, berbère et beja. Notes sur trois langues vernaculaires non arabes de l’Egypte contemporaine" *Egypte Monde Arabe* 27-28, Le Caire, Cedej, p. 411-431. (1997 d).

Ma contribution personnelle dans ce projet (en dehors de sa conceptualisation théorique) s'est traduite par trois articles et la rédaction de l'introduction. Les trois articles portent respectivement sur l'histoire linguistique de l'Égypte antique incluant la période démotique, sur l'histoire du nubien médiéval et sur la place actuelle de trois langues non arabes en Égypte (le beja, le nubien et le berbère). Dans ces trois articles, j'ai essentiellement décrit le contexte sociolinguistique des époques concernées, je me suis interrogée sur le rapport langue/identité et j'ai analysé le rôle et la place de l'écrit ainsi que la relation entre oralité et écriture. Pour un arabisant, l'Égypte antique est à ce titre un terrain passionnant et instructif. On ne peut s'empêcher de dresser des parallèles entre la situation de diglossie de l'égyptien ancien et celle de l'arabe et de constater qu'à plusieurs époques de "réformes" (19^{ème} dynastie avec l'apparition du néo-égyptien et période copte), l'écrit égyptien institutionnel se rapproche de la forme orale alors que dans l'Égypte arabe contemporaine ce rapprochement entre oralité et écriture qui touche tous les niveaux d'écrit est toujours officiellement condamné comme déviant. Je me suis également interrogée sur l'impact et la diffusion du bi-multilinguisme dans les sociétés concernées et sur la possibilité d'analyser ce phénomène pour des périodes historiques à partir d'une documentation uniquement écrite. Les exemples contemporains nous montrent que le bilinguisme et le mélange linguistique sont bien plus opérants et visibles dans les usages oraux que dans les usages écrits. Ainsi les comptes-rendus d'audience judiciaire reproduisent dans une langue écrite uniforme et standardisée les déclarations parfois linguistiquement très différentes des différents protagonistes.

Cette "plongée" dans l'Égypte antique et la Nubie m'a fait particulièrement apprécier l'apport théorique des historiens qui ont su depuis quelques décennies s'ouvrir à toutes les disciplines des sciences sociales et intégrer les acquis de l'anthropologie, la sociologie, la linguistique. C'est souvent dans des sources utilisées par les historiens (actes notariés, archives des tribunaux, graffitis, correspondances privées, etc.) que l'on trouve les témoignages indirects les plus intéressants sur la situation linguistique d'une période donnée.

L'histoire linguistique de l'Égypte, vue principalement sous l'angle de la relation entre langues et communautés permet de relativiser très fortement les notions d'identité et de nation égyptiennes. La centralité et la continuité de l'Égypte, une et indivisible, malgré toutes les péripéties qu'elle a du traverser, fait partie des mythes fondateurs de ce pays. Il n'est pas question ici de se livrer à la critique facile de ce mythe qui n'est pas sans similarité avec nos propres mythes nationaux, jacobins et centralisateurs. L'approche historique m'a permis de me familiariser avec une société et un type d'organisation politique et sociale qui m'était jusqu'alors relativement étranger : la société et l'empire ottomans. Et il n'est pas anodin que depuis une vingtaine d'années on constate une véritable réhabilitation de l'empire ottoman, au moment où dans bien des régions le modèle de l'état-nation unitaire s'essouffle voir s'écroule. Sur le plan chronologique, ce projet collectif sur l'histoire des langues en Égypte s'est déroulé en même temps que le programme du Cedej sur l'Est du Soudan et qu'une recherche personnelle sur les migrants de Haute Égypte au Caire. Les trois projets se faisaient

écho. Dans l'Est du Soudan, nous voyions la politique coloniale britannique de la Native Administration largement inspirée du mode ottoman de gestion des communautés être réhabilitée comme système administratif pour un pays pluri-ethnique et pluri-culturel. Au Caire, je voyais émerger un nationalisme/régionalisme "sa'îdi" (i.e. de Haute Egypte) favorisant la revalorisation d'une éthique "bédouine" longtemps marginalisée ou folklorisée. Il semblait que des dynamiques, momentanément freinées par les nationalismes étatiques modernes se redéployaient.

4. Conclusion

Les questions d'identité ont traversés tous mes travaux, qu'il s'agisse du sud Soudan, du nord Soudan ou de l'Egypte. La comparaison entre le Soudan et l'Egypte fut instructive à plus d'un titre et a permis des éclairages mutuels.

D'un côté, un pays, le Soudan, où les questions et les revendications identitaires sont au cœur du débat politique, où l'affiliation ethnique/tribale est un fait reconnu par tous, où la diversité ethnique, culturelle et linguistique est incontournable. Il n'est donc pas surprenant que ce pays ait été à la source de nombreux ouvrages ethnographiques et anthropologiques qui ont marqué leur époque, (On pense bien sûr aux travaux de Nadel sur les Noubas, à ceux d'Evans-Pritchard sur les Nuers mais également aux travaux de F. Barth et de G. Haaland sur le Darfur et plus récemment aux travaux de L. Manger ou S. Harir). Travaillant sur des régions ou des populations "périphériques" du Soudan je ne pouvais pas être insensible à cette réalité politique et sociale et à l'apport théorique des études anthropologiques. Comme de nombreux autres auteurs, j'ai constaté que l'affiliation ethnique était un phénomène éminemment complexe, contextuel et fluide, moderne et enraciné dans une réalité historique, en interaction permanente avec les structures étatiques. Mon apport dans ce domaine est de m'être plus particulièrement attachée aux aspects linguistiques de ces affiliations et recompositions ethniques, même si je suis restée à un niveau relativement "macro" et que j'ai surtout analysé les discours et les représentations portant sur les usages linguistiques plus que les usages eux mêmes. J'ai essayé de restituer la complexité des dynamiques en montrant qu'il n'y avait, pour le moment, qu'un très faible militantisme linguistique des "minorités opprimées" mais qu'il n'y avait pas non plus une assimilation linguistique et culturelle linéaire et automatique.

L'Egypte contemporaine se veut un pays beaucoup plus homogène linguistiquement et culturellement. Les questions d'identités ethniques sont considérées comme marginales, ne concernant au mieux que quelques groupes minoritaires des confins méridionaux (nubiens, bésa), des oasis ou les bédouins des zones désertiques. Le débat identitaire ne se conçoit au niveau national que vis à vis de l'extérieur qu'il s'agisse de l'occident (arabisme versus occidentalisation) ou des pays arabes avoisinants (égyptianité versus arabité). Le rapport langue et identité est principalement appréhendé à l'échelle de la nation égyptienne et sous l'angle d'une adhésion plus ou moins grande au nationalisme

arabe et à l'arabe dit standard. L'homogénéité culturelle et linguistique du pays est devenue un dogme très rarement questionné (en dehors de la question copte). De ce fait, les études anthropologiques restent rares, centrées principalement sur les Bédouins des marges désertiques et les débats linguistiques se résument principalement à la relation entretenue entre les deux pôles de l'arabe (dialectal et littéraire) et à l'influence des langues étrangères européennes (anglais et français). La question du rôle des facteurs linguistiques dans la construction d'identités collectives "ethniques" n'est donc absolument pas un sujet à l'ordre du jour ! Pourtant, comme nous l'avons je crois démontré dans notre ouvrage collectif, l'Égypte, par la richesse unique de sa documentation historique fournit un terrain de réflexion très fertile et malheureusement peu exploité sur ce thème.

L'analyse de la relation entre type de pouvoir politique et gestion du fait linguistique qui a été développée à partir de l'histoire européenne et de l'émergence des nationalismes (D. Baggioni 1997, M.A. Thiesse 1999) pourrait ici s'enrichir d'une comparaison avec un pays comme l'Égypte qui a connu différents types d'organisation politique et une grande diversité de "communautés" plus ou moins endogènes et bénéficiant de statuts très variables. L'exemple du "plurilinguisme alexandrin" esquissé, très récemment par L.J. Calvet (2004) avec une comparaison entre l'Alexandrie de la période gréco-romaine et l'Alexandrie de la seconde moitié du 19^{ème} siècle montre qu'il y a effectivement différents types de coexistences plurilingues dont les impacts linguistiques sont fort différents (en particulier le contact et le mélange des langues). Mais la richesse et la complexité du terrain égyptien ne sont pas seulement d'ordre historique. Mes recherches personnelles sur les migrants de Haute Égypte au Caire ont montré que les questions identitaires concernaient également un niveau plus régional et posaient la question de l'intégration urbaine et du renouvellement des modèles urbains.

Plus généralement, la réflexion sur le rapport langue/identité "ethnique" ou nationale me semble primordiale pour toute la linguistique, car elle permet de relativiser l'objectivité de nos catégories descriptives et de s'interroger sur l'impact que nos représentations de la langue peuvent avoir dans la société. Il se trouve que depuis un an, je travaille avec un cabinet d'expertise linguistique hollandais sur la façon dont la langue et les usages linguistiques sont utilisés par le Ministère de la Justice Néerlandaise pour vérifier l'identité des demandeurs d'asile. On s'aperçoit ainsi qu'une représentation extrêmement essentialisante du rapport langue/ethnicité prévaut parmi de nombreux supposés experts qui semblent avoir du mal à reconnaître la fluidité et la complexité des usages linguistiques des pays plurilingues. L'utilisation des tests linguistiques et des expertises linguistiques pour identifier l'origine des demandeurs d'asiles, les clandestins, mais également parfois les supposés terroristes, tend à se généraliser, alors même que l'urbanisation et la globalisation rendent de plus en plus difficile l'adéquation entre usages linguistiques et identification ethnico-régionale.

3^{ème} PARTIE

Migration et sociolinguistique urbaine

1. Introduction

1.A. La sociolinguistique urbaine ou l'inaccessible idéal...

Mes travaux de recherches ont principalement porté sur des situations urbaines (Juba, Khartoum, Le Caire) mais j'ai choisi pour cette HDR de présenter les travaux sur le Juba Arabic dans une partie plutôt consacrée aux langues de contact et aux études créoles et de présenter les travaux sur Khartoum et le Caire dans une partie consacrée à la sociolinguistique urbaine. Ce choix correspond aux références qui m'ont inspirées dans ces différents terrains et sans doute aussi à l'évolution et à l'impact de ces différentes disciplines. Mais que ce soit plutôt dans une optique de linguistique de contact ou de sociolinguistique urbaine, j'ai adopté une démarche relativement similaire, dans ce sens que j'ai abordé la langue non pas comme un système clos, indépendant et homogène mais comme un fait social et un phénomène éminemment hétérogène, en constante interaction avec le milieu qui la produit. Cette proximité d'approche entre le champ des études créoles et le champ des études de sociolinguistiques urbaines a été soulignée par de Robillard (2000).

Mais si à Juba, je me suis intéressée à la ville comme lieu d'émergence d'une variété spécifique (le Juba Arabic), à Khartoum et au Caire je me suis surtout intéressée à l'interaction entre la ville et les communautés migrantes c'est à dire à l'impact de l'urbanisation sur ces communautés migrantes et à l'impact que ces migrants pouvaient avoir sur la ville. C'est donc tout naturellement que mon chemin a croisé le champs des études urbaines et s'est alimenté d'une réflexion concernant la spécificité de la ville en général et de la ville arabe en particulier, les processus d'intégration des migrants urbain, le rôle des communautés et des réseaux, l'élaboration des territoires urbains, etc. Pour paraphraser T. Bulot (2002), mes travaux ont donc d'abord concerné plutôt des descriptions de faits linguistiques "en ville" avant de s'orienter plus spécifiquement sur une réflexion concernant les modalités de l'urbanisation dans le monde arabe.

A Khartoum, et surtout au Caire, je me suis attachée à décrire l'histoire de la ville concernée, le contexte historique, social et politique de ces courants migratoires ainsi que les modalités d'insertion dans la ville et les représentations de la ville. Je me suis efforcée de corrélérer la description des faits linguistiques avec l'analyse des faits sociaux et d'analyser leur interaction permanente en essayant d'échapper à des schémas trop déterministes et linéaires. Mais cette démarche est loin d'être

facile et ceci pour plusieurs raisons. L'une, plus structurelle, me semble liée à la difficile articulation entre un niveau plus macro (la description du contexte socio-historique) et un niveau plus micro (la description structurelle basée sur un corpus limité). Ces deux niveaux reproduisent en partie les deux grandes divisions actuelles de la sociolinguistique en sociologie du langage d'une part et sociolinguistique variationniste de l'autre, la première s'attachant plutôt aux faits sociaux et la deuxième aux faits linguistiques²⁵. Dans la pratique, l'articulation entre ces deux niveaux, ces deux types d'approche reste difficile car il s'agit d'échelles, de temporalités différentes.

Une deuxième difficulté provient des outils théoriques et méthodologiques dont nous disposons pour décrire le changement. Comme ce fut le cas pour Juba, travailler sur les modalités du changement linguistique ou de l'accommodation soulève la question des frontières entre langues ou entre variétés de langue. Il est en effet plus facile d'analyser les évolutions individuelles ou collectives si on postule au départ des variétés homogènes, stabilisées et clairement identifiées qui permettent d'assigner tel trait linguistique à telle variété/langue. Mais si on pose comme principe que les langues sont par essence hétérogènes et plurielles, que les pratiques varient en fonction du type d'interaction, il devient plus difficile de décrire des mécanismes d'évolution. J'ai donc été confrontée à cette question essentielle soulevée par L.J. Calvet (2004 :13): " comment rendre compte de ce désordre sans le masquer, sans le simplifier, sans en privilégier certains aspects pour faire croire à un minimum d'ordre ? ". A Khartoum, comme au Caire, il m'était difficile de déterminer quels étaient les usages dans la région d'origine et qu'elle était exactement la/les norme(s) de la capitale. Je me suis basée sur des descriptions structurelles et des catégorisations dialectales pré-établies pour identifier des discriminants ou des isoglosses permettant d'étudier les phénomènes d'accommodation dialectale. Ce recours à des travaux plus classiques renvoie aux limites des démarches déconstructionnistes. Elles sont nécessaires, pour nous rappeler encore et toujours, que les catégories que nous utilisons sont des constructions et non pas des faits de réalité, mais elles n'offrent pas toujours des outils descriptifs très opérants et nous sommes parfois très contents de réutiliser les matériaux des bonnes vieilles descriptions structuralistes !

La dernière difficulté, plus contextuelle, tient au fait que les conditions d'enquête en milieu urbain arabe sont particulièrement difficiles et produisent un corpus limité qui ne répond pas toujours aux ambitions préliminaires. C'est ainsi qu'à Khartoum, nous n'avons pu enregistrer que 12 locuteurs

²⁵ La distinction entre sociologie du langage et sociolinguistique a été au centre d'un débat en France autour de la revue *Langage et Société* (cf. voir en particulier Varro 1999, Calvet 1999, Canut 2001). Tous ces auteurs se dressent contre une tendance à réduire le champ de la sociolinguistique à une approche trop centrée sur les faits et les systèmes linguistiques, tendance qui évacuerait une véritable approche sociale et qui de fait marginalise la sociolinguistique dans les sciences sociales (Gadet 2004). Mais alors que Calvet pense qu'il s'agit d'une différence de zoom et de niveaux et d'un rapport d'enchaînement (la sociologie de la langue, partant du contexte social pour descendre à l'étude des faits linguistiques, inclut de fait la sociolinguistique), Canut pense qu'il s'agit d'approches différentes qui se recoupent sur certains objets communs mais qui ne s'emboîtent pas (la sociolinguistique s'intéressant plutôt au système et la sociologie du langage redonnant toute sa place aux discours et représentations). Personnellement, je n'avais jamais réfléchi à cette distinction et j'utilise uniquement le terme sociolinguistique bien que j'accorde une place très importante au social.

et qu'au Caire, j'ai fait mes enquêtes de façon semi-clandestine sans autorisation de recherche. Cela pose la question plus générale de la possibilité de développer une sociolinguistique de terrain dans les villes du monde arabe, principal sujet de mes préoccupations actuelles.

La sociolinguistique urbaine est donc un objet passionnant mais difficile à mettre en œuvre, qui nécessiterait des moyens collectifs qui font souvent défaut, des connaissances préalables qui ne sont pas toujours disponibles, des méthodologies qui ne sont pas toujours applicables et un recul théorique qui n'est pas toujours facile à prendre. Car en travaillant sur la ville, on aborde des questions qui sont considérées comme des "phénomènes de société" et qui donnent lieu à une abondante production tant académique, que médiatique et politique (cf. les thèmes de l'intégration, de l'assimilation, de la coexistences, des relations inter-ethniques, des modèles de société, de la modernité, etc.).

1.B. Urbanisation / Modèles / Temporalités

Travaillant sur des communautés migrantes, mes travaux ont principalement concerné les modalités de l'insertion en ville et donc, sur le plan linguistique, la question de l'homogénéisation/assimilation versus différenciation. Ils ont montré que l'inscription dans la ville pouvait difficilement être décrite comme un processus linéaire même si on peut déterminer quelques règles d'acquisition ou d'accommodation, que les usages linguistiques et les représentations linguistiques révélaient des tendances parfois divergentes et contradictoires, que la langue était un élément culturel parmi d'autres et n'était pas forcément choisie comme principal outil de distinction, que la ville ne pouvait pas être observée comme un lieu clos et que les dynamiques observées en milieu urbain font très souvent écho à des dynamiques en cours dans les régions d'origine mais qu'elles les amplifient et souvent les réorientent.

La recherche sur les migrants non arabes de Khartoum s'inscrivait dans une problématique du changement linguistique et de l'acquisition d'une langue seconde dans un contexte urbain plurilingue en pleine expansion et nous y avons abordé la question de l'émergence éventuelle d'une koinè. Les références théoriques et comparatives ont été prises essentiellement dans les travaux portant sur le changement linguistique (*language shift*) dans les métropoles africaines, travaux se basant très souvent à l'époque sur des enquêtes par questionnaires (voir le N° 32 de IJSL). La recherche sur les migrants de Haute Egypte au Caire s'inscrivait dans une problématique de l'accommodation dialectale dans un contexte urbain plus monolingue et plus stabilisé peu propice à l'émergence d'une koinè. Je me suis surtout inspirée des travaux de la dialectologie/sociolinguistique urbaine anglo-saxonne (Trudgill 1986 et Milroy 1987) dont certains portent sur les villes arabes (Holes 1987 en particulier). Dans les deux cas, la description linguistique des processus d'accommodation et d'acquisition s'est faite à partir de l'analyse des réalisations individuelles d'un certain nombre de traits considérés comme des isoglosses ou des discriminants. La réalisation de ces isoglosses n'a été que partiellement corrélée à des variables

sociales et n'a pas du tout repris une stratification en terme de classes sociales totalement inopérante dans le corpus relevé. En ce sens, mes travaux ne relèvent pas d'une sociolinguistique de type Labovien puisqu'ils ne fournissent pas de données quantitatives et de statistiques. Ils se situent dans une sociolinguistique urbaine qui emprunte beaucoup à la dialectologie mais en y réinjectant de la variation et du changement et surtout en y ajoutant une réflexion sur l'impact que l'urbanisation peut avoir sur les modes d'organisations sociales et les affiliations identitaires. Malgré les différences radicales de leur environnement urbain, les deux types de communautés migrantes partageaient le fait que leur intégration urbaine se faisait dans un contexte politique tendu, propre à aviver les crispations et les mobilisations identitaires. Si à Khartoum, la nature des conflits et la réalité des " frontières ethniques " étaient relativement claires, le cas des migrants de Haute Egypte, arabophones et musulmans comme la très grande majorité des égyptiens, était plus subtil et remettait en question la notion de modèle urbain perçu comme un modèle prestigieux. C'est en cherchant à comparer ce que j'observais dans le Caire de cette fin de 20^{ème} siècle avec les dynamiques d'autres villes du monde arabe, que j'ai été progressivement amenée à une réflexion plus globale sur les modes d'urbanisation dans les villes du monde arabe et à une comparaison entre les phénomènes observés dans d'autres régions du monde.

J'ai été très intéressée par les modèles et les typologies proposés par L.J. Calvet dans son ouvrage *Les voix de la ville* (1994), en particulier en ce qui concerne sa description de la ville comme un creuset, un lieu d'intégration mais également une centrifugeuse qui accélère la séparation entre les différents groupes. L.J. Calvet conçoit cette dialectique plutôt en terme de temporalités, de phases dans le développement urbain. La phase de l'homogénéisation qui se traduit par l'expansion d'une langue véhiculaire correspondrait à une première phase d'expansion urbaine, alors que la phase de la différenciation qui se traduit par l'émergence de nouvelles variétés ou de nouveaux registres socialement connotés correspondrait à une phase de stabilisation urbaine. Si je reconnais l'importance de ces temporalités dans les processus d'urbanisation (cf. voir infra le chapitre 3 sur les villes arabes), je pense que les tendances à l'homogénéisation et à la différenciation sont souvent concomitantes et interviennent à des niveaux différents de la langue, de ses usages et de ses représentations : le parler quotidien comme les pratiques quotidiennes peuvent souvent être analysés comme allant dans le sens d'une intégration/homogénéisation alors que des actes plus symboliques peuvent être interprétés comme des indices d'affirmation de la différence. Si l'on doit chercher une spécificité linguistique de l'urbain (qui m'apparaît plutôt comme relevant de l'ordre du degré que d'une spécificité qualitative), il me semble qu'il faut la chercher dans cette dialectique permanente de l'intégration/différenciation, dans la référence à des normes plurielles et dans les possibilités de choix multiples qui s'offrent à l'individu ou aux groupes. Le contexte urbain arabe est ici très riche car à la diversité des parlers en contact se joint la multiplicité des formes de prestige et des champs de légitimité.

2. Migration et changement linguistique : migrants non arabes à Khartoum

25. C. Miller & A.A. Abu Manga. *Language Change and National Integration : Rural Migrants in Khartoum*. Khartoum-Reading, KUP & Garnet. 208p. (1992)

26. "Migration vers la ville, l'exemple de At-Takamul à Hajj Yussif, Khartoum, Soudan". *Les Nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde arabe*, Vol II. R. Escalier et P. Signoles (eds.) Tours, Urbama-CMMC-Cedej, p.259-279. (1995b)

2.A Contexte d'une recherche

Entre 1987 et 1989, j'ai effectué avec Al Amin Abu Manga, professeur à l'Université de Khartoum, une recherche sur les usages et attitudes linguistiques de migrants non arabes venus de l'ouest ou du sud du pays et vivant dans l'un des quartiers périphériques récents de Khartoum, Takamul à Hajj Youssif (Miller et Abu Manga 1992). La ville de Khartoum subissait à l'époque des transformations sociales et spatiales considérables suite aux crises politiques et environnementales du pays. La guerre, la sécheresse et la terrible famine de 1984-1985 avaient provoqué l'exode de plus d'un million de personnes arrivées à Khartoum en l'espace de quelques mois. Cet exode massif n'impliquait pas seulement une hausse démographique importante mais également une recomposition de la population de Khartoum avec un apport croissant de populations originaires de l'ouest et du sud du pays, alors que jusque dans les années 1970, le flux migratoire provenait essentiellement des régions nord et centrale du pays. L'objectif principal de notre travail était d'étudier, dans le cadre des *Language Surveys of the Sudan*, l'impact de la migration sur les usages linguistiques et les loyautés ethniques et d'analyser quels étaient les facteurs qui pouvaient influencer les usages et les comportements linguistiques (âge, sexe, durée de résidence à Khartoum, profession, origine ethnique ou régionale, urbanisation permanente ou temporaire). Mêlant enquête par questionnaire et enregistrements, la recherche a développé les thèmes suivants :

- a) L'histoire des mouvements migratoires vers Khartoum et l'émergence des quartiers informels (chapitre 1 & 2)
- b) L'analyse de la corrélation entre facteurs sociaux/ usages linguistiques et attitudes linguistiques (étudiée dans les chapitres 3 et 4 de l'ouvrage à partir du questionnaire)
- c) L'analyse de la corrélation entre changement linguistique et modalités d'identification ethnique (étudié dans le chap. 4 de l'ouvrage à partir du questionnaire mais également d'observations et d'entretiens)
- d) Le degré d'acquisition de l'arabe de Khartoum et les variétés d'arabe parlées dans le quartier (étudiées dans le chapitre 5 de l'ouvrage à partir d'un corpus enregistré)

Avant de discuter des résultats de cette recherche je voudrais aborder brièvement les conditions de son déroulement car la mise en œuvre des projets participent autant à la recherche que les résultats affichés. Cette recherche s'est faite en partenariat avec l'Institut des Etudes Africaines et Asiatiques – IAAS- de l'Université de Khartoum. Grâce au soutien de l'IAAS, nous avons pu obtenir les autorisations de recherche et l'aide d'une équipe de quatre étudiants. L'accord de l'Université de Khartoum impliquait de suivre une méthodologie basée sur une enquête par questionnaires initiée par les différents *Language Surveys of the Sudan*. Cette étude par questionnaire (qui a concernée 137 familles, soit une sur sept du quartier, incluant 237 adultes et 200 enfants), a été approfondie, de façon moins officielle et essentiellement par moi-même, par une recherche plus anthropologique portant sur l'histoire du quartier, de son peuplement, sur le mode de vie de ses habitants, sur les modèles musicaux, sur les relations inter-ethniques et par des entretiens individuels plus personnalisés permettant d'étudier le type d'arabe parlé par les locuteurs. Cette deuxième partie du travail a été plus difficile à effectuer, du fait des contrôles des services de sécurité sur le quartier, qui appréciaient peu de voir une étrangère interviewer des migrants et des déplacés. Le corpus enregistré est resté réduit par rapport aux ambitions préliminaires (12 locuteurs seulement enregistrés, tous en situation d'interviews, pas d'enregistrement en situation naturelle). Par la suite, et pendant de nombreuses années, j'ai continué à fréquenter ce quartier et certains de ses habitants qui étaient devenus des amis, malgré la difficulté de leur quotidien. L'ouvrage, tel qu'il a été publié par l'Université de Khartoum, restitue essentiellement l'analyse des tableaux statistiques et l'analyse linguistique des douze locuteurs. Une partie des questions abordées de façon informelle n'a pas pu y être discutée car jugée trop "sensible" pour une publication soudanaise, en particulier tout ce qui faisait référence aux conflits ethniques, au racisme, etc., même si ces questions sont abordées en filigrane et sont lisibles pour des lecteurs soudanais.

La mise en œuvre d'un projet pose un certain nombre de questions "éthiques" : pour qui et avec qui travaillons nous, pour qui écrivons nous ? Notre production est évidemment beaucoup plus valorisée si elle paraît dans des grandes revues ou collections occidentales que si elle paraît dans des publications locales. Et le type de public déterminera le style d'écriture, la façon d'aborder les problématiques. Mais les chercheurs qui travaillent sur/dans des pays non occidentaux savent qu'il est important de publier "localement", ne serait-ce que pour faire connaître les résultats de leurs travaux dans les pays concernés. Travailler en collaboration avec des institutions locales c'est nécessairement accepter certains compromis, respecter certains tabous mais c'est également l'occasion de confronter ses méthodes de travail avec les pratiques et les valeurs d'une société.

Le fait que cet ouvrage ait pu être publié au Soudan, où il a eu un certain impact,²⁶ y compris, plus inattendu, chez les habitants de ce quartier qui ont pu avoir recours à ce livre pour éviter la

²⁶ Il a fait l'objet de nombreux comptes rendus dans des journaux soudanais et a permis ainsi indirectement à de nombreux intellectuels et journalistes de souligner l'importance de la composante "plurielle" de Khartoum.

destruction de leur quartier en 1994/1995²⁷, est très important car il montre que, malgré un régime politique extrêmement dur et un contexte de guerre civile, il était possible au Soudan de discuter de façon “ académique ” de problématiques qui ailleurs (je pense par exemple à L’Egypte) ne sont même pas envisageables.²⁸ Ce travail reste le seul jusqu’à nos jours, qui étudie les usages linguistiques des migrants à la fois “ tels qu’ils le disent et tels qu’ils le parlent ” pour reprendre le titre d’un ouvrage de G. Manessy et P. Wald (1984). Nous avons pu y aborder des thématiques historiques, sociologiques et linguistiques et fournir des données très précises sur les habitants de ce quartier, ainsi que sur leur compétences en arabe.

2.B Profil social des migrants et du quartier

Le quartier de Takamul relevait du secteur “ informel ” (*sakan al•ashwā•i*) et était de création extrêmement récente. Les premiers squatters étaient arrivés en 1984 et lors de notre enquête en 1988, les quartiers est et nord étaient en cours de construction. L’urbanisation spontanée du quartier initiée par une femme et ses proches parents s’était faite ensuite sous l’impulsion d’un “ comité ” regroupant des squatters expulsés d’autres quartiers et bénéficiant ainsi d’une certaine expérience en matière de planification urbaine “ spontanée ”. La plupart des habitations consistaient en un terrain plus ou moins délimité sur lequel était construite une maison d’une pièce en pisé entourée de constructions de fortune (tentes, plastiques, auvent en paille, etc.). L’architecture semi-précaire du quartier ne le distinguait pas d’autres quartiers en formation abritant les populations récemment déplacées. Pourtant Takamul ne regroupait pas que des nouveaux venus. 75% de la population était arrivée à Khartoum avant 1984, et résidait à Khartoum depuis une dizaine d’années. Il ne s’agissait donc pas uniquement de populations déplacées ou réfugiées par la guerre même si beaucoup de familles du sud ou de l’ouest hébergeaient des parents récemment arrivés. La population de Takamul était d’un milieu social modeste mais pas marginal puisque 35% travaillaient dans des “ services publics ” (armée, police, ministères), 37% comme ouvriers ou manœuvres et que seuls 8,5% se déclaraient au chômage. La première vague de migrants était venue pour des raisons essentiellement économiques et s’inscrivait dans une démarche d’urbanisation volontaire et permanente. A l’inverse, les derniers migrants (25% arrivés après 1984) représentaient les populations civiles déplacées fuyant l’insécurité des zones de guerre (sud Soudan et Monts Noubas) et, à l’époque, n’envisageaient pas une installation définitive à Khartoum.

²⁷ A partir de 1992, une politique urbaine stricte a été mise en place à Khartoum. Cette politique prévoyait la destruction des quartiers de “ déplacés ”. Notre livre montrait que le quartier de Takamul, construit à partir de 1984, regroupait des migrants plus anciens et des déplacés. Le quartier, initialement classé comme quartier de “ squatter ” a pu être réhabilité et les habitants ont pu devenir des propriétaires officiels des terrains qu’ils avaient occupés de façon illégitime. Pour une fois qu’un ouvrage académique influe sur les décideurs !

²⁸ Je pense ainsi aux mésaventures du sociologue Saad Eddin Ibrahim quand il a voulu tenir en Egypte une conférence sur les Minorités dans le Middle East en 1996. Cette conférence a du finalement se dérouler à

La diversité ethnique du quartier était importante puisque parmi les 135 familles interrogées on relevait 53 groupes ethnico-linguistiques différents dont 15% d'Arabes Baggara du Darfur et du Kordofan, et 85% de personnes se réclamant d'une origine ethnique " non arabe " réparties comme suit : 5% d'ethnies non arabes du Darfur, 20% de Noubas du Kordofan, 40% d'ethnies non-nilotiques du Bahr al Ghazal, 7% de Nilotiques, 13% d'ethnies Moro Madi ou nilotiques orientales d'Equatoria. Seules trois femmes étaient originaires de la vallée du Nil. La forte composante sudiste et " Westerner " du quartier reflétait l'histoire des courants migratoires mais était également liée aux désirs des premiers " squatters " d'éviter la cohabitation avec des groupes arabes autochtones perçus comme hostiles. Les récits des premiers habitants témoignaient qu'il y avait eu à plusieurs reprises conflits avec ces groupes et stratégie concernée chez les migrants d'empêcher tout membre de groupes " autochtones " (les Arabes Batahin) de s'installer.

Cette diversité démographique ne se traduisait pas par une " mixité " sociale totale même si le fait de coexister dans un même quartier et de partager des conditions de vie similaires, en particulier l'incertitude concernant l'avenir du quartier et la nécessité de s'organiser en conséquence avait créé des liens entre les habitants, symbolisés par la composition du comité du quartier. A l'intérieur du quartier on notait des regroupements ethnico-régionaux avec en particulier une forte concentration des groupes non nilotiques du nord Bahr al Ghazal (cf. la carte du quartier présentée p. 49). Il y avait des tensions sensibles entre certains groupes ethniques divisés par les fractures de la guerre civile et les nilotiques (Dinka, Nuer) étaient très peu représentés à Takamul et vivaient plutôt à la marge du quartier. La plupart des familles conservait des liens avec leur région d'origine et leur famille restée " au pays " (liens d'autant plus forts d'ailleurs pour les régions en proie à la guerre civile, avec lesquelles les migrants essayaient de maintenir le contact coût que coût, de nombreuses cérémonies funéraires se déroulant à Takamul pour des parents décédés aux pays).

La population de Takamul n'était donc pas homogène, ni ethniquement, ni socialement puisqu'un certain nombre de personnes originaires du Bahr al Ghazal étaient éduquées et auraient relevé plutôt des classes moyennes si la guerre ne les avaient pas déplacées. Les usages et les compétences linguistiques des habitants de Takamul étaient loin d'être uniformes. L'âge, le lieu de naissance ainsi que l'origine ethnico-régionale apparaissaient comme les principaux facteurs sociaux influençant les usages linguistiques. On notait de manière générale une arabisation plus importante des groupes originaires de l'ouest du pays (Darfour, Kordofan) que de ceux originaires du Sud Soudan, de par l'histoire linguistique de ces régions. A l'intérieur de chaque groupe ethno-linguistique, la fracture essentielle était entre les personnes ayant migré à Khartoum après l'adolescence (plus de treize ans), et ceux arrivés très jeunes ou nés à Khartoum.(moins de treize ans).

Chypre. On connaît les événements dramatiques qui ont par la suite accablés ce sociologue sous l'œil relativement indifférent de ses collègues égyptiens, " progressistes " ou non.

2.C. Migration et changement linguistique

L'enquête par questionnaire visait à cerner les usages linguistiques dans la région d'origine (langue maternelle, modalités d'acquisition des L2, L3, L4 en cas de bilinguisme ou de plurilinguisme, langues les plus utilisées dans la région d'origine) et de comparer avec les usages à Khartoum (compétence linguistique revendiquée, langues parlées en famille entre les différentes générations, à l'extérieur avec le voisinage et dans la rue). L'enquête sur les usages était complétée par des questions concernant les attitudes linguistiques (langues préférées, compétence linguistique souhaitée pour les enfants). Toutes ces données étaient recoupées avec les facteurs d'âge, de sexe et d'appartenance ethnique. Je ne reviendrai pas ici sur l'ensemble des tableaux disponibles dans l'ouvrage et je soulignerai seulement quelques dynamiques de fond.

L'immigration n'a pas bouleversé fondamentalement les compétences linguistiques des personnes ayant migré à l'âge "adulte" (plus de treize ans) et s'est rarement traduite par l'acquisition d'une nouvelle langue. Les migrants d'origine non arabe étaient dans leur majorité bi ou trilingues avant de venir à Khartoum. Cependant la migration amène des modifications importantes sur le plan des usages linguistiques : l'arabe qui dans la région d'origine était acquis et pratiqué en L2 ou L3 devient à Khartoum d'usage dominant, dans la rue mais également avec les enfants. Mais surtout la migration provoque une rupture pour les enfants arrivés jeunes ou nés à Khartoum (le groupe des moins de treize ans), avec une perte massive de l'acquisition de la langue ethnique comme langue maternelle et une tendance à un monolinguisme arabe dominant.

2.C.1 Immigration et acquisition

Si la majorité des migrants "adultes" (plus de treize ans) de Takamul sont plurilingues (37%) ou bilingues (43,5%) ils le sont depuis leur région d'origine et aucun migrant n'a appris une langue vernaculaire à Khartoum. L'acquisition d'une nouvelle langue à Khartoum ne concernait qu'une minorité de 15% des migrants qui ont appris l'arabe en arrivant. Il s'agissait soit de locuteurs âgés, arrivés à Khartoum dans les années soixante, soit de femmes arrivées très récemment de la province d'Equatoria (Zandé, Latuko et Lulubo). Les monolingues adultes, tous arabophones, ne représentaient que 19% de la population.

Concernant les langues acquises dans la région d'origine, on notait que la grande majorité des non arabes de plus de treize ans (83%) avait eu comme langue maternelle une "langue ethnique" et que seule une minorité (17%) des non arabes avait acquis l'arabe comme langue maternelle. Il s'agissait principalement de personnes engagées très jeunes dans un processus d'urbanisation (nées de couples mixtes dans des zones urbaines) et dans quelques cas des personnes appartenant à des ethnies totalement arabisées du Darfur (Tumjur, Berti) ou des Monts Noubas (Eliri, Miri, Keiga et Ghulfan). Tous les migrants non arabes avaient acquis l'arabe comme L2, L3 ou L4 dans leur région d'origine et une majorité l'avait acquis relativement jeune. Ainsi 45% disaient avoir acquis l'arabe entre 3 et 7 ans

et 39% un peu plus tardivement (7-15 ans) dans un contexte de relation sociale (école, marché, échanges avec des groupes voisins, visite dans des centres urbains). Mais cette acquisition de l'arabe comme lingua-franca ne détrônait pas l'usage des langues vernaculaires dans la communication intra-ethnique. Ainsi 85,5% des migrants affirmaient parler principalement leur langue ethnique dans la région d'origine contre 25,5% qui affirmaient parler principalement en arabe. Nos données recoupaient ici les études précédentes entreprises dans le cadre du Language Survey of the Sudan : l'arabe a pénétré profondément dans l'ouest du Soudan et le nord du Bahr al Ghazal mais demeure dans les zones rurales de ces régions excentrées principalement une lingua franca. Les migrants non arabes étaient donc arrivés à Khartoum en possédant déjà une variété locale d'arabe, mais sans que nous sachions quelles étaient leurs compétences réelles dans ce domaine.

La migration vers Khartoum ne modifie brutalement l'acquisition linguistique que si elle s'accomplit à un très jeune âge. Pour les enfants de Takamul, la naissance en ville se traduit par une perte massive de la langue ethnique et par un monolinguisme dominant quelle que soit la structure familiale (mariage mixte ou parents de même ethnique). Ainsi seuls 30% des enfants étaient nés de couples mixtes mais 73% avaient l'arabe comme langue maternelle. 45% des enfants étaient considérés comme totalement monolingues, 12,3% avaient une connaissance passive de leur langue ethnique (comprennent mais ne la parlent pas) et seuls 15,7% étaient bilingues. Pour les groupes traditionnellement plurilingues, comme ceux du nord Bahr al Ghazal, l'immigration se traduisait par une perte du répertoire linguistique, et dans ce domaine, le Khartoum des années 1989/1990 semble reproduire la métaphore employée par L.J. Calvet (1994) et si souvent citée " les villes absorbent du plurilinguisme et recrachent du monolinguisme ". Nous verrons, dans le cas de Khartoum qu'il faut relativiser cette métaphore, en particulier dans le domaine culturel et artistique et s'interroger aussi sur le type de monolinguisme.

L'arabisation massive des enfants doit être relativisée en fonction des groupes ethniques. Dans nos données (et ceci est confirmée par des témoignages sur d'autres quartiers), les enfants d'origine nilotiques (nuer, dinka, shillouk, latuko, bari) étaient tous bilingues et il est certain que si nous avions enquêté dans un quartier à forte population nilotique, les pourcentages auraient été très différents. Le monolinguisme arabe concernait principalement les enfants noubas, darfourians et du nord Bahr al Ghazal. On constatait enfin que l'arabisation totale des enfants n'était pas liée à la durée de résidence des parents en ville. Certaines familles sudistes installées depuis plus de dix ans à Khartoum avaient des enfants bilingues alors que certaines familles nuba ou darfouriennes qui venaient d'arriver avaient glissé vers un usage quasi exclusif de l'arabe.

2.C.2 Migration et usages linguistiques

L'arabisation rapide des enfants, la perte du bilinguisme impliquaient que les adultes, une fois arrivés à Khartoum utilisaient l'arabe de façon dominante dans tous les domaines de communication, y compris le domaine familial et intra-ethnique. L'usage dominant de l'arabe était bien attesté dans la

communication extra-familiale (voisinage, travail, loisirs) avec 60% de personnes disant ne parler que l'arabe et 40% disant mélanger l'arabe principalement et les langues ethniques occasionnellement. Cet usage dominant était moins évident dans la communication familiale où 75% des familles revendiquaient une pratique bilingue (arabe + langue ethnique). Cependant les migrants reconnaissaient qu'ils employaient principalement les langues vernaculaires dans la communication entre adultes et qu'ils parlaient plutôt l'arabe quand ils s'adressaient aux enfants.

L'urbanisation ou le passage campagne-ville se traduisait donc par le glissement suivant : dans les domaines où les langues vernaculaires étaient dominantes en zones rurales (famille, communication intra-ethnique), le bilinguisme AR+ LV devenait dominant en milieu urbain; dans les domaines où le bilinguisme était fréquent (communication inter-ethnique), l'arabe devenait dominant. Ce processus s'accroissait de génération en génération : alors que les adultes revendiquaient un bilinguisme actif à la maison, et l'emploi de leur langue ethnique entre adultes du même groupe ethnique, les enfants revendiquaient un quasi monolinguisme.

La rapidité du processus d'arabisation pouvait s'expliquer par différents facteurs. La diversité ethnique du quartier favorisait l'emploi de l'arabe comme langue de voisinage. La précarité de l'architecture rendait plus que symbolique la distinction entre "l'intérieur" et "l'extérieur". Beaucoup de maisons n'avaient aucune palissade ou mur qui les séparaient de "la rue", la plupart des familles vivaient constamment dehors et les voisins et les passants traversaient allègrement le terrain "familial". Le fait qu'une grande partie des parents connaissaient et pratiquaient déjà l'arabe avant de venir à Khartoum a certainement aidé à son adoption, puisque ce n'était pas vraiment une langue étrangère. Enfin le contexte environnant de la capitale, où l'arabe était la seule langue officielle et véhiculaire ne favorisait pas le maintien du multilinguisme.

En comparant avec des travaux similaires (et disponibles à l'époque) sur d'autres villes africaines comme Nairobi, Addis-Abeba, Brazzaville, etc.,²⁹ nous notons que la régression des langues vernaculaires semblait beaucoup plus rapide à Khartoum que dans la plupart des grandes villes africaines, même si celles-ci connaissent une grande langue véhiculaire. Mais comme nous l'avons déjà noté pour les enfants, le degré d'utilisation de l'arabe dans les familles de Takamul variait en fonction de l'origine ethnique et régionale. Placés dans un contexte économique et social similaire, les individus appartenant à des groupes ethniques différents ne réagissaient pas de façon identique et certains groupes, de par leur histoire, témoignaient d'un attachement plus grand à leur langue et d'une résistance plus forte à l'arabisation. Même si la corrélation entre appartenance ethnique et comportement linguistique est délicate dans le cas d'un échantillon aussi réduit que le nôtre (de nombreux autres facteurs comme le lieu de naissance, le degré d'éducation, itinéraire personnel, etc.

²⁹ Les principales références que nous avons consultées sont Bender et al 1975 sur l'Éthiopie, Decamp-Hocquet 1987 sur Zinguichor, Parkin 1974 sur Nairobi et plusieurs articles dans le numéro 34 de la revue *IJSL* 1982 portant sur Brazzaville, la Zambie, le Kenya. Ces références sont disponibles dans la bibliographie de notre ouvrage.

peuvent interférer avec l'appartenance ethnique) il est clair que les groupes d'origine nilotique, qui par ailleurs ont été les éléments moteurs dans les mouvements d'opposition au nord Soudan, manifestaient à la fin des années 1980 une résistance beaucoup plus forte à l'arabisation que de nombreux autres groupes sudistes ou ouest soudanais. Le rôle de l'arabe dans la région d'origine influe sur les usages des migrants en contexte urbain et la migration vers Khartoum ne fait qu'accentuer ou accélérer des phénomènes latents dans la région d'origine. L'analyse des facteurs favorisant le maintien ou la perte d'une langue ethnique en milieu urbain doit donc nécessairement prendre en compte la situation sociolinguistique et politique de ce groupe dans sa région d'origine.

2.D. Quel type d'arabisation implique l'urbanisation ?

2.D.1 Sources disponibles et collecte des données

Une fois posé le fait que l'urbanisation impliquait un usage de plus en plus dominant de l'arabe chez les populations immigrées d'origine non arabe, se posait la question de savoir quel type d'arabe était pratiqué par les migrants. S'agissait-il des variétés locales apprises dans leurs région d'origine ou d'une approximation du dialecte de Khartoum ? Voyait-on émerger une variété arabe véhiculaire urbaine, une koinè urbaine pour reprendre la terminologie arabisante. L'utilisation accrue de l'arabe se traduisait-elle par une évolution ou des changements structurels ? S'interroger sur la réalité des pratiques de l'arabe, c'était s'affranchir d'une conception trop globalisante de la langue et sortir d'une opposition binaire langue arabe versus langues vernaculaires. Mais répondre à ces questions de façon satisfaisante aurait nécessité des matériaux linguistiques importants, qu'il ne nous a pas été possible de collecter de manière adéquate. Nous avons été confrontés à des difficultés méthodologiques qui rendaient relativement difficile l'étude des processus d'acquisition et d'accommodation.

L'une des premières difficultés concernait la pauvreté de la documentation disponible. Travailler sur l'impact linguistique de l'urbanisation nécessite de connaître ce que les migrants parlaient au préalable. Les tableaux linguistiques nous ont donné quelques informations de base sur le degré d'arabisation dans la région d'origine mais nous n'avions aucun élément nous permettant de vérifier le type d'arabe parlé dans la région d'origine. D'autant moins d'éléments que les publications sur les variétés d'arabe parlées à l'ouest et au sud-ouest du Soudan restent extrêmement rares. Nous avons donc eu recours à des travaux faits au Tchad ou au Nigéria (Owens 1985, Roth 1979, Tourneux et Zeltner 1986), pays où les variétés d'arabe parlées par les populations arabes sont considérées comme typologiquement proches des parlers ouest soudanais pour identifier un certain nombre de discriminants entre le parler de Khartoum (KA) et les parlers ouest soudanais (WSA). Pour le sud Soudan, nous nous sommes appuyés principalement sur les descriptions du Juba-Arabic. Pour l'arabe de Khartoum nous nous sommes appuyés sur les thèses de A.R Mustapha 1982 et M.A. Ali, 1986 qui

présentent une description phonologique et morphologique détaillée de l'arabe de Khartoum considéré comme le parler arabe soudanais standard (SSA).

La deuxième difficulté concernait la collecte des données. Travailler sur l'impact de l'urbanisation nécessitait l'enregistrement d'un corpus reflétant des situations de communications différentes, intra et inter familiales, intra et inter générationnelles, plus ou moins formelles, etc. Comme je l'ai signalé, ceci ne fut pas possible et notre corpus enregistré se limita à 20 heures d'enregistrement de 12 locuteurs en situation d'interview informel. Nous n'avons aucun adolescents et une seule heure d'enregistrement avec un groupe d'enfants scolarisés en primaire. L'échantillon (voir table 35 p. 134) est formé de 2 Equatorians, 3 personnes du Bahr al Gazal, 3 Noubas, 1 Four, 1 Baggara et une femme née de couple mixte à Khartoum. Ce sont principalement des hommes (8 sur 11 adultes) âgés entre 20 et 40 ans, arrivés à Khartoum à des périodes distinctes (1945 à 1984), de degré d'éducation variable. 9 locuteurs sur 11 sont au moins bilingues, quatre se disent de langue maternelle arabe. 4 locuteurs pensent parler moins bien l'arabe que leur LV, 4 considèrent qu'ils ont une compétence égale en arabe et dans leur LV et trois se considèrent comme plus compétents en arabe.

Nous n'avons donc pas analysé les usages linguistiques ou les pratiques réelles de l'arabe mais le degré d'acquisition de l'arabe de Khartoum et l'échantillon n'est pas complètement représentatif de la population de Takamul. Toutes ces difficultés et contraintes évoquées, l'analyse linguistique montre une certaine cohérence entre les résultats de l'enquête par questionnaire et les données linguistiques et pointent des pistes de réflexion intéressantes concernant l'émergence éventuelle d'une variété non standard du KA.

2.D.2. Orientation de l'accommodation

L'analyse des processus d'accommodation s'est basée sur la réalisation de 17 variables (9 traits phonologiques, 8 traits morphologiques et syntaxiques) corrélées avec des facteurs sociaux comme la durée de résidence à Khartoum, l'âge d'acquisition de l'arabe et l'appartenance ethnique. Ce que relève notre analyse c'est que la durée de résidence à Khartoum ne transforme pas radicalement les compétences en arabe des adultes puisque Peter L. dont le registre était le plus éloigné du dialecte de Khartoum était un sud soudanais (Latuko) de 60 ans, gardien de prison, qui avait passé 40 ans à Khartoum et qui ne parlait qu'en Juba-Arabic. Le fait d'avoir l'arabe comme langue maternelle n'impliquait pas non plus une acquisition automatiquement plus rapide de l'arabe dialectale de Khartoum, comme le montrait le cas d'Eliza, arabophone de Wao, qui conservait une phonologie très sudiste. C'est l'âge où s'effectue le contact avec l'arabe de Khartoum qui joue un rôle effectif puisque Um Jumu'a, 50 ans, la seule migrante non arabe parlant parfaitement le dialecte standard était née à Khartoum de couple mixte Binga-Berti.

Pour tous les autres locuteurs, le registre utilisé en contexte formel d'interview c'est à dire le registre le plus élevé, était plus ou moins marqué par les variétés régionales et plus ou moins déviant

par rapport aux normes dialectales standard de l'arabe de Khartoum. La variété d'arabe parlée par les migrants n'était donc pas la variété dialectale standard de Khartoum, ce n'était pas non plus ou pas encore une koinè bien identifiée. Chaque migrant avait son usage propre, selon son origine ethnique et régionale, selon son contexte d'acquisition de l'arabe, selon son histoire personnelle. On note cependant que ce sont presque toujours les mêmes traits qui sont en variation chez la plupart des locuteurs et que les variantes individuelles sont plus rares. De manière générale, les gens de l'ouest avaient un registre plus proche de l'arabe de Khartoum que les gens du Sud, quels que soient le degré d'éducation, la durée de résidence à Khartoum ou l'âge d'acquisition de l'arabe des locuteurs sudistes. Ce phénomène est relativement compréhensible puisque les variétés d'arabe parlées dans l'ouest du Soudan comme langue maternelle ou seconde sont moins éloignées du dialecte de Khartoum que les variétés parlées au Sud Soudan.

En comparant les usages des migrants sud soudanais avec ceux des ouest soudanais, nous notons un phénomène intéressant qui pourrait être l'indice d'un début de koinésation. Nous avons constaté que les locuteurs sudistes avaient tendance, dans un contexte d'interview relativement informel, à effacer (ou à varier) les traits plus spécifiques au Sud Soudan, i.e. qui peuvent être considérés comme des marqueurs de l'arabe de Juba (cf. absence de gémation, de voyelles longues, absence de flexion verbales et d'article défini) alors qu'ils conservaient les traits communs à l'arabe du Sud Soudan et de l'Ouest du Soudan (cf. faible réalisation des pharyngales, du hamza, relative affaiblissement de la corrélation d'emphase, affaiblissement ou absence de l'accord de genre, utilisation irrégulière de l'article défini *al-* après les prépositions, construction des structures génitives du type nom+ prép+ al+ nom, utilisation des prépositions locatives *fī* et *le* après des verbes de mouvement, etc.). Certains migrants sudistes avaient acquis des traits considérés comme plus WSA (Western Sudanese Arabic) et inexistantes en KA (Khartoum Arabic) et en JA comme la réalisation /•/ > /x/, la tendance à systématiser la voyelle préformative -i pour la forme préfixée de tous les types de verbes dérivés, l'utilisation n+ verbe/ n+verbe+u pour la 1^{ère} personne sg. et pl. de la forme verbale préfixée (*bin•ilu jange naktulu tawāli* " nous prenons les Dinka et nous les tuons tout de suite "). De même, on notait l'effacement chez les " Westerners " de quelques traits qui peuvent être considérés comme des marqueurs ouest soudanais (particule génitive *hana* remplacée par *bta•* et abandon de la forme verbale réflexive de type 'inCvCvC au profit de itCvCvC) mais le maintien de traits non standard comme la faible réalisation de l'emphase et des pharyngales (voir tableau p. 150). On constatait chez tous les migrants la préférence pour certains traits " pan-dialectaux " comme l'utilisation de la particule génitive *bta•* (que l'on retrouve dans de nombreux pays) au lieu de la particule •agg (plus spécifique aux parlers arabes du Centre Nord) et une utilisation relativement restreinte des formes verbales dérivées (essentiellement FII et itCvCvC).

Il était difficile, vu la " jeunesse " du quartier et la faible durée de la période migratoire de prédire si les états de langue enregistrés en 1988 représentaient un état passager qui se traduirait par l'acquisition à long terme du dialecte de Khartoum ou si, au contraire, les variations enregistrées

témoignaient d'un processus de "koinèisation" en cours. La principale question concerne les usages des enfants de ces migrants, nés et ayant grandi à Khartoum. Nos résultats montraient que les enfants sudistes de 7/8/9 ans reproduisaient en grande partie les caractéristiques de leurs parents (très faible réalisation des consonnes emphatiques et pharyngales, réalisation du /x/ en [k], absence d'accord de genre, absence d'article défini). Si ces enfants étaient majoritairement arabophones, ils n'acquerraient pas automatiquement le dialecte standard de Khartoum. Cette non acquisition des normes de l'arabe dialectal standard peut s'expliquer par le fait que ces enfants étaient peu en contact avec des locuteurs natifs du parler de Khartoum (les populations du centre nord), étaient scolarisés de façon très précaire dans des établissements de fortune construits par les églises où professaient majoritairement des enseignants originaires du Bahr al Ghazal, qui eux mêmes conservaient de nombreux traits non standards.

Il n'est donc pas impossible que dans les banlieues de Khartoum se développe à la fois comme langue véhiculaire et comme langue maternelle un arabe non standard, relativement proche des variétés véhiculaires de l'arabe telles que parlées dans l'ouest du Soudan ou au Tchad. Mais il ne s'agit pour le moment que d'une éventualité et seules des études complémentaires permettront d'avancer sur cette question.

2.D.3. Les modalités des processus d'accommodation : existe-t-il un ordre implicationnel?

Les soixante pages de l'ouvrage consacrées à l'analyse linguistique ont donc étudié les réalisations des 11 migrants adultes et d'un groupe d'enfants en comparant d'une part avec la norme standard de l'arabe de Khartoum et d'autre part avec les données disponibles pour les variétés ouest et sud soudanaises. Les isoglosses retenus pour l'analyse sont les traits linguistiques que l'on retrouve en variation chez la plupart des locuteurs. Certaines variantes sont communes à tous les migrants, d'autres sont plus particulières aux sudistes et d'autres, beaucoup plus rares, témoignent d'un usage individuel que nous avons relevé occasionnellement.

Les isoglosses phonologiques sont la réalisation des consonnes emphatiques, des vélaires /•/ et /x/, des pharyngales /•/ et /•/, des occlusives /h/ et /•/, des voyelles longues et des consonnes géminées, la structure syllabique.

Les isoglosses morpho-syntaxiques sont l'accord en genre et en nombre, la détermination, les constructions possessives et génitives, la conjugaison verbale et les formes verbales dérivées, le système prépositionnel, les processus de subordination.

L'ensemble de ces résultats est présenté sous forme de plusieurs tableaux qui permettent de bien visualiser les différences de réalisation selon les locuteurs et la différence graduelle entre les locuteurs parlant une variété d'arabe très proche du dialecte de Khartoum (Um Jumu'a, Tag et Din, Isa), et ceux parlant une variété intermédiaire plus ou moins accommodée (Ishag, Hamdan, Rosa, Eliza, Arneo, Lawrence) et celui parlant une variété très peu accommodée (Peter)..

Nous avons également étudié si se dégagait une échelle implicationnelle ou pour le dire autrement un “ ordre ” d’accommodation des traits phonologiques et morphologiques.

Phonologie

Au niveau phonologique, nos données relèvent un certain ordre d’acquisition. Les traits phonologiques de l’arabe standard de Khartoum sont acquis dans l’ordre suivant :

- a) la gémiation des consonnes et la longueur vocalique. Ces traits absents en Juba Arabic créolisé sont réintroduits dans le niveau mésolectal du Juba Arabic et sont certainement très présents dans l’arabe véhiculaire du nord Bahr al Ghazal ou du Darfur/Kordofan. Dans nos données seul Peter ne réalisait jamais la gémiation et la longueur vocalique. Tous les locuteurs de l’ouest les réalisaient et les locuteurs du Sud alternaient avec une dominante de réalisations standards.
- b) la réalisation des vélaires /x/ et /•/ qui sont réalisées [k] et [g] en JA, le /•/ étant souvent réalisé comme un [x] en WSA. La majorité de nos locuteurs réalisent les vélaires mais plusieurs alternent entre variantes standards et non standards (cf. *wasxān* ~ *waskān* “ sale ”, *•anam* ~ *xanam* “ mouton ”, *bi•ta•lu* ~ *bi•tagalo* “ ils travaillent ”). La réalisation WSA • > x a été notée chez Rosa et Lawrence, deux locuteurs sudistes éduqués (*be•ādi* > *bexādi* “ de l’autre côté ”)
- c) la réalisation des glottales /h/ et /•/. Ces deux phonèmes sont présent en WSA mais peu réalisés en Juba Arabic. Dans nos données les glottales sont réalisées par les cinq locuteurs de l’ouest du Soudan et sont très peu réalisées par les locuteurs sudistes (*hināk* > *ināk* “ là bas ”)
- d) La réalisation des consonnes emphatiques inexistantes en JA et variable en WSA. Dans nos données les consonnes emphatiques ne sont pas du tout réalisées par les sudistes et ne le sont que très partiellement par les Westerners (*maḌatta* > *mahatta* “ station ”).
- e) la réalisation des pharyngales /•/ et /•/ inexistantes en JA et de réalisation très variable en WSA (*•amal* > *amal* “ travail ”, *Ḍarb* > *arbi* “ guerre ”). Dans nos données ces deux phonèmes ne sont que partiellement réalisés par trois locuteurs de l’ouest. La pharyngale /•/ est souvent réalisée comme une glottale /h/ (*Ḍaḑla* > *haḑla* “ fête ”) La perte des consonnes pharyngales finales amène une réanalyse de certains verbes comme les verbes *fata•a* > *fatā* “ ouvrir ”, *zara•a* > *zarā* “ cultiver ” interprétés et conjugués comme des verbes faibles *fatēt* “ j’ai ouvert ”, *zarēt* “ j’ai cultivé ”.

Le concept d’une échelle implicationnelle implique qu’il est peu probable qu’un locuteur réalise de façon régulière les consonnes emphatiques et pharyngales s’il ne réalise pas les vélaires ou les consonnes gémées. La faible ou non réalisation des pharyngales et des emphatiques est un fait partagé par plusieurs parlers de l’Ouest soudanais, tchadien et nigérian (à l’exception des parlers de “ Grands Nomades). Ce phénomène a été également relevé dans de nombreux parlers arabes dits

périphériques, en contact de langues non arabes (maltais, parlers arabes de d'Anatolie, d'Afghanistan, etc.) et apparaît donc comme “ un des points de faiblesse ” de l'arabe.³⁰

Morpho-syntaxe

A l'inverse, l'acquisition des traits morpho-syntaxiques ne suit pas des règles implicationnelles ; en tout cas nous n'avons dégagé aucune régularité dans ce domaine. Il n'y a pas de corrélation directe entre l'acquisition des phonèmes standard du dialecte de Khartoum et l'acquisition des traits morpho-syntaxiques. Certains locuteurs, comme Lawrence, conservent une phonologie non standard (absence de vélaire) mais réalisent mieux certaines règles morpho-syntaxiques (utilisation de l'article défini, utilisation des formes dérivés et des particules subordinatives) que des locuteurs qui ont une prononciation plus standard.

L'analyse morphologique a indiqué de nombreuses réalisations non standards chez la plupart des locuteurs : irrégularité ou absence d'accord en genre et en nombre, utilisation irrégulière de l'article défini *-al*, utilisation de la tournure analytique de type WSA et non pas KA pour les constructions génitives avec utilisation systématique de la particule pan dialectale *btā* :

KA	<i>al kitāb •agg al walad</i>
WSA	<i>kitāb hana-l-walad</i>
Migrants	<i>kitāb bta (al) walad</i> “ le livre de l'enfant ”.

L'influence des parlers WSA se retrouve également dans la conjugaison des formes verbales, en particulier dans l'expression de la 1^{ère} pers. sg. et pl *na•rab* “ je bois ”, *na•rabu* ‘ nous buvons ’ *ana binārif* “ je sais ”.

On note cependant une tendance, en particulier chez les hommes, à utiliser des particules de subordination relevant du lexique de l'arabe littéraire comme *la•annu~ la'annu* “ parce que ”, *•innu~ innu* “ que ” *•in~in* “ si ”. Ces particules de subordination, de même que l'utilisation de lexèmes plus littéraires (*tab Das~tabhas* “ tu recherches ”, *istankir* “ dénoncer ” *'azunnu* “ je pense ”, etc.) apparaissent comme des marqueurs d'un niveau relevé, même si la phonologie et la morphologie restent peu standard. Ainsi chez Hamdan, un des Westerners les moins arabisés (Nuba Shatt) on notait des expressions de type *nafs al kazālik* (m. à m. même même) “ le même ” avec succession d'un terme dialectal et d'un terme littéraire ou *hassa hāliyan* “ maintenant ” L'emprunt de particules et de lexèmes littéraires a été relevé dans de nombreuses situations où le parler dialectal subit l'influence de l'arabe littéraire (Heath 1987). Dans le cas de Khartoum, il témoigne que l'influence de l'arabe littéraire se produit également sur des locuteurs qui parlent l'arabe comme langue seconde, indépendamment du degré de compétence en arabe dialectal standard. Nous retrouvons ce phénomène au Caire : l'apprentissage du dialecte standard et l'influence de l'arabe littéraire ne sont pas des

³⁰ Il semble même que ce soit un point de faiblesse de nombreuses langues sémitiques, puisque beaucoup ont perdu les pharyngales à une époque très ancienne (communication de P. Cassuto au séminaire de Linguistique arabe animé par P. Larcher le 24/11/04)

phénomènes liés et concomitants. L'influence lexicale de l'arabe littéraire dépasse de loin la strate des locuteurs dits éduqués et fait de plus en plus partie de l'usage masculin.

2.D.4 Perspectives

Les matériaux linguistiques que nous avons analysés révèlent que trois types d'arabe sont en contact dans le quartier de Takamul : les variétés ouest soudanaises, les variétés sud soudanaises et le parler de Khartoum, sans oublier l'influence de l'arabe littéraire et des variétés pan-dialectales. En contexte d'interaction formelle (interviews), les migrants de l'ouest n'acquièrent aucun traits typiquement sud soudanais, oscillent entre des réalisations ouest et nord soudanaises, perdent les traits les plus spécifiques des parlers ouest soudanais (comme la particule *hana*) mais n'acquièrent que difficilement certaines articulations complexes (pharyngales ou emphatiques) ou des marques morphologiques redondantes comme l'accord de genre et de nombre. Ils ne semblent pas non plus acquérir des traits plus spécifiquement "Khartoumi" quand des traits pan-dialectaux sont disponibles (cf. la particule *bta•*). Dans le même type de contexte interactionnel, les locuteurs sud soudanais ont également tendance à perdre les marqueurs les plus spécifiques du JA mais maintiennent les traits communs aux variétés sudistes et ouest soudanaises et utilisent même des traits plus spécifiquement WSA (/•/ > [x]). De ce fait ils participent au maintien ou au renforcement de traits WSA à Khartoum. L'influence des parlers WSA sur les migrants sudistes peut être due au fait que la majorité des locuteurs de Takamul sont de la province du Bahr al Ghazal, limitrophe du Darfur et que donc ces traits WSA existent déjà dans la région d'origine. Il peut aussi être du au fait que les migrants de l'ouest ont une certaine antériorité à Khartoum et ont été à l'origine de beaucoup de "settlements". A Takamul, le leader du comité était un Noubia et avait une popularité importante de par son investissement social et politique dans le quartiers. Les locuteurs sudistes se sont donc retrouvés plus en contact avec des Westerners qu'avec des Khartoumi.

Deux hypothèses ont été envisagées :

- les variations enregistrées indiquent un stade de transition entre les variétés régionales et le parler de Khartoum qui pourraient mener à long terme à l'adoption de l'arabe de Khartoum par les migrants et leurs enfants (l'hypothèse du *long term dialect/language shift*)

- les variations enregistrées indiquent l'alternance entre un niveau plus formel, plus proche du KA, et un niveau plus informel, plus proche de l'arabe véhiculaire de l'ouest, qui se maintiendra chez les migrants et qui pourrait donner lieu à l'émergence d'une koinè urbaine non standard caractérisée par le maintien de certains traits comme l'absence de consonnes emphatiques et pharyngales. On aurait ici l'exemple du principe de reallocation cher à Trudgill (des variantes régionales deviennent des variantes sociales en ville).

Ces deux hypothèses ne pourront être confirmées ou infirmées que par des recherches ultérieures. Nos données datent de 1988, ne portaient que sur un quartier et pourraient donc être

utilement confrontées avec des enquêtes plus récentes. Notre analyse linguistique a essentiellement mis en valeur des processus d'accommodation et n'a pas décrits des procédés plus ludiques ou créateurs (code switching, mélange, création). Malheureusement, à notre connaissance, aucun nouveau travail de sociolinguistique urbaine n'a été accompli à Khartoum, ni pour décrire ce qui se passe dans les périphéries, ni pour étudier l'évolution éventuelle du parler standard de Khartoum suite à ce renouvellement considérable de population. Le champ de recherche reste encore une fois immense.

2.E Intégration sociale et culturelle

La migration et l'urbanisation des populations non arabes à Khartoum ont donc amené des changements linguistiques importants qui se traduisent par un rôle moindre des langues vernaculaires et l'usage de plus en plus fréquent de l'arabe, sous des formes diverses. Mais la migration a également amené des transformations sociales et culturelles qui sont loin de se traduire par une meilleure intégration sociale ni pas une assimilation culturelle, vu les représentations péjoratives qui entourent les quartiers à Khartoum et l'atmosphère de mobilisation politique et culturelle qui se manifestait dans ce type de quartier.

Dépassant la stricte analyse des traits linguistiques nous avons abordé de façon succincte³¹ deux problématiques qui nous semblaient importantes pour mieux comprendre les transformations en cours :

- a) quelles étaient l'attitude et l'analyse des migrants face à ces transformations linguistiques et en quoi ces changements linguistiques pouvaient être interprétés comme l'indice d'un "affaiblissement" des loyautés ethniques,
- b) quels semblaient être les modèles culturels valorisés, en prenant plus particulièrement en compte les modèles musicaux.

2.E.1 Attitudes

La comparaison entre les usages linguistiques et les attitudes linguistiques des migrants montrait le décalage entre les pratiques et les représentations et soulignait que l'usage prépondérant de l'arabe ne s'accompagnait pas d'un affaiblissement des affiliations ethniques. Ainsi, alors que 78% des personnes interrogées disaient parler l'arabe de façon dominante à la maison, 68% disaient préférer leur langue vernaculaire (contre 28 % l'arabe, 2% LV et arabe et 2% l'anglais) et 62% pensaient qu'il était très important que les enfants connaissent et apprennent leur langue ethnique. Les raisons invoquées pour justifier cette préférence étaient largement d'ordre symbolique "c'est ma langue, c'est la langue de mon groupe, c'est la langue de nos ancêtres, nos enfants doivent connaître

³¹ Il est évident que dans ce travail notre approche des attitudes et représentations linguistiques est restée extrêmement sommaire, se limitant principalement à l'insertion de deux questions dans le questionnaire. Nous sommes loin de la sophistication de travaux comme ceux de Cécile Canut (1995) ou ceux de Nicole Geunier

leur langue pour pouvoir retourner chez eux, etc. ”. Pour de nombreux migrants la perte de la langue ethnique signifiait la perte irrémédiable du patrimoine ethnique, du lien avec la région d’origine et c’est pourquoi, beaucoup rêvaient ou espéraient toujours en un retour possible au pays. A l’inverse, les partisans de l’arabe défendaient des positions beaucoup plus pragmatiques : l’arabe étant à la fois la langue majoritaire de la capitale, et la langue du pouvoir et de l’école, c’est la seule langue qui permet l’ascension sociale en milieu urbain. On voyait donc dans les discours s’exprimer une polarité très tranchée avec d’un côté l’arabe perçu comme un outil de l’intégration urbaine et de l’autre côté les langues vernaculaires perçues comme la “ mémoire ” et le symbole de l’identité ethnique. Les choix linguistiques étaient exprimés en des termes relativement antinomiques et rares étaient les personnes qui semblaient envisager une coexistence sereine de plusieurs modèles linguistiques ou culturels s’exprimant dans la reconnaissance d’un bilinguisme ou d’un plurilinguisme.

L’attitude des migrants reflétait le contexte politique ambiant des années 1980 où la multiplicité des langues et des cultures était envisagée sous l’angle de l’affrontement, du rapport de force plus que sous l’angle d’une possible coexistence. On notait donc une contradiction assez flagrante entre l’arabisation bien réelle des pratiques quotidiennes et le refus d’accepter cette réalité, en particulier pour les petites ethnies du Bahr al Ghazal et de l’Equatoria, ainsi que certains groupes du sud des Monts Noubas (Shatt, Tira, Krongo). Plus les personnes appartenaient à des groupes en voie d’arabisation rapide et se sentaient menacées dans “ leur identité ”, et plus elles revendiquaient leur appartenance ethnique et regrettaient la perte progressive de leur langue ethnique. Mais il était impossible d’expliquer le comportement des individus et leurs pratiques symboliques en se référant uniquement à des facteurs sociaux (poids démographiques, etc.) ou psychologiques (préférence pour des normes sociétales ou ethniques). Des individus appartenant à des groupes présentant à peu près les mêmes caractéristiques (groupes de faible poids démographique et donc de langue peu reconnue, en voie de quasi arabisation) réagissaient de façons différentes en fonction, comme je l’ai déjà indiqué, de l’histoire particulière de leur région, de leur groupe et de leur histoire migratoire.

L’attachement à la communauté d’origine, exprimé par certains migrants, pouvait être interprété comme un phénomène transitoire, un sentiment de nostalgie caractéristique de la première génération qui tendrait à disparaître au fil du temps et des générations. A l’époque de notre enquête, la situation de migration/déplacement était trop récente pour tirer des conclusions définitives mais nous sentions déjà les prémises d’une “ résistance ” qui s’est peu à peu affirmée tout au long des années 1990 du fait d’un climat politique local et international propice aux mobilisations de type ethnique (cf. 2^{ème} Partie).

(1997) qui distinguent entre les attitudes, qui peuvent motiver des formes de comportement, et les représentations qui ne sont accessibles qu’à travers le discours qui les formule.

2.E.2 Pratiques culturelles

L'attachement à leur langue, parfois purement symbolique, proclamé haut et fort par les migrants apparaissait moins contradictoire quand on observait l'évolution de certaines pratiques culturelles (nourriture, architecture, veillées funéraires) en particulier dans le domaine musical. En raison de leur nombre croissant, les populations migrantes du sud et de l'ouest prenaient progressivement conscience de leur poids démographique et du fait qu'elles partageaient un certain nombre de pratiques culturelles communes face aux "Arabes" c'est à dire aux groupes riverains de la vallée du Nil dans leur composante urbanisée. Parmi ces pratiques, je citerai l'importance rituelle des boissons alcoolisées comme la bière de mil, la forte participation économique des femmes, la relative mixité, bref un certain nombre de pratiques relativement déviantes par rapport à une conception plus orthodoxe de l'Islam. Des pratiques culturelles, délaissées par les premiers migrants qui se sentaient "minoritaires" jusqu'au milieu des années 1980, se développaient et étaient revendiquées avec fierté. Ces pratiques incluaient par exemple de nombreuses cérémonies dont les cérémonies funéraires se déroulant au rythme de musiques traditionnelles basées sur des percussions (*noggâra*). Les chants de ces cérémonies étaient en langues vernaculaires et 76% des migrants de Takamul disaient chanter uniquement en LV pendant ces cérémonies. La visibilité publique de ces fêtes et cérémonies régionales augmentaient comme le témoignait le succès grandissant des luttes et danses noubas qui s'adaptaient au contexte urbain et devenaient de véritables attractions culturelles auxquelles venaient assister de très nombreux Khartoumis, quelles que soient leur origine. Les mariages et les fêtes sudistes qui mêlaient musique traditionnelle, musique urbaine sud soudanaise (d'inspiration principalement zaïroise) et musique négro-américaine étaient également très prisées. Il se développait des pratiques nouvelles comme les concours de musique et de danse reggae, disco et maintenant "hiphop" qui ne pouvaient se pratiquer que dans ces espaces périphériques, relativement épargnés par le contexte de puritanisme ambiant, où le gouvernement fermait les yeux sur un certain nombre de pratiques illicites. Ces concours et festivals étaient perçus comme l'expression de cette nouvelle culture urbaine "africaine" revendiquée plus particulièrement par les sudistes mais également par certains groupes noubas et peu à peu par d'autres groupes "non-arabes" et attiraient de très nombreux jeunes à la recherche d'espaces plus libres. Et, comme l'ont souligné de nombreux auteurs, "Far from being an occasional diversion, music and dance form an intrinsic part of social life. They point to junctures in the processes aimed at national integration as in those aimed at local reintegration" (G. Baumann 1987, p. 29). Comme l'amélioration de l'habitat et des infrastructures ou le développement des commerces et des transports, le rayonnement de la musique et de la culture participent à la construction et l'appropriation de la ville.

Les banlieues populaires de Khartoum, comme Takamul, qui représentaient presque la moitié de la population de Khartoum, devenaient donc des lieux où se jouait une transformation socio-culturelle considérable. Khartoum se diversifiait, devenait une capitale plurielle, et de nombreuses troupes culturelles et regroupement associatifs se développaient (comme l'exemple de la troupe Kwoto

évoquée p. 51 ainsi que les formations politiques évoquées p. 62). Ces transformations socio-culturelles ébranlaient le sacro-saint modèle urbain nord soudanais qui pendant des décennies s'était peu à peu propagé à de nombreux centres urbains de l'ouest. La migration qui mettait en contact des populations venues des régions excentrées du Soudan, s'estimant considérées comme des citoyens de seconde classe par les citadins plus anciens de Khartoum, favorisait de nouvelles prises de conscience et les mobilisations identitaires. Les Eglises de Khartoum, quelle que soit leur obédience, ont vu le nombre de leur paroissiens exploser et sont devenues un acteur social et politique majeur. La présence de ces nouveaux citadins continue de peser d'un poids important dans les négociations politiques entre le sud et le nord Soudan et a certainement joué un rôle dans un certain infléchissement idéologique du régime soudanais.

2.F Conclusion

Notre enquête à Khartoum s'est déroulée à une époque où les processus d'urbanisation massive étaient encore très récents et nous avons de ce fait décrit des dynamiques naissantes, des processus en cours dont il faut faire attention de ne pas extrapoler trop vite des conclusions. Mais lors des séjours successifs que j'ai effectués au Soudan jusqu'en 2000, j'ai pu vérifier l'importance des mobilisations sociales et culturelles dans les périphéries de Khartoum et le poids que prenaient progressivement les migrants et les déplacés dans la ville en général dans un contexte un peu particulier, celui lié à une guerre civile qui s'éternise.

Faut-il ici mobiliser des modèles ou des typologies ? On connaît le succès puis le déclin de la représentation de la ville comme *melting pot*, ainsi que celui du *salad bowl*, où les différentes communautés coexistent sans se mêler (Calvet 1994) et où se développerait une identité à trait d'union de type italo-américain (Lorcerie 2003 reprenant Walter). Mais entre le pôle de l'assimilation et celui de la juxtaposition de communautés distinctes, de nombreuses dynamiques parfois contradictoires et en tout cas toujours complexes participent aux recompositions urbaines et aux recompositions nationales.

A Takamul, la migration et l'urbanisation ont inévitablement modifié les modes de vies, les comportements du quotidien, les pratiques religieuses, les relations entre groupes, le regard sur la région et la culture d'origine. Sur le plan linguistique, elles ont transformé les comportements langagiers et favorisé une arabisation linguistique relative. Si les langues vernaculaires perdent du terrain dans la communication quotidienne, elles sont toujours présentes dans les imaginaires et réapparaissent parfois sur la scène culturelle à une échelle qui dépasse largement le groupe d'origine devenant l'expression de nouveaux modes d'expression (théâtre, musique urbaine). Les variétés d'arabe parlées par les migrants non arabes sont plus ou moins déviantes par rapport à l'arabe standard soudanais et l'on sait que très souvent les stéréotypes linguistiques se construisent sur un très petit nombre de marqueurs. Le fait de parler arabe ne suffit évidemment pas pour s'émanciper des

stéréotypes ethnistes dans une société qui, comme je l'ai dit, attache une importance extrême à la filiation et aux origines. Comme dans le cas des arabes en France ou des noirs et des chicanos aux USA, la connaissance de la langue n'est qu'une clef parmi de très nombreuses autres pour pouvoir gravir des échelons dans l'échelle sociale ou franchir les barrières ethniques. J'ai décrit dans le 2^{ème} partie de cette synthèse les phénomènes de regroupement ethnique qui se font en grande partie dans la valorisation de l'africanité et qui s'inspirent en partie des mouvements afro-centristes. J'ai montré dans la 1^{ère} partie comment l'instrumentalisation du Juba-Arabic participait à cette identification africaine des populations sudistes tant à Juba qu'à Khartoum. Actuellement il ne semble pas qu'un phénomène similaire s'opère pour l'ensemble des migrants non arabes à Khartoum, et je n'ai pas relevé les signes d'une réappropriation d'un arabe soudanais non standard qui deviendrait un emblème identitaire, face à une norme symbolisée par le parler de Khartoum. Il faut ici, comme dans l'ensemble du monde arabe, s'interroger sur cette notion de norme puisque le parler de Khartoum reste une variété principalement orale, non standardisée, en contact avec l'arabe littéraire, l'arabe égyptien, les autres dialectes arabes du nord soudan et les variétés parlées par les migrants non arabes. La situation linguistique de la ville de Khartoum laisse aujourd'hui la porte à toutes les hypothèses : celle d'une assimilation linguistique à long terme, celle de l'émergence d'une koinè qui transcenderait les différences entre les migrants et celle du maintien ou de l'émergence de registres ou de variétés identitaires ou communautaires.

3. Migrants de Haute Egypte au Caire

3.A. Contexte d'une recherche

La recherche sur les migrants de Haute Egypte au Caire s'est déroulée pendant les cinq années de mon séjour au Caire (1993-1998) et le choix de ce thème répondait à plusieurs préoccupations. En premier lieu, je voulais mieux connaître les parlers arabes de Haute Egypte qui sont peu décrits et que l'on considère comme relativement proches des parlers arabes soudanais. Je voulais également poursuivre mes recherches sur les questions de changement linguistique et de recomposition identitaire en travaillant dans un contexte où les frontières entre groupes étaient loin d'être évidentes. Si j'avais choisi d'étudier les nubiens ou les soudanais au Caire, je serais restée, comme dans le cas des sud soudanais à Khartoum, dans une logique de groupes perçus et considérés comme distincts, de par leur "race", leur langue, leurs traditions culturelles reconnues comme différentes. En choisissant les migrants de Haute Egypte au Caire, je choisissais des migrants régionaux, égyptiens, arabophones et majoritairement musulmans comme l'ensemble de la population égyptienne. Je travaillais donc au départ plutôt dans un cadre de relation ville/campagne ou centre/province que dans un cadre de relations ethniques. Bien que le Caire, à l'inverse de Khartoum soit une ville très ancienne et fort bien

étudiée, il se trouve que j'ai abordée, sans m'en douter au départ, un terrain peu exploré tant au niveau des études urbaines que de la sociolinguistique arabe et relativement sensible sur le plan politique. Ceci a imposé d'une part un intense travail de collecte documentaire et des conditions de travail un peu particulières.

A l'instar de mon expérience soudanaise, j'espérais entreprendre une recherche collective, en collaboration avec une université égyptienne et l'aide d'étudiants. Je n'avais pas pris la mesure de la pesanteur de la bureaucratie égyptienne, du climat, hérité de la période nassérienne, relativement paranoïaque qui entoure les projets de recherche en sciences sociales en Egypte, surtout quand il s'agit de recherches de terrain dans des quartiers informels considérés comme potentiellement dangereux pour l'ordre établi. J'ai par la suite abandonné toute velléité de transparence institutionnelle et j'ai travaillé de façon "informelle" dans des quartiers dits "informels". Par l'intermédiaire d'un jeune avocat, lui même originaire de la province de Sohag en Haute Egypte et vivant dans un de ces quartiers informels de Gizah, j'ai pendant quatre ans rencontré des familles *ša•īdi* assez régulièrement, enregistré des discussions familiales, fait des entretiens dans des quartiers. Les rencontres se sont tissées par connaissances interposées, parfois au détour d'une rue, d'un immeuble. Pendant ces années, j'ai également lu les journaux, regardé la télévision, écouté les discussions et je me suis intéressée à tout ce qui de près ou de loin avait un lien avec la Haute Egypte (appelée *ša•īd* en arabe) : son histoire, ses populations, ses langues, ses traditions, ses confréries, sa culture, ses poètes et ses écrivains, ses conflits sociaux, ses mouvements islamiques et ses conflits armés.

Mes recherches se sont déroulées à une période où les mouvements islamistes armés étaient actifs à la fois en Haute Egypte et dans certains quartiers informels du Caire comme à Imbaba où, en 1992, l'état égyptien avait du faire le siège du quartier pour réprimer et mettre un terme à ce que la presse égyptienne appelait "La république islamique d'Imbaba". De ce fait, la presse égyptienne se faisait l'écho de tout un débat qui s'interrogeait sur les raisons et les racines de cette violence en Haute Egypte et dans les quartiers informels du Caire, sur les liens éventuels entre le traditionalisme religieux et culturel de la Haute Egypte et la montée de l'Islamisme, sur l'impact que les gens de Haute Egypte pouvaient avoir dans les quartiers informels du Caire, etc. Il apparaissait que les migrants de Haute Egypte au Caire n'étaient pas perçus de la même manière que les migrants de Basse Egypte et cristallisaient sur eux toutes les peurs, tous les fantasmes que les sociétés urbaines en transformation éprouvent toujours vis à vis des "hordes" de nouveaux venus, que ceux-ci soient les ruraux nationaux ou des populations étrangères.

Ce contexte particulier a stimulé mon goût naturel pour sortir des stricts faits langagiers et m'intéresser au contexte social et politique environnant. Participant à des programmes collectifs initiés par des géographes ou des sociologues de la ville³², une partie de mon travail s'est donc intéressée à

³² Le programme *Compétence des citoyens ordinaires* animé par Agnès Deboulet (Urbama) et Isabelle Berry Chikaoui (IRMC) entre 1995-1997 ; le programme *Manifestations de l'urbain* animé par J.L. Arnaud (Iremam) entre 1998-2000 ; le programme *Cairo: World Capital of Myths and Movements* dirigé par Diane Singerman,

l'histoire de la migration en provenance de Haute Egypte vers le Caire, aux modalités d'insertions spatiales et aux stratégies de relations sociales privilégiées par les migrants ainsi qu'aux discours identitaires produits par les migrants et par la société cairote, à la construction d'une altérité, aux stéréotypes qui accompagnaient la figure du *ša•īdi* (originaire de Haute Egypte). L'analyse, plus structurelle des processus d'accommodation dialectale n'a donc constitué qu'une partie seulement de mes travaux. Cette analyse nécessitait de connaître les dialectes de Haute Egypte et le parler du Caire. Je me suis interrogée sur les facteurs d'évolution du parler du Caire, sur la validité des descriptions disponibles, sur la notion de norme et de parler standard, sur les représentations langagières des migrants. J'ai également accompli une brève enquête à Balyana, dans la province de Sohag pour comparer mes données enregistrées au Caire avec des usages régionaux.

Quand j'ai commencé cette recherche, j'espérais rédiger un ouvrage qui parviendrait à réunir les différentes facettes de mon travail, mêlant interviews, description des quartiers, extraits de roman, références cinématographiques, extraits de poésie et de chansons, données linguistiques. Je n'y suis pas encore parvenue malgré, ou à cause de, la rédaction de plusieurs articles qui ont été publiés dans des ouvrages ou des revues très différentes, accentuant la coupure entre l'approche plus sociologique et l'approche plus linguistique. Ces expériences éditoriales m'ont sensibilisée à la difficile articulation entre sciences sociales et descriptions linguistiques évoquée dans l'introduction de cette 3^{ème} partie. Il est difficile d'intégrer des descriptions linguistiques pointilleuses dans des ouvrages de sociologie urbaine et j'ai pu constater, à l'inverse, que les revues ou les ouvrages de linguistique ont tendance à privilégier la présentation des faits linguistiques au détriment des données sociologiques.

L'ensemble de mes recherches sur les *ša•īdi* au Caire a été publié dans huit articles. Trois articles sont consacrés aux questions de réseaux, de territorialisation et d'identité (cf ; références 27, 28, 29), deux articles présentent une synthèse de l'histoire de la migration, de l'évolution du parler du Caire et des processus d'accommodation dialectale chez les migrants (30 et 31) et trois articles sont plus axés sur la description linguistique a) des parlers de Haute Egypte (réf. 32) et b) des processus d'accommodation dialectale (réf. 33 & 34)

3.B. Les *ša•īdis* au Caire : Réseaux et territoires

27. “ Réseaux et territoire : migrants de Haute Egypte à Guizah (Grand Caire) ”, in Isabelle Berry-Chikaoui et A. Deboulet (eds.), *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*. Paris-Tours-Tunis : Karthala-URBAMA-IRMC, 221-246, (2000)

Université de Washington D.C. depuis 1997; le programme *Social and Cultural Processes in Upper Egypt* coordonné par le Centre en recherches sociales de l'Université Américaine du Caire (N. Hopkins et Reem Saad) et le Département d'Ethnographie et d'anthropologie sociale de l'Université d'Aarhus, Danemark entre 1999 et 2002

28. “Regional-based communities in Cairo: Traditional or Modern forms of Urbanization?” in D. Singerman and P. Amar (eds.), *Cairo: World Capital of Myths and Movements*. Cairo: American University in Cairo Press (à paraître 2005/2006)

3.B.1 Migration et territoires dans la ville

Travailler sur des communautés migrantes et sur leur interaction avec la ville implique de connaître la profondeur temporelle de cette migration, son rôle économique et ses trajectoires dans la ville en terme d'agrégation/ségrégation ou de dispersion afin de pouvoir analyser les modalités d'insertion. Mais à côté de ces facteurs “objectifs”, il faut également tenir compte de l'impact des représentations et des discours (de la société d'accueil et des migrants) qui déterminent en partie les interactions. Dans le cas des migrants de Haute Egypte, il y a un décalage important entre les faits (poids démographiques et profil social des migrants) et les représentations que la société cairote mais également les migrants se font de leur influence sur la ville. Ce décalage n'est en rien spécifique à l'Egypte et semble être relativement constitutif à tout phénomène migratoire.

Si l'on s'en tient aux chiffres des recensements du gouvernement égyptien (et l'Egypte est un pays où les recensements sont nombreux et anciens), la migration a joué un rôle très important dans la croissance démographique du Caire entre 1846 et 1976, les migrants représentant en moyenne 30% de la population cairote. A partir des années 1980, le poids de la migration a progressivement diminué pour atteindre 19% en 1996.³³ Depuis les années 1990, les migrants ruraux ne sont plus la cause principale du développement des quartiers périphériques qui accueillent en fait une grande partie des anciens cairotes qui quittent les quartiers insalubres du vieux Caire. La part des migrants de Haute Egypte dans ces courants migratoires est restée relativement faible jusque dans les années 1960 pour devenir plus importante depuis les années 1980. Actuellement les migrants de Haute Egypte sont aussi nombreux que ceux du Delta au Caire et forment le premier groupe migrant dans certains quartiers du Caire, en particulier à Gizah. Mais leur poids global dans la ville n'excède pas 6%.

Pourtant l'idée que la ville du Caire continue d'être envahie par les populations rurales et par les *şa•īdī* en particulier continue de prédominer dans les discours publics et médiatiques égyptiens. Cette perception s'alimente en grande partie des problèmes posés par les quartiers périphériques informels qui se sont développés à grande échelle à partir des années 1970, en dehors du contrôle étatique et qui sont devenus dans les années 1990 un véritable enjeu de société, du fait en particulier de l'activisme des militants islamistes. Autour de cette question de la croissance urbaine, des quartiers périphériques et de l'intégration des populations migrantes, c'est la conception même de la citoyenneté et de l'identification à un espace et une culture urbaine qui se discute. Alors que les anciens quartiers populaires (*al-•ahya a•-•a•abiyya*) sont représentés comme les lieux-symboles de l'identité

³³ Les données démographiques sur la migration ont été prises chez Ireton (1997) et également dans la base de données de l'Observatoire urbain du Caire Contemporain (Le Caire, Cedej)

populaire cairote caractérisés par leur forte solidarité de voisinage (cf. voir en particulier les romans de Nagib Mahfouz mais également El-Messiri 1978), les quartiers périphériques construits de façon informelle (*al-manāṭiq al-•ashwa•iyya*) sont associés au “ fléau ” de l’exode rural incontrôlé et sont considérés comme plus ou moins déliquescents sur le plan social tant par les pouvoirs publics égyptiens que par de nombreuses agences de développement comme le PNUD.³⁴ A partir des années 1980, les études sur ces quartiers périphériques se sont multipliées pour en souligner les problèmes urbanistiques, économiques et sociaux mais également pour analyser les stratégies économiques développées par les populations concernées pour faire face aux carences de l’état. Plusieurs thèses s’affrontaient entre ceux qui décrivaient ces quartiers comme des lieux de réceptacles de populations rurales déracinées, ceux qui soulignaient la pauvreté économique et l’abandon de ces quartiers par l’état, ceux qui refusaient une vision en terme de ruralité et montraient les capacités des populations à s’organiser. On retrouvait tous les enjeux du débat concernant la ruralisation des périphéries, la création du lien social en milieu urbain, les compétences des citoyens ordinaires, etc. (cf. voir en particulier Lussault & Signoles 1996, Berry et Deboulet 2000, Deboulet 1985).

Mais alors que la presse égyptienne des années 1990 n’hésitait pas à associer la violence régnant dans les *•a•wa’iyyāt* avec la présence des *ša•īdi* dans ces quartiers, les études urbaines n’abordent jamais les migrants cairotes en terme de communautés régionales³⁵ et il est très difficile d’obtenir des données précises sur la distribution des *ša•īdi* au Caire car les recensements égyptiens ne permettent pas de localiser les migrants à l’échelle des quartiers. Le regroupement communautaire sur des bases nationales, religieuses ou régionales est régulièrement évoqué comme l’une des caractéristiques du Caire pré moderne (Abu Lughod 1971, Raymond 1994). Mais il semble admis que les transformations socio-économiques de la ville pendant le 20^{ème} siècle ont amené au brassage de la population, à sa redistribution sur des bases sociales et économiques et, qu’à l’inverse de beaucoup d’autres villes arabes, le regroupement communautaire ne soit pas un trait important de la structure sociale du Caire contemporain. Pourtant, au fil de mes lectures j’ai pu trouvé de nombreuses pistes indiquant la présence de regroupements ou de réseaux communautaires à base régionale, tant sur le plan spatial que professionnel, associatif ou politique. Mais les informations sont trop dispersées pour permettre d’obtenir une image plus globale du phénomène. Il me semble que le fonctionnement communautaire à base régionale a été sous estimé dans le champ des études urbaines sur le Caire car il opère de façon relativement souterraine et ne correspond ni à une certaine vision développementaliste de la modernité urbaine ni à la conception jacobine que l’état égyptien se fait de sa cohésion nationale.

³⁴ voir les nombreuses références à des titres de presses dans mes articles ainsi que dans Denis 1994, Haenni 2001.

³⁵ Le concept de communautés reste relativement suspect dans les études urbaines, en particulier en France où il est trop souvent associé à un type d’organisation traditionnel et rural plus ou moins mythifié. En ce qui concerne la place des communautés dans les villes arabes, il a donné lieu à un vaste débat tant chez les historiens de la ville que chez les géographes et les sociologues qui voulaient rompre avec une vision passéiste de la ville arabe et musulmane (Naciri & Raymond 1997)

Les dynamiques que j'ai relevées chez les migrants *ša•īdi* soulignent que le fonctionnement communautaire participe de l'inscription urbaine, que la communauté, comme la famille ou l'ethnie ne doivent pas être considérées comme des entités stables et rigides mais comme des entités mouvantes et perpétuellement reconstruites qui s'adaptent aux transformations sociales. Ces dynamiques indiquent également que l'identification n'est pas restreinte à un territoire spécifique et délimité (celui où l'on habite par exemple) mais s'opère sur plusieurs territoires (plus ou moins réels, plus ou moins imaginaires) et à travers des réseaux multiples. Cette conception du territoire-réseau défini en termes de lien social, de mémoire et d'identité indépendamment d'une configuration spatiale, a surtout été développé par les sociologues de la migration (Tarrius 2000)³⁶ et est parfois associée à la mobilité accrue de notre monde moderne (Levy 2000). Ces formes de territorialisation sont à mon avis beaucoup plus fréquentes et moins récentes qu'on ne le pense mais une perception trop intégrative de la ville a peut être freiné leur reconnaissance.

A partir de l'étude de stratégies résidentielles d'une quarantaine de famille habitant dans plusieurs quartiers de Gizah, mes travaux ont mis en évidence l'importance accordée aux réseaux familiaux, villageois et régionaux à la fois sur le plan pratique et sur le plan symbolique. Il apparaît que les familles migrantes de Haute Egypte ont tendance à se regrouper non seulement dans la première phase de migration (l'arrivée au Caire) mais que plusieurs groupes de familles ont déménagé à plusieurs reprises pour finir par acheter des parcelles sur des terres agricoles de Gizah, initialement éloignées du centre mais qui font maintenant partie intégrante de la ville. Ces stratégies ne sont évidemment pas systématiques et dépendent également du pouvoir d'achat des individus et des groupes. Mais pour les groupes de familles qui ont été à l'initiative des premières installations sur ces terres agricoles, qui ont fourni le noyau des premiers habitants, qui considèrent que le regroupement (*tagammu•*) et la formation de groupe de pression (*•izwa*) sont les conditions *sine qua non* de l'ordre social, ce phénomène du regroupement participe à leur appropriation de l'espace et à leur représentation de l'urbanité³⁷. Ces quartiers sont "leur quartier", même s'ils se sont complètement diversifiés, et il n'est pas rare d'entendre dire que telle partie de rue ou de quartier est le lieu (*makan* ou *•itta*) des fils de tel village ou des fils de telle région. Il n'est pas rare non plus d'entendre d'anciens migrants se plaindre que "leur quartier" a été envahi (*il-manṭi•a itlammit*) par des néo-arrivants (*duxāla*) qui sont en fait d'anciens citadins du Caire qui ont du quitter les vieux quartiers du Caire menacés de destruction.

En dehors du regroupement spatial, les migrants ont développé différents réseaux professionnels et associatifs. Plusieurs réseaux économiques (le commerce de légumes, le secteur de la

³⁶ La notion de territoire renvoie toujours à un espace porteur d'identité (Roncayolo 1990) mais la conception d'un territoire réseau qui se développe dans et hors d'un espace spécifique a été développée par des sociologues de la migration comme Alain Tarrius ou Michel Peraldi en France.

³⁷ On retrouve ici une stratégie de l'agrégation (regroupement volontaire) qui n'est pas vécue ou exprimée en terme de ségrégation (exclusion) comme c'est le cas pour de nombreux groupes migrants (cf. l'exemple des Juifs de Sarcelle dans Benveniste 2002 .)

construction) sont tenus par des *şa•īdī* qui emploient nombre de leur compatriotes (Kharoufi 1995). De nombreuses associations (*rābḥa* ou *jamā•iyya •ahliyya*) à base villageoise ou régionale participent au maintien des liens entre migrants au Caire et avec leur région d'origine. Mais ces associations qui jouaient un rôle important dans les années 1960-1970 ont perdu en influence face aux associations islamistes, très actives sur le plan caritatif. J'ai également indiqué que ces stratégies de regroupement et ces réseaux dépassent de loin le cadre "traditionnel" pour devenir de nouveaux modes de mobilisation en milieu urbain, en particulier sur le plan politique (cf. ma discussion du terme *•aṣḥābiyyāt* dans Miller sous presse 2005). L'importance de ces regroupements d'intérêt à base régionale est reconnue par les partis politiques qui, lors des élections cherchent des candidats ayant des origines "régionales" proches de celles de leur électeurs. Cette mobilisation *şa•īdī* se construit également dans un discours militant valorisant une supposée éthique et morale *şa•īdī*, ancrées dans le respect de la religion et permettant aux migrants de s'ériger en modèle social dans ces fameux quartiers périphériques. La mobilisation et la mise en réseau autour d'une "*şa•iditē*" (*aṣ-şa•adiyya*), se fait donc à différents niveaux de la société allant du plus micro (une rue) aux plus hauts niveaux des institutions politiques (le parlement) et il n'est pas rare de trouver dans la presse égyptienne la mention d'un "lobby *şa•īdī*" opérant à la fois au niveau local et parlementaire.

Les réseaux et stratégies de regroupement sur des bases familiales et/ou régionales s'inscrivent dans une longue tradition de l'urbanisation cairote et ne sont en rien spécifiques aux migrants de Haute Egypte. Les solidarités et les réseaux familiaux sont de fait l'une des caractéristiques essentielles de la société cairote populaire dans son ensemble (Singerman 1995). Il serait impropre actuellement de parler de quartiers "communautaires" puisque ces stratégies ne débouchent jamais sur des ghettos et que les quartiers se caractérisent en fait par une relative mixité sociale. De même les pratiques quotidiennes, les espoirs et les projets des migrants *şa•īdī* sont peu différents de ceux des membres des classes populaires et moyennes qui vivent à leur côté même si on note quelques différences concernant les rites funéraires, certaines pratiques alimentaires ou le statut des femmes.

Malgré cette similitude dans les actes et les pratiques quotidiennes qui semble confirmer le postulat des géographes et sociologues qu'il n'y a pas repli communautaire mais bien insertion dans la ville, on voit se maintenir et même se diffuser des discours qui soulignent l'altérité des *şa•īdī*. Alors que les stéréotypes de la société dominante dressent le tableau d'un *şa•īdī* ennemi de la modernité, un discours *şa•īdī* militant, parfois assez proche du discours islamiste, critique la société cairote perçue comme occidentalisée et décadente et se pose en alternative sociale, voir même en nouveau modèle urbain dans ces quartiers périphériques. Et même si objectivement il n'y a pas de "quartiers *şa•īdī*", il y a tendance à une représentation de la ville sous formes de territoires renvoyant à des cultures et des identités distinctes.

La parole des migrants met en évidence une forte identification à une origine (*al-•aṣl*) définie par référence tantôt à un espace géographique plus ou moins précis (pouvant être le *şa•īd*, en général ou une province ou un canton ou un village), tantôt à une filiation (*an-nasab* souvent exprimé en terme

de *ad-damm* “ le sang ”), tantôt à une éthique ou une morale (*al-•axlaq* “ le comportement ”, *al-•adāt w-at taqālīd* “ les habitudes et les traditions ”). Cette identification, exprimée par des jeunes gens de la deuxième voir troisième générations se traduisait le plus souvent par une phrase du type “ je suis né au Caire mais mon origine est *ša•īdī* ” (*ana mawlūd fi maṣr lakin aṣlī ṣa•īdī*). L’identification au lieu de vie, le Caire, à un espace bien délimité, le quartier, est donc ambivalente même si les migrants revendiquent leur empreinte sur ces quartiers et leur place dans la ville.

3.B.2 Discours d’altérité

Dans un processus d’inversion et de réappropriations des stéréotypes (Ostrowetsky 1996), beaucoup de migrants insistent sur leurs différences culturelles et morales, sur leur ancrage dans la tradition, et développent un discours de revendication identitaire valorisant l’attachement à leurs racines *ša•īdī*. Ce que les migrants mettent en avant dans leur discours, c’est une éthique de la proximité (*qarāba*) qui valorise le fait de vivre entre proches : partager un même immeuble, essayer de se regrouper dans un même quartier, dans des parties de rues, acheter des parcelles de cimetière communes, favoriser au maximum les relations sociales entre proches que ce soit dans le travail, les loisirs, les liens de mariage sont érigés en norme même si cette norme est transgressée (ce qui est normal pour une norme !). Si les relations de bons voisinages (qui, rappelons le, sont l’un des piliers de la sociabilité cairote populaire traditionnelle) sont valorisées, elles ne doivent jamais remplacer ou passer avant les relations de “ sang ” (comme l’exprime un jeune homme “ le sang ne se change pas en eau ”). Cette éthique de la proximité est défendue par référence à l’importance de préserver la pureté de son origine (*•aṣl*) et les valeurs morales associées à cette supposée origine en particulier ce fameux “ sens de l’honneur ” qui se matérialise par l’obsession de la réputation familiale et de la conduite des femmes, le respect des devoirs familiaux particulièrement en ce qui concerne les devoirs envers les personnes âgées et le respect de la parole donnée.

Ces valeurs supposées *ša•īdī* (et en fait quasi universelles ou en tout cas partagées par la quasi totalité de la population égyptienne) sont opposées à une version stéréotypée de l’individualisme cairote caractérisé par sa lâcheté, son opportunisme, sa non-virilité (les hommes cairotes seraient dominés par leurs femmes), son égoïsme. La référence à ces valeurs dites *ša•īdī* permet à certains de revendiquer ou d’expliquer l’influence que les *ša•īdī* auraient sur ces quartiers :

“ Ici tout le monde est du *ša•īd*, nous partageons les mêmes traditions. C’est comme une partie de notre région natale. Ici les liens entre les gens sont forts . Si on se dispute, un ancien viendra et règlera les problèmes. On organisera des “ assemblées ” (de conciliation). Il est de Sohag, je suis Asyouti mais nos habitudes sont proches... Nous avons apporté les traditions du *ša•īd* ici et nous essayons de les adapter au quartier. Nous sommes la majorité et tu trouves d’autres gens qui prennent les habitudes *ša•īdī* parce que nos traits sociaux sont en accord avec la religion, avec la tradition et donc elles sont stables. Et le nouveau venu doit s’adapter à nous ! Et parfois c’est nous qui sommes les nouveaux venus mais eux (les non-*ša•īdī*) sont ceux qui doivent s’adapter à nous. Les liens sont plus forts entre nous qu’entre les

gens du Delta ou du Caire. Nos traditions forment une entité et cela vient de leur proximité avec la religion. Elles sont semi sacrées... ” (Ustāz Jamal, 27 ans, né au Caire, Diplôme de commerce, Quartier de Nahya, Boulaq ad Dakrou).

Ce discours, porteur d'altérité est essentiellement exprimé par les hommes (20 ans et plus) mais, se retrouve également en partie chez les femmes et les plus jeunes. Même si de nombreuses jeunes femmes se distancient de ces modèles et si les plus jeunes critiquent le traditionalisme excessif de leurs aînés, ils n'en partagent pas moins l'idée que les *şa•īdī* sont culturellement différents.

Ce type de discours valorisant une origine plus ou moins mythifiée et un attachement communautaire plus ou moins rhétorique pourrait apparaître comme un discours de repli, induit pas une ségrégation sociale et qui s'effacera avec le temps comme cela a été le cas pour de très nombreuses communautés migrantes à travers l'histoire. La valorisation communautaire a très souvent un statut rhétorique et la référence aux valeurs de la communauté est d'autant plus insistante que les conditions d'existence des structures communautaires s'éloignent (Haumont 1996). Mais comme l'a souligné M. Cagnet (1999) la migration entraîne des “trajectoires de la différence” dont on ne peut jamais à priori déterminer le terminus a quo. Confrontés à une altérité que leur oppose la société d'accueil, à des ethnonymes génériques (auvergnat, antillais à Paris, *şa•īdī* au Caire) qui leur sont appliqués, les migrants se forgent une nouvelle identité qui peut être transitoire ou en tout cas ne pas être considérée comme menaçante (le cas des auvergnats à Paris qui sont devenus une référence folklorique plutôt sympathique) ou qui au contraire peut s'affirmer avec le temps et être perçue comme une altérité plus ou moins radicale (les afro-américains aux USA, les arabes en France, etc.). Au Caire, le discours des migrants *şa•īdī* fait écho à celui de la société dominante et participe à l'élaboration d'une perception culturelle et essentialiste de l'identité *şa•īdī*, décrite comme une entité homogène et culturellement différente de la société cairote. Bien qu'un certain nombre d'intellectuels égyptiens replacent la relation entre la Haute Egypte et le Caire (et donc entre les migrants et la société cairote) en termes d'inégalités sociales et économiques, c'est une vision culturaliste de la différence qui tend à s'imposer, et qui en ce sens diffuse une vision ethnociste du *şa•īdī*, vision qui s'est renforcée au cours des années 1990. La construction de cette altérité revendiquée par une partie des *şa•īdī* n'est pas totalement récente, elle ne s'élabore pas qu'au Caire, mais la migration et l'urbanisation ont contribué à la cristallisation de cette altérité.

3.B. 3. La construction d'une identité *şa•īdī*

29. “Between Myth and Reality : the Construction of a Saïdī identity”, in N. Hopkins & R. Saad (eds) *Social and Cultural Processes in Upper Egypt*, Cairo, American University in Cairo Press. (2004c).

Suite aux discours militants que j'ai pu entendre et recueillir dans les quartiers périphériques, j'ai cherché à comprendre les dynamiques qui ont favorisé l'élaboration de cette altérité *şa•īdī*. Les

discours identitaires qui accompagnent les constructions ethniques ou nationales se construisent le plus souvent sur des bases mythiques plus ou moins fictives (Barth 1969, Hobsbawn 1983). Cependant, une identité collective ne peut pas se construire uniquement sur du mythe ou de l'invention. Elle se construit sur de l'interprétation/réinterprétation mais se nourrit également d'une multitude de facteurs historiques, géographiques, sociaux. L'exemple de la relation entre Haute et Basse Egypte est ici intéressante car il est difficile de savoir à quel moment exactement a émergé l'idée d'une "différence radicale" qui transcenderait les facteurs de division interne (cf. la diversité régionale, linguistique, culturelle interne à la Haute Egypte par exemple) pour faire de la Haute Egypte, du *ša•īd*, un bloc face à la basse Egypte et au Caire principalement.

Le *ša•īd*, (qui correspond à la portion de la Vallée du Nil qui s'étend du sud du Caire, Guizah à la frontière soudanaise, Aswan et le lac Nasser) est loin de former un tout homogène, y compris au niveau linguistique et culturel et deux grandes sous divisions sont reconnues : *aṣ-ša•īd al-barrānī* (le *ša•īd* extérieur qui correspond à la Moyenne Egypte de Gizah à Asyout) et *aṣ-ša•īd al-juwwānī* (le *ša•īd* intérieur qui correspond à la Haute Egypte d'Asyout à Aswan). Tout au long de son histoire, la Vallée du Nil a été un couloir, un lieu de passage et de brassage et partage bien des traits avec d'autres régions d'Egypte. J'ai ainsi souligné que, sur le plan linguistique, les parlers de Haute Egypte partagent un certains nombres de traits avec les parlers des marges orientales et occidentales du Delta. Mais si le *ša•īd* a reçu de nombreux groupes en provenance du nord, il a été également en contact avec l'ouest (plusieurs groupes bédouins en provenance d'Afrique du Nord s'y sont installés), avec l'est et avec le sud (le Soudan) à la fois commercialement et religieusement. Il a également connu de longues périodes d'autonomie politique. Le particularisme *ša•īdī* plonge ses racines dans la longue histoire des relations nord-sud de l'Egypte, relations marquées par une compétition et un antagonisme certains, par le relatif isolement de la Haute Egypte vis à vis du Caire, par un différentiel économique très inégal depuis le 18^{ème} siècle. Ce particularisme s'explique également par le rôle important joué par des tribus d'origine bédouine entre le 16^{ème} et le début du 19^{ème} siècle qui ont marqué et marque encore la structure sociale de cette région (Ahmad 1987, Garcin 1976, 1987)³⁸.

Les faibles liens historiques entre la Haute et la Basse Egypte ont contribué au fait que les flux migratoires en provenance du *ša•īd* vers le Caire ont été pendant des siècles beaucoup plus faibles que ceux en provenance de Basse Egypte. Arrivés plus tard, en provenance des régions les plus déshéritées de l'Egypte, les migrants *ša•īdī* ont depuis les années cinquante occupé en grande partie les professions les plus difficiles et les plus dévalorisées. C'est ce stéréotype du migrant pauvre et ignorant, perdu dans la grande ville qui a été très longtemps véhiculé par les romans, les films, les feuilletons télévisés égyptiens qui tous, d'une manière ou d'une autre, ont propagé la vision d'un *ša•īd* immobile, enfermé dans ses traditions et son code de l'honneur (la vendetta), loin très loin de la

³⁸ L'histoire de la Haute Egypte reste très peu étudiée en dehors des travaux pionniers de J.C. Garcin dont il faut ici souligner l'importance considérable

capitale.³⁹ A partir des années 1990, la montée de l'extrémisme religieux a contribué au renforcement des stéréotypes : les *ša•īdī* étaient attirés par les mouvements islamistes armés du fait de leur culture de la violence (la vendetta), de leur traditionalisme ombrageux et de leur conservatisme religieux (Haenni 2001).

Mais depuis les années 1970-1980, la migration *ša•īdī* s'est diversifiée, et les gens originaires du *ša•īd* représentent toutes les classes sociales, incluant des membres des classes moyennes, des intellectuels et des fonctionnaires, et beaucoup de personnes qui se sont enrichies dans les pays du Golfe et sont devenues des promoteurs immobiliers, des commerçants et des artisans au Caire. Alors que les membres de l'ancienne élite aristocratique *ša•īdī* s'intégraient rapidement dans l'élite cairote, cette nouvelle classe moyenne revendique à la fois son appartenance au *ša•īd* et sa place au soleil du Caire, c'est à dire sa participation à la vie politique et intellectuelle de l'Égypte. Hommes politiques ou journalistes, poètes ou essayistes, avocats ou ingénieurs, religieux ou laïcs, ils s'expriment dans les colonnes des journaux, à la radio, à la télévision et militent pour une reconnaissance du *ša•īd*. La migration vers les pays du Golfe a joué un rôle important dans cette prise de conscience identitaire. Beaucoup de migrants *ša•īdī* considèrent que la société *ša•īdī* est culturellement plus proche de celle des pays du Golfe que de la société cairote et donc plus arabe et plus authentique. C'est souvent grâce à leur séjour dans le Golfe qu'ils ont pu s'enrichir et investir au Caire, devenant parfois au passage des notables locaux. La société golfiste leur apparaît donc comme un modèle culturel urbain aussi attractif que celle du Caire dont ils ne partagent pas toutes les valeurs.

Phénomène classique, c'est donc en grande partie en migration, dans les milieux urbains, que s'élabore un mouvement de "revival" de la culture *ša•īdī* parée de tous les atours de l'authenticité enracinée dans la culture populaire. Ce revival contribue à redonner ses lettres de noblesse à la langue, la musique et aux traditions orales de Haute Égypte et à leur ouvrir l'accès à la reconnaissance publique de l'intelligentsia cairote. J'ai ainsi noté le succès du poète Abdel Rahman Al Abnoudi, qui écrit ses poèmes et sa prose dans un style dialectal *ša•īdī* littéraire, et dont les lectures publiques au Caire sont devenues des événements médiatiques. De même des troupes de théâtres expérimentales, dirigées par des metteurs en scène s'inspirant des expériences théâtrales occidentales contemporaines, développent tout un travail autour de la littérature orale de Haute Égypte, en particulier la *šīra hilāliyya*, dont les conteurs les plus illustres sont originaires de Haute Égypte. Venir du Sud, se réclamer fièrement de la de Haute Égypte, est maintenant un atout culturel et les militants *ša•īdī* ne manquent pas de mentionner, à chaque occasion, les nombreux illustres personnages que la Haute Égypte a fourni à l'Égypte !

Mais cette mobilisation *ša•īdī*, perceptible au niveau politique et culturel, a peu d'impact sur les pratiques langagières quotidiennes des migrants cairotes. Si les migrants de la première génération

³⁹ Parmi les références filmiques j'évoquerai ici le très classique *duwā' al karawān* "l'appel du rossignol" de Barakat (1950 ?) jusqu'au récent feuilleton télévisé (1997) *dhi'ab al jebel* "le loup de la montagne". Parmi les romans je citerai *•awwalna walad* de Khayri Bichāra ou *xālti ?afīyya wa ad-dayr* de Baha Tāher.

se distinguent par un degré d'accommodation relativement faible, ceux de la deuxième génération parlent cairote et les courants migratoires en provenance du şa•İd ne devraient pas produire un phénomène de levelling ou de koinèisation. À l'inverse les parlers şa•İdi restent très présents en Haute Égypte, même si ils évoluent. Il n'y a donc pas de corrélation directe et unilatérale entre les processus d'évolution linguistiques et les transformations socio-politiques et les langues ne reflètent que partiellement leur environnement écologique.

3.C Processus d'accommodation dialectale et évolution du parler du Caire

3.C.1 Evolution du parler du Caire et impact éventuel des phénomènes migratoires

30. "Pour une étude du contact dialectal en zone urbaine: Le Caire" in Caron, B. (éd.) *Proceedings of the 16th International Conference of Linguistics*, Paris, Elsevier Science Ltd.(Pergamon, Oxford), p. Paper N° 0106, (1997e).

31. "Les Saidis au Caire : accommodation dialectale et construction identitaire " in J.L. Arnaud (ed.) *Les Manifestations de l'Urbain dans le Monde Arabe*. Paris, Maisonneuve & Larose (Sous Presse 2005b).

Travailler sur les processus d'accommodation dialectale en ville nécessite de s'interroger sur le statut respectif des langues/variétés en présence, sur les représentations linguistiques, sur les facteurs influant l'évolution urbaine et sur les processus d'élaboration de la ou des normes urbaines. Bien que le parler du Caire soit parmi les parlers arabes les plus décrits, il manque une histoire sociale de ce parler et une description sociolinguistique de la ville, comme si son statut de "parler urbain prestigieux " était tellement évident qu'il ne nécessitait pas d'être étudié et questionné. La variation n'est étudiée que dans un seul rapport : celui qui met en contact l'arabe dit dialectal avec l'arabe moderne standard (AMS) et les principaux facteurs de variation évoqués sont le degré d'éducation et l'appartenance sociale (plus ou moins contact avec le AMS). Je ne reviendrai pas ici sur l'éternel débat concernant la nature de ce rapport (cf. le débat sur diglossie, triglossie, mutliglossie, continuum, etc.) puisque qu'il ne prend pas en compte la diversité intra-dialectale qui nous occupe ici.

La ville du Caire apparaît aujourd'hui comme linguistiquement beaucoup plus homogène que de nombreuses autres villes arabes, caractérisées par la coexistence de différentes variétés, que celles-ci soient des variétés communautaires anciennes ou plus récentes. Il m'a paru intéressant de comprendre les causes et les modalités de cette apparente homogénéisation, alors même que les descriptions historiques de la ville insistaient sur la forte présence de communautés nationales et religieuses (maghrébins, tures, grecs, syriens, italiens, arméniens, juifs, coptes, chrétiens, etc.) jusque dans la première partie du 20^{ème} siècle et que les données démographiques soulignaient l'apport important des flux migratoires jusqu'à nos jours.

Les premières descriptions du parler du Caire remontent à la fin du 19^{ème}, début 20^{ème} mais on trouve également des données relativement plus anciennes (17^{ème} siècle) en particulier dans des débuts

de dictionnaires et des écrits en moyen arabe traversés de nombreux dialectalismes. L'ensemble de cette documentation fournit peu d'éléments pour une dialectologie historique permettant de déterminer si le parler du Caire a subi une évolution lente et continue ou au contraire une modification rapide et brutale et si les phénomènes de contact et de koinèisation y ont joué un rôle important. Quelques pistes peuvent cependant être esquissées.

L'absence de variétés confessionnelles distinctes (juives, chrétiennes) pendant la période pré-moderne proviendrait du fait qu'il n'y a pas eu, à l'inverse de ce qui a été observé pour une ville comme Bagdad (Blanc 1964), un apport important de population parlant une variété structurellement différente qui se serait peu à peu imposée. Le parler du Caire est structurellement proche des parlers du Delta, d'où sont venus pendant des siècles la majorité des migrants. Woidich (1994) a postulé que l'apport migratoire massif de la deuxième partie du 19^{ème} siècle avait provoqué un phénomène de koinèisation qui serait à l'origine du parler contemporain. Woidich présente le parler du Caire comme un "parler mixte" proches des parlers ruraux du Delta central mais partageant également quelques traits avec les dialectes de Moyenne Egypte et ayant développé des traits spécifiques. Il nous est toutefois impossible d'évaluer les conditions exactes de ce processus de koinèisation puisqu'il nous manque des données historiques comparatives.

Ce processus de koinèisation, lié à l'afflux de migrants ne s'est pas poursuivi dans la deuxième partie du vingtième siècle malgré l'arrivée continuelle de migrants. On note à l'inverse que l'influence des parlers ruraux a été décroissante puisque le parler du Caire tend à perdre des traits qu'il partageait avec certains parlers ruraux au début du siècle et qui sont actuellement considérés comme des traits ruraux ou non cairotes (cf. la forme réfléchie en *in-* au lieu de *it-*, la forme de la 1^{ère} pers. sg. de l'inaccompli de type *ni•rab*, "je frappe" vs *a•rab* au Caire, la 3^{ème} pers du pl type *katabum*, *yiktibum* versus *katabu*, *yiktibu* au Caire).

Cette évolution semble indiquer que la pression normative est devenue plus forte, ce qui amène les locuteurs à abandonner des traits stigmatisés comme non citadin et à acquérir la variété citadine standard. Mais quelle est exactement cette forme citadine standard et est-elle partagée par l'ensemble de la population cairote? On note des tendances évolutives multiples avec par exemple le rapprochement en direction d'une forme supra régionale qui se traduit par l'abandon de nombreux termes d'origine turque et de termes plus spécifiques au parler du Caire (ainsi la préposition *wayya* "avec" de plus en plus remplacée par *ma•*), l'usage de plus en plus important de termes provenant du lexique de l'arabe moderne standard, mais également l'influence croissante de l'anglais (dans le lexique) en particulier chez les jeunes et dans les classes moyennes. On note également, au niveau phonologique des évolutions introduites par les femmes en dehors de toute influence de la norme de l'AMS, il s'agit de l'affaiblissement de la corrélation d'emphase et de la diffusion de la palatalisation notamment chez les femmes des classes moyennes ou supérieures (Haeri 1996, Royal 1985).

Ce qui nous est présenté, dans les descriptions contemporaines de l'arabe du Caire (El-Tounsi 1992) comme la norme standard du parler du Caire reproduit en fait le niveau plus élevé, plus

influencé par l'AMS mais il existe de nombreux autres registres qui font également parti de l'usage cairote. La distinction entre "parler urbain" et "parler rural" n'apparaît pas évidente dans les registres dits populaires. M. Woidich a montré que des traits considérés comme ruraux sont en fait présents dans les registres populaires. On retrouve ici encore le phénomène de réallocation énoncé par Trudgill (1986): une variable régionale devient une variable sociale en ville. Mais certains de ces traits "populaires" qui se retrouvaient dans le corpus des migrants de Haute Egypte (cf. la réalisation •*indīnā* versus CA standard •*indinā*) étaient considérés comme non-cairote par les auditeurs cairotes éduqués. La frontière entre variable populaire/sociale et variable rurale/géographique est floue, ce qui n'est pas surprenant compte tenu qu'une grande partie des habitants des quartiers populaires ont une origine rurale plus ou moins lointaine.

Mais s'il est difficile de cerner une norme et un usage cairotes, on peut affirmer sans grand risque de se tromper que, quelles que soient la date exacte et les conditions de son émergence, le parler du Caire apparaît depuis au moins quarante ans comme un parler dominant qui ne subit pas ou très peu l'influence des autres dialectes égyptiens. De ce fait, la présence des migrants ša•īdi a peu de chance d'influer sur le développement du parler du Caire, même si comme je l'ai signalé il y a actuellement une plus grande visibilité de ces parlers sur le plan culturel. Mais cette présence peut éventuellement créer des zones, des espaces où la présence des parlers de Haute Egypte est perceptible.

L'analyse des processus d'accommodation dialectale en ville et des processus d'urbanisation ne doit pas seulement tenir compte du rapport établi en contexte urbain entre les différents parlers mais doit aussi prendre en compte le statut et l'évolution des parlers dans leur région d'origine. C'est pourquoi il m'est apparu important d'aller enquêter en Haute Egypte pour mieux évaluer le contexte local et les phénomènes de contact ou d'évolution qui s'y jouaient. Vu le prestige et le rayonnement du parler du Caire, il était important de voir si les parlers de Haute Egypte, tels que décrit par l'Atlas des parlers égyptiens de Behnstedt et Woidich (1985), se maintenaient ou étaient déjà très influencés par le parler du Caire.

3.C.2 Parlers de Haute Egypte : Vitalité et résistance

32. "La télévision dans le placard: parlers féminins à Balyana (Haute Egypte)" in Lentin, J. and Lonnet, A. (éds.) *Mélanges David Cohen*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 481-496, (2002b).

L'impact et la diffusion du parler du Caire dans le reste de l'Egypte, en particulier les centres urbains régionaux, n'ont jamais été à ma connaissance étudiés avec précision, nous laissant avec une représentation très contrastée de la situation linguistique dans les provinces. D'un côté, quelques descriptions (essentiellement celles de M. Woidich et Behnstedt)⁴⁰ sur des parlers ruraux qui montrent

⁴⁰ En dehors de l'Atlas, Behnstedt et Woidich ont publié de nombreux articles sur les parlers ruraux, incluant les parlers des Oasis. Les principales références en dehors de ces auteurs pour les parlers de Haute Egypte sont Doss 1982, Khalafallah 1969 et Nishio 1994

le maintien de parlers spécifiques et, de l'autre, l'opinion partagée par de nombreux interlocuteurs, que le parler du Caire s'impose inexorablement dans le reste du pays par le biais en particulier des médias (radio- télévision).

Lors d'une brève enquête effectuée en 1996 dans la province de Sohag, et plus précisément dans le petit centre urbain de Balyana j'ai pu constater que, malgré les transformations socio-économiques importantes qui ont affecté cette région, le parler des femmes restait très proche de ce que Behnstedt et Voidich ont décrit dans leur Atlas des parlers ruraux vingt ans plus tôt (désormais B&W). A Balyana et dans sa proche périphérie, les parlers de Haute Egypte sont très vivants et n'apparaissent pas menacés d'éviction par le parler cairote. Ni l'éducation, ni l'âge, ni le sexe ne semblent modifier radicalement cet état de fait. Si l'habitat s'est transformé pour se rapprocher du standard des quartiers informels du Caire (petits immeubles en brique de trois ou quatre étages), si l'électricité a amené tout le confort moderne financé par les parents exilés dans le Golfe (frigorifère, gazinière, etc.) et a permis l'intrusion des médias par le biais de la télévision, si de nombreuses familles ont des parents au Caire ou dans le Golfe, l'évolution linguistique semble obéir, elle, à une temporalité beaucoup plus lente. Plus qu'un rapprochement inéluctable avec le parler du Caire, il m'a semblé discerner l'émergence d'une koinè régionale, conservant les principaux marqueurs des parlers de Haute Egypte.

A cause du climat de quasi guerre civile qui régnait à cette époque et de la très forte présence des services de sécurité dans la région suite à plusieurs attentats imputés aux groupes islamistes, je n'ai pu enregistrer que les membres de la famille qui m'accueillait, et plus particulièrement les femmes avec qui je passais mes journées.⁴¹ Il n'est donc pas question ici de généraliser les phénomènes observés à l'ensemble de la Haute Egypte, mais plutôt de suggérer quelques hypothèses concernant l'évolution actuelle. Basée sur l'enregistrement de quatre locuteurs (le père, et trois jeunes femmes), la description s'est attachée à analyser deux phénomènes : la coexistence de deux types de variétés, (nommées HE1 et HE2 par B&W) et l'influence éventuelle du parler du Caire.

Les variétés HE1 et HE2 sont présentées par B&W comme des variétés diaphasiques (ayant une distribution géographique) mais renvoyant également à des "origines" de peuplement différentes : la variété HE2 est structurellement plus proche des parlers de la Moyenne Egypte et représenterait une forme plus ancienne et plus sédentaire ; la variété HE1, plus proche des parlers HE3 situés au sud, refléterait le parler d'anciens groupes bédouins progressivement sédentarisés et mélangés aux populations autochtones. J'ai montré que dans cet hameau proche de Balyana considéré comme relevant de la zone HE1, les locuteurs utilisaient certains traits considérés comme HE1, et d'autres traits considérés comme HE2, ou alternaient entre les traits HE1 et HE2, produisant ainsi un

⁴¹ J'avais espéré pouvoir enregistrer des locuteurs de différents villages et familles autour de Balyana. Mais les services de sécurité refusaient de me laisser me déplacer librement et il devenait impossible dans ces conditions de pouvoir enregistrer tranquillement.

parler “ mixte ”, les familles se présentant elles mêmes comme des *•arab-fellā•īn*, c’est à dire des populations à la fois d’origine bédouine et paysanne.

L’influence du parler du Caire est relativement limitée. Les principaux marqueurs des parlers de Haute Egypte se maintiennent comme la réalisation de l’occlusive uvulaire sourde /q/ toujours réalisée comme une sonore [g] et jamais comme une glottale [•]. J’ai noté également le maintien de la vocalisation des schèmes nominaux et adjectivaux, des formes verbales dérivées, de l’imale pausale, des diphtongues, des déictiques. J’ai constaté cependant une évolution vers des formes pan-dialectales régionales ou nationales en ce qui concerne les traits présentant une ou des variantes locales. Ainsi la réalisation dentale [d] du phonème /j/ qui est une variante minorée, alterne de plus en plus chez les hommes avec la réalisation fricative palatale [•], plus fréquente dans l’ensemble de la Moyenne et Haute Egypte. De même la particule verbale *•a* plus spécifique à la variété HE1 alterne chez certains locuteurs avec la particule *bi-* (+ cairote) ou *ba-* (+ HE) et il semble que la particule *b-*, d’usage pan dialectale tend à s’imposer.

En décrivant les réalisations d’un certain nombre de traits phonologiques, morphologiques et syntaxiques j’ai montré que, dans l’ensemble, le parler de ces locuteurs conservait l’intonation, la vocalisation, la structure syllabique, le lexique *ša•īdī* et se caractérisait également par des emplois de formes dérivées ou des formes de pluriel spécifiques (de type *bibān* “ portes ”) ainsi que par l’absence fréquente de la particule *ma* dans les tournures négatives (*Ø nuḫbuxu• bi-zey•t i•ni* “ nous ne cuisinons pas avec de l’huile).

J’ai également souligné la distinction assez nette entre hommes et femmes, distinction qui se manifeste sur le plan phonologique (palatalisation des diphtongues chez les femmes, réalisation du phonème /j/ comme une palatale [•]) et morpho-syntaxique (utilisation de déictique à suffixe *-ti* du type *deiti*, *ikdeitei* , fréquence des phrases à ordre objet + verbe +sujet de type *al-barsim •a-taklu-l-bahāyim* “ le trèfle, le mangent les animaux). Je n’ai pas pu préciser si cette distinction reflétait une évolution diachronique (les traits plus “ féminins ” représentant des traits plus “ archaïques ” et résiduels qui s’effaceraient chez les hommes) ou si ces différences hommes/femmes perdurent depuis longtemps .

Cette étude m’a permis de me familiariser avec la réalité des parlers de Haute Egypte, d’entrevoir leur diversité et de pointer certaines zones de variation ou d’instabilité. J’ai pu également constater combien les parlers de Haute Egypte étaient ressentis comme l’expression d’une identité régionale, y compris chez les hommes éduqués. Parler cairote en Haute Egypte, dans un contexte d’intimité, avec sa famille ou ses amis, c’est s’exposer à des critiques ou des moqueries, à être accusé de vouloir se démarquer, de frimer, d’être un efféminé. Lors de mon séjour et des visites chez de nombreux voisins, j’ai pu observer que ce n’était pas le parler du Caire, mais un parler *ša•īdī* élevé (proche de ce qui est décrit ailleurs comme du Educated Spoken Arabic) qui était employé par les locuteurs éduqués. J’ai retrouvé ce phénomène au Caire, chez des jeunes avocats originaires du *ša•īdī* qui parlaient entre eux un *ša•īdī* assez littéraire. La deuxième constatation que j’ai pu faire c’est que la

ville du Caire n'était pas (ou plus) forcément le modèle urbain par excellence. Beaucoup de familles avaient des parents au Caire qui avaient du mal à survivre ou qui vivaient dans des conditions difficiles alors que c'étaient les fils émigrés dans les pays du Golfe qui faisaient vivre les familles et qui devenaient donc les sources d'autorité, ceux que l'on écoutait et que l'on consultait, et qui peu à peu imposaient de nouvelles normes culturelles et religieuses, très influencées par les normes wahabites du Golfe.⁴² L'influence culturelle et religieuse du Golfe, que ce soit au şa•īd ou au Caire apparaît comme un des phénomènes marquants des transformations sociales opérées depuis les années 1980. Cette influence a touché l'ensemble de la société égyptienne, urbaine ou rurale, toutes classes sociales confondues. Mais dans le cas des sa•īdi elle a très certainement aidé à valoriser des valeurs considérées comme bédouines ou arabes face à des comportements urbains considérés comme occidentalisés. Les sociétés du Golfe montrent que l'on peut être moderne sur le plan matériel mais conservateur sur le plan des comportements.

3.C.3 Représentations linguistiques

Si le parler du Caire est le parler urbain standard et dominant de l'Égypte, il faut prendre garde à ne pas trop minorer les parlers de Haute Égypte qui sont loin d'être des parlers totalement dominés ou en voie d'extinction et qui se distinguent du parler du Caire à tous les niveaux : phonologique, morphologique, syntaxique et lexicale. L'écart est suffisamment grand pour entraver la communication. Si les gens du şa•īd comprennent en général le parler cairote, l'inverse n'est pas toujours vrai. Que ce soit au Caire ou en Haute Égypte, les şa•īdī établissent une distinction tranchée entre leur dialecte (*la•wat aš-ša•īd*) et celui du Caire (*la•wat mašr*), distinction qu'ils décrivent en terme de traits linguistiques, de valeurs et de domaine d'usage.

Parmi les traits linguistiques présentés comme des marqueurs des parlers de Haute Égypte on note la réalisation du /q/ en [g] versus [•] au Caire, la palatalisation du /j/ réalisé comme un [•] versus [g] au Caire (*ta•īl ij-jim*), l'intonation, l'accentuation, la forte corrélation d'emphase (*tafxīm*), l'allongement vocalique (*madda*), la prononciation perçue comme " lourde " (*•idda w daxma in-nuqt*), la réalisation de *lā* " non " en *lā•*, l'emploi des démonstratifs de type *dukhummeiti*, *deiti* (dont les cairotes se moqueraient) et un certain nombre de lexème spécifiques comme *mara* " femme ", *zēn* " beau ", etc. On remarque que les traits présentés comme des marqueurs de leur parler par les locuteurs sa•īdi concernent essentiellement le niveau phonologique et lexical et sont des traits considérés comme saillants par les linguistes.

⁴² Ainsi par exemple les peintures murales faites à l'occasion des retours de pèlerinages avaient été interdits dans ce hameau. De même l'argent envoyé par les expatriés permettait une amélioration économiques des familles qui se traduisait par l'interdiction pour les femmes d'aller travailler dans les champs et les sorties étaient extrêmement réduites. Les périodes de deuil avaient été restreintes et les traditions de poésies funéraires féminines interdites, etc. etc.

Le parler du Caire est décrit comme “ doux, élégant et moderne ” (*na•im, rā•i, mutaqaaddim*) et est associé à la sophistication de la vie urbaine alors que les parlers de Haute Egypte sont perçus comme “ sec, lourd et rude ” (*•aff, tagīl, xa•īn*) et sont associés à la simplicité de la vie rurale. C’est pourquoi certains locuteurs se disent plus détendus quand ils parlent en *ša•īdī* car ils peuvent parler librement et “ sans artifice ”. Les jeunes éduqués au Caire considèrent que le parler du Caire est plus approprié pour s’adresser aux filles. Par contre certains éduqués et de nombreux ex-expatriés du Golfe considèrent que le *ša•īdī* est plus proche de l’arabe classique que le parler du Caire.

Concernant l’utilisation de leur dialecte, les migrants *ša•īdī* de la première génération insistent tous sur le fait qu’ils n’oublieront jamais leur dialecte qu’ils continuent de parler avec leur compatriotes et leurs proches au Caire comme dans leur région d’origine. Mais tous adoptent une position pragmatique et reconnaissent qu’ils doivent s’adapter au contexte cairote et parler le cairote avec les non-*ša•īdī*. Ils estiment également que leur enfant parlent ou parleront en cairote, la langue de leur environnement quotidien. Ils sont donc conscients des processus d’évolution dialectale qu’ils justifient par la nécessité de communiquer avec leur entourage et de s’adapter dans un environnement non *ša•īdī* qui leur procure leur moyen de subsistance. Cette adaptation nécessaire est légitimée par référence à des versets coraniques. L’accommodation dialectale et le changement linguistique sont donc perçus comme des phénomènes naturels liés à l’environnement cairote et ne sont pas ressentis comme le signe d’un changement identitaire, d’une acculturation profonde ou d’une perte de leur *•aṣāla* (pureté d’origine), contrairement aux valeurs morales et éthiques décrites plus haut. Les changements linguistiques ne donnent pas lieu à des débats passionnés comme peuvent l’être les débats sur tel point de morale ou tel point de religion. Il semble donc que dans ce domaine le pragmatisme l’emporte sur l’idéologie !

Certains jeunes éduqués ont cependant exprimé leur frustration face au mépris ou aux sarcasmes dont ils sont l’objet à l’Université quand par mégarde ils se laissent aller à une prononciation *ša•īdī* et ils se sont insurgés contre les stéréotypes de la société cairote. J’ai moi-même été témoin directe de scènes relativement douloureuses et les *ša•īdīs* ont en générale une conscience assez nette de la dévalorisation de leur parler.⁴³ On retrouve ici, pour ces jeunes éduqués, le principe de l’insécurité linguistique évoqué pour de nombreuses situations de contact inégal. Mais ce sentiment d’insécurité linguistique est loin d’être partagé par tous et j’ai pu constater que certains individus, certains milieux professionnels (en particulier celui des promoteurs immobiliers dont beaucoup sont passés par le Golfe et qui emploient une main d’œuvre majoritairement *ša•īdī*) refusaient de se plier à cette “ tyrannie ” de la langue et revendiquaient sans complexe leur “ *ša•īdité* linguistique ”.

⁴³ Par deux fois, j’ai vu des jeunes hommes *ša•īdī* éduqués courtisant des jeunes femmes du Caire se faire ridiculiser parce qu’ils avaient employé un terme ou une prononciation *ša•īdī*.

3.C.4. Processus d'accommodation dialectale chez les migrants de la région de Sohag

33. “ Between Accommodation and Protestations, Upper Egyptians in Cairo”, In *Linguistics*, 43,5, Nijmegen, Mouton de Gruyter. (2005a)

34. “ Salliance, marquage et prestige dans les processus d'accommodation dialectale en arabe égyptien ”. In *Actes des 6^{ème} rencontres de dialectologie arabe AIDA*, Tunis (à paraître)

Les données linguistiques recueillies pour étudier les processus d'accommodation dialectale proviennent d'environ 50 heures d'entretiens libres et d'interviews réalisés dans les quartiers informels de Gizah (le Caire). En dehors de moi même, tous les locuteurs étaient d'origine plus ou moins proche de la province de Sohag, Haute Egypte, y compris le jeune avocat qui participait directement aux discussions. Le contexte de l'interaction était donc celui d'un contexte semi-formel entre des gens partageant une relative proximité linguistique. Sur ces 50 heures, 10 heures représentant 7 locuteurs de la première génération (non nés au Caire) ont été étudiées en détail et ont donné lieu à une publication sous presse dans la revue *Linguistics*.

A partir de l'Atlas des parlers ruraux égyptiens j'ai établi une liste de 21 discriminants phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux et j'ai étudié leur réalisation dans l'usage des personnes interviewées. Les 21 discriminants ont été sélectionnés car ils étaient clairement identifiables et pouvaient être présentés sous forme de tableaux statistiques. D'autres traits, en particulier syntaxiques et sémantiques seraient également intéressants à étudier comme le fonctionnement du système verbal, les valeurs sémantiques des formes verbales dérivées, l'utilisation des prépositions, le lexique et les expressions etc. Mais cela nécessiterait des descriptions beaucoup plus fines des parlers de Haute Egypte, peu disponibles pour le moment.

La liste des 21 isoglosses est présentée en annexe dans le tableau 3 de l'article. Elle contient :

- 8 discriminants phonologiques (réalisation du phonème /q/, du phonème /j/, des consonnes emphatiques ʔ et •, maintien ou chute de la voyelle longue devant un groupe de consonnes, réalisation de l'imala pausal, chute du /i/ en syllabe non accentuée, disjonction des groupes de consonnes finales, place de l'accent),
- 6 discriminants morpho-phonologiques (vocalisation du schème adjectival, vocalisation des formes verbales simples, vocalisation du suffixe 3^{ème} pers. féminin de la forme verbale accomplie, vocalisation du préfixe de la forme verbale inaccomplie, vocalisation des formes verbales dérivées, réalisation de la 1^{ère} pers. sg et pl. de la forme verbale inaccomplie)
- 4 discriminants lexicaux syntaxiques (réalisation des pronoms personnels autonomes, des démonstratifs, des pronoms interrogatifs, de la particule génitive)
- deux discriminants morpho-syntaxiques (particules verbales *b-* ou •*amm*, négation des formes de participe)
- et quelques formes lexicales

La variation existante dans la région de Sohag (cf. la coexistence des formes HE1 et HE2, les phénomènes de koinéisation évoquée en 3.C.2) pose évidemment des problèmes pour évaluer les

processus d'accommodation dialectale. J'ai ainsi montré que sur les 21 isoglosses, sept étaient relativement ambigus car l'une des variantes locales était relativement proche de la réalisation cairote. Il était donc difficile d'évaluer si le locuteur conservait une variante locale ou avait acquis la variante cairote. C'est par exemple le cas pour l'isoglosse n° 6 (chute du /i/ en syllabe non accentuée) réalisée *yiktibu* au Caire et dans l'un des parlers de la région de Sohag (HE2) et *yikitbu* dans l'autre variété (HE1). Les autres traits ambigus sont les variations *bikr/bikir* ; *kibīr/kabīr*, *aktib/niktib* ; •arabit/•arabat ; *fēn/wēn*, *btā*•/•u•l.

L'étude de la réalisation de ces 21 isoglosses chez sept locuteurs est résumée dans le tableau 4 de l'article qui fournit des pourcentages approximatifs du "degré d'accommodation". Chaque locuteur sélectionné représente un profil sociolinguistique spécifique incluant cinq hommes et deux femmes, des personnes arrivées jeunes et depuis longtemps au Caire et des personnes récemment arrivées, des éduqués et des analphabètes, des occupations professionnelles différentes (marchands de légume, ex-dealer de drogue, réparateur de vélo, promoteur, femme au foyer).

Le degré d'accommodation varie en fonction a) du profil des locuteurs, b) du type d'interaction et du sujet abordé, c) du type de trait sélectionné d) du degré de variation dans la région d'origine.

a) Profil des locuteurs

Seules deux personnes (•amm Mohammed 50 ans et •umm Ahmed 42 ans) témoignent d'un degré d'accommodation élevé au parler du Caire. Il s'agit d'un homme et d'une femme arrivés jeunes au Caire et dont l'un est marié à une femme du Delta. Ces deux locuteurs, de niveau social très modeste et sans éducation, ont vécu dans des quartiers très mixtes avant d'arriver à Gizah et ne retournent jamais dans leur région d'origine. Trois locuteurs ont un faible degré d'accommodation dialectale. Il s'agit d'un jeune homme (Tahir, 22 ans) qui venait d'arriver, d'une femme chrétienne (•umm Najwa, 38 ans) vivant au Caire depuis dix ans mais ayant peu de contact avec son voisinage et d'un promoteur immobilier (•ajj •Abdelra•man, 50 ans) arrivé au Caire il y a 20 ans, ayant un large réseau de connaissance mais faisant partie de ces personnages publics employant beaucoup de travailleurs *ša•īdi* et qui aiment montrer leur *ša•īdité*. Enfin deux locuteurs éduqués (Rifa•i 25 ans et Sa•īd, 39 ans) mais travaillant dans le petit commerce de légumes pour survivre ont un degré moyen d'accommodation et alternent entre des traits cairotes, UEA [Upper Egyptian Arabic] et AMS. En croisant ces résultats avec des observations plus larges, il apparaît que la durée de résidence au Caire ne détermine pas nécessairement le degré d'accommodation. De même un niveau d'éducation plus élevé (études secondaires, 1^{er} cycle universitaire) n'est pas un facteur garantissant un degré d'accommodation supérieure au parler du Caire. Beaucoup de ces jeunes hommes *ša•īdi* ont fait leur études secondaires ou supérieures à Asyout avant de venir au Caire et sont inscrits dans des filières commerciales ou juridiques ou ils retrouvent leur compatriotes avec qui ils partagent parfois des logements ou des locaux professionnels. Les réseaux sociaux et les facteurs identitaires jouent un grand rôle comme le montre l'exemple du •ajj •Abdelra•man.

b) *Type d'interaction et de sujet abordé.*

On note la présence beaucoup plus fréquente de traits UEA quand les discussions concernent des événements, des récits, des évocations portant sur le *ša•īd*. Ainsi Umm Ahmad, qui est l'une des deux locuteurs avec un fort degré d'accommodation, emploie des traits UEA quand elle raconte le voyage de sa mère en haute Egypte :

•alitli/ la• ma-nigdar•i/ i-l-•īd daxal •alaiya/ ma-nigdar• nit•la•• •āla-būki da/ yaklūni/ •nāk kull wa•da tgūl kilma (en souligné les termes *ša•īdi* avec la réalisation [g] du *q et la 1^{ère} pers. sg. inaccompli en n-)

“Elle m’a dit non, je ne peux pas, la fête approche, je ne peux pas monter dans un taxi collectif, ils vont me manger, là bas chacune a son mot à dire”

De même on note une plus forte présence de traits AMS/fuṣ•ā chez les hommes (Rifa•ī, Sa•īd et •amm Mo•ammed) dans les discussions portant sur des sujets politiques ou religieux. Ces traits AMS/fuṣ•ā sont essentiellement lexicaux et phonologiques, entraînant la réalisation de la consonne /q/ dans ces lexèmes littéraires comme dans le cas de *fiqh* “jurisprudence”, *maqbara-maqābir* “cimetière”, *niqāb* “voile”, *iqāma* “résidence”, etc.

L’influence religieuse se marque par de très nombreux insertions de citations coraniques qui peuvent être considérées comme des instances de codes switching :

t•ayyib yubba bard•ak xallik ma•anā fi-t-ta•rī•/ ihna ir-rasūl s•alla-llahu •alaihi wa sallām/ bigūl ēh /•aiyuma mra•a xaraġat min bētiha b•īr •izn zawġiha tabī•aha kull •ai•in fi-s-sama•i w-al-•ard• bil-la•na •atta ta•ūda •ila baytiha/ (en souligné les phrases en fuṣ•ā)

“Bon reste avec nous dans la loi religieuse, ici le Prophète, qu’il soit béni, que dit-il?, toute femme qui sort de chez elle sans la permission de son mari, sera maudite par toute chose entre la terre et le ciel jusqu’à ce qu’elle rentre chez elle”.

On notera dans cet exemple (mais c’est un trait fréquent) que les insertions de ces phrases en arabes classiques sont introduites par le verbe “dire” prononcé avec un [g] UEA : *bigūl* et non pas *iqūl* (classique) ou *bi•ūl* (cairote)

c) *type de trait sélectionnés* (i.e. phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux)

Les processus d’accommodation relevés chez les migrants ne s’accordent que partiellement aux règles de marquage et de sillance telles que définies par des auteurs comme Trudgill (1986) qui postule des “broad routes of accommodation”. Les données cairote montrent que les traits les plus saillants ou marqués ne témoignent pas toujours du plus fort degré d’accommodation. Ainsi au niveau phonologique la réalisation [g] du /q/ et [•] du /j/ qui sont des marqueurs bien reconnus des parlers de Haute Egypte sont peu accommodés (41% et 30% respectivement) alors que la structure syllabique l’est nettement plus (96% de *yiktibu* et 91% de *mil•*). On note également des scores variables pour les traits morpho-phonologiques mais avec une tendance à une plus faible accommodation surtout en ce

qui concerne la vocalisation des formes dérivées qui semble être un trait particulièrement non saillant. Ce sont les mots-outils (pronoms personnels, démonstratifs, interrogatifs, particules génitives) qui sont le plus accommodés ainsi que certains lexèmes comme *mara* “femme” qui a un sens péjoratif au Caire et qui est très vite abandonné. Les règles de saillance interfèrent ici avec deux types de phénomènes : la valeur identitaire de certains marqueurs et les processus de variation enregistrés dans la région d’origine

d) *degré de variation dans la région d’origine*

Les règles de saillance et de marquage fonctionnent dans une certaine mesure mais doivent être corrélées avec les phénomènes de koinésation et de variation dans la région d’origine. Ainsi les traits qui sont déjà en variation dans la région d’origine témoignent d’un fort taux d’accommodation. Ceci est le cas en particulier pour la réalisation des schèmes syllabiques de type *yiktibu~ yikitbu* et *bikr ~bikir* où la réalisation *yiktibu* commune à certains parlers UEA et au CA s’impose. C’est également le cas pour la vocalisation du suffixe 3^{ème} pers. fém. sg. de type *•arabat~ •arabit* où la variable CA/HE1 *•arabit* s’impose. A l’inverse les traits qui se retrouvent dans l’ensemble des parlers de la Haute Egypte ont tendance à mieux résister comme la réalisation des phonèmes *q= [g] et j = [•], le maintien de la voyelle longue devant CC (type *•āṭra*), la vocalisation des formes verbales (type *•irif* versus CA *•araf*) et nominales, la négation des participes actifs (*ma wāxid•* versus CA *mi• wāxid*). Cette règle connaît cependant quelques exceptions comme dans le cas de l’imāla pausale, trait commun à tous les parlers ruraux d’Egypte et qui est pourtant fortement accommodé au Caire où il a tendance à disparaître très rapidement. De même les déictiques de type *deiti*, fréquents en Haute Egypte sont vite abandonnés pour des déictiques cairotes. Il semble donc que parmi les traits sa•īdi, certains soient considérés comme plus “ruraux” que d’autres (cf. l’imalah pausale), plus dévalorisés et donc plus vite accommodés. Les phonèmes *q=[g] et *j=[•] ne font pas partie de ces marqueurs dévalorisés et apparaissent à l’inverse comme des marqueurs ṣa•īdi valorisés.

e) *Interférence entre processus d’accommodation dialectale et influence de l’arabe moderne standard.*

J’ai également analysé dans quelle mesure les traits UEA proches ou similaires de ceux de l’arabe moderne standard (AMS) semblaient ou non s’accommoder différemment en identifiant 8 traits UEA proche de l’AMS (réalisation du jim en [•] ou [•], voyelle longue devant CC type *sāb•a*, vocalisation du schème adjectival type *kabīr*, suffixe du 3^{ème} sg f. inaccompli *ḥarabat*, vocalisation des formes dérivées type *saffar isaffir*, pronom personnel “nous” *na•na*, interrogatif “quand” *meta* et “comment” *kēf*, mots comme “femme” *mara*, “pleurer” *baka*, “bien” *zēn* (voir tableau 1 dans article 30). L’influence que l’AMS aurait ou n’aurait pas sur les processus d’accommodation dialectale en milieu urbain est l’un des grands débats de la sociolinguistique arabe urbaine. Il a été montré que dans beaucoup de villes arabes, les migrants qui ont des traits dans leur parler proches de l’AMS

tendent à les perdre pour acquérir les traits non AMS du parler urbain standard (Al-Wer 2002, Ferguson 1987, Ibrahim 1986, Holes 1987, Palva 1982, etc.). Dans le cas des migrants *ša•īdi* au Caire, plusieurs traits UEA proches de l'AMS sont des traits morphologiques peu perçus par les locuteurs et qui donc se maintiennent plus longtemps comme la vocalisation des formes verbales dérivées de type *irawwi•* (vs *CA irawwa•*) ou la vocalisation des formes adjectivales de type *kabīr* vs *CA kibīr*). Mais les traits UEA proches de l'AMS et plus saillants comme certains lexèmes sont très vite abandonnés au profit de termes cairotes (cf. perte de UEA *mara* pour *sitt* ou de *kēf* pour *izzay*). Il faut donc bien distinguer entre une influence AMS et des phénomènes de saillance. L'influence de l'AMS est indépendante des processus d'accommodation dialectale, elle intervient à un autre niveau et se traduit par de nombreux emprunts lexicaux.

3.C.5 Variation versus standardisation

L'étude des processus d'accommodation dialectale indique que ces processus varient en fonction des types de locuteurs, des types d'interaction, des thématiques et des structures linguistiques. Cela signifie qu'il est impossible de prétendre définir l'orientation de ces processus en se basant uniquement sur l'étude de deux ou trois traits linguistiques. Les phénomènes relevés au niveau phonologiques ne fonctionneront pas forcément au niveau morphologique. Cette observation, qui relève du *b a ba* de l'analyse linguistique est parfois oubliée dans un certain nombre d'approches variationnistes. Elle recoupe par ailleurs ce qui a été observé dans les processus de koinéisation et de contact historiques : tous les niveaux de la langue ne se mélangent pas de la même façon.

Un point important concerne la notion de marqueur ou variante socialement indexée et plus généralement la perception que les locuteurs ont de la variation. La sociolinguistique variationniste a mis en évidence que dans la multitude des isoglosses identifiés par le linguistes, certaines variantes auront une valeur sociale et symbolique plus importante et sont donc considérées comme des marqueurs sociolinguistiques, des traits particulièrement perçus par les locuteurs. Cette notion de variable socialement connotée implique que le linguiste soit à l'écoute de la société et de ses locuteurs pour déterminer quels sont les traits, les variables qui seront indexés. La notion de marqueur sous-entend que les locuteurs ont une représentation claire de la norme, des usages valorisés et dévalorisés par rapport cette norme. L'importance de la pression normative est très différente d'une société à une autre et dépend en grande partie du degré d'institutionnalisation - standardisation de la langue. Ces processus d'institutionnalisation - standardisation n'ont pour le moment jamais eu lieu dans le cas des parlers arabes qui demeurent des dialectes dans le sens qu'ils ne sont jamais reconnus comme des langues à part entière dans les états concernés. De même la standardisation de l'arabe dit moderne relève plus du mythe que de la réalité puisqu'il n'y a eu en fait aucune séparation formelle entre l'arabe classique et l'arabe dit moderne, aucune fixation institutionnelle d'une langue arabe moderne standard (Haeri 2003).

Dans ce contexte, il faut être particulièrement vigilant avant de déterminer quels seront les traits qui fonctionneront effectivement comme des marqueurs sociolinguistiques et faire attention de ne pas donner trop d'importance à des différences, des variables qui ne seront pas considérées comme socialement importantes.⁴⁴ En ce sens, je suis tout à fait d'accord avec C. Canut (2001) sur le fait qu'il ne peut y avoir de réelle approche sociolinguistique (ou de sociologique du langage) sans tenir compte des discours et des représentations qu'une société et ses différents acteurs tiennent sur eux mêmes et sur les autres. Cela implique de s'interroger plus globalement sur la façon dont chaque société gère son rapport à la différence et à la coexistence.

3.C.6. *Accommodation et Résistance : épilogue*

A travers les migrants *şa•īdi* au Caire, c'est l'histoire d'une migration, l'histoire d'une ville, l'histoire d'une relation nord/sud qui transparaît en filigrane. Cette histoire montre que les notions de proximité et de distance sont très relatives. Géographiquement, les migrants *şa•īdi* au Caire sont des voisins proches, puisque le *şa•īd* commence aux portes du Caire et tout le monde connaît la blague convenue qui fait commencer le *şa•īd* au zoo du Caire, situé à Gizah. Culturellement, les *şa•īdi* ne sont pas porteurs d'une altérité radicale : ils sont musulmans sunnites et arabophones comme les égyptiens du nord. Pourtant c'est autour d'eux que se construit un discours de la différence, de l'opposition, de l'antagonisme qui pourrait faire penser que les *şa•īdi* sont des étrangers dans la ville. Par bien des aspects, l'histoire nord/sud de l'Égypte rappelle la césure entre l'Italie du nord et celle du sud (Gran 2004), césure économique et politique mais qui s'exprime en termes culturelles (modernité versus tradition). La construction d'une altérité *şa•īdi* a sans doute été rendue possible parce que l'Égypte n'a pas encore de communautés étrangères importantes sur son sol (bien que le nombre de réfugiés et migrants africains deviennent très importants) sur qui transposer cette altérité. L'opposition rural/urbain fonctionne encore dans les représentations collectives mais un acteur de poids s'est glissé dans cette relation binaire : les pays du Golfe, étape quasi incontournable pour les itinéraires d'ascension sociale. Le passage par les pays du Golfe a très certainement transformé la relation nord/sud interne à l'Égypte en permettant la référence à d'autres modèles de modernité urbaine et également le recours à une rhétorique de la bédouinité. Depuis l'avènement de Mohamed Ali au 19^{ème} siècle, l'Égypte se veut rurale et citadine. Les Bédouins sédentarisés dans la vallée du Nil et dans le Delta sont supposés s'être fondus dans la population locale et ne plus exister que dans les marges désertiques (désert occidentale, Sinaï). Depuis une quinzaine d'années, de façon plus ou moins affirmée, le thème de la bédouinité retrouve une certaine place dans le débat public à travers des ouvrages d'histoires, des articles de journaux, des dictionnaires et des répertoires des tribus arabes.

⁴⁴ J. Lentin (2002) a très justement soulevé ce point dans le cas de la ville de Damas, où de multiples variantes coexistent, pas toujours facilement assignables à telle ou telle variété et où les locuteurs semblent avoir une attitude très tolérante avec ces variations, considérant qu'elles font partie de l'ordre des choses.

D'où peut être ce retour sur la scène cairote contemporaine de la *ṣīra hilāliyya*, vaste geste épique contenant les performances des Banū Hilal au Maghreb.

Pour revenir au thème central de l'assimilation/différence, je pense avoir montré combien l'inscription dans la ville obéissait à des dynamiques multiples qui se croisent, se chevauchent, s'interpénètrent et qui indiquent que l'identification à un modèle urbain considéré comme dominant et prestigieux n'est ni automatique, ni linéaire.

4. Evolution des parlers urbains arabes

35. "Variation and Changes in Arabic Urban Vernaculars ". In M. Haak, K. Versteegh & R. Dejong (eds.) *Approaches to Arabic Dialects : Collection of Articles presented to Manfred Woidich on the Occasion of his Sixtieth Birthday*, Amsterdam : Brill, 177- 206 (2003°).

C'est à la suite de ce terrain cairote et dans une visée comparative que j'ai rédigé une première synthèse portant sur l'impact que les mouvements migratoires pouvaient avoir sur les processus d'évolution des parlers urbains arabes. J'ai consulté pour ce faire une large bibliographie qui recouvre des travaux de dialectologie contemporaine et historique ainsi que des travaux plus sociolinguistiques.

Cette synthèse a mis en évidence les faits suivants :

- a) les parlers urbains ont joué et jouent encore un rôle considérable dans l'évolution des parlers arabes dans leur ensemble.
- b) A de nombreuses reprises, des parlers urbains associés à des classes urbaines dominantes ont été remplacés par d'autres parlers apportés par de nouveaux groupes sociaux
- c) Le statut des parlers urbains et le prestige des modèles urbains sont ambigus. Plusieurs normes de référence et plusieurs types de légitimité sont en concurrence : l'arabe classique associé à l'islam mais aussi au conservatisme, l'arabe moderne standard associé au pouvoir mais aussi au formalisme, le parler urbain associé à la modernité urbaine mais aussi parfois à la décadence et à la féminité, le parler rural/bédouin associé à la pureté des origines mais aussi au sous-développement.

L'histoire de l'expansion et de l'évolution de l'arabe dialectal dans les premiers siècles de l'hégire a été étroitement associée aux développements et aux transformations qui ont eu cours dans les grands centres urbains de la conquête. Quelles que soient la théorie privilégiée et le type de contact envisagé (processus de koinèisation qui aurait donné une ou des koinès urbaines, processus de pidginisation ou processus d'apprentissage d'une langue seconde), c'est dans ces centres urbains

qu'auraient émergé de nouvelles formes de parler, à l'origine des dialectes arabes dits modernes.⁴⁵ Cette théorie qui part des villes pour rayonner dans les zones rurales a été relativisée par la suite car il apparaît que dans bien des cas, ce ne sont pas les villes mais l'installation de populations arabes qui a entraîné une arabisation en profondeur.

Au 20^{ème} siècle, les dialectes des grandes villes ont souvent émergé comme des standards régionaux ou nationaux. Au niveau national ils sont en compétition avec l'AMS, langue officielle des pays concernés. Mais la diversité des contextes urbains arabes empêche toute généralisation. Il n'y a pas toujours émergence, à partir d'une variété urbaine, d'un standard régional ou national unifié. Il n'y a pas toujours une seule norme urbaine. En cas de contact interdialectal, les processus de koinésation ne sont pas toujours en faveur du dialecte urbain pré-existant. Tout ceci pose la question des facteurs qui permettent ou freinent les processus de koinésation ou d'émergence d'une norme. M'inspirant du travail magistral de H. Blanc (1964), j'ai présenté plusieurs cas historiques d'évolution des parlers urbains. Deux grands scénarios se dessinent :

a) la migration vers la ville a conduit à une transformation structurelle importante des parlers urbains. L'ancien parler urbain n'a plus été employé que par des minorités religieuses ou des femmes alors qu'une koiné à base bédouine ou rurale devenait le standard urbain dominant. C'est ce type de schéma qui s'est déroulé à Bagdad en Irak entre le 14^{ème} et le 18^{ème} siècle, dans les anciennes villes impériales ou andalouses au Maghreb depuis le début du 20^{ème} siècle et à Bahraïn. Dans tous ces contextes, les variétés "minoritaires" (juifs au Maghreb, chrétiens et juifs en Mésopotamie, shi'i à Bahraïn) ou les variétés féminines reflètent un état plus ancien du parler urbain. Dans tous les cas répertoriés, les groupes migrants appartenaient à des groupes considérés comme "bédouins" c'est à dire parlant des variétés bédouines relativement différentes des anciens parlers citadins. Ces exemples sont importants car ils montrent comment d'anciennes élites urbaines ont été marginalisées par de nouveaux groupes sociaux. C'est au Maroc actuellement que ce type de situation est le mieux étudié et que c'est développé le concept d'un parler citadin distinct d'un parler urbain (Messaoudi 2003). Le parler citadin renvoyant à l'ancien parler prestigieux utilisé surtout par les anciens citadins et le parler urbain renvoyant à ces nouvelles koinés urbaines employées par toute la population de la ville.

b) la migration vers la ville a amené une certaine forme de koinésation mais n'a pas apporté de transformations structurelles importantes. C'est le scénario que j'ai évoqué pour le Caire. On le retrouve dans tous les centres urbains situés dans des régions à dominance de parlers sédentaires comme Damas en Syrie, Jérusalem en Palestine, Mossul dans le nord de la Mésopotamie, etc. Dans ces cas là, on relève peu de différence structurelle entre le parler urbain dominant et celui des minorités religieuses, bien que cette question soit l'objet de débats très contradictoires. Paradoxalement, et par manque de travaux historiques, l'évolution de ces parlers urbains est relativement mal connue et peu d'attention a été portée aux évolutions en cours.

⁴⁵ Les références sur ce thème sont innombrables et l'article contient de très nombreuses références. Je citerai les

Le statut et la forme des variétés communautaires dans ces deux types de contexte montrent qu'il n'y a pas de corrélation directe entre les variables linguistiques et les structures sociales. Le fait que les différences linguistiques à base religieuse aient été moins importantes au Caire qu'à Bagdad ou à Fès ne dit rien, en lui même, sur ce que pouvaient être le statut social ou le degré d'intégration des communautés juives respectives. La comparaison concernant l'impact linguistique des différents types de migration sur les parlers urbains pose la question de savoir quels ont été les facteurs de différenciation les plus importants : est-ce que c'était l'origine ethnique des migrants (cf. bédouins en Mésopotamie-Maghreb versus, ruraux en Syrie, Egypte, Palestine) ou est-ce que c'était le contexte politique (l'accès au pouvoir) ou est ce que c'étaient les structures sociales de la ville ? On ne peut répondre à ce type de questions qu'en croisant données linguistiques et données historiques, comme cela a pu se faire au Maghreb (Aguade et al) ou comme l'a fait H. Blanc pour l'Irak.

Pour l'époque contemporaine se pose la question de savoir quels sont les principaux facteurs de variation et de différenciation en ville. Quel est l'importance des variétés communautaires à base religieuse, ethnique ou régionale ? Quel est le rôle de facteurs comme celui du degré d'éducation, du sexe, de la classe sociale ? Le degré et le type d'urbanisation varie d'un pays à un autre d'une ville à une autre et le monde arabe présente actuellement un large éventail de situations. J'ai tenté de faire un bilan de nos connaissances dans ce domaine et j'ai établi une première classification urbaine qui permet d'envisager différents contextes d'interactions entre populations migrantes et villes :

a) les villes-capitales avec un parler prestigieux et bien établi, devenu (non officiellement) le parler national standard au long du 20^{ème} siècle. Dans ces villes les courants migratoires ne jouent pas un rôle décisif dans le développement du parler urbain et ne sont pas à l'origine de nouveaux processus de koinéisation. Le développement de ces parlers urbains est plutôt affecté par l'influence de l'AMS (surtout au niveau lexical) et par des processus de développements internes (comme le développement de la palatalisation au Caire). Les migrants qui arrivent dans la ville conservent leur parler pendant une période transitoire ou le conservent comme langue de communication non publique (maison, amis de même origine, etc.). Ceci est la situation de villes comme le Caire, Damas, Bagdad, et maintenant Casablanca, bien qu'il nous manque des études sociolinguistiques détaillées prenant en compte les variétés de quartier et les processus d'accommodation.

b) les villes-capitales de pays qui ont connu des bouleversements politiques (guerres) ou démographiques récents avec des déplacements de populations très importants. Dans ces villes, l'impact migratoire est encore difficile à évaluer et il n'est pas sûr que tous les migrants vont adopter le parler urbain pré-existant. Ils garderont peut être leur propre variété ou contribueront à l'émergence d'une koinè. Des villes comme Sana'a, Beyrouth ou Alger rentrent dans cette classification et sont pour le moment très peu étudiées.

c) Les vieux centres urbains avec une élite urbaine déclinante et un renouvellement de population. L'ancien parler citadin n'est plus le parler prestigieux et n'est plus acquis par les migrants qui utilisent une koinè régionale ou nationale. Les citadins tendent à utiliser cette koinè dans les espaces publics conservant leur propre vernaculaire au mieux pour la communication intra-familiale. C'est le cas de beaucoup de vieilles cités maghrébines comme Fes, Tanger, Rabat, Tlemcen, Tunis, où le vieux parler citadins est de plus en plus associé aux vieilles femmes. Pour ces villes se pose la question de savoir si la koinè urbaine qui se développe est une koinè nationale ou une koinè plus régionale.

d) Les villes récentes et émergentes avec une population mixte et des koinès en formation. Les différents parlers apportés par les populations se cotoient et les migrants jouent un grand rôle dans l'élaboration de ces nouvelles koinès. Ceci semble être le cas d'une ville comme Amman. Mais beaucoup d'autres villes arabes sont de création récente et nécessitent d'être étudiées

e) Les villes avec une part importante de population non arabe et non arabophone, que ces populations soient des migrants autochtones (Khartoum) ou étrangers (pays du Golfe). Dans les pays du Golfe, il semble qu'un pidgin arabe se soit développé comme langue de communication entre la minorité arabe et les migrants asiatiques. Là encore nous ne disposons que de très peu d'études concernant l'impact éventuel que les différentes communautés migrantes pourraient avoir sur l'évolution des parlers urbains.

Cette catégorisation générale qui demande à être affinée montre que dans beaucoup de pays, l'urbanisation est une dynamique en cours et que la situation sociolinguistique de chaque ville varie en fonction de l'histoire spécifique de cette ville. Le rôle joué par les différents facteurs sociaux (origine, sexe, éducation, classe sociale, etc.) sera donc également fonction de chaque contexte urbain et il n'y a pas de développement commun et linéaire à l'ensemble des villes arabes. Comme je l'ai signalé, ce qui apparaît comme plus spécifique au monde arabe est cette coexistence de différentes sources de prestige (arabe classique, AMS, parlers bédouins/ruraux, parles citadins, langues étrangères comme le français ou l'anglais). Un trait intéressant est le fait que dans de nombreux pays arabes, les parlers urbains soient associés avec une certaine forme de féminité et que certaines variables urbaines sont identifiées comme des formes plus "féminines" (cf. la réalisation du *q comme une glottale [•] à Tlemcen ou Jérusalem). Le prestige des parlers urbains est donc relatif et ambigu, en particulier auprès des migrants mâles, dont beaucoup conservent des marqueurs phonologiques bédouins/ruraux.

La conclusion de cette étude synthétique souligne que l'impact des dynamiques migratoires sur les villes arabes contemporaines reste un champ largement inexploré et nous ne savons à peu près rien des modèles linguistiques, sociaux et culturels qui se développent dans les nouveaux territoires urbains arabes, en particulier chez les jeunes qui forment la majorité de la population urbaine. Cette lacune majeure tient au fait que la plupart des études variationistes sur le monde arabe se sont principalement penchées sur le rapport AMS/dialecte sans prendre en considération les variantes

dialectales. La majorité des études de sociolinguistique urbaine du monde arabe portent principalement sur des variantes phonologiques.

Cette recherche comparative et synthétique, basée sur la compilation d'une vaste documentation m'a convaincue de l'intérêt et de l'importance qu'il y aurait à développer un réseau de sociolinguistique sur le monde arabe à la fois pour obtenir une vision plus globalisante de l'urbanisation linguistique dans le monde arabe et pour dynamiser ce domaine, qui a du mal à s'imposer tant dans les pays arabes que dans nos universités occidentales. Le champ n'est pas totalement sinistré, il a existé et il existe encore de nombreuses recherches mais elles sont très souvent dispersées dans des multiples support de publications (incluant de très nombreuses thèses) et peu accessibles.

4^{ème} PARTIE

Perspectives

Depuis mon entrée au CNRS, j'ai mené des recherches individuelles et j'ai participé ou dirigé des programmes ou des réflexions collectives, les deux activités m'apparaissant complémentaires. Mais les activités collectives occupent une place de plus en plus prépondérante dans mon travail. Je n'évoquerai donc ici que des projets collectifs en cours, sachant cependant combien il faut être prudent dans ce domaine. Nous avons tous participé à l'ébauche de projets collectifs jamais achevés... Les trois projets énoncés poursuivent mes domaines de recherches privilégiés : sociolinguistique urbaine, recomposition identitaire et politiques linguistiques mais alors que mes activités précédentes ont été essentiellement des recherches de terrain très localisées, il s'agit ici plutôt de recherches comparatives ou de mise en réseau.

1. Développement d'un réseau de dialectologie et sociolinguistique urbaine

Au printemps 2000, l'Association internationale de dialectologie arabe (AIDA) qui se réunit tous les deux ans tenait sa conférence à Marrakech, et j'ai pu ainsi me familiariser avec la dialectologie maghrébine dans son ensemble dont la dialectologie urbaine (en particulier autour des travaux de Dominique Caubet, Mohamed El-Himer, Zakia Iraqi-Sinaceur, Leila Mesaoudi). Cette dialectologie bénéficie des travaux antérieurs entrepris au début du 20^{ème} siècle par des auteurs comme Jean Cantineau, G.S. Colin, Marcel Cohen, Philippe et William Marçais qui ont mis en évidence les différentes strates de l'histoire dialectale nord africaine (S. Levy 1998). De tradition majoritairement sinon quasi exclusivement francophone elle bénéficie également, en particulier dans le cas des travaux de Leila Messaoudi, des acquis des études urbaines sur le Maghreb, notamment autour de chercheurs comme Mohamed Naciri (Naciri et Raymond 1997) et de toutes les études faites autour du laboratoire Urbama.

Venant du Caire, j'ai été frappée par la richesse de ce domaine maghrébin, pratiquement totalement ignoré au Moyen Orient, que ce soit par les chercheurs occidentaux (européens et nord américains) ou par les chercheurs orientaux tournés vers la linguistique variationiste anglo-saxonne. Cette session de Aida m'a convaincue de l'intérêt et de l'urgence d'essayer de mettre sur place un réseau de chercheurs travaillant sur l'ensemble des villes du monde arabe pour surmonter ce fossé maghreb/mashrek, pour mettre en évidence la richesse du contexte arabe et arabophone, pour dégager des similarités et des différences, pour parvenir à une certaine vision synthétique et mettre en évidence les acquis et les lacunes du domaine. C'est ainsi que j'ai organisé un premier atelier en Septembre 2002 à Cadix, lors des 5^{ème} rencontres de Aida et que j'ai organisé une conférence de

sociolinguistique urbaine à Aix en Octobre 2004, avec le soutien de la fondation européenne des sciences et que je réfléchis actuellement aux possibilités de développer un programme de recherche sur les villes du monde arabe et arabophone.

Les enjeux scientifiques d'un tel réseau et d'un tel programme sont multiples et j'en citerai brièvement quelques uns

a) les études urbaines sur le monde arabe portent peu d'attention aux faits linguistiques et vice versa les études linguistiques sur le monde arabe prennent rarement le temps de s'intéresser aux études urbaines ou socio-politiques sur le monde arabe. Cette absence de dialogue ou d'intérêt mutuel provient en partie de la dispersion extrême et de la faible visibilité des recherches linguistiques qui les rendent peu attractives car souvent trop pointues, trop spécialisées et sans vision d'ensemble pour un lecteur non initié et non spécialiste. Cette fracture entre linguistique et études urbaines est extrêmement regrettable car elle ne permet pas d'analyser dans quelle mesure s'opère ou ne s'opère pas la corrélation entre changement sociaux et changement linguistiques. Ainsi les études urbaines ont questionné le concept de ville arabe et musulmane, se sont intéressées au développement de nouvelles formes d'urbanité, ont mis en valeur pour le Maghreb l'évolution entre citadinité/urbanité et il serait intéressant de voir dans quelle mesure ces phénomènes se retrouvent ou pas sur le plan linguistique, de connaître ce que la linguistique arabe a à dire sur la ville

b) Outre cette coupure entre descriptions linguistiques/ études urbaines sur la ville, on constate une autre fracture entre dialectologie et sociolinguistique. Cette coupure est plus marquée au Moyen orient, où comme je l'ai souligné, les études sociolinguistiques sont d'inspiration variationniste anglo-saxonne et très focalisées sur le contemporain. C'est moins le cas au Maghreb où la sociolinguistique d'inspiration française ancre ses origines dans la dialectologie. On constate, dans le cas du Moyen Orient, que des études variationnistes contemporaines ne prennent pas en compte des ouvrages de dialectologie, plus anciens, plus traditionnels mais néanmoins très riches en indications de variantes sociales. A l'inverse, au Maghreb, de nombreuses études qui présentent des éléments de réflexion très intéressants manquent cruellement d'une méthodologie sociolinguistique qui les rendraient plus étayées et plus crédibles. Il me semble donc extrêmement important de faire se rejoindre études plus dialectales et études plus sociolinguistiques car c'est au croisement de ces deux approches que nous obtiendrons une réelle connaissance des phénomènes en cours. J'ai pu constater lors de la conférence d'Aix que cette convergence est difficile à mettre en œuvre pour des questions de tradition linguistique, de terminologie et même de langue (anglais versus français).

c) L'urbanisation galopante a été l'un des grands phénomènes de la seconde moitié du 20^{ème} siècle dans l'ensemble du monde arabe. Cette urbanisation s'est déroulée dans des contextes fort divers comme évoqué précédemment mais certaines caractéristiques se retrouvent dans l'ensemble du monde arabe : poids démographique extrêmement important des moins de vingt ans, développement des périphéries informelles qui ceinturent les centres villes, poids grandissant des mouvements islamiques mais également influence croissante de la globalisation (TV satellites, internet, etc.). Dans

ce contexte, il est intéressant d'analyser quelles sont les principales dynamiques enregistrées dans les villes du monde arabe et en quoi ces dynamiques recoupent ou pas des dynamiques enregistrées dans d'autres aires dites culturelles (européennes, africaines, asiatiques). Jusqu'à présent la sociolinguistique urbaine sur le monde arabophone est restée particulièrement marginale, et n'intéresse en rien les théoriciens du centre. Pourtant elle a certainement beaucoup apporté sur le plan théorique, en ce qui concerne plus particulièrement la question de l'élaboration de la norme et le rapport norme/pouvoir politique, le rapport rural/urbain, les processus de standardisation.

L'objectif serait de parvenir à la mise en place d'un réseau pluridisciplinaire qui permettrait de contextualiser l'approche linguistique. Mais cette nécessaire pluridisciplinarité ne pourra se faire que quand un premier bilan linguistique a été établi, que nous avons pu mettre en évidence les points forts et les points faibles de nos connaissances dans ce domaine. La table ronde de Cadix et surtout la Conférence d'Aix (qui a réuni 44 participants de différentes nationalités) ont été l'occasion d'initier un premier état des lieux des travaux en cours dans le domaine de la sociolinguistique et dialectologie urbaines arabophones. La Conférence d'Aix a permis que se rencontrent pour la première fois des chercheurs moyens orientaux et maghrébins qui s'ignorent mutuellement pour des raisons (c'est un comble !) linguistiques et méthodologiques. La mise en place de ce réseau qui a besoin d'un soutien financier important est évidemment difficile car elle ne relève pas que de la simple activité scientifique mais croise aussi une démarche de coopération et de développement. Si la sociolinguistique est marginalisée en France (Gadet 2003), elle était jusqu'à présent, de même que la dialectologie, non reconnue dans la plupart des pays arabes. Le contexte idéologique et politique fait que jusqu'à une date récente, il n'est pas facile, pas ou peu légitime et gratifiant, pour des chercheurs autochtones de poursuivre des recherches dans ce domaine. Beaucoup ont fait une thèse en Angleterre, aux USA ou en France puis se sont tournés vers d'autres activités de retour dans leur pays. On note cependant des changements plus ou moins timides pour quitter une linguistique formelle (quelle soit de tradition arabisante classique ou générativiste) et développer une linguistique du réel. Des départements s'ouvrent, des laboratoires se créent, des thèses sont soutenues, le nationalisme arabe forcené se lézarde, le pluri (pluriculturel, plurilinguisme, pluriethnique, etc.) montre la tête mais tout ceci est encore très fragile et les conditions politiques générales ne facilitent pas les recherches de terrain, en particulier pour des chercheurs étrangers. C'est pourquoi des zones entières forment encore des taches blanches dans notre Atlas des connaissances...

Dans ce contexte, un réseau de sociolinguistique sur les villes du monde arabe ne peut se limiter à quelques chercheurs européens reconnus par leurs pairs (mais vieillissants !) et doit absolument être en mesure d'accueillir les jeunes chercheurs du monde arabe et surtout de les soutenir dans leur projet de recherche.

Les enjeux sont importants, les difficultés multiples car sous le terme générique de sociolinguistique se dressent des approches très différentes qui ne facilitent pas toujours la

comparaison et la synthèse. Mais comme l'a souligné Cive Holes, à la séance finale de la Conférence d'Aix, la sociolinguistique arabe n'est pas un domaine mineure ou secondaire de la sociolinguistique. Elle pose des problèmes spécifiques et interpellent les modèles développés dans les métropoles occidentales. D'autre part, elle ne doit pas verser dans le culturalisme, et comme toute sciences elle doit s'interroger sur le contenu des catégories qu'elle utilise. C'est ainsi que les catégories de parlers ruraux, bédouins et urbains qui sont utilisées par la dialectologie arabe depuis plus de cent ans ne doivent pas être considérées comme des entités homogènes et stables et qu'il y a, là encore tout un travail à faire entre les représentations de la société et des locuteurs et les pratiques réelles.

Après la tenue de la conférence d'Aix, en Octobre 2004, je réfléchis sur les modalités pratiques de la constitution d'un tel réseau : quel support de publication, quelle fréquence de rencontres, quel type de financement, etc. etc. Doit-on privilégier des publications plus prestigieuses dans le champ (Benjamins, Curzon) ou privilégier des publications de type Proceedings, de qualité inégale mais qui ont le mérite de présenter des photographies des travaux en cours ? Comment intégrer des non linguistes, faut-il le faire à des échelles régionales plus réduites ? Comment répertorier les équipes locales fiables et dynamiques, comment soutenir des projets dans des régions totalement sous étudiées, etc.

L'ampleur de la tâche est immense et je préfère donc rester prudente pour le moment en essayant d'abord de mener à bien une première publication qui pourrait être un premier état des lieux dans ce domaine.

2. Coexistences et figures de la pluralité dans le monde arabo-musulman

Ayant beaucoup travaillé autour du paradigme de l'ethnicité, des relations inter-ethniques, des phénomènes d'ethnogenèse, j'ai tout naturellement échangé sur ce thème avec mes collègues non linguistes de l'Iremam. Les questions identitaires se prêtant par excellence à une approche pluridisciplinaire.

C'est dans cette perspective, qu'avec Sylvie Denoix (historienne) et Françoise Lorcerie (politologue) nous mettons en place depuis le printemps 2004 un programme pluridisciplinaire intitulé : *Figure et gestion de la pluralité dans le monde arabe et musulman, et dans l'Europe des immigrations*. Ce programme regroupe des historiens, des sociologues, des politologues et des anthropologues. La démarche théorique qui le sous-tend consiste à croiser les approches développées dans le cadre des *théories socio-politiques de l'ethnicité* (qui concernent principalement le statut des groupes d'identification ethnique, en lien avec les rapports de domination et de pouvoir) et celles développées dans le cadre du *paradigme du métissage* (qui concernent principalement la circulation, les échanges pratiques et symboliques entre groupes). Le projet se propose d'étudier plus spécifiquement les modes de la coexistence sociale, politique et culturelle entre des groupes

mutuellement identifiés comme distincts dans le monde arabe et musulman, à l'époque moderne et contemporaine, ainsi que dans l'Europe des immigrations. Il s'intéresse particulièrement :

- a) aux situations/périodes de recomposition du statut des groupes/identités collectives, ou à des périodes de crise ;
- b) à l'articulation/interaction entre les individus/groupes et les systèmes socio-politiques et à la politisation des coexistences ;
- c) à la manipulation des “ outils culturels ” dans l'ajustement de ces coexistences

Le projet vise à revisiter les paradigmes développés par les très nombreux travaux sur l'ethnicité et le métissage et à s'interroger sur leur “ universalité ”. Il s'agira d'étudier les modes de coexistence de différents groupes relativement aux systèmes sociaux et politiques. La gestion de la « coexistence des différences » varie selon les modèles de société (et donc les époques), et l'on peut se demander dans quelle mesure cette gestion reflète « les philosophies politico-institutionnelles » des entités concernées ou y introduit du jeu. En s'intéressant aux sources des normes, à leur concurrence éventuelle, on s'interrogera également sur les modalités des transformations et des recompositions statutaires. Il y a souvent eu dans les sociétés musulmanes plusieurs sources de pouvoir et plusieurs systèmes normatifs concurrents ou coexistants (religieux, politique, militaire). Des groupes considérés comme « minoritaires » ou « *outsiders* » ont pu devenir « *established* » (Elias) et vice versa. Par ailleurs, des mobilisations de repositionnement statutaire sont repérables dans l'aire arabo-musulmane à l'époque moderne comme à l'époque contemporaine. Elles offrent à l'analyse de nombreux objets : quels en sont les acteurs, quels relais trouvent-ils dans la société majoritaire, et quels adversaires ? Quels sont les vocabulaires manipulés de part et d'autre, quels sont les systèmes d'arguments déployés ? Quelles sont les demandes adressées au politique et à l'institutionnel et comment sont-elles traitées ?

Les travaux sur le “ métissage ” permettent de sortir de la vision trop duale d'une société clivée entre *dominants* et *dominés*, entre *établis* et *intrus*, etc., qui sont des concepts majeurs dans les approches des processus ethniques en sciences sociales. Les catégories ethniques sont dichotomiques ; cependant la catégorisation ethnique n'induit pas des imperméabilités culturelles. Les études sur les rapports de domination, plutôt développées par la sociologie politique, et celles sur les croisements culturels, relevant de l'anthropologie, alimenteront conjointement notre réflexion. On peut espérer voir comment concrètement interagissent “ culture d'origine ” et culture “ commune ”, comment s'instaurent ou pas des modalités de séparation, et dans quelle mesure elles sont “ choisies ”, “ imposées ”, intériorisées ou culturellement appropriées. Dans ces contextes, comment sont maniés les “ outils culturels ” selon les sociétés et les groupes ? Qu'est ce qui est facilement “ métissé ” et qu'est ce qui ne l'est pas (cf. la musique, la langue, les vêtements, la nourriture, la religion, le corps, la maison, etc.) et pourquoi certains groupes, plus que d'autres, développent ou maintiennent “ une

culture séparée”, une altérité revendiquée ? Une autre question vient de l'intensité des liens transnationaux aujourd'hui, du fait de la rapidité et du bon marché des transports et de l'essor des nouvelles technologies de la communication.

La co-direction/participation à ce programme me permet de confronter mes travaux sur les recompositions identitaires au Soudan dans un cadre théorique, géographique et historique plus large.

3. Modernité/Modernisation et Politiques linguistiques

Les politiques linguistiques des pays arabes ont été caractérisées pendant des décennies par un nationalisme rigide qui refusait toute diversité, tout pluriculturalisme considéré comme une menace pour l'union nationale et comme des legs laissés par le colonisateur.⁴⁶ Mais ces politiques rigides et autoritaires n'ont pas eu le succès escompté. On constate un écart notable entre les règles édictées et les pratiques de la société civile. Ainsi M. Doss (2003) a montré que si la constitution égyptienne a depuis le début de la révolution nassérienne, institué l'arabe littéraire comme seule langue officielle, on constate que dans les faits l'arabe dialectal et les langues étrangères sont toujours présents, et même de plus en plus présents dans l'enseignement, dans les médias, dans la littérature. De même N. Haeri (2003) a souligné l'ambiguïté qui accompagnait la modernisation de l'arabe classique depuis la nah•a, modernisation jamais aboutie, toujours controversée. Le nationalisme linguistique n'est pas le seul apanage des états comme on le perçoit dans les discours et pratiques des mouvements de défense des minorités en particulier dans le cas du mouvement berbère, dont certaines tendances puristes militent pour une “ épuration ” du berbère. Là encore l'idéologie puriste de ces mouvements nationalistes est rarement appliquée et les phénomènes de code switching, de mélange linguistique sont courants, y compris dans les niveaux les plus institutionnels (Youssi 1990, Boukous 2003).

Dans ce contexte, il apparaît important de dépasser une approche en terme de discours publics, d'idéologie et de décisions institutionnelles pour développer une approche plus anthropologique des pratiques réelles en confrontant discours et pratiques non seulement de la part des acteurs publics mais également de la société civile, incluant les mouvements religieux islamiques qui développent toute une réflexion sur le thème de la modernité et de la modernisation.

Avec Niloofar Haeri, de l'Université John Hopkins, nous réfléchissons à la mise en place d'un ouvrage collectif (probablement dans la revue REMM) qui regrouperait des contributions portant sur différents pays musulmans (Turquie, Iran, Indonésie, monde arabe) sur le thème : quel rôle et quelle place sont données à la langue dans les réflexions, les perceptions, les entreprises de modernisation des sociétés arabes et musulmanes concernées ?

⁴⁶ Pour une analyse critique et décapante du nationalisme linguistique algérien : Benrabah 1999 et également en plus classique GrandGuillaume 1983.

Conclusion

Tout au long de cette synthèse j'ai évoqué combien le domaine arabophone restait relativement peu exploré que ce soit dans la perspective d'une linguistique de contact, d'une sociolinguistique urbaine ou d'une anthropologie politique de la langue. Cette relative faiblesse de la sociolinguistique dans le monde arabophone n'est pas due au hasard. Elle est liée aux choix des états arabes qui jusqu'à présent ont adhéré à des idéologies puristes peu compatibles avec une reconnaissance de la sociolinguistique. Elle est liée également à l'ethno-centrisme de nos formations académiques pour qui le français (et sa version francophonie) et les grandes langues européennes restent les principaux objets d'études. Elle est également liée au purisme de nos formations arabisantes qui pendant très longtemps ont eu du mal à inclure les marges, les périphéries, la rue et le réel dans leur conception élitiste de l'arabe. Faire des recherches de terrains dans le monde arabe n'est pas toujours de tout repos, étudier la société contemporaine nécessite de connaître un patrimoine culturel linguistique et religieux souvent très complexe.

Mais le champ n'est pas totalement sinistré. Les études de dialectologie contemporaine et historique ont connu un très grand essor ces trente dernières années et l'approche de type sociolinguistique est de mieux en mieux acceptée. Les politiques linguistiques des états évoluent comme on peut l'apercevoir au Maroc ou en Algérie. Le champ reste donc ouvert à de nouvelles recherches, à de nouveaux jeunes chercheurs.

Références citées

- Abu Lughod, Janet. 1971. *Cairo, 1001 years of the City Victorious*. Princeton New Jersey: Princeton University Press.
- Aguadé, Jordi, Patrice Cressier et Angeles Vicente, (eds). 1998. *Peuplement et Arabisation au Maghreb Occidental*. Madrid-Zaragoza: Casa de Velazquez- Universidad de Zaragoza.
- Ahmad, Layla Abdel Latîf. 1987. *As-Sa'id fî 'ahd shaykh al-'arab Hamâm*. Le Caire: Organisation Egyptienne du Livre.
- Ali, Mustafa Ahmed et Catherine Miller. 1986. "Aperçu sur le système verbale du dialecte du Centre-Nord soudanais: l'expression de la concomitance". *Cahiers du Mas-Gellas* 3: 167-90.
- Al-Wer, Eman. 2002. "Education as a Speaker Variable". In *Language Contact and Language Conflict in Arabic*, Aleya Rouchdy (ed.), 41-53. London/New York: Curzon Press.
- Amselle, Jean-Loup. 1990. *Logiques métisses. Anthropologie de l'Identité en Afrique et ailleurs*. Paris: Payot.
- Amselle, Jean-Loup. 2001. *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris: Flammarion.
- Anderson, Benedict. 1991. *Imagined Communities. Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*. London: Verso.
- Avram, Andrei. 2004. "Arabic Pidgins and Creoles from a Comparative Perspective". *Romano-Arabica* III: 25-40.
- Baduel, Pierre, (ed.) 1989. *Le monde musulman à l'épreuve des frontières*. Aix en Provence: REMM 48/49.
- Baduel, Pierre, (ed.) 1990. *Mauritanie entre arabité et africanité*. Aix en Provence: REMM 54
- Baduel, Pierre, (ed.) 1994. *Etats modernes, nationalisme et islamisme*. Aix en Provence: REMM 68/69.
- Baggioni, Daniel. 1997. *Langues et Nations en Europe*. Paris: Payot.
- Bakker, Peter. 1994. "Pidgins". In *Pidgins and Creoles: An Introduction*, Jacques Arends and al. (eds.), 25-40. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Bakker, Peter. 2003. "The absence of reduplication in Pidgins". In *Twice as meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and other contact languages*, Silvia Kouwenberg (ed.), 37-46. The Westminster Creolistics series 8: Battlebridge Publications.
- Barth, Fredrik. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries*. Boston: Little Brown and Cie.
- Baumann, Gerd. 1987. *National Integration and Local Integrity. The Miri of the Nuba Mountains*. Oxford: Clarendon Press.
- Behnstedt, Peter and Manfred Woidich. 1985-1994. *Die ägyptisch-arabischen Dialekte (5 Vol.)*. Wiesbaden: Dr Ludwig Reichert Verlag.

- Bender, H.L. and al. 1975. *Language in Ethiopia*. London: Oxford University Press.
- Benrabah, Mohamed. 1999. *Langue et pouvoir en Algérie*. Paris: Séguier.
- Benveniste, Anni. 2002. *Figures politiques de l'identité juive à Sarcelles*. Paris: l'Harmattan.
- Berry-Chikhaoui, Isabelle et Agnès Deboulet, (eds). 2000. *Les Compétences des citoyens dans le Monde arabe*. Paris-Tunis: Karthala-Urbama-IRMC.
- Bickerton, Derek. 1981. *Roots of language*. Ann Arbor: Karoma.
- Bickerton, Derek. 1984. "The language bioprogram hypothesis". *The Behavioral and Brain Sciences* 7: 173-221.
- Blanc, Haim. 1964. *Communal Dialects in Baghdad*. Cambridge-Massachusetts: Harvard University Press.
- Bohas, Georges. 1993. "Au delà de la racine/ Propriétés des étymons : évidences synchroniques". In *Méthodes actuelles en Phonologie et Morphologie*, Leila Messaoudi et Abdelkrim Jebour (eds.), 187-210. Kenitra: Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- Boukous, Ahmed, (ed.) 2003. *L'amazighe : les défis d'une renaissance*. Rabat: Revues Prologues 27/28.
- Braukamper, Ulrich. 1992. *Migration und ethnischer wandel*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag.
- Bruyn, Adrienne. 1996. "On Identifying Instances of Grammaticalization in Creole Languages". In *Changing Meanings, Changing Functions. Papers Related to Grammaticalization in Contact Languages*, Philip Baker and Anands Sycia (eds.), 29-46. London: Westminster Creolistic Series, 2.
- Bruyn, Adrienne. 2003. "Grammaticalisation, réanalyse et influence substratique : quelques cas du Sranam". In *Grammaticalisation et réanalyse : approche de la variation créole et française*, ed. by Sibylle Kriegel. Paris: CNRS.
- Bulot, Thierry, (ed.) 2002. *Lieux de ville et identité. Perspectives en sociolinguistique urbaine*. Paris: l'Harmattan.
- Calvet, Louis-Jean. 1981. *Les langues véhiculaires*. Paris: PUF.
- Calvet, Louis-Jean. 1994. *Les voix de la ville*. Paris: Payot.
- Calvet, Louis-Jean. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- Calvet, Louis-Jean et Auguste Moussirou-Mouyama(éds.). 2000. *Le Plurilinguisme Urbain*. Paris : Didier-Erudition.
- Calvet, Louis-Jean. 2004. *Essais de linguistique. la langue est elle une invention des linguistes?* Paris: Plon.
- Canut, Cécile. 1995. *Dynamiques et imaginaires linguistiques dans les sociétés à tradition orale*. Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris III.
- Canut, Cécile. 2001a. "De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières". *Langage et Société* 91: 87-98.
- Canut, Cécile, (ed.) 2001b. *Langues déliées*. Paris: Cahiers d'Etudes Africaines 163-164.

- Castelloti, Véronique et Didier de Robillard. 2001. "Langues et Insertion sociale: matériaux pour une réflexion sociolinguistique". *Langage et Société* 98: 43-76.
- Chaker, Salem, (ed.) 1987. *Berbères : une identité en construction*. Aix en Provence: REMM 44.
- Chaker, Salem, (ed.) 1998. *Langues et Pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*. Aix en Provence: Edisud.
- Chaudençon, Robert. 1986. *Evolution et genèse linguistique: le cas des créoles*. Aix en Provence: Presses de l'Université de Provence.
- Chaudençon, Robert. 1992. *Des îles, des hommes, des langues: Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris: l'Harmattan.
- Chaudençon, Robert (éd.) 1992, *Des langues et des villes*. Actes du Colloque International, Dakar 15-17 Décembre 1990. Paris: Didier Erudition.
- Chrétien, Jean Pierre et Gérard Prunier, (eds). 1989. *Les ethnies ont une histoire*. Paris: Kerthala.
- Chrétien, Jean Pierre et Jean-Louis Triaud, (eds). 1999. *Histoires d'Afrique. les enjeux de la mémoire*. Paris: Karthala.
- Cognet, Marguerite. 1999. "Trajectoire de la différence des groupes ethnicisés, des "Auvergnats" aux "Antillais"". *Revue Européenne des Migrations Internationales* 15: 167-85.
- Cohen, David. 1962. "Koinè, langues communes ou dialectes arabes". *Arabica* 9: 119 - 44.
- Cohen, David. 1988. "Les Langues Chamito-Sémitiques". In *Les langues dans le monde ancien et moderne, T. III*. Paris: CNRS.
- Cohen, David. 1989. *L'aspect verbal*. Paris: P.U.F.
- Dakhlija, Jocelyne, (ed.) 2004. *Trame de langues. usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Paris: Maisonneuve & Larose.
- Deboulet, Agnès. 1995. "Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées. Eléments sur la mobilité résidentielle dans la région du Grand Caire". In *Les Nouvelles Formes de la Mobilité dans le Monde arabe*, Robert Escallier and Pierre Signoles (eds.), 433-62. Tours: Urbama.
- Digard, Jean-Pierre, (ed.) 1988. *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*. Paris: CNRS.
- Doornbos, Paul. 1988. "On becoming Sudanese". In *Sudan. State, Capital and Transformation*, T. Barnett, Abdelkarim (ed.), A. London-New York: Croom Helm.
- Doss, Madiha. 1981. *Le dialecte sa'idi de la région de Menya*. Thèse de 3ème cycle. Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), Paris.
- Doss, Madiha. 2003. Linguistic Policies and Language Planning: The case of Egypt through its legislation. Communication présentée à ALS, Alexandria 9-10 th May 2003.
- Doss, Madiha et Catherine Miller, (eds). 1997. *Les langues en Egypte*. Le Caire: Cedej, (Egypte Monde Arabe 27-28).
- El-Messiri, Sawsen. 1978. *Ibn Al-Balad, A Concept of Egyptian Identity*. Leiden: E.J. Brill.

- El-Tounsi, Abbas. 1992. *Egyptian Colloquial Arabic. A Structure review*. Cairo: American University of Cairo Press.
- Escallier, Robert and Pierre Signoles, (eds). 1995. *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde Arabe*. Tour: Urbama.
- Fauvelle-Aymar, Xavier; Jean Pierre Chrétien et Claude-Hélène Perrot, (eds). 2000. *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Egypte et Amérique*. Paris: Karthala.
- Ferguson, Charles. 1959. "The Arabic Koine". *Language* 35: 616-30.
- Ferguson, Charles. 1987. "Standardization as a form of language spread". In *Georgetown University Round Table in Language and Linguistics*, 119-32: (reprinted in K. Belnap, and N. Haeri eds. 1997 *Structural Studies in Arabic Linguistics: Charles A. Ferguson's papers 1954-1994*, Leiden, Brill, 69-80.
- Fishman, Joshua. 1994. "The truth about language and culture". *International Journal of the Sociology of Language* 109: 83-96.
- Gadet, Françoise. 2004. "Mais que font les sociolinguistes?". *Langage et Société* 107: 85-93.
- Garcin, Jean Claude. 1976. *Un centre musulman de la Haute Egypte médiévale : Qus*. Le Caire : IFAO.
- Garcin, Jean Claude. 1987. *Espaces, pouvoirs et idéologie de l'Egypte médiévale*. Londres: Variorum Reprints.
- Gasquet-Cyrus, Mederic. 2001. "Etude sociolinguistique d'un quartier: le Provençal ("occitan") à la Plaine (Marseille)". In *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques, images urbaines et sociales*, Thierry Bulot et al. (eds.). Rennes: Presses Universitaires de Rennes (Cahiers de Sociolinguistique n° 6).
- Geunier, Nicole. 1997. "Représentations linguistiques". In *Sociolinguistique*, ed. by M. L. Moreau. Sprimont: Mardaga.
- Giacomi, Alain and Daniel Véronique, (eds). 1986. *Acquisition d'une langue étrangère*. Aix: Publications de l'Université de Provence.
- Giles, Howard, (ed.) 1977. *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*. New York: Academic Press.
- Giles, Howard and P. Johnson. 1987. "Ethnolinguistic identity theory: a social psychological approach to language maintenance". *International Journal of the Sociology of Language* 68: 69-79.
- Gorker, D., 1994, "Comment: a malcontent from the villave". *International Journal of the Sociology of Language*, 110, (Ethnolinguistic Pluralism and its discontent): 105-112.
- Grandguillaume, Gilbert. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris: Maisonneuve.
- Gran, Peter 2004. "Upper Egyptian history in modern times : a southern problem?" in *Social and Cultural Processes in Upper Egypt*, N. Hopkins & R. Saad (eds), Cairo, AUC Press.

- Gruzinski, Serge. 1999. *La Pensée Métisse*. Paris: Fayard.
- Gumperz, John J. 1971. *Language in Social Groups*. Stanford University Press.
- Haaland, Gunar. 1969. "Economic determinants in Ethnic process". In *Ethnic groups and boundaries*, Fredrik Barth (ed.), 58-73. Boston: Little Brown & Cie.
- Haenni, Patrick. 2001. *Banlieues indociles? Sur la politisation des quartiers péri-urbains du Caire*. Thèse de Doctorat, Paris: Institut d'Etudes Politiques.
- Haeri, Niloofar. 1996. *The Sociolinguistic Market of Cairo. Gender, Class and Education*. London-New York: Kegan Paul International.
- Haeri, Niloofar. 2003. *Sacred Language, Ordinary People*. New York: Palgrave MacMillan.
- Hall, R.A. 1966. *Pidgin and Creole Linguistics*. Ithaca. Cornell Un. Press.
- Hancock, J.F. 1971. "A survey of the pidgins and creoles of the world". In *Pidginisation and Creolisation of Languages*, Dell Hymes (ed.), 509-23. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hancock, J.F. 1981. "Répertoire des langues pidgins et créoles". In *Les langues dans le monde ancien et moderne.T.1*. Paris: CNRS.
- Harir, Sherif. 1983. *Old timers and newcomers, Politics and ethnicity in a Sudanese community*. Bergen: University of Bergen (African Savannah Studies N°29).
- Harwood, John and Howard Giles and R.Y. Bourhis. 1994. "The genesis of vitality theory: historical patterns and discorsal dimensions". *International Journal of the Sociology of Language* 108: 15-42.
- Haumont, Nicole, (ed.) 1996. *La ville : agrégation et ségrégation sociale*. Paris: L'harmattan.
- Heath, Jeffrey. 1989. *From Code-Switching to Borrowing, A Case Study of Moroccan Arabic*. London & New York: Kegan Paul International.
- Heine, Bernd. 1982. *The Nubi Language of Kiberia, an Arabic Creole*. Berlin: Dietrich Reimer
- Hobsbawn, Eric John. 1991. *Nations and Nationalism since 1870: Programme, Myth, Reality*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hobsbawn, Eric John and T. Ranger, (eds). 1983. *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Holes, Clive. 1987. *Language in a modernising Arab state: the case of Bahrain*. London: KUP
- Holm, John. 1988. *Pidgins and Creoles*. Cambridge: Cambridge University Pres.
- Hopper, Paul J. and Elisabeth Traugott, (eds). 1993. *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hudson, Carla L. and Inge-Marie Eigsti. 2003. "The Lexical Competence Hypothesis: A cognitive account of the relationship between vernacularization and grammatical expansion in creolization". *Journal of Pidgin and Creole Languages* 18: 1-80.
- Hurreiz, S.H. 1989. "Ethnic, Cultural and National Identity in the Sudan: An Overview". In *Ethnicity, Conflict and National Integration in the Sudan*, S.H. Hurreiz and El-Fatih Abdel

- Salam (eds.), 69-101. Khartoum: Institute of African and Asian Studies, Sudan Library Studies 16.
- Hymes, Dell (ed.). 1971. *Pidginisation and Creolisation of Languages*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ibrahim, Muhammad. 1986. "Standard and Prestige Language: A Problem in Arabic Sociolinguistics". *Anthropological linguistics* 28: 115-26.
- I.J.S.L. 1982. *Rural and Urban Multilingualism*: International Journal of the Sociology of Language, 34.
- Ireton, François, 1997. "Les migrations vers cinq grandes villes d'Egypte (Le Caire, Alexandrie et les trois villes du Canal), 1907-1986". *Egypte/Monde arabe* 32: 81-96.
- Kashogi, M.E. 1982. "Rural and Urban Multilingualism in Zambia". *International Journal of the Sociology of Language* 34: 167-81.
- Kaye, Alan. 1994. "Peripheral Dialectology and Arabic Pidgins and Creoles". In *Actas del Congreso Internacional sobre Interferencias lingüísticas Árabe Romances y Paralelos extra-Iberos. 10-14 dec. 1990*, J. Aguade et al. (eds.), 125- 40. Madrid.
- Kaye, Alan and Mauro Tosco. 1993. " Early East African Pidgin Arabic". *SUGIA* 14: 269-305
- Keesing, R. 1988. *Melanesian pidgin and the Oceanic substratum*. Stanford: Stanford University Press.
- Khalafallah, Abdelghany. 1969. *A Descriptive Grammar of Sa'idi Egyptian Colloquial Arabic*. Paris-The Hague: Mouton.
- Khalid, Mansur. 1990. *The Government They Deserve: The Role of the Elite in Sudan's Political Evolution*. London: Kegan Paul International.
- Kiesling, Roland and Mous, Martin, 2001, "Urban Youth languages in Africa. Cases studies, functions and linguistic strategies. A paper presented at the Conference on "Language, Migration and the City, Bayreuth, 22-24 Nov. 2001.
- Kihm, Alain. 1987. "La créolisation comme filtrage pour une conception mentaliste du substrat". In *S'approprier une langue étrangère*, H. Blanc et al. (eds.), 290-5. Paris: Didier Erudition.
- Kriegel, Sibylle. 2003a. "Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept?". In *La Grammaticalisation. la Terminologie*, Christian Touratier (ed.). Aix en Provence: Publications de l'Université de Provence. (Travaux du Cercle Linguistique d'Aix en Provence, n°18).
- Kriegel, Sibylle, (ed.) 2003b. *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris: CNRS Editions.
- Larcher, Pierre. 2003. "Diglossie arabisante et Fusha vs 'ammiyya arabes. Essai d'histoire parallèle". In *History of Linguistics 1999*, Sylvain Auroux (ed.), 47-61. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Le Page, Robert. 1959. *Proceedings of the Conference on Creole Language Studies (Creole Language Studies II)*. London: Mc Millan.
- Lefebvre, Claire. 1986. "Relexification in Creole Genesis Revisited: the Case of Haitian Creole". In *Substrata vs Universals in Creole Genesis*, Peter Muysken and Norval Smith (eds.), 279-300. Amsterdam - Philadelphia: John Benjamins.
- Lefebvre, Claire. 1998. *Creole genesis and the acquisition of grammar. The case of Haitian creole*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lefebvre, Claire. 2000. "What do creole studies have to offer to mainstream linguistics?". *Journal of Pidgin and Creole Languages* 15: 127-54.
- Lentin, Jérôme. 2002. "Variantes dialectales objectives et subjectives: l'écart entre différences de forme et différences de statut sociolinguistique, et ses implications pour l'enquête dialectologique". In *Aspects of the Dialects of Arabic Today*. Abderrahim Youssi and al (eds.), 43-54, Rabat: Amapatril.
- Levy, Jacques. 2002. "Les nouveaux espaces de la mobilité". In *Les territoires de la mobilité*, Michel Bonnet and Dominique Desjeux (eds.), 155-70. Paris: Puf.
- Levy, Simon. 1998. "Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc". In *Peuplement et Arabisation au Maghreb Occidental*, Jordi Aguadé et al (eds.), 11-26. Madrid-Zaragoza: Casa de Velazquez- Universidad de Zaragoza.
- Lieberson, S.J. and McCabe. 1982. "Domains of language usage and mother tongue shift in Nairobi". *International Journal of the Sociology of Language* 34: 83-94.
- Lorcerie, Françoise. 2003. *L'école et le défi ethnique. Education et intégration*. Paris: ESF/INRP.
- Lussault, Michel and Pierre Signoles, (eds). 1996. *La citadinité en questions*. Tours: Urbama.
- Maas, Ultz. 2000. "Moroccan: a language in emergence". In *Arabic as a Minority Language*, Jonathan Owens (ed.), 383-404. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Mac Michael, H.A., 1922. *A History of the Arabs in the Sudan*. Cambridge: Frank Cass.
- Mahmud, Ushari. 1979. *Variation and Change in the Aspectual system of Juba Arabic*. Ph.D. thesis. Georgetown University, Washington.
- Mahmud, Ushari. 1983. *Arabic in the Southern Sudan*. Khartoum: FAL.
- Manessy, Gabriel. 1981. "Expansion fonctionnelle et Evolution". In *Historicity and Variation in Creole Studies*, Albert Valdman and Arnold Highfield (eds.), 79-90. Ann Arbor: Karoma Publishers.
- Manessy, Gabriel. 1994. "Modalités d'appropriation d'une langue seconde (français d'Afrique et créole français)". In *Créolisation et acquisition des langues*, Daniel Véronique (ed.), 211-24. Aix en Provence: Université de Provence.
- Manessy, Gabriel. 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris: CNRS édition.

- Manessy, Gabriel et Paul Wald. 1984. *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris: l'Harmattan - IDERIC.
- Martinet, André. 1961. *A Functional View of Language*. Oxford: Clarendon Press (édition française 1968, *Langue et Fonction*, traduit par H. & G. Walter).
- Martinet, André. 1975. *Evolution des langues et reconstruction*. Paris: Presses Universitaires de France.
- McWhorter, John. 1998. "Identifying the Creole Prototype: Vindicating a typological class". *Language* 74: 788-818.
- Messaoudi, Leila. 2003. "Parler citadin, parler urbain. Quelles différences". In *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, Thierry Bulot et Leila Messaoudi (eds), 105-35: Proximités/Editions Modulaires Européennes (Belgique).
- Migge, Betina. 2003. *Creole Formation as Language Contact The case of Surinam Creole*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Milroy, Lesley. 1987. *Language and Social Networks*. Oxford: Basil Blackwell.
- Mufwene, Salikoko. 1986. "The Universalist and Substrate Hypotheses complement One Another". In *Substrata vs Universals in Creole Genesis*, Peter Muysken and Norval Smith (eds.), 129-62. Amsterdam - Philadelphia: John Benjamins.
- Mufwene, Salikoko. 1990. "Creole and Universal Grammar". *Linguistics* 28: 783-802
- Mufwene, Salikoko. 1991. "Pidgins, Creoles, Typology and Markedness". In *Development and Structures of Creole Languages. Essays in honor of D. Bickerton*, Francis Byrne and Thom Huebner (eds.), 123-43. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Mufwene, Salikoko. 1997a. "Kituba". In *Contact Languages, A Wider Perspective*, Sarah G. Thomason (ed.), 173-208. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Mufwene, Salikoko. 1997b. "Jargons, pidgins, creoles and koinés: What are they?". In *The Structure and Status of pidgins and Creoles*, Arthur K. Spears and Donald Winford (eds.), 35-70. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Mühlhäusler, Peter. 1980. "Structural Expansion and the Process of Creolization". In *Theoretical Orientations in Creole Studies*, Albert Valdman and Arnold Highfield (eds.). New York: Academic Press.
- Mühlhäusler, Peter. 1986. *Pidgin and Creole Linguistics*. Oxford: Blackwell.
- Mustafa, Abd El Rahim. 1982. *Phonologie de l'arabe soudanais*. Thèse de 3ème cycle, Université de Paris III, Paris.
- Naciri, Mohamed and André Raymond, (eds). 1997. *Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe*. Casablanca: Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud.
- Nhyal, Abdon J. 1975. "Ki-Nubi and Juba-Arabic: a Comparative Study". In *Directions in Sudanese Linguistics and Folklore*, Herman Bell and Sayyid Hamid Hurreiz (eds.). Khartoum: Institute of African and Asian Studies.

- Nishio, Tetsuo. 1994. *The Arabic Dialect of Qift (Upper Egypt). Grammar and Classified Vocabulary*. Tokyo: Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa.
- Ostrowestky, Sylvia, (ed.) 1996. *Sociologues en ville*. Paris: l'Harmattan.
- Owens, Jonathan. 1985a. "Arabic dialects of Chad and Nigeria". *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 14: 45-61.
- Owens, Jonathan. 1985b. "The origin of East African Nubi". *Anthropological Linguistics* 27: 229-71.
- Owens, Jonathan. 1990. "East African Nubi: Bioprogram vs inheritance". *Diachronica* VII: 217-50.
- Owens, Jonathan. 1991. "Nubi, genetic linguistics and language classification". *Anthropological Linguistics* 33: 1-30.
- Owens, Jonathan. 1993. *A Grammar of Nigerian Arabic*. Wiesbaden: Otto Harrassowitz.
- Owens, Jonathan. 1996. "Idiomatic Structure and the theory of genetic relationship". *Diachronica* XIII: 283-318.
- Owens, Jonathan. 1997. "Arabic-based Pidgins and Creole". In *Contact Languages, A Wider Perspective*, Sarah G. Thomason (ed.), 125-72. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Owens, Jonathan. 1998. *Neighborhood and Ancestry. Variation in the spoken Arabic of Maiduguri, Nigeria*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Owens, Jonathan. 1999. "Uniformity and Discontinuity : Toward a characterization of speech communities". *Linguistics* 37: 663-98.
- Owens, Jonathan. 2001. "Creole Arabic: the Orphan of all Orphans". *Anthropological Studies* 43: 348-78.
- Palva, Heikki. 1982. "Patterns of koineization in Modern Colloquial Arabic". *Acta Orientalia* XLIII: 13-32.
- Paquot, Thierry; Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, (eds). 2000. *La ville et l'urbain: l'état de savoirs*. Paris: La Découverte.
- Parkin, D.J. 1974. "Language shift and ethnicity in Nairobi. The speech community of Kaloleny". In *Language in Kenya*, W.H. Whiteley (ed.), 167-88. Oxford: Oxford University Press.
- Plag, Ingo. 1992. "From speech act verb to conjunction: the grammaticalization of taki in Sranam". *Journal of Pidgin and Creole Languages* 7: 55-74.
- Prokosh, E. 1986. *Arabische Kontaktsprachen in Afrika*. Graz-Autriche: Grazer Linguistische Monographien.
- Raymond, André. 1994. "Le Caire traditionnel: une ville administrée par ses communautés?". *Maghreb-Mashrek* 143: 9-16.
- Reinecke, J. E. 1937. *Marginal Languages: A Sociological Survey of the Creole Languages and Trade Jargons*. Unpublished Ph. D. dissertation thesis. Yale University.

- Robillard, Didier de, 2000. "Villes, îles, (socio)linguistique : des fenêtres sur une linguistique chaotique" in *Le Plurilinguisme Urbain. Actes du Colloque de Libreville 25-29 Septembre 2000*, Calvet, L.J. and Moussirou-Mouyama, A. (éds.), 463-480. Paris: Didier-Erudition.
- Romaine, Suzanne. 1988. *Pidgin and Creole Languages*. London-New York: Longman.
- Roncayolo, Marcel. 1990. *La ville et ses territoires*. Paris: Folio.
- Roth, A. 1979. *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché*. Paris: Geuthner.
- Roy, Olivier. 1991. "Ethnies et politique en Asie centrale". In *Des ethnies aux nations en Asie Centrale*, ed. by Olivier Roy, 17-36. Aix en Provence: Edisud (REMM 59-60).
- Saxena, Anjou. 1988. "On syntactic convergence, the case of the verb 'say' in Tibeto-Burman". In *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, Sh. et al. (eds.) Axmaker, 375-88.
- Saxena, Anjou. 1991. *On the grammaticalization of the verb 'say' : a typological study*. Paper Presented at the 3rd Pacific Linguistic Conference.
- Schuchardt, Hugo. 1980. *Pidgin and Creole Languages. Essays by Hugo Schuchardt. Ed. & Transl. by G. Gilbert*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Shryock, Andrew, 1995. "'Tribaliser la Nation, 'nationaliser' la Tribu. Politique de l'histoire chez les Bédouins de la Balqa en Jordanie". *Maghreb-Mashrek* 147: 120-131.
- Shryock, Andrew, 1997. *Nationalism and the Genealogical Imagination. oral History and textual Authority in Tribal Jordan*. Berkeley: University of California Press.
- Siegel, Jeff. 2000. *Process of Language Contact. Studies from Australia and the South Pacific*. Fides: Champ Linguistic.
- Siegel, Jeff. 2001. "Koine formation and creole genesis". In *Creolization and Contact*, Norval Smith and Tonjes Veenstra (eds.), 175-98. Amsterdam: John Benjamins.
- Singerman, Diane. 1995. *Avenues of participation. family, Politics and Networks in Urban quarters of Cairo*. Princeton: Princeton University Press.
- Smith, Norval. 1995. "An annotated list of creoles, pidgins and mixed languages". In *Pidgins and Creoles, an intoruction.*, Jacques Arends and al. (eds.), 331-74. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Spagnolo, Rev. Fr L. M. 1933. *Bari Grammar*. Verona: Mission African.
- Stevenson, R.C. 1984. *The Nuba People of Kordofan Province*. Khartoum: University of Khartoum.
- Suleiman, Yasir. 1994. "Nationalism and the Arabic Language : A Historical Overview.". In *Arabic Sociolinguistics. Issues and Perspectives*, Yasir Suleiman (ed.), 3-24. London: Curzon Press.
- Suleiman, Yasir, (ed.) 1996. *Language and Identity in the Middle East and North Africa*. London: Curzon Press.
- Suleiman, Yasir. 2003. *The Arabic language and national identity : a study in ideology*. Edinburgh: Edinburgh University Press. .

- Tabouret-Keller, Andrée. 1979 [1997]. "Origine et Simplicité : des langues créoles au langage des enfants". In *La maison du langage. Questions de sociolinguistique et de psychologie du langage*, 51- 96. Montpellier: Université Paul Valéry.
- Tabouret-Keller, Andrée and Françoise Gadet, (eds). 2003. *Sociolinguistics in France: Theoretical Trends at the Turn of the Century*. International Journal of the Sociology of Language 160.
- Tarrius, Alain. 2000. *Les nouveaux cosmopolitisme. Mobilités, identités, territoires*. la Tour d'Aigle: Edition de l'Aube.
- Thiesse, Anne Marie. 1999. *La création des identités nationales. Europe XVIII-XX siècle*. Paris: Seuil.
- Thomason, Sarah. 2001. *Language Contact: An Introduction*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Thomason, Sarah and Terrence Kaufman. 1988. *Language contact, creolization and genetic linguistics*. Berkeley: University of California Press.
- Tosco, Mauro. 1995. "A Pidgin Verbal System : The case of Juba Arabic". *Anthropological Linguistics* 37: 423-59.
- Tosco, Mauro and Jonathan Owens. 1993. "Turku: A descriptive and Comparative Study". *SUGIA* 14: 177-268.
- Tourneux, Henry and J.C. Zeltner. 1986. *L'arabe dans le bassin du Tchad*. Paris: Karthala.
- Traugott, Elisabeth and Bernd Heine, (eds). 1991. *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Trudgill, Peter. 1986. *Dialects in Contact*. Oxford: Basil Blackwell.
- Valdman, Albert. 1976. "La complexification dans le système des déterminants des parlers franco-créoles". *Bull. du Centre d'Etude des Plurilinguismes (Nice)* 4: 11-34.
- Valdman, Albert 1978. *Le créole, structure, statut et origine*. Paris: Klincksiek.
- Valdman, Albert and Arnold Highfield, (eds). 1980. *Theoretical Orientations in Creole Studies*. New York: Academic Press.
- Varro, Gabrielle. 1999. "Sociolinguistique ou sociologie du langage? Toujours le même vieux débat?". *Langage et Société* 88: 91-7.
- Véronique, Daniel and Robert Vion, (eds). 1995. *Des savoir-faire communicationnels*. Aix en Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Versteegh, Kees. 1984. *Pidginization and Creolization : the case of Arabic*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Versteegh, Kees. 1993. " Leveling in the Sudan: from Arabic creole to Arabic dialect". *International Journal of the Sociology of Language* 99: 65-79.
- Versteegh, Kees. 1997. *The Arabic Language*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Versteegh, Kees. 2003. "Pidginization and Creolization revisited". In *Approaches to Arabic Dialects*, Martine Haak and al. (eds.), 343-57. Leiden: Brill.

- Watson, Richard. 1984. *Juba Arabic for Beginners*. Juba: Summer Institute of Linguistics.
- Weinreich, Uriel. 1953. *Languages in Contact. Findings and Problems*. New York: Publication of the Linguistic Circle.
- Wellens, Ineke. 2003. *An Arabic Creole in Africa. The Nubi language of Uganda*. PhD thesis. Katholieke Universiteit Nijmegen.
- Wellens- Musa, Ineke. 1994. *A descriptive sketch of the verbal system of the Nubi Language spoken in Bombo, Uganda*. M.A. thesis. University of Nijmegen.
- Whiteley, W.H., (ed.) 1974. *Language in Kenya*. Oxford: Oxford University Press.
- Winford, Donald. 1997. "Introduction: On the structures and status of pidgins and creoles". In *The Structure and Status of Pidgins and Creoles*, Arthur K. Spears and Donald Winford (eds.), 1-34. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Woidich, Manfred. 1994. "Cairo Arabic and the Egyptian dialects". In *Actes des Premières journées Internationales de Dialectologie Arabe*, Dominique Caubet et Martine Vanhove (eds.), 493-510. Paris: Inalco.
- Woidich, Manfred. 1997. "Egyptian Arabic and Dialect Contact in Historical Perspectives". In *Humanism, Culture and Language in the Near East. Studies in Honor of Georg Krotkoff*, Afsaruddin Asma and Mathias Zahniser (eds.), 185-97. Baltimore: Eisenbrauns.
- Yokwe, Elisai M. 1985. "The Diversity of Juba-Arabic". In *Studies in African Linguistics, Supplement 9*, ed. by R.G. Schuh, 323-8.
- Yokwe, Elusai, M. 1987. *The Tonal Grammar of Bari*. Ph.D. thesis. Univ. of Illinois, Urbana-Champaign.
- Youssi, Abderrahim. 1990. "Lexical processes in the Berber of the media in Morocco". In *La linguistique au Maghreb*, Jochen Pleines (ed.), 264-81. Rabat: Editions Okad.
- Youssi, Abderahim, 1993, "Arrondissement, enflure, tension. Traits phonologiques en oppositions bi et multilatérales" in *Méthodes actuelles en Phonologie et Morphologie*, Messaoudi, L. and Jebour, A. (éds.), 41-60. Kenitra : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Liste des travaux personnels cités dans la synthèse

- Miller, Catherine. 1984b. *Etude socio-linguistique du développement de l'Arabe au Sud Soudan*. Thèse de 3ème cycle, Université de Paris III, Paris
- Miller, Catherine. 1986a. "Langues et intégration nationale au Soudan". *Des langues et des Etats, Politique Africaine* 23; Kerthala, Paris: 24-41.
- Miller, Catherine. 1986b. "Un exemple d'évolution linguistique, le cas de la particule ge en Juba-arabic". *MAS-GELLAS* 3: 155-66.
- Miller, Catherine. 1987a. "Analyse des usages de l'arabe dans une communauté non arabophone : le cas du tribunal coutumier de Juba". In *S'approprier une langue étrangère*, M. le Douaron et al. (eds.), 296-306. Paris: Didier Erudition.

- Miller, Catherine. 1987b. "De la campagne à la ville, évolution fonctionnelle de l'arabe véhiculaire en Equatoria (Sud Soudan)". *Bull. du Centre d'Etude des Plurilinguismes (Nice)* 9: 1-26.
- Miller, Catherine. 1987c. "Pour une étude du plurilinguisme en contexte urbain : l'exemple de Juba, Sud Soudan". *Matériaux Arabes et Sud-Arabiques* 1: 95-122
- Miller, Catherine. 1989a. "kelem kalam bitak: langues et tribunaux urbains en Equatoria". *Matériaux Arabes et Sudarabiques (Paris)* 2: 23-58.
- Miller, Catherine. 1989b. "Langues et Identité". In *Le Soudan contemporain*; M. Laverne (ed.) 87-112. Paris: Kerthala.
- Miller, Catherine. 1991a. "De la cuisine familiale au commerce des spiritueux, Remarques sur un parler de femmes à Juba". In *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau, Vol II*, Alan Kaye (ed.), 1059-84. Wiesbaden: Otto Harrasowitz.
- Miller, Catherine. 1991b. "Le changement linguistique à Juba et à Khartoum". In *Sudan History, Identity, Ideology*, H. Bleuchot et al. (eds.), 153- 80. Oxford: Ithaca Press. (15)
- Miller, Catherine et Al Amin Abu Manga 1992. *Language Change and National Integration : Rural Migrants in Khartoum*. Khartoum-Reading: KUP & Garnet. (25)
- Miller, Catherine. 1993. "Restructuration morpho syntaxique en Juba-Arabic et Ki-Nubi : à propos du débat universaux/superstrat/substrat dans les études créoles". *MAS-GELLAS Nouvelle Série* 5: 137-74.
- Miller, Catherine. 1994. "Créolisation et acquisition: quelques phénomènes observés à propos de l'arabe au Soudan.". In *Créolisation et acquisition des langues*, Daniel Véronique (ed.), 225-46. Aix en Provence: Université de Provence.
- Miller, Catherine. 1995a. "Contact des langues : à propos des dialectes arabes". In *Paroles* 7, Madiha Doss (ed.), 71-94. Le Caire: Revue du Centre d'études françaises. (1)
- Miller, Catherine. 1995b. "Migration vers la ville, l'exemple de At-Takamul à Hajj Yussif, Khartoum, Soudan". *Les Nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde arabe*, Vol II. R. Escalier et P. Signoles (eds., 259-279. Tours: Urbama. (26)
- Miller, Catherine et Al Amin Abu Manga 1995. "Ethnic label, ethnic identity and language uses: the case of the Fellata, Nuba and Fertit of the Sudan", Paper presented at the First Symposium on *Language and Ethnic identity in the Middle East and North Africa*. University of Edinburg, 3-6 July 1995.
- Miller, Catherine et Madiha Doss (Eds.) 1997a. *Les langues en Egypte*, (N° de la revue Egypte Monde Arabe 27-28), Le Caire: Cedej,
- Miller, Catherine. 1997b. "Les langues de l'Egypte antique: du mythe des origines aux cosmopolitisme tardif". In *Les langues en Egypte*, Madiha Doss et Catherine Miller (eds.), 35-56. Le Caire: Cedej, (Egypte Monde Arabe EMA 27-28).
- Miller, Catherine et Khalîl Mukhtâr. 1997c. "Old Nubian and Languages Uses in Nubia"., EMA 27-28: 67-76.

- Miller Catherine 1997d. "Nubien, berbère et beja. Notes sur trois langues vernaculaires non arabe de l'Egypte contemporaine", *EMA* 27-28: 411-431
- Miller, Catherine. 1997e. *Pour une étude du contact dialectal en zone urbaine: Le Caire*. Presented at Proceedings of the 16th International Conference of Linguistics, Paris.
- Miller, Catherine. 2000. "Réseaux et Territoires Migrants de Haute Egypte à Guizah (Le Caire)". In *Les Compétences des citoyens dans le Monde arabe*, Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet (eds.), 221-46. Paris-Tour-Tunis: Karthala-Urbama-IRMC.
- Miller, Catherine. 2001. "Grammaticalisation du verbe dire et subordination en Juba Arabic". In *Leçons d'Afrique Filiation, Rupture et Reconstitution des langues : un Hommage à G. Manessy*, Robert Nicolai (ed.), 455-82. Leuven: Peeters.
- Miller, Catherine. 2002a. "Juba Arabic as a way of expressing a Southern Sudanese Identity in Khartoum". In *Aspects of the Dialects of Arabic Today*, Abderrahim Youssi and al (eds.), 114-22. Rabat: Amapatril.
- Miller, Catherine. 2002b. "La télévision dans le placard: parlers féminins à Balyana (Haute Egypte)". In *Mélanges David Cohen*, Jérôme Lentin et Antoine Lonnet (eds.), 481-96. Paris: Maison-Neuve & Larosse.
- Miller, Catherine. 2002c. "The relevance of Arabic-based Pidgins-Creoles for Arabic Linguistics". *Al-Lugha* 3: 7-46.
- Miller, Catherine. 2003a. "Reduplication in Arabic-based language contact". In *Twice as meaningful. Reduplication in Pidgins, Creoles and other contact languages*, Silvia Kouwenberg (ed.), 289-99. The Westminster Creolistics series 8: Battlebridge Publications.
- Miller, Catherine. 2003b. "Linguistic policies and Language Issues in the Middle East". In Usuki A. & H. Kato (eds). *Islam in the Middle Eastern Studies: Muslims and Minorities* JCAS Symposium Series 7, Osaka, Japan, 149-174.
- Miller, Catherine. 2004a. "Un parler argotique à Juba". In *Sociolinguistique urbaine, Parlers Jeunes Ici et là-bas*, Caubet et al (eds.), 69-90. Paris: Harmattan.
- Miller, Catherine. 2004b. "Variation and Changes in Arabic Urban Vernaculars". In *Approaches to Arabic Dialects : Collection of Articles presented to Manfred Woidich on the Occasion of his Sixtieth Birthday*, Martine Haak et al. (eds.), 177- 206. Leiden: Brill.
- Miller, Catherine. 2004c. "Between Myth and Reality : the Construction of a Saïdi identity", in *Social and Cultural Processes in Upper Egypt*, N. Hopkins & R. Saad (eds), Cairo, AUC Press.
- Miller, Catherine. 2005a. "Between Accommodation and Protestations, Upper Egyptians in Cairo". *Linguistics* 43.
- Miller, Catherine. 2005b. "Les Saidis au Caire : accommodation dialectale et construction identitaire". In *Les Manifestations de l'Urbain dans le Monde Arabe*, Jean Luc Arnaud. Paris: (ed.) Maison Neuve et Larosse.

- Miller, Catherine. 2005c. "Power, Land and Ethnicity in the Kassala-Gedaref States". In *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan.*, Catherine Miller (ed.), 3-58. Cairo: Cedej.
- Miller, Catherine and Al-Amin Abu Manga. 2005d. "The West African communities in Gedaref State: Processes of Settlement and local integration". In *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan.*, Catherine Miller (ed.), 375-424. Le Caire: Cedej
- Miller, Catherine. 2005e. "Regional-based communities in Cairo: Traditional or Modern forms of Urbanization?". In *Cairo: World Capital of Myths and Movements*, Diane Singerman and Paul Amar (eds.). Cairo: American University Press.
- Miller, Catherine. (à paraître). "Salliance, marquage et prestige dans les processus d'accommodation dialectale en arabe égyptien". In *Actes des 6^{ème} rencontres de dialectologie arabe AIDA*, Tunis.